

Inventaire des initiatives et outils de sensibilisation en mobilité douce












Etude réalisée par :
BARBU Laetitia
FONFREDE Hélène
GENTIL Nelly
GIL Joan
LANDRY Guillaume
MACLE Loris
SAUDEMONT Mathieu

Inventaire des initiatives en mobilité douce

Etude de cas dans
les Alpes, les Pyrénées, les Vosges et le Jura

Rhône Alpes, Provence Alpes Côte d'Azur, Languedoc Roussillon,
Midi Pyrénées, Aquitaine, Alsace, Lorraine, Franche Comté.



Rapport de recherches bibliographiques

Décembre 2007

SOMMAIRE

	Page
Introduction	4
1ère partie : Tableaux synthétiques des initiatives, expériences et projets	8
2ème partie : Fiches descriptives des initiatives	18
I : Circulation interdite, contrôle et limitation du stationnement, parkings périphériques, navettes spécifiques	19
II : Transports collectifs	33
III : Transports spécifiquement touristiques	56
IV : Covoiturage	105
V : Vélo	112
VI : Autres modes de déplacement doux	132
Quelques expériences étrangères	142

INTRODUCTION

PRÉSENTATION ET CONTEXTE DU RAPPORT

Une première édition de ce rapport a vu le jour en décembre 2003, aujourd'hui Mountain Wilderness, France Nature Environnement et CIPRA France (Commission Internationale pour la protection des Alpes) vous propose une seconde édition mise à jour.

Ce document fait état de diverses expériences concernant la mobilité douce principalement dans les régions de montagne en France. Il dresse un inventaire non exhaustif des outils de sensibilisation, des événements et de la bibliographie en matière de mobilité douce.

Les informations proviennent de sources diverses : ouvrages, brochures, mémoire de maîtrise ou de DESS, sites Internet, des témoignages d'adhérents d'associations recoupés avec des contacts pris avec les structures concernées.

QUID DE LA MOBILITÉ DOUCE DANS LES ESPACES DE MONTAGNE ?

Cette problématique liée à la politique des transports à la fois de niveau national et local s'inscrit comme enjeu capital en terme de développement durable pour les collectivités territoriales. Il s'agit en effet, d'établir un équilibre entre les enjeux économiques, sociaux, énergétiques et environnementaux, tout en prenant en compte les besoins actuels, comme ceux des générations futures.

La gestion des flux touristiques est, avec la gestion des flux de marchandises, le principal problème posé dans les espaces de montagne.

Ces flux touristiques, en perpétuelle croissance, représentent 20 % de la mobilité journalière de l'arc alpin. Ils engendrent l'implantation d'équipements dans les bassins touristiques (parkings, routes

d'accès, remontées mécaniques...) qui sont très coûteux et bien souvent victimes de leur propre succès.

Le trafic automobile devient la nuisance principale (air, bruit, odeur, espace, santé, mortalité...) pour le développement touristique. Les initiatives de transport doux se multiplient aujourd'hui en France. Ces dernières sont autant d'exemples pouvant inspirer les élus pour mener des politiques volontaristes en la matière, pour trouver des savoirs-faire, des contacts... Les citoyens ne seront pas en reste car ce rapport vous donnera de nombreux exemples de sorties en montagne... sans laisser de traces.

Mais au-delà des politiques volontaristes, la France marque encore un retard certain vis à vis de ses voisins en matière d'initiatives ou d'actions de sensibilisation. Pourtant, ces deux dernières années, ce thème a recueilli un vif intérêt. Les raisons : l'engorgement aux portes des stations, l'augmentation du prix du carburant... mais peut-être aussi la prise de conscience. C'est également aux citoyens de montrer que la demande d'un tourisme sans voiture existe et aux politiques de limiter la place de la voiture dans les villes et en montagne.

UN PARTENARIAT POUR ALLER PLUS LOIN

Les trois associations ont effectué ce travail avec l'aide d'étudiants, de bénévoles, de porteurs de projets ; nous espérons qu'il poursuivra l'élan vers une mobilité diffé-

rente.

Le Comité français de la Commission Internationale pour la Protection des Alpes est une organisation non gouvernementale de type loi 1901, née avec CIPRA-International et initialement portée par les parcs nationaux. Refondée en 1991 sous l'impulsion de fédérations et associations de protection et d'usagers de la montagne, CIPRA-France participe à la définition, la promotion et la mise en œuvre d'une politique globale de développement durable du territoire alpin. Elle s'efforce aussi de créer des ponts entre acteurs des différents pays alpins, afin qu'ils échangent leurs idées et expériences et construisent ensemble un avenir durable dans les Alpes.

France Nature Environnement (Réseau Transports et Mobilités Durables) rassemble plus de 3000 associations réparties sur l'ensemble du territoire qui agissent pour la protection de la nature et de l'environnement. Cette fédération mène des actions éducatives de sensibilisation à l'environnement.

Mountain Wilderness est une association internationale, qui propose des alternatives pour un développement durable, participe à la préservation des espaces menacés et informe et sensibilise aux enjeux de l'environnement montagnard.

Organisation non gouvernementale (ONG), Mountain Wilderness est présente dans différents pays européens et en Asie.

ORGANISATION DU RAPPORT :

L'inventaire d'initiatives de mobilité douce est organisé en 2 parties :

- Des tableaux regroupent toutes les initiatives, classées par modes de déplacement, puis par région et où figurent également les acteurs de ces initiatives, les personnes cibles, l'état de chacune des expériences.
- Chaque initiative est ensuite présentée sous forme d'une fiche explicative numérotée ce qui permet de faire le lien avec les tableaux.

- Un ou plusieurs logos sont associés aux fiches :



Les chiffres romains représentent le mode de déplacement :

I : Circulation interdite, contrôle et limitation du stationnement, parkings périphériques, navettes spécifiques

II : Transports collectifs

III : Transports spécifiquement touristiques

IV : Covoiturage

V : Vélo

VI : Autres modes de déplacement doux

et les lettres correspondent aux régions dans lesquelles ont eu lieu les initiatives :

A : Rhône Alpes

B : Provence Alpes Côte d'Azur

C : Languedoc Roussillon

D : Midi Pyrénées

E : Aquitaine

F : Alsace

G : Lorraine

H : Franche Comté

J : Régions Centre et Auvergne

Au : Autriche

Ch : Suisse

It : Italie

Afin d'avoir plus de renseignements sur les initiatives recensées, les sources et les contacts pris sont précisés en bas de page de chacune des fiches.



Première partie :
Tableaux synthétiques
des initiatives,
expériences et projets

I : CIRCULATION INTERDITE, LIMITATION ET CONTRÔLE DU STATIONNEMENT, PARKINGS PÉRIPHÉRIQUES ET NAVETTES SPÉCIFIQUES

Exp. de mobilité	Région - Département -Localité	Type de milieu	Acteurs	Commentaire	Public visé	Etat actuel	N°	P.
Contrôle du stationnement	Rhône Alpes - Haute Savoie - Avoriaz	Station de ski	SEPA (Société des parkings d'Avoriaz)	Accès en voiture interdit, parkings spéciaux, déplacements dans la station à pied ou en traineaux.	Touristes et résidents	Dispositif existant	IA1	20
Sur la voie douce	Rhône Alpes - Haute Savoie - Communauté de commune de la vallée d'Aulps - Les Gets et Morzine	Stations de ski et vallée	Les Gets et Morzine	Le "projet village 2003-2013" passe par un nouveau plan de circulation et de stationnement.	Essentiellement les touristes	En développement	IA2	21
Gestion du stationnement	Rhône Alpes - Savoie - Val Thorens	Station de ski	Société Valthoparc Parking - Commune de Saint Martin de Belleville	Création d'une SEM, parkings spéciaux reliés à la station par navettes.	Essentiellement les touristes	En fonctionnement	IA3	22
Parking et navette	PACA - Hautes Alpes - Néevache / Vallée de la Clarée	Zone de montagne	CG05 - Commune de Néevache - Comcom du Briançonnais	Circulation coupée aux voitures, parkings contrôlés, navettes payantes.	Essentiellement les touristes	En fonctionnement	IB1	23
Parking	PACA - Hautes Alpes - La chapelle en Valgaudemar	Zone de montagne	Commune de La chapelle en Valgaudemar - PN des Ecrins - LEADER	Parking en aval du village pour favoriser la traversée piétonne du village	Essentiellement les touristes	En fonctionnement	IB2	25
Parkings	PACA - Hautes Alpes - Saint Paul sur Ubaye	Zone de montagne	Commune de Saint Paul / Hameaux de Maljasset et Fouillouse	Accueil de 200 véhicules par parking et fermeture des hameaux sauf pour riverains	Essentiellement les touristes	En fonctionnement	IB3	26
Gestion du stationnement	PACA - Bouches du Rhône - Le Tholonet	Zone de montagne	Communauté du Pays d'Aix - Commune du Tholonet	Régulation du trafic	Réglementation pour tous	Dispositif existant	IB4	27
Parking payant et navettes	PACA - Bouches du Rhône - Plateau de Bibémus	Entre ville et montagne	Comcom du Pays d'Aix, Département - Région	Parking et accès au site par navettes	Essentiellement les touristes	En fonctionnement	IB5	28
Parking et navettes	Languedoc-Roussillon - Pyrénées Orientales - Les Bouillouses	Entre ville et station de ski	Conseil Général des Pyrénées Orientales	Fermeture partielle de la RN 60, mise en place de navettes	Touristes et randonneurs	En fonctionnement	IC1	29
Parking payant - Navettes et télécabine	Midi Pyrénées - Hautes Pyrénées - Pont d'Espagne	Zone de montagne	La commission syndicale de la vallée de Saint-Savin, SEM, Espaces Cauterets	Circulation coupée aux voitures, création d'une SEM, parking du Puntas payant.	Réglementation pour tous	Dispositif existant	ID1	30
Parking et navette	Midi Pyrénées - Hautes Pyrénées - Vallée d'Aure	Station de ski	Commune de Plau-Engaly	Parking pour skieurs à la journée, personnel d'accueil, navette pour accéder à la station.	Skieurs à la journée	En fonctionnement	ID2	31
Parking payant et navettes	Midi-Pyrénées - Hautes- Pyrénées - Aragnouet	Parc national - Réserve du Néouvielle	SIVU et Parc national des Pyrénées	Route barrée, accès payant. Stationnement et navettes payants.	Touristes et randonneurs	En fonctionnement	ID3	32

II : TRANSPORTS COLLECTIFS

Exp. de mobilité	Région - Département -Localité	Type de milieu	Acteurs	Commentaire	Public visé	Etat actuel	N°	P.
Transport optimisé à la demande	Divers collectivités de France	Espace rural	Collectivités	Service de transport à la demande	Dispositif pour tous	En fonctionnement	II1	34
Transdrôme (transport à la demande)	Rhône Alpes - Drôme/Isère - Arrière pays montagneux des Préalpes	Zone de montagne	Conseil Général de la Drôme	Service de transport à la demande	Dispositif pour tous	En fonctionnement	IIA1	35
Projet MOBASTO Transports en commun et co-voiturage	Rhône Alpes - Drôme - Romans / Bourg de Péage	Ville	RhônealpinergieEnvironnement - Communes de Lulea, Romans et Bourg de Péage - District de Quedlinburg et Norbotten Energy Network	Projet européen MOBASTO (Mobility Agency in Small Towns)	Dispositif pour tous	En projet	IIA2	37
Transports régionaux Réseau OûRA	Rhône Alpes - Isère et Agglo grenobloise	Agglomérations	SNCF, Régions, CG38	Carte combinant TER + Transports urbains de Lyon, Saint Étienne, Grenoble, Valence	Dispositif pour tous	En fonctionnement	IIA3	39
Centrales de mobilité	Rhône Alpes - Haute Savoie - Massifs des Aravis et Haut Chablais	Ville et zone de montagne	CG74 - Interreg 3B "Mobilier" - SIMA - SIAC	Mise à disposition d'informations détaillées pour l'utilisation de transports en communs	Touristes et habitants	En fonctionnement	IIA4	41
Bande d'arrêt d'urgence réservée aux transports en commun	Rhône Alpes - Agglo grenobloise	Ville	CG38	Création d'une "Vsp" : Voie spécialisée partagée pour les bus	Dispositif pour tous	En fonctionnement	IIA5	43
Ligne "Lac et Montagne"	Rhône Alpes - Savoie	Lien ville - montagne	CG73 - Comcom du Lac du Bourget - Syndicat mixte de Savoie Grand Revard	Navette entre Aix les Bains et le plateau du Revard	Locaux, Touristes et VTTistes	En fonctionnement	IIA6	44
Partenariat SIPAVAG -TAG	Rhône Alpes - Isère et Agglo grenobloise	Ville	SIPAVAG -TAG	Lien entre réseau de transport en commun et itinéraires de randonnée pédestre	Dispositif pour tous	En fonctionnement	IIA7	45
Navette gratuite intervillage	PACA - Hautes Alpes - Queyras	Zone de montagne et station de ski	SIVU du Haut Guil	Facilitation d'accès au Queyras et valorisation du domaine skiable	Touristes et habitants	En fonctionnement	II B1	46
Gratuité des transports	PACA - Hautes Alpes - Gap	Ville	Ville de Gap	Gratuité des transports en commun pour tous	Dispositif pour tous	En fonctionnement	II B2	47
Transports à la demande	Languedoc-Roussillon - Pyrénées Orientales - Pays des terres romanes	Zone de montagne	PNR Pyrénées catalanes - ADEME - CG66	Bus de desserte des bourgs principaux	Population locale	En fonctionnement	IIC1	49
Distrinavette	Alsace - Bas Rhin - Région de Saverne	Moyenne montagne	Communauté de commune de la région de Saverne	Minibus pour des transports réguliers et à la demande.	Locaux et public extérieur	En fonctionnement	IIF1	50

Navette des Crêtes	Lorraine - Vosges - Col Calvaire/Grand Ballon	PNR des Ballons des Vosges	Conseils généraux du Haut Rhin et des Vosges, SM du Parc Régional des Ballons, une société privée de transports	Service de navettes proposé les dimanches et jours fériés de mai à octobre.	Touristes et résidents	En fonctionnement	IIG1	53
Transport sur mesure	Franche comté - Pays du Doubs	Espace rural	Groupeement d'action locale - PNR des Ballons des Vosges	Centrale téléphonique « Tadou » de 03 83 33 33 33	Population locale	En fonctionnement	IHH1	55

III : TRANSPORTS TOURISTIQUES PAR NAVETTES

Exp. de mobilité	Région - Département -Localité	Type de milieu	Acteurs	Commentaire	Public visé	Etat actuel	N°	P.
Service de navettes	Rhône Alpes - Isère - Bourg d'Oisans - la Béarde	Entre ville et montagne : de Bourg d'Oisans à La Berarde	Entreprise VFD de Grenoble	Service de transport touristique saisonnier sur ligne régulière depuis 1965.	Randonneurs et alpinistes	En fonctionnement	IIIA1	57
Service "Skibus"	Rhône Alpes - Isère - Autrans	Station de ski	L'Auberge les Hirondelles et Skibus.	Formule de transport 'Euro FuaJ Skibus': tarif réduit depuis les grandes villes françaises	Touristes d'Autrans	En fonctionnement	IIIA2	58
Service de navettes gratuites	Rhône Alpes - Haute Savoie - Les Chapieux- la Ville des Glaciers	Portion de route de montagne dangereuse	La commune des Chapieux	Expérimentation des navettes en 2002.	Ouvert à tous, essentiellement les touristes	Difficultés rencontrées durant l'été 2002	IIIA3	56
Carte d'hôte	Rhône Alpes - Haute Savoie - Chamonix	Station de ski et vallée	www.cartedhote.net	Cartes remises aux touristes et offrant de nombreuses réductions.	Touristes de la vallée	En fonctionnement	IIIA4	61
Regroupement de l'offre de transport et mise en place de navettes	Rhône Alpes et PACA - Isère et Hautes Alpes - Villar d'Arène	GR54	PN Ecrins - Commune de Villar d'Arène - OT de la Grave - SIVOM la Grave Villar d'Arène	Volonté de mise en place de navettes spécifiques pour les randonneurs.	Touristes, Essentiellement les randonneurs du GR54	Le projet a échoué	IIIA8	66
Montée au Semnoz avec le VTT dans le Bus	Rhône Alpes - Haute Savoie - Semnoz	Entre ville et montagne	Communauté d'agglomération d'Annecy - SIBRA	Aménagement spécial de bus pour VTTistes	Touristes et VTTistes	En fonctionnement	IIIA9	67
Skiligne	Rhône Alpes - Isère	Entre ville et stations de ski	VFD / Transisère - Stations de ski	Aller skier sans voiture	Skieurs	En fonctionnement	IIIA10	68
Croisières en bateau électrosolaire	Rhône Alpes - Isère - CC du pays de Corps	Lac de montagne	ComCom du pays de Corps	Développer une offre touristique non polluante	Touristes	En fonctionnement	IIIA11	69
Funiculaire Arc en ciel	Rhône Alpes - Savoie - Bourg Saint Maurice	Entre ville et stations de ski	SMA	Liaison Bourg Saint Maurice - Les Arcs Pierre Blanche	Touristes des Arcs	En fonctionnement	IIIA12	70
Navette hivernale	Rhône Alpes - Isère - Villard d'Arène	Station de ski	SIVOM de la Grave	Liaison Bus entre Villard d'Arène et la	Touristes	En fonctionnement	IIIA13	71

Exp. de mobilité	Région - Département -Localité	Type de milieu	Acteurs	Commentaire	Public visé	Etat actuel	N°	P.
Mont Blanc Express	Rhône Alpes - Haute Savoie	Entre ville et montagne	Rhone Alpes - RFF - SNCF	Liaison Ferroviaire Saint Gervais - Vallorcine	Tout public	En fonctionnement	IIIA15	73
Transports alternatifs	Rhône Alpes - Isère - Les 2 Alpes	Station de ski	CG38 - Communes de Mont de Lans et Venosc - SJVOM 2 Alpes	Application du programme européen "Alpine awarness"	Touristes et résidents	En fonctionnement	IIIA16	74
Navette interstation	Rhône Alpes - Haute Savoie - Massif des Aravis	Stations de ski	CG74 - SIMA	Liaison Bus Saint Jean de Sixt - Grand Bornand - La Clusaz	Touristes et résidents	En fonctionnement	IIIA17	75
Altbuis	Rhône Alpes	Entre ville et stations de ski	TransDev - www.altibus.com	Site de réservation pour trajets entre gares sncf ou aéroports vers 60 stations alpines	Touristes	En fonctionnement	IIIA18	77
Télécabine	Rhône-Alpes - Savoie Orelle	Entre ville et station de ski	Commune d'Orelle	Liaison Vallée - Station	Touristes et résidents	En fonctionnement	IIIA19	78
Télécabine	Rhône-Alpes - Savoie Brides les Bains	Entre ville et station de ski	Commune, CG73 et station de Méribel	Liaison Vallée - Station	Touristes et résidents	En fonctionnement	IIIA20	79
Télécabine	Rhône-Alpes - Savoie Venosc	Entre ville et station de ski	Commune et station des deux Alpes	Liaison Vallée - Station	Touristes et résidents	En fonctionnement	IIIA21	80
Skiligne Grenoble / Vaujany	Rhône Alpes - Isère - Vaujany	Entre ville et station de ski	Office du tourisme de Vaujany	Aller skier sans voiture	Skieurs de Grenoble	En fonctionnement	IIIA22	82
Navettes saisonnières	PACA - Hautes Alpes - Saint Vêran - La Chapelle de Clausis	Route dangereuse pour la circulation	Commune de Saint Veran - Entreprise Petit Mathieu	Service de navettes en ligne régulière sur un trajet de 5 Km car circulation interdite	Touristes et locaux	En fonctionnement	IIIB1	83
Navettes saisonnières	PACA - Hautes Alpes - Vallouise - Chambran	PN des Ecrins	Entreprise Engilberge	Service de navettes minibus en ligne régulière sur 10 kms.	Randonneurs du GR54	En fonctionnement - Diminution de fréquentation	IIIB2	85
Navettes taxis	PACA - Hautes Alpes - Vallouise - Entre les Aigues	PN des Ecrins	Entreprise Engilberge	Navettes instaurées avec le service de minibus entre Vallouise et Chambran.	Randonneurs du GR54	En fonctionnement - Diminution de fréquentation	IIIB3	86
Navettes obligatoires	PACA - Hautes Alpes - Château Saint Jean - Mines d'argent du Fournel	PN des Ecrins	Château Saint Jean - PN des Ecrins - Commune Argentièrre la Bessée - CADAET	Navettes obligatoires initiées entre le 15 juillet et le 15 août 1999, liaison avec des parkings	Visiteurs des mines du Fournel	En fonctionnement	IIIB4	87
Navettes thématiques	PACA - Hautes Alpes - Ecrins	PN des Ecrins	Comcom du Pays des Ecrins	Des navettes gratuites desservent plusieurs sites touristiques en hiver et en été.	Touristes et locaux	En fonctionnement uniquement l'été	IIIB5	88
Navettes saisonnières	PACA - Hautes Alpes - La Roche Ecroulée - La Tour du Viso (Italie)	Vers le belvédère du Viso	Association Détente et Loisirs	Route fermée depuis 1986 et louée par l'association pour la mise en place de la navette.	Touristes	N'existe plus depuis 1992	IIIB6	90
Service "Gribue"	PACA - Hautes Alpes - Serra Chavalier	Station de ski	Le Grand Serra Cha Fynasse	Sept navettes gratuites pour les	Skieurs de Serra	En fonctionnement	IIIB7	91

Exp. de mobilité	Région - Département -Localité	Type de milieu	Acteurs	Commentaire	Public visé	Etat actuel	N°	P.
Service "Skibus"	PACA - Alpes-Maritimes - Auron et Isola 2000	Stations de ski	Entreprise Santa Azur	Offre : Transport depuis Nice, Cannes ou Antibes + forfait ski journée.	Skieurs de Auron et Isola 2000	En fonctionnement	IIIB8	92
Skibus Ubaye	Paca - Haute Alpes - Ubaye	Stations de ski	Communauté de communes Vallée de l'Ubaye	Liaison Barcelonnette - stations	Skieurs	En fonctionnement	IIIB10	94
La "Victorine "	PACA - Bouches-du-Rhône - Boucle Ste Victoire	Moyenne montagne	Comcom du Pays d'Aix	Desserte en minibus du pourtour de la Ste Victoire	Touristes et locaux	En fonctionnement	IIIB11	95
Accès payant au sommet	Auvergne - Puy de Dôme	Montagne	CG du Puy de Dôme - Ministère de l'écologie	Navette payante ou accès taxé	Touristes	En fonctionnement	III J1	103
Accès au Grand Site de Puy Mary	Region Centre - Cantal	Moyenne montagne	Grands sites de France -	Navettes depuis parkings obligatoires	Touristes	En fonctionnement	IIIJ2	104

III : TRANSPORTS TOURISTIQUES PAR TRAIN

Exp. de mobilité	Région - Département -Localité	Type de milieu	Acteurs	Commentaire	Public visé	Etat actuel	N°	P.
Le Triève à portée de... Train	Rhône Alpes - C.C.C.Clelles	Entre ville et montagne	ComCom du Canton de Clelles - SNCF - Syndicat d'Aménagement du Triève - Région Rhone Alpes - CG38 - OT de Mens	Développer le tourisme en transports en commun	Touristes	En fonctionnement	IIIA5	62
Tram -Train	Rhône Alpes - Haute Savoie - Chamonix	Vallée de l'Arve	ARSMB (Association pour le Respect du Site du Mont-Blanc)	Le Tram-Train ou "Train des neiges" utilisera l'actuelle ligne le Fayet-Vallorcine 1 Tram-Train = 100 voitures!	Touristes et résidents	En projet	IIIA6	64
Le "Train Rouge"	Rhône Alpes - Savoie - Val d'Isère	Station de ski	STVI, société des remontées mécaniques	Desserte en hiver avec 2 lignes complémentaires. navettes gratuites pour les possesseurs d'un forfait ski.	Touristes de Val d'Isère	En fonctionnement	IIIA7	65
Train des neiges	PACA - Bouches-du-Rhône, Hautes Alpes, Alpes de Haute Provence	Train + navettes vers stations de ski	PACA - SNCF	Navettes circulant le WE entre Marseille, Aix en Provence ou Manosque et les stations des Alpes du Sud	Résidant hors des départements desservis	En fonctionnement	IIIB9	93
Le Train des Pignes	PACA - Alpes de Haute Provence et Alpes-Maritimes - Puget-Théniers Annot	Sur la ligne Nice - Digne	Groupe d'Etude pour les Chemins de fer de Provence, SNCF	Train touristique à vapeur sur la voie métrique Nice - Digne.	Touristes essentiellement	En fonctionnement	IIIB12	96
Train des neiges Alpes du Sud	PACA	Entre ville et montagne	PACA - SNCF	Liaison Villes du Sud-Est - Stations alpines	Touristes hivernaux	En fonctionnement	IIIB13	97
Eco-Randonnée	Alpes du Sud	Zone de montagne	Privés : accompagnateurs en montagne	Séjours de randonnée avec départs au niveau des gares	Touristes et randonneurs	En fonctionnement	IIIB14	98

Exp. de mobilité	Région - Département -Localité	Type de milieu	Acteurs	Commentaire	Public visé	Etat actuel	N°	P.
Train touristique	Aquitaine - Pyrénées Atlantiques - Artouste Fabrèges	Voie de chemin de fer en montagne	Etablissement Public des Stations d'Altitude lié au Conseil Général	Ligne fonctionnant sur 9 Kms, couplée à la station.	Touristes et population locale	En fonctionnement	IIIE1	100
Train jaune	Midi-Pyrénées - Pyrénées Orientales - Latour de Carol	Voie de chemin de fer en montagne	Conseil régional - SNCF	Train à la frontière franco-espagnole pour désenclaver les hauts plateaux	Touristes et population locale	En fonctionnement	IIIE2	101
La Gentiane Bleue	Franche Comté - Doubs - De Dijon à Métabief	Entre ville et montagne	Région FC - Station de Métabief - SNCF	TER en circulation selon taux d'enneigement de la station et conditions de la voie	Touristes et locaux	En fonctionnement	IIIH1	102
IV : COVOITURAGE								
Exp. de mobilité	Région - Département -Localité	Type de milieu	Acteurs	Commentaire	Public visé	Etat actuel	N°	P.
Allosurf	France entière	Montagne et mer	www.allosurf.net	Covoiturage pour l'accès aux spots de surf	Surfeurs essentiellement	En fonctionnement	IV1	106
123 en voiture	France entière	Tout type de milieu	www.123envoiture.com	Inscription gratuite ou payante	Tout public	En fonctionnement	IV2	107
Covoiturage	Rhône Alpes - Isère - Les 7 Laux	Entre ville et station de ski	Association Stop Plus et les particuliers	Réduction de 20% sur les forfaits des personnes arrivant aux 7 Laux en covoiturage.	Touristes et locaux	Plus en fonctionnement	IVA1	108
Alpes Autopartage	Rhône Alpes - Isère - Grenoble, Lyon, Strasbourg, Marseille, Paris, Bordeaux, Lille	Villes et montagne	Economiste - ADEME - CG38 - CR Rhône Alpes - Metro de Grenoble	La voiture qui se partage - Centrale de réservation : abonnement annuel + tarif au km	Tout public	En fonctionnement	IVA2	109
L'autostop participatif	Rhône Alpes - Ardèche - Drôme	Montagne	GRAALL - BE INFLUX - Associations et collectifs de citoyens http://stopparticipatif.free.fr	Arrets stop repérés - Livret d'adhérents - Participation au km préétablie	Tout public	En fonctionnement	IVA3	111

V: VÉLO

Exp. de mobilité	Région - Département -Localité	Type de milieu	Acteurs	Commentaire	Public visé	Etat actuel	N°	P.
Velo'v	Rhône Alpes - Rhone - Lyon	Ville	Le Grand Lyon - JC Decaux	Location de vélos pour déplacements urbains	Tout public	En fonctionnement	VA1	113
Les Avenues Vertes	Rhône Alpes - Savoie - Chambéry	Au nord et au Sud de Chambéry	CG73	Les deux Avenues Vertes sont reliées par "le Fil Vert" (bornes d'orientation au centre ville)	Vélos, rollers, marcheurs, planches à roulettes	En fonctionnement	VA2	115
Le Rhône à Vélo : du Léman à la Méditerranée	Rhône Alpes et PACA	Le long du Rhône	Rhône-Alpes - PACA et départements traversés - AF3V - Territoire Rhone	Ce projet s'inscrit dans un réseau européen de 5 véloroutes qui traverseront la France.	Vélos, rollers, marcheurs, planches à roulettes	Sections ouvertes Sections en projet	VA3	117
Vélostation	Rhône Alpes - Savoie - Chambéry	Ville	Agence Ecomobilité - Chambéry métropole	Location de vélos pour déplacements urbains	Tout public	En fonctionnement	VA4	118
Cyclopolitain	Rhône Alpes - Isère - Grenoble, Lyon, Nice, Nantes, Paris, Annecy, Rennes	Centre Ville	Association Velo développement - Cité Cyclo	Tricycle avec assistance électrique Cyclocourse : d'un point à un autre Cyclotour : Visite touristique	Tout public	En fonctionnement	VA5	120
Véloroute des bords de mer	PACA - Var - Entre Toulon et le Lavandou	Littoral, Côte d'Azur	CG du Var	Aménagement de 120 km réalisé sur d'anciennes voies ferrées.	Vélos, rollers, marcheurs, planches à roulettes	En fonctionnement	VB1	122
Véloroute du Luberon	PACA - Vaucluse - PNR du Lubéron	Moyenne montagne	PNR du Luberon	La piste est aménagée sur 236 Km et emprunte des voies ouvertes à la circulation.	Vélos, rollers, marcheurs, planches à roulettes	En fonctionnement	VB2	123
La Voie Verte des Deux Mers	Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées -Haute Garonne, Aude et Hérault - De Toulouse à Port Lauraguais	Le long du canal du Midi	Conseil Général de Haute Garonne	La piste cyclable est aménagée sur un ancien chemin de halage sur 47 km. Projet de Bordeaux à Sète. Voie verte de 20 km à Toulouse	Vélos, rollers, marcheurs, planches à roulettes	En fonctionnement	VC1	124
La Voie Verte de la vallée des Gaves	Midi-Pyrénées - Gers	Moyenne montagne	SM Argetès-Gazost - Europe - CG32 - Région - PN Pyrénées orientales	Création du SMDRA Voie Verte de 17 km sur anciennes voies ferrées	Vélos, marcheurs, chevaux	Sections ouvertes Sections en projet	VD1	125
Transports panachés	Midi-Pyrénées - Haute garonne - Toulouse	Ville	Movimento - Tisséo - Mairie de Toulouse	Ticket combiné pour métro, bus, vélo	Tout public	En fonctionnement	VD2	127
Du chemin de fer au chemin de terre	Midi-Pyrénées - Languedoc-Roussillon Du canal du midi azu château de Montségur	Moyenne montagne	CG Ariège - CG Aude - Pays Pyrénées Cathares - Comcom Mirepoix, Chababrais, Pays d'Olmes	Voie verte des pyrénées cathares ou "voie des filatiers" sur anciennes voies ferrées	Vélos, marcheurs, chevaux	En fonctionnement	VD3	128

Exp. de mobilité	Région - Département -Localité	Type de milieu	Acteurs	Commentaire	Public visé	Etat actuel	N°	P.
La Voie Verte des Hautes Vosges	Lorraine - Les Vosges - Entre Remiremont, Cornimont et Bussang	Moyenne montagne	Syndicat intercommunaux de la Moselle et de la Moselle - CG Vosges	Itinéraire de 55 km sur anciennes voies ferrées	Vélos, rollers, marcheurs, ski de fond, planches à roulettes	En fonctionnement	VG1	129
Véloroute "Nantes-Budapest"	Franche Comté - Doubs	Le long du Doubs et du canal Freycinet	Voies Navigables Françaises, CG25, ATSR	Itinéraire de 135 km	Vélos, rollers, marcheurs, planches à roulettes	En fonctionnement	VH1	130
Location de vélo électriques	Auvergne - Haute Loire - Vallée du Haut Allier	Ville et moyenne montagne	Néomobilitain	Service uniquement l'été	Cyclistes	En fonctionnement	VJ1	131
VI : AUTRES MODES DE DÉPLACEMENT DOUX : TRACTION ANIMAL, ÉLECTRIQUE, HUMAINE								
Exp. de mobilité	Région - Département -Localité	Type de milieu	Acteurs	Commentaire	Public visé	Etat actuel	N°	P.
Se déplacer autrement	Rhône Alpes - Isère - PNR Vercors	Moyenne montagne	Correçon en Vercors - CG38 - Région - Privés	Location de voiturettes électrique Absence de sautage des routes l'hiver Dénivellement des accès piéton	Tout public	En fonctionnement	VIA1	133
Transports doux	Rhône Alpes - Isère - Villard de Lans	Moyenne montagne	Commune de Villard de Lans - ADEME - Réseau Alliance dans les Alpes - Alpine pearls	Location de voiturettes et de cycles électriques Aménagement d'une voie verte Mise en place de navettes	Tout public	En fonctionnement	VIA2	134
Randonnées et transport à Mulet	Rhône Alpes - Isère - PNR Vercors	Moyenne montagne	Association Les Muletiers	Randonnées sans sac sur une ou plusieurs journées	Randonneurs à pied et/ou à mulet	En fonctionnement	VIA3	135
Centrale de mobilité	Rhône-Alpes/ Isère/ Trièves et Mathésine	Ville - Montagne	Association la cabane/Syndicat d'Aménagement du Trièves/ Région RA/ CG 38	Site Web pour l'accès à tout type de déplacement	Tout public	En fonctionnement	VIA4	136
Balade en calèche	PACA - Hautes Alpes - Molines en Champsaur Hameau du Roy	Sur une piste forestière : "la route du Roy"	Prestataire privé - PNR des Ecrins	Ballade sur 5 Km de piste fermée à la circulation	Touristes	Plus en fonctionnement	VIB1	137
Randonnées avec animal de bât	PACA - Hautes Alpes - Queyras	Montagne	Accompagnateurs en moyenne montagne	Randonnée accompagnée avec prise en charge des bagages (animal de bât)	Touristes	En fonctionnement	VIB2	138
Un Canigou "Tout doux"	Midi-Pyrénées - Pyrénées orientales - Catalogne	Montagne	Groupe d'action locale Terre	Accès à la fête de la Trobada avec des ânes catalans et des fauteuils tout terrain	Tout public	En fonctionnement	VID1	139

Exp. de mobilité	Région - Département -Localité	Type de milieu	Acteurs	Commentaire	Public visé	Etat actuel	N°	P.
Circulation réglementée Accessibilité à pied ou à cheval	Midi-Pyrénées - Hautes Pyrénées - Gavarnie	Montagne	DDA - Préfet - CG - Conseil Régional - Commune de Gavarnie	Cirque de Gavarnie : 2h à pied "Grand site" inscrit au patrimoine de l'UNESCO	Ouvert à tous, touristes	En fonctionnement Autres projets en cours	VID2	140
EXPÉRIENCES ÉTRANGÈRES								
Exp. de mobilité	Région - Département -Localité	Type de milieu	Acteurs	Commentaire	Public visé	Etat actuel	N°	P.
Des vacances sans voiture	Autriche - Werfenweng	Station de ski	Commune	Carte pour accéder aux services de mobilité douce - Partenariat avec opérateurs touristiques et large communication	Touristes et locaux	En fonctionnement	I Au1	143
Vélo dans le bus	Italie - Province de Belluno	Montagne	Dolomiti Bus - Province de Belluno	Facilite le voyage à vélo (bus avec remorques pour vélos)	Touristes et locaux	En fonctionnement	II It1	144
Mont Blanc Pass	France - Italie - Suisse	Montagne	Espace Mont Blanc - SNCF - RegionAlps - Chamonix Bus - SAT Voyages - TMR - Savda	« Pass » valable 3 jours et utilisable sur le circuit « Chamonix - Courmayeur - Aoste - Martigny »	Touristes	En fonctionnement	II It - Ch - Fr1	145
Snow'Rail	Suisse	Des villes aux stations	Rail Away	Promotion des TC pour accéder aux stations	Touristes de sports d'hiver	En fonctionnement	II Ch1	146
AlpenTaxi	Suisse	Montagne	Mountain Wilderness - CAS	Mise à disposition d'une base de données permettant d'identifier les TC des alpes suisses	Tout public	En fonctionnement	III Ch1	147
Ski de randonnée avec les TC	Suisse	Montagne	Mountain Wilderness - CAS - SA CFF	Mise à disposition de 5 guides pour partir en randonnée à Ski en TC	Randonneurs à ski	En fonctionnement	III Ch2	148
Rock'n rail	Suisse	Montagne	Mountain Wilderness - CAS - SA CFF	Mise à disposition d'un guide pour partir sur des sites d'escalade en TC	Grimpeurs	En fonctionnement	III Ch3	149
Accès à site touristique en TC	Espagne - Montserrat	Ville - Montagne	Centrale de réservation de Montserrat	Accès au site et au monastère uniquement par transport en commun	Touristes	En fonctionnement	III Esp1	150
Livraison à domicile	Suisse - Berne - Commune de Berthoud	Ville	Cantons et prestataires	Livraison de courses en vélo électrique à remorque	Tout public	En fonctionnement	V Ch1	151
La Suisse roule	Suisse - Berne, Genève, Lausanne, Thoue et Zurich	Ville	Cantons	Prêt gratuit de différents véhicules visant la mobilité citadine par la force musculaire	Tout public	En fonctionnement	V Ch2	152
La Suisse en vélo	Suisse	Ville et montagne	Fondation La Suisse à vélo	9 itinéraires multimodaux balisés tous au départ d'une gare. Bagages	Tout public	En fonctionnement	V Ch3	153

Deuxième partie :
Fiches descriptives
des initiatives

**I : Circulation interdite, contrôle et limitation
du stationnement, parkings périphériques,
navettes spécifiques**



Lieu : Rhône-Alpes / Haute-Savoie / Avoriaz

Mode de déplacement : Petit Train, traîneau ou véhicule chenillé

Acteur : SEPA (Société des Parkings d'Avoriaz).

Date de mise en service :

Public visé : Touristes - Résidents

Description de l'initiative :

Après avoir déchargé leurs bagages sur des quais aménagés dans l'espace d'accueil de la station, les touristes séjournant doivent garer leur véhicule dans les parkings spéciaux et payants. Les déplacements dans la station se font ensuite en traîneau ou en véhicule chenillé ou encore à pied, avec des luges pour les bagages. En été, un petit train circule dans la station afin de relier les points importants.

Origine de l'initiative :

Comme beaucoup de stations, Avoriaz connaissait un problème de circulation intra-muros. De ce fait, l'accès en voiture au centre de la station a donc été interdit.

Fonctionnement :

A l'entrée de la station, les automobilistes doivent garer leur voiture dans l'un des 2 parkings existant :

- Parking couvert (réservation obligatoire), 840 places, coût du billet : 12.50 / jour, 76 / semaine
- Parking découvert, 1600 places, coût du billet : 7 / jour, 43 / semaine

Evaluation-Bilan :

L'initiative est toujours en place et semble très bien fonctionner.

Lien entre montagne et agglomération : Non

Communication et diffusion :

Site internet de la SEPA (Société des Parkings d'Avoriaz).

Source – Contact :

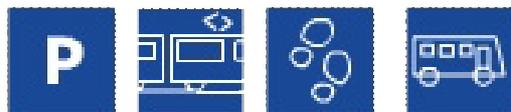
Adresse : Société des Parkings d'Avoriaz 74110 AVORIAZ

Tel : 04.50.74.07.76

Email : resaparkings@wanadoo.fr

Internet : www.avoriazparkings.com

Circulation Douce, guide de savoir-faire "Organiser des déplacements dans des sites touristiques". Agence française de l'ingénierie touristique.



Lieu : Rhône-Alpes / Haute-Savoie /
Communauté de communes de la vallée de
l'Aulps / Les Gets et Morzine

Mode de déplacement : vélo, voiture électrique,
transports en commun, ...

Acteurs : Programme européen Mobilalp, mairies

des stations, Syndicat intercommunal du massif
des Aravis, Conseil général 74.

Public visé : les touristes, les habitants, les
travailleurs saisonniers.

Date de mise en service : 2003

Origine de l'initiative :

« Projet village 2003-2013 » dans le cadre du programme européen interrégional Mobilalp de gestion de la mobilité : l'objectif est de lutter contre les nuisances causées par la saturation en automobiles de la station et des routes avoisinantes qui nuit autant aux habitants permanents (pollution, bruit, encombrement de la station) qu'à l'accueil des clients (qui y retrouvaient les mêmes nuisances qu'en ville).

Description de l'initiative :

Depuis le début de son « Projet Village » de 2003, la station des Gets a réalisé beaucoup de travaux afin de maîtriser la circulation dans le centre de la station (mise en place de parkings, réalisation de larges trottoirs longs de près de 1500 m. La station a également mis en place des navettes internes dont 2 électriques.

En ce qui concerne la station de Morzine, il existe un grand réseau interne à la station (8 lignes l'hiver et 3 l'été) qui sont gratuites et qui depuis 2005 sont électriques. L'hiver, il existe également deux petits trains et 1 en été (le train d'Avoriaz circulant l'hiver étant ajouté à celui de Morzine).

Il existe également ce qu'on appelle la « Voie Blanche » qui permet de relier les stations de Morzine et des Gets à pied. Enfin, été comme hiver des navettes appelé « Balad'Aulps Bus » permettent de relier les principales stations de la vallée (Morzine, Avoriaz, Les Gets ...). En été, il y a 1 ligne (Morzine-St-Jean d'Aulps) et 2 en hiver (Morzine - St Jean d'Aulps et Montriond – Les Gets).

Fonctionnement :

Les navettes internes aux stations sont gratuites et ont des capacités allant de 30 à 80 places.

Le « Balad'Aulps Bus », financé par le CG74, est au prix de 1 euro le ticket en 2007.

Evaluation - Bilan :

Le projet - village suit son cours, de nouvelles réalisations venant régulièrement appuyer la démarche. A noter que les aménagements piétons des Gets se poursuivront jusqu'en 2008.

Lien entre montagne et agglomération : Non

Communication et diffusion :

Deux dépliants de sensibilisation à destination des habitants et des touristes ont été publiés.

Contacts :

Keran LARUE
Mairie des Gets
Place de la Mairie 74260 Les Gets
Tel : 04 50 74 74 65
Mail : klarue@mairie-les-gets.fr

Nicolas REGE
Mairie de Morzine
Place de l'Eglise 74110 Morzine
Tel : 04 50 79 04 33
Mail : nrege@morzine.fr



Lieu : Rhône-Alpes, Savoie, Val-Thorens

Acteurs : La société d'économie mixte « Valthoparc » et la commune de Saint Martin de Belleville

Mode de déplacement : Des parkings périphériques payants et des navettes spécifiques desservant le centre du village.

Public visé : les touristes

Date de mise en service : 1987

Origine de l'initiative :

En 1987, en raison de problèmes de stationnement sur les voiries, de problèmes de sécurité liés à l'accessibilité des pompiers et de contraintes de déneigement, la municipalité a souhaité mettre en place ces parkings.

Description de l'initiative :

La société Valthoparc est chargée de la gestion du stationnement, elle met à disposition 3500 places de parking.

Fonctionnement :

Procédure : les touristes, une fois leurs bagages déchargés sur leur lieu de séjour, doivent rejoindre les parkings situés à la périphérie de la station. Après, deux cas de figure se présentent à eux. S'ils n'ont pas réservé : ils doivent rejoindre les aires de stationnement limité à l'entrée des parkings, et prendre ensuite leur ticket à la réception. S'ils ont réservé auprès du bureau (créé en 2000) : ils possèdent déjà leur carte et ont accès aux parkings. Pour regagner le centre de la station, ils peuvent utiliser le service gratuit de navettes. L'accès au parking se fait 24/24h.

La municipalité et Valthoparc sont partenaires.

La station se situe sur une ZAC, c'est-à-dire qu'il revient à l'aménageur de financer le parking. Douze personnes assurent le contrôle du stationnement et la mise en fourrière. La municipalité gère les navettes en régie.

Le coût du billet est de 1.10 euros pour une nuit à 131 euros pour 14 nuits, en tarif normal pour les 3 parkings couverts et pour le parking découvert. Les tarifs du parking découvert est de 11.20 euros pour une nuit et 220 euros pour 14 nuits.

Pour les véhicules hors gabarit et GPL sans soupape, les tarifs sont les suivants. En tarif normal, vous paierez 10 euros pour une nuit et 100 euros pour 14 nuits ; en tarif réservé, vous paierez 9.50 euros pour une nuit et 95 euros pour 14 nuits.

Des tarifs spéciaux existent pour les travailleurs saisonniers.

Le coût réel ne tient compte que du règlement du stationnement des parkings, les navettes étant gratuites. Ce système fonctionne l'hiver.

Le système est toujours en fonctionnement et a été, dans l'ensemble, très bien accueilli par la clientèle malgré les contraintes qu'il implique.

Evaluation / Bilan :

Il n'existe aucune donnée concernant la fréquentation des parkings.

Lien entre montagne et agglomération : Non

Communication et diffusion :

Un site web a été créé en 2001 avec un service de réservation et de paiement sécurisé.

Source-contact :

Société Valthoparc Parking

73440 Val-Thorens

Tél.: 04 79 00 02 49

Site web: www.Valthoparc.fr

Mairie de Saint Martin de Belleville

Tel : 04 79 08 96 28

Fax : 04 79 08 90 01

PARKING ET NAVETTE DANS LA VALLÉE DE LA CLARÉE

N° IB1



Lieu : PACA / Hautes-Alpes / Névache

Cependant les résidents ont un accès libre.

Acteurs : Conseil général des Hautes Alpes (CG05), commune de Névache, Communauté de communes du Briançonnais.

Mode de déplacement : Régulation du stationnement et service de navettes.

Une navette toutes les 10 minutes en moyenne selon le trafic. Arrêts à la demande.

Public visé : Ce dispositif concerne tout le monde, principalement les touristes.

Date de mise en service : 2003

Origine de l'initiative :

Dans le cadre de l'Opération Grand Site de 2003, le CG05 a souhaité mettre en place un service de navettes afin de répondre au problème de surfréquentation.

Description de l'initiative :

La route départementale entre Névache et Laval est interdite :

- au stationnement
- à la circulation dans le sens de la montée à partir de la saturation des parkings publics de la mi-juillet à la mi-Août.
- aux camping cars ainsi qu'aux véhicules tractant une caravane du 1er juillet au 31 août de 9h à 18h

Fonctionnement :

Le projet est financé par le Conseil Général, la commune de Névache et la Communauté de communes du Briançonnais à hauteur de 70 %. Le reste correspond à la vente des billets.

Coût du billet : 2 euros pers. Gratuité pour les enfants et pour les habitants.

La fermeture de la route s'effectue en deux temps (Un système de barrières amovibles télécommandées est mis en place à Fontcouverte et à Névache) :

- A partir de Fontcouverte, lorsque le parking de Laval de 100 places est complet.
 - A partir de Névache, lorsque la capacité du parking de Fontcouverte de 250 places est atteinte.
- Deux parkings sont disponibles à Névache, celui de Roubion et le Central à l'entrée de Ville-Haute.

Chaque jour, sept à huit navettes de 20 places font des allers-retours entre Névache et Laval. A partir des deux parkings situés à Roubion et la Ville-Haute, une navette gratuite permet d'aller à Névache.

Les personnes qui sont montées le matin en voiture peuvent descendre quand elles le désirent.

Evaluation / Bilan :

Retombées publiques : 90% de la clientèle touristique s'est montrée satisfaite.

En 2007, 41250 personnes ont utilisé les navettes, ce qui a permis de supprimer près de 300 voitures sur le site.

Problèmes rencontrés :

- Au niveau de la gestion technique : le Conseil Général ignorait les problèmes de surtension électrique qui sévissent régulièrement à Névache et provoquent des dysfonctionnements dans l'installation de comptage des voitures.



- L'accueil au niveau des barrières a souvent été difficile à gérer.
- En période de grosse affluence, le temps d'attente était trop long tant à Ville-Haute qu'à Fontcouverte et à Laval - le soir, à l'heure du retour.

Conditions de réussite ou d'échec - Points forts et points faibles :

Ces navettes permettent de créer 6 emplois directs (agents d'accueil, coordinateur) et 16 conducteurs mobilisés sur 40 jours.

Possibilité de transfert :

Lien entre montagne et agglomération : Non

Communication et diffusion :

Au début de la mise en place, des réunions publiques ont été organisées afin d'informer les habitants, des communiqués de presse ont également été réalisés dans les journaux et radios locales ainsi que des plaquettes d'informations.

Contacts / Sources :

Communauté de Communes du Briançonnais
Les Cordeliers - 1, rue Aspirant Jan - 05105 Briançon Cedex
Tél. 04 92 21 35 97 - Fax 04 92 20 38 90
Courriel : accueil@ccbrianconnais.fr

Conseil Général des Hautes-Alpes

Hôtel du département

Place Saint-Arnoux - BP 159

05008 Gap cedex

Tel : 04 92 40 38 00 - Fax : 04 92 40 38 01

mc.daumas@cg05.fr

MISE EN PLACE D'UN PARKING À LA CHAPELLE EN VALGAUDEMAR

N°IB2



Lieu : PACA / Hautes-Alpes / La Chapelle en Valgaudemar

LEADER
Public visé : Touristes

Acteurs : Commune de La Chapelle en Valgaudemar / PN des Ecrins / Programme

Date de mise en service : 1999

Description de l'initiative :

Un parking gratuit a été mis en place à l'entrée du village afin de limiter la traversée de celui-ci par les voitures se rendant au chalet du Gioberney.

Origine de l'initiative :

Le village de La Chapelle en Valgaudemar est traversé par près de 22000 véhicules en saison estivale, qui se dirigent vers le chalet de Gioberney. Il est difficile de s'arrêter en raison du manque de places de stationnement. La capacité d'accueil des automobiles n'est pas adaptée à cette fréquentation touristique et de ce fait pose des problèmes de stationnement et de circulation. L'objectif est donc de favoriser une circulation piétonne au sein du village et ainsi d'améliorer les retombées économiques locales.

Fonctionnement :

La mise en place de ce parking de 30 places a été financée la première année par le Parc National des Ecrins et par le programme LEADER. Cette même année, un personnel d'accueil remettait aux automobilistes une plaquette d'information indiquant les services disponibles sur le village, ainsi que les possibilités de visites et de balades depuis le village. Mais depuis 5 ou 6 ans, la commune assume seule la location de ce parking.

Evaluation-Bilan :

Toujours en fonctionnement, ce parking est souvent plein en saison estivale et semble satisfaire pleinement les habitants et les touristes.

Conditions de réussite ou d'échec - Points forts et points faibles :

Possibilité de transfert :

Lien entre montagne et agglomération : Non

Communication et diffusion :

Contact :

Mairie

Pont Place, 05800 LA CHAPELLE EN VALGAUDEMAR

Tel: 04 92 55 23 17

Courriel : comcom.valgo@wanadoo.fr

Site internet : www.valgaudemar.com

Fiche n°38 Leader, Gestion des flux touristiques sur sites sensibles, étude de cas, rapport final. 1999. Marie Soubrane. ATEN



Lieu :
PACA / Hautes-Alpes / Saint Paul sur Ubaye

Public visé : Ce projet concerne tous les automobilistes, essentiellement les touristes pendant la saison d'été.

Acteurs : Les hameaux de Fouillouse et Maljasset dans la commune de Saint Paul sur Ubaye.

Mode de déplacement : Stationnement sur parking payant.

Origine de l'initiative : Motivée par la Commune de Saint Paul sur Ubaye.

Description de l'initiative :

Afin de limiter les problèmes de stationnement et de circulation dans les hameaux de Maljasset et Fouillouse, la commune de Saint Paul sur Ubaye prévoit la construction de parkings.

La route pour accéder à Fouillouse est étroite et très dangereuse. La construction du parking à Maljasset est comprise dans un projet global de réhabilitation du site.

Fonctionnement :

A Fouillouse, la commune détient la maîtrise foncière de l'ensemble des terrains hormis une ou deux parcelles pour la création d'un parking de 500 places. Dans un premier temps, un espace de stationnement de 350 places va être construit à l'aval du hameau. Cependant, une réflexion concernant la possibilité de mettre en place un système de navettes payantes n'est pas exclue.

A Maljasset la commune détient également la maîtrise foncière des terrains pour le futur parking.

Actuellement le choix de parkings payants est privilégié mais doit s'accompagner d'aménagements et de services (point d'eau, sanitaire...).

Ces parkings permettront la fermeture de la route, et à terme, une circulation uniquement piétonne dans les deux hameaux pour une meilleure valorisation du patrimoine.

A terme, est prévue la présence sur place d'un personnel assurant la sensibilisation et l'accueil des touristes.

Communication et diffusion :

Feuillet d'information aux visiteurs diffusé par la mairie de St-Paul-sur-Ubaye

Source – Contact :

Commune de Saint Paul sur Ubaye dans les Alpes de Haute Provence

Mairie : 04. 92. 84. 31. 09.



Lieu : PACA / Bouches du Rhône / Le Tholonet

Acteurs : Communauté du Pays d'Aix et la commune du Tholonet

Publics visés : Touristes et population locale

Origine de l'initiative :

Lors des jours de forte fréquentation, le centre ville du Tholonet connaît des problèmes de stationnement. En effet, en période estivale c'est près de 200 voitures qui se garent sur les bords de la chaussée, et qui dégradent ainsi le paysage patrimonial de la commune.

Description de l'initiative :

Pour faire face à ce problème, un parking d'une centaine de places a été aménagé sur l'ancien parking du CEMAGREF (près du centre ville) où les gens se garaient de façon désordonnée. Ce nouveau parking, appelé "Parking des Infernets" fut inauguré en Août 2006.

Pour faire face aux stationnements le long de la voirie, des pierres ont été placées le long de celle-ci.

Etat actuel : En fonctionnement

Contact :

Mairie du Tholonet

Avenue Cezanne

13100 Le Tholonet

Tel : 04 42 66 90 41

mairie.letholonet@wanadoo.fr



Lieux : PACA / Bouches du Rhône / Plateau de Bibémus

Acteur : La communauté du Pays d'Aix, le département et la région

Publics visés : Touristes

Mode de déplacement : Navette

Origine de l'initiative :

Le site du plateau de Bibémus est très prisé en saison estivale, que ce soit pour la visite de la carrière de Bibémus ou tout simplement pour une promenade familiale. La surfréquentation du site causait de gros problèmes de stationnement et de sécurité. En effet, le site se trouve dans un secteur boisé, le risque d'incendie y est donc particulièrement important.

Description de l'initiative :

Le nouveau parc de persuasion des "Trois Bons Dieux", situé sur la route de Saint-Marc-Jaumegarde, entre Aix-en-Provence et Vauvenargues, offre de nouvelles places de stationnement et un point de départ pour le plateau de Bibémus. Les visiteurs pourront l'atteindre à pied ou en navettes (1,10 euros l'unité en 2007) et pourront ainsi découvrir l'univers du peintre Cézanne.

Fonctionnement :

Le parking situé en haut du plateau a une capacité de 30 places, afin d'informer les visiteurs de sa fermeture (risque d'incendie) ou pour prévenir qu'il est complet, un panneau lumineux a été mis en place à l'entrée de la route de Bibémus. Dans ce cas, les visiteurs se garent sur le parking des Trois bons dieux et utilisent la navette pour accéder au site. La navette est gérée par le transporteur de la Communauté de Commune d'Aix "Aix en Bus", qui est une société privée.

Etat actuel: En fonctionnement

Contact :

OFFICE DE TOURISME D'AIX

2, place du Général de Gaulle, 13100 Aix en Provence

Tel. 04 42 161 161

Fax. 04 42 161 162

Site : www.aixenprovencetourism.com

E-Mail : infos@aixenprovencetourism.com

Tel du transporteur : 04 42 26 37 28

Sources :

<http://www.cezanne-2006.com>

<http://www.aixenprovencetourism.com/aix-visite-cezanne-2006.htm>

<http://www.agglo-paysdaix.fr/>



PARKING ET NAVETTE SPÉCIFIQUE AUX BOUILLOUSE

N° IC1



Lieu : Languedoc-Roussillon / Pyrénées
Orientales / Les Bouillouses randonneurs.

Acteurs : Conseil Général des Pyrénées
Orientales.

Public visé : Navettes et télésièges accessi-
bles à tous, essentiellement aux touristes et

Mode de déplacement :

Energie utilisée : essence (navettes), électri-
cité (télésièges)

Origine de l'initiative :

Depuis les années 80, le site souffrait d'une trop grande fréquentation automobile. Jusqu'à 3000 véhicules/jour ont été recensés ces derniers étés.

Soucieux de protéger les espaces naturels du département et de les transmettre aux générations futures dans un état largement préservé, le Conseil Général des Pyrénées-Orientales, gestionnaire du site depuis 1998, a décidé de rendre les Bouillouses et le massif du Carlit aux promeneurs.

Le Conseil Général a mis en place, depuis 1999, un plan de gestion global de la fréquentation des Bouillouses, dont l'objectif est d'aboutir à une exploitation touristique des lieux tout en préservant le caractère naturel du site. Ce site a été classé en 1976 pour sa qualité paysagère.

Description de l'initiative :

Fermeture de la RD 60 :

Fonctionnement :

Les navettes circulent de fin Juin à début Septembre de 7h à 19h, avec une fréquence de 15 min et un tarif de 5 € (2 € en tarif réduit).

Si le parking du barrage (140 places) est complet avant 7 h du matin, la route sera exceptionnellement fermée plus tôt.

Pour les voitures présentes sur le site, possibilité de redescendre à tout moment en suivant les navettes. Lorsque le parking du barrage est complet, les voitures peuvent se garer au Mas Bordas où il y a un parking gratuit de 600 places. La navette est financée à 100 % par le CG66

Fonctionnement des télésièges des stations partenaires :

A Font-Romeu / P. 2000 : ouverture à 9h00 le matin, dernier retour à 17h30

Etat actuel :

Les retombées sont satisfaisantes : 73,5 % des habitués avouent que l'opération n'a pas occasionné de gêne particulière et 95 % d'entre eux apprécient qu'il y ait moins de voitures.

Il y a environ 50 000 personnes par an qui utilisent le service de navettes.

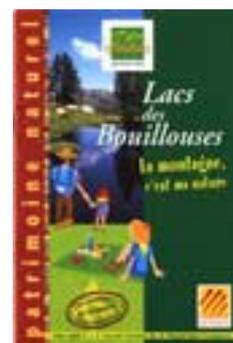
Communication :

Plaquette " Patrimoine naturel, Lac des Bouillouses

Source – Contact :

Responsable du site : Mr Frances Tel : 04 68 04 64 97

http://www.cg66.fr/Decouverte/Bouillouses/BOP-Act_site.htm



LE PARKING DU PUNTAS PRÈS DU PONT D'ESPAGNE N°ID1 ET LA MISE EN PLACE DE NAVETTES, TÉLÉCABINES



Lieu :

Midi-Pyrénées/ Hautes-Pyrénées / Cauterets, près du Pont d'Espagne

Acteurs :

La commission syndicale de la vallée de Saint-Savin, la Société d'Economie Mixte, les Espaces Cauterets avec la ville de Cauterets.

Public visé :

Cette réglementation de la circulation et du stationnement s'applique à tous.

Mode de déplacement : Contrôle du stationnement et création de parking.

Origine de l'initiative :

L'accès en voiture a été coupé en amont du site. Le site du " Pont d'Espagne " est situé en zone centrale du Parc national des Pyrénées.

Suite à la fermeture de la route, le parking de Puntas de 1500 places a été créé à 15 minutes de Cauterets.

Le propriétaire du site est la commission syndicale de la vallée de Saint-Savin. Une Société d'Economie Mixte a été créée pour assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération, dont 44 % du coût a été financé par emprunt de la SEM.

Description de l'initiative :

Le droit de stationnement est payant (quelques euros par voiture) ce qui permet d'entretenir les infrastructures. Un abonnement annuel est pris par les habitants.

Le site est géré par Espaces Cauterets, régie communale de la ville de Cauterets.

Le parking assurait en 1996 24 % des recettes de fonctionnement du site, le téléphérique 16%.

Fonctionnement :

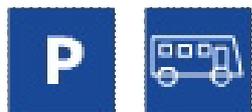
Le Pont d'Espagne est accessible par le téléphérique de Cauterets. Des navettes se situent aux pieds des télécabines " vertes " du Puntas gratuites en période de forte fréquentation. Elles mènent au plateau de Clot tandis que des télésièges mènent au lac de Gaube.

Les premières années, des difficultés ont été rencontrées, au niveau du parking, pour faire admettre le principe de péage comme étant une participation à la pérennité de la qualité du site, à un accueil et à des services efficaces.

Sources, Contact :

Circulation Douces, guide de savoir faire " Organiser des déplacements dans des sites touristiques ". Agence française de l'ingénierie touristique.

espaces.cauterets@cauterets.com



Lieu :

Midi-Pyrénées/ Hautes-Pyrénées / Piau-Engaly dans la vallée d'Aure

Acteurs : Station de sports d'hiver Piau-Engaly dans la vallée d'Aure .

Public visé :

Skieurs à la journée et skieurs en séjour.

Mode de déplacement : Stationnement obli-

gatoire sur un parking pour les skieurs à la journée puis transport par navette.

Origine de l'initiative :

Cette station est très fortement orientée vers le ski à la journée (environ un skieur sur deux).

Définition de l'initiative :

Dès l'arrivée, une signalétique adaptée oriente les skieurs à la journée vers un parking spécifique de 2300 places. En haute saison, une équipe d'accueil est présente sur le rond-point d'arrivée pour orienter les véhicules. Les skieurs à la journée sont dirigés via une voie de contournement, vers un vaste parking situé en contrebas de la station. Ils disposent sur place de l'accès direct à un front de neige, d'une billetterie.

Fonctionnement :

Une navette d'une fréquence de 15 minutes permet de se rendre à la station.

Les touristes en séjour ont l'autorisation de pénétrer dans la station et de décharger leurs bagages. Ils doivent ensuite garer leur véhicule sur un des parkings extérieurs.

Etat actuel :

Ce système de stationnement et de navette existe toujours.

Sources :

Circulation Douces, guide de savoir faire " Organiser des déplacements dans des sites touristiques ". Agence française de l'ingénierie touristique.

PARKING ET NAVETTE POUR LA RÉSERVE DU NÉOUVIELLE

N° ID3



Lieu :
Midi-Pyrénées / Hautes-Pyrénées /
Aragnouet

Public visé : Touristes.

Mode de déplacement :
Energie utilisée : diesel (navettes)
Longueur du parcours : 5 km

Acteurs : SIVU et Parc national des Pyrénées.

Cadence des navettes : toutes les 30 minutes

Origine de l'initiative :

Volonté de protéger des voitures les abords du lac d'Aumar. Il existe entre les lacs d'Aubert et d'Aumar un parking dans une ancienne carrière, qui est devenu très vite insuffisant, occasionnant un stationnement anarchique.

Le parc national est le " gérant " de la réserve naturelle.

Description de l'initiative :

La route est barrée de 9h30 à 18h.

Un service de navettes est proposé de 9H30 à 18H30. Pendant le trajet, présentation de la Réserve Naturelle. Tarif adulte aller/retour : 4 €. Enfants -10 ans gratuit.

Circulation autorisée aux véhicules entre Orédon et Aubert avant 9H30 et après 18H30.

Parking payant : 30 mn gratuit. Jusqu'à 3 h : 2 Euros, Jusqu'à 8 h : 4 Euros. Plus de 8 h : 5 Euros. Gestion, encaissement assurés par le SIVU.

Fonctionne du 1er Juillet au 15 Septembre, mais extension de la période demandée..

Au départ du parking d'Orédon (en bas), 2 sentiers : les laquettes et le GR10 pour accéder aux lacs d'Aubert et d'Aumar (1 h 30 à 2 h).

Fonctionnement :

Le SIVU loue les bus.

Remarque :

Les clubs de montagne doivent aussi payer, d'où une insatisfaction.

Source – Contact :

Serge Dulout - Mountain Wilderness



II : Transports collectifs



Lieu

Plusieurs collectivités en France, dont :
Le Conseil Général des Alpes Maritimes (France)
Le Conseil Général de l'Aveyron (France)
Les 9 communes de l'agglomération du Grand Rodez...

les transports traditionnels, aux personnes qui se déplacent difficilement seules (enfants, personnes à mobilité réduite, 3^e âge), ou aux transporteurs qui veulent rentabiliser leur logistique transport et améliorer leur service vis-à-vis de leurs clients.

Public visé

Il s'adresse aux personnes mal desservies par

Mode de déplacement

Véhicule adapté en fonction de la demande, le mieux adapté au besoin du transport.

Origine

Le Transport Optimisé à la Demande (TOD) est avant tout du transport sur mesure. Il répond à des besoins non-satisfaits par les transports plus "classiques".

Description

Ce service de proximité a pour objectif principal de faciliter le déplacement des personnes et des objets en rentabilisant les moyens à disposition (véhicules, budget, chauffeurs, etc.). L'objectif est de ne jamais faire circuler des véhicules à vide et d'utiliser le véhicule le mieux adapté au besoin de transport, afin de satisfaire la demande du client. Le logiciel Optitod répond à une demande précise en temps réel et permet de mieux adapter l'offre à la demande.

Il représente ainsi une solution à la fois adaptée au client, rentable financièrement et en terme d'économie d'énergie : en regroupant les usagers dans les véhicules, le transport optimisé à la demande transporte plus, plus rapidement, et à moindre coût.

Fonctionnement

L'utilisateur réserve son voyage ou le transport de ses bagages/courses/paquets.

L'utilisateur réserve :

- soit par téléphone (opérateur ou serveur vocal)
- soit par Internet

La personne peut réserver pour un transport immédiat, plus tardif, ou pour plusieurs trajets réguliers ou occasionnels.

L'organisme contacte aussitôt les transporteurs disponibles par serveur vocal ou opératrice : optitod optimise automatiquement le transport en choisissant le véhicule le plus adapté pour réaliser la course. Il appelle directement le/les véhicules disponibles qui correspondent à la capacité et à l'itinéraire souhaité.

Etat actuel : En fonctionnement

Source : Site internet www.transport-on-demand.com

Contact : TRANSPORT ON DEMAND SA

350 avenue Guillibert de la Lauzière - Parc Club du Golf - Bât 7

13856 Aix en Provence Cedex 3 - Tél. : +33 (0)4 42 16 88 00 - fax : +33 (0)4 42 16 88 01

Mail : jviala@transport-on-demand.com



Lieu : Rhône-Alpes/ Drôme-Isère/ Secteur de l'arrière pays montagneux des Pré-Alpes

réservé aux personnes de plus de 65 ans et aux personnes d'un taux d'invalidité d'au moins 80 %.

Acteurs : Le Conseil Général de la Drôme est l'opérateur de l'innovation.

Mode de déplacement : Service de transport à la demande.

Public visé : Le service de rabattement est ouvert à tous et celui de commodité est

Date de mise en service : 1989

Origine de l'initiative :

L'arrière pays drômois est une zone de montagne mal reliée aux grands axes de communication et en déclin démographique et économique.

Les objectifs du service Transdrôme sont de pallier la disparition des petites lignes de transport en offrant un service de rabattement sur des lignes existantes. De plus, il permet aux personnes isolées ou dispersées en milieu rural d'acquérir ou de retrouver une certaine mobilité.

Description de l'initiative :

A partir de 1989, le Conseil Général de la Drôme a mis en place dans l'arrière pays drômois ce système de transport : Transdrôme. Il résulte de l'application du Schéma Départemental des Transports Collectifs (1985-1988). Il concerne un territoire comprenant 172 communes qui appartiennent au zonage du Plan Départemental des Zones Rurales.

Fonctionnement :

Transdrôme est un Service de Transport à la Demande, c'est-à-dire nécessitant une réservation préalable auprès d'un organisme relais. La tarification mise en place est de 5 à 7 euros suivant la distance (en 2007).

Ce service assure 2 missions :

- Une mission de rabattement, ouverte à tous et permettant les correspondances.
- Une mission de commodité réservée aux personnes âgées de plus de 65 ans, ou atteintes d'un taux d'invalidité d'au moins 80%, permettant des déplacements pour motifs d'achats, de visites médicales ou de démarches administratives.

11 trajets sont assurés par le système Transdrôme : Bourdeaux / Dieulefit, Bourdeaux / Crest Sud, Buis / les Barronies, Châtillon en Diois, Die, La chapelle en Vercors / Vassieux en Vercors, La Grevanne, Luc en Diois, Montbrun les Bains, Rémuzat, La Motte Chalancon

Le Conseil Général a renforcé le contrôle de l'utilisation du transport de rabattement.

Transdrôme est complété par des Services Réguliers à la Demande ouverts à tous et fonctionnant à jours fixes.

Evaluation / Bilan :

Début septembre 2007, le CG26 a mis en place à titre expérimental un nouveau système de transport à la demande. En effet, sur le territoire des Barronies, la mission « Commodité » est supprimée et elle est remplacée par cinq nouveaux services réguliers. En 2008, ce nouveau

système devrait être étendu sur les autres territoires.

Concernant les fréquentations, 6600 personnes ont utilisés le Transdrôme en 2006, soit mille de plus qu'en 2005.

Conditions de réussite ou d'échec - Points forts et points faibles :

La mise en place de cette initiative n'a pas connu de difficulté, cela fait près de 20 ans que le Transdrôme existe, et il permet aux personnes isolées de retrouver un lien social.

Dans le cas de transport de commodité, l'usager prend en charge le transport à vide ce qui l'amène à opter pour le service de rabattement qui lui revient moins cher.

Possibilité de transfert :

Oui

Lien entre montagne et agglomération : Non

Communication et diffusion :

Sur l'ancien système, la communication se faisait uniquement via internet, mais avec la nouvelle mise en place, de nombreux dépliants ont été distribués aux offices de tourisme et lieux publics.

Source – Contact :

Hôtel du Département de la Drôme

26 avenue du Président-Herriot

26026 Valence cedex 9 - Tél : 04 75 79 26 26

www.cg26.fr/fr/services/transports/lignes/fiches/35.html.

www.innovations-services-public.gouv.fr

LE PROJET MOBASTO À ROMANS ET BOURG DE PÉAGE

N°IIA2



Lieu :
Rhône-Alpes/ Drôme/ Romans – Bourg de Péage

Acteurs :
Le projet initial a été soutenu par le programme SAVE de la Commission Européenne, par le Conseil Régional Rhône Alpes et l'ADEME (Agence du Développement et de la Maîtrise de l'Energie) en France, par l'Administration Nationale Suédoise de l'Energie en Suède et par l'Etat Fédéral de Sachsen-Anhalt en

Allemagne.

Les partenaires sont RhônAlpénergie - Environnement, la ville de Lulea, le district de Quedlinburg, les villes de Romans et Bourg de Péage, Norrbotten Energy Network.

Public visé :

Ce projet concerne la mobilité de tous dans les 3 villes.

Mode de déplacement : Développer les Transports en commun, le covoiturage.

Origine de l'initiative :

Les villes européennes ont eu à faire face au cours des dernières décennies à d'importants changements dans leur structure urbaine. Ce bouleversement est principalement dû à un changement global dans le domaine de la mobilité urbaine et dans le secteur des transports, avec notamment une augmentation importante de la part de l'automobile (en France par exemple, 71 % des personnes vont travailler en voiture).

Le projet européen MOBASTO (MOBility Agency in Small Towns) a pour objectif d'analyser la situation, en terme de transport, de trois villes de petite et moyenne taille : Romans et Bourg de Péage en France, le district de Quedlinburg en Allemagne et la ville de Lulea en Suède.

Cette étude doit aboutir à la réalisation de Plans de Déplacements Urbains Volontaires et à la création d'agences de mobilité.

Description de l'initiative :

Ce projet visait à réduire la consommation d'énergie et la pollution dans le secteur des transports dans les villes et districts de petite et moyenne taille. Il concerne les transports de voyageurs tout comme les transports de marchandises.

Pour parvenir à ses fins, le projet s'était fixé trois objectifs :

- Analyser les besoins actuels en terme de transports.
- Développer un plan d'action.
- Définir des conditions nécessaires à la création d'une agence de mobilité.

Un autre rôle important serait de fournir un service d'information au grand public sur les moyens permettant de réduire les besoins de transport et de favoriser les transports en commun, le covoiturage.

Etat actuel :

MOBASTO est arrivé à son terme en 2001, des enseignements ont été tirés pour la mise en place d'un PDUV (Plan de Déplacement Urbain Volontaire). Ce dernier a été mis en place sur les communes françaises en Mars 2003. Il s'est soldé, sur la ville de Romans, par la mise en place d'aménagements cyclables, de services de transport à la demande et de Pédibus et Vélobus (2004). En 2007, il y a eu la mise en place d'une gare multi-modale ainsi que des bus roulant au diester. La commune de Bourg de Péage ne connaissant pas les mêmes problèmes de circulation qu'à Romans, le service de transport est moins important et profite d'une ou deux lignes pour aller sur Romans ainsi que des pistes cyclables.

Communication et diffusion :

Brochure " Mobasto ", éditée par Rhônealpénergie-Environnement

Sources, Contact :

Hôtel de Ville de Romans

Place Jules Nadi BP 1012

26102 Romans Cedex

Tél. 04 75 05 51 51

Fax 04 75 02 73 71

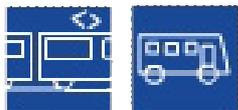
<http://www.ville-romans.com/>

www.mobasto.org

Rhônealpénergie-Environnement - contact@mobasto.org

LE RÉSEAU OÛRA S'ÉTEND À L'OUEST DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

N°IIA3



Lieu : Rhône-Alpes / Isère / Grenoble et
agglomération Rhône-Alpes

Acteurs : SNCF / Région Rhône-Alpes /
Conseils Généraux. (Drôme, Isère, Rhône,
Loire)

Mode de déplacement : Tous les transports
en commun en place sur le bassin greno-
blois (TER + transports urbains)

Public visé : Les habitants de la région

Date de mise en service : Décembre 2005

Description de l'initiative : Cette carte permet à la population de se déplacer sur le réseau TER en combinant le réseau de transports en commun les villes fonctionnant (Grenoble, Lyon, Valence, St Etienne) avec la carte OûRA. Elle permet de relier les villes d'une même agglomération et non les agglomérations entre elles.

Origine de l'initiative :

L'objectif est de simplifier la vie quotidienne des habitants : plus du tiers des voyageurs TER du bassin grenoblois utilise plusieurs modes de transports lors d'un même trajet.

Fonctionnement :

Les voyageurs peuvent se procurer la carte gratuitement dans les gares SNCF du bassin grenoblois (25 gares sont d'être équipées de bornes de compostage) et les agences du réseau urbain TAG (Transport de l'agglomération Grenobloise). Ils s'acquittent de l'abonnement de leur choix, uniquement TER ou combiné TER-TAG. Les premiers titres mis en place sont les abonnements déjà existants Tag'Otrain salariés et étudiants, qui présentent une réduction par rapport au cumul des abonnements monomodaux. L'équipement par des bornes pour oblitérer, des 265 gares régionales, représente un investissement de 25 ME pour le réseau TER Rhône-Alpes, financé à hauteur de 18 ME par la Région et 7 ME par la SNCF. Les agglomérations prennent en charge leur propre équipement.

Evaluation - Bilan :

Ce titre commun, qui est appelé à s'étendre sur l'ensemble des agglomérations de la région, va sans aucun doute simplifier la vie quotidienne des voyageurs TER, sachant que plus du tiers d'entre eux utilisent plusieurs modes de transports lors d'un même trajet. Après Grenoble en 2005, Valence prend part au système multimodal. Les abonnements de bus Lyonnais viennent d'être combinés au TER en Mai 2007. En 2008, St Etienne devrait aussi mettre en place ce système et la même année, l'ensemble des Rhônalpins devrait avoir accès à la carte Oûra ! Aujourd'hui, 5000 personnes possèdent la carte OûRA.

Conditions de réussite ou d'échec - Points forts et points faibles :

Cette carte fonctionne très bien, puisqu'elle permet l'intermodalité sur les villes importantes de la région Rhône-Alpes. Cette action ne peut qu'inciter les gens à utiliser les transports en commun. La démarche s'inscrit sur le long terme puisque le réseau ne cesse de s'agrandir depuis sa création.

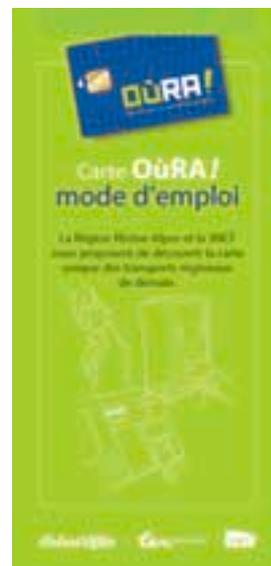
Possibilité de transfert :
Applicable dans les autres régions.

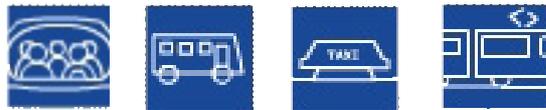
Lien entre montagne et agglomération : Non

Communication et diffusion :
De nombreuses plaquettes d'informations existent dans les gares du réseau OÙRA, mais également sur le site internet de la SNCF ou de la région Rhône-Alpes.

Contacts :
Conseil Général de l'Isère
Direction des Transports - Alain Bourgeat
Tél. 04 76 00 38 65 - a.bourgeat@cg38.fr

Source :
http://www.rhonealpes.fr/default_f.cfm?cd=1098&depth=2&dept0=1043&dept1=1188&dept2=1098&doc=4888





Lieux : Rhône-Alpes / Haute-Savoie / Massif des Aravis et Haut-Chablais Date de mise en service : 2006

Publics visés : Touristes et habitants

Acteurs : Programme Européen / CG74 / Communautés de communes

Descriptif de l'initiative :

La centrale des Aravis vous donne l'itinéraire à suivre (sur un site internet) pour aller d'un point à un autre du territoire du Haut-Chablais en utilisant uniquement les transports en commun. Vous pouvez voir les déplacements qui permettent de venir dans le territoire, de vous y déplacer et enfin de vous déplacer dans les villages importants.

La centrale de mobilité du Haut Chablais vous aiguille pour trouver les meilleurs moyens de déplacements et leurs horaires. Le site propose également l'ensemble des plans du réseau de transports publics.

Origine de l'initiative :

La centrale de mobilité des Aravis nommée « Mouv'Aravis » a été réalisée avec le soutien de la Communauté européenne dans le cadre du programme Interreg IIIB « Mobilalp » afin de favoriser le développement d'une mobilité durable dans les Alpes. Le S.I.M.A. (Syndicat d'Intercommunal du Massif des Aravis) s'est engagé dans ce programme au côté de partenaires italiens, autrichiens et français, le Conseil Général de la Haute-Savoie est le chef de file. La centrale de mobilité du Haut-Chablais a vu également le jour avec le programme européen « Mobilalp ».

Evaluation / Bilan :

Concernant la fréquentation du site de Mouv'Aravis, il est d'environ 50 personnes par jour, avec une utilisation plus importante aux saisons hivernale et estivale. Il travaille actuellement sur la mise en place d'un système de covoiturage. En revanche, la centrale du Haut-Chablais n'a pas de compteur. Il y a un projet de créer une centrale de mobilité sur tout le département pour 2009.

Conditions de réussite ou d'échec - Points forts et points faibles :

Le site connaît un problème d'actualisation des données.

Possibilité de transfert :

Oui

Lien entre montagne et agglomération : Non

Communication et diffusion :

Conférence de presse, pour présenter les deux centrales de mobilité, la communication se réalise aussi dans les offices de tourisme.

Contacts / Sources :

SIMA (Syndicat d'Intercommunal du Massif des Aravis)

Maison des Aravis

74450 SAINT JEAN DE SIXT

Tel : 04 50 02 38 03 Fax : 04 50 02 38 51

SIAC (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais)

Square Voltaire, 2 Rue des Allobroges - BP 33

74201 THONON-LES-BAINS CEDEX

Tél. 04 50 04 24 24 Fax. 04 50 04 65 30

LA BANDE D'ARRÊT D'URGENCE RÉSERVÉE AUX TRANSPORTS EN COMMUN

N°IIA5



Lieu : Rhône-Alpes / Agglomération Grenobloise Mode de déplacement : Bus

Date de mise en service : 3 Septembre 2007

Acteurs : CG 38 / Ministère des transports

Publics visés : Les Rhône-Alpins

Descriptif de l'initiative :

Le 3 septembre 2007, la portion de bande d'arrêt d'urgence entre l'échangeur 14 (St Egrève Nord) et l'échangeur 16 (Pont d'Oxford) est désormais accessible aux transports en commun (TC), notamment le car les lignes Express Voiron – Crolles et Vizille – Voreppe, ainsi que les lignes 2900 / 5000 / 5200 / 7000 / 7300 / 7310

Origine de l'initiative :

Lors des heures de pointe, l'A48 connaît des embouteillages importants, ainsi le CG 38 avec l'aide l'autorisation du ministère des transports, a mis en place une Voie Spécialisée Partagée (VSP).

Fonctionnement :

Cette VSP fonctionne sous certaines conditions :

- si la vitesse du trafic est inférieure à 50 km/h, la VSP est ouverte aux TC
- si la vitesse est supérieure à 50 km/h, la VSP est fermée

Cette portion de route est strictement interdite à la circulation des autres véhicules, sauf cas d'urgence. La nouvelle voie a nécessité un important équipement informatique et la création de refuges tous les 500 m pour les véhicules en panne. Elle a coûté 6,2 M d'euros alors que selon le Conseil général la construction d'une nouvelle voie d'autoroute aurait coûté entre 25 et 30 M d'euros.

Conditions de réussite ou d'échec - Points forts et points faibles :

Possibilité de transfert :

Lien entre montagne et agglomération : Non

Communication et diffusion :

Plaquette d'information disponible sur le site internet du CG38

La VSP est signalée par des panneaux lumineux, qui indiquent son état de fonctionnement



Contacts / Sources:

Numéro Allo Transisère : 0 820 08 38 38 (0,118 euro/min)

Conseil Général Service Voirie Circulation

88, rue des Alliés 38100 Grenoble

Tél. 04 76 76 37 49 Fax 04 76 76 36 00 www.cg38.fr



Lieu : Rhône-Alpes / Haute Savoie

Publics visés : Touristes et résidents locaux

Mode de déplacement : Navette-Bus

Acteurs : CG de Haute Savoie, CC du Lac du Bourget et le Syndicat Mixte de Savoie Grand Revard

Date de mise en service : 2006

Descriptif de l'initiative :

Il s'agit de la desserte en bus d'un itinéraire de descente en V.T.T. de 22 km au départ de l'Observatoire du Revard pour arriver à la Piscine d'Aix-les-Bains.

Origine de l'initiative :

Dans le cadre du développement des activités estivales du plateau du Revard et du Lac du Bourget, les 3 collectivités : le Conseil Général, la Communauté de Communes du Lac du Bourget et le Syndicat Mixte de Savoie Grand Revard ont décidé de mettre en place cette navette qui fut inaugurée le 1er juillet 2006. Celle-ci a été mise en place afin de limiter la surfréquentation des voitures sur le plateau du Revard.

Fonctionnement de l'initiative :

La ligne de transports en commun régulière Aix les Bains- le Revard - La Féclaz a été renforcée pour la période estivale, grâce notamment au financement de la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget. Deux allers-retours supplémentaires ont été proposés de début juin à fin août 2006 avec une particularité intéressante : la navette qui effectue les rotations est équipée de crochets permettant d'accrocher les VTT. Il y a deux navettes, une de 55 places assises sans crochets pour les vélos, et une autre avec des crochets et un nombre de places limitées à 26. Ces navettes, dont l'opérateur est Transdev Savoie, sont également utilisées par les randonneurs, les parapentistes ... Le ticket coûte 5,5 euros sur l'ensemble du trajet (tarif unique) et 1 euro entre Le Revard et La Féclaz.

Evaluation – Bilan :

En 2006, l'initiative a séduit 2145 personnes. En 2007, deux allers-retours ont été mis en place. En fonctionnement.

Plaquettes d'informations

Contact / Source :

Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget

Delphine AVOCAT, Responsable Déplacements

1500, Boulevard Lepic

73100 Aix-Les-Bains

Tél. : 04 79 35 00 51

Fax : 04 79 35 70 77

Conditions de réussite ou d'échec - Points forts et points faibles :

Possibilité de transfert : Oui

Lien entre montagne et agglomération :

La navette permet de desservir un parcours de VTT en partant d'Aix-les-Bains.

<http://www.agglo-lacdubourget.fr/france/DT1154965943/page/Ligne-Lac-et-Montagne.html>

Communication et diffusion :





Lieu : Rhône-Alpes / Isère / Agglomération Grenoble

Acteurs : Le SIPAVAG (Syndicat pour la Protection et l'Aménagement des franges Vertes de l'Agglomération Grenoble) et la TAG (Transport de l'Agglomération Grenoble)

Public visé : Habitants de l'agglomération grenobloise et visiteurs

Mode de déplacement : Transports en commun

Date de mise en service : 2004

Description de l'initiative :

Ce partenariat permet aux grenoblois et aux touristes de partir en randonnée autour de Grenoble, et cela en partant du cœur de la ville, via les transports en commun. Les départs des sentiers balisés sont généralement à proximité des arrêts de bus de la TAG.

A l'avenir, il serait envisageable de transporter son vélo dans les bus appropriés à cet effet.

Origine de l'initiative :

Ce partenariat s'est mis en place en 2004 sous l'impulsion de la SIPAVAG. Le but est de valoriser la mobilité douce et la découverte de la nature. Cela part donc d'un souci écologique et de liberté de déplacement.

Fonctionnement :

Cette initiative fonctionne plutôt bien car les cartes de randonnée sont très demandées, de plus la TAG a communiqué sur les offres de la SIPAVAG et les sentiers (pose d'affiches dans les arrêts de trams). La TAG sensibilise ainsi les habitants à l'utilisation des transports doux à des fins de loisirs. Un ticket de tram ou de bus coûte 1,30 euro (aller simple). Les cartes de randonnée de la SIPAVAG sont distribuées gratuitement à la Maison de la Montagne de Grenoble.

Conditions de réussite ou d'échec - Points forts et points faibles :

Possibilité de transfert :

Lien entre montagne et agglomération :

Ce partenariat permet l'agglomération Grenoble aux premiers sentiers de randonnée.

Communication et diffusion :

Contacts :

SIPAVAG

73 rue des Pellets, 38320 Eybens

Tél : 04 76 24 48 59, E-mail : courrier@sipavag.fr

Site internet : www.sipavag.fr/

Standard SEMITAG :

Tel : 04 76 20 66 11, Site internet : www.semitag.com



Maison de la montagne de Grenoble

3, rue Raoul Blanchard, 38000 Grenoble Tél: 04 76 44 67 03



Lieu : PACA – Hautes-Alpes - Queyras

Date de mise en service : 2001

Mode de déplacement : Navette gratuite

Acteurs : SIVU du Haut Guil

Public visé : Les habitants et les touristes

Origine de l'initiative :

Cette navette a été mise par les élus du SIVU en 2001. Les objectifs sont de faciliter l'accès au Queyras et de valoriser le domaine skiable intercommunal du Queyras.

Descriptif de l'initiative :

Cette navette permet la desserte des villages faisant partie du SIVU, afin de promouvoir les transports en commun dans la vallée et de limiter les nuisances consécutives à l'utilisation de la voiture.

Fonctionnement :

Ce système de navettes fonctionne avec la carte d'hôte : tous les vacanciers à jour de leur taxe de séjour en bénéficient, ainsi que les résidents permanents et les résidences secondaires. Cette Carte d'Hôte est délivrée par les hébergeurs et par l'Office du Tourisme de la vallée de résidence. La navette fonctionne en hiver (de mi-Décembre à fin Mars) ainsi qu'en été (de fin Juin à fin Août. En été la navette ne fonctionne pas le samedi. Auparavant, le tarif de la navette pour ceux qui n'avaient pas la carte d'hôte, était de un euro de village à village, un nouveau système de tarification à été mis en place depuis 2006.

Evaluation / Bilan :

Depuis l'hiver 2006, le réseau s'est agrandi avec des points de correspondances avec d'autres navettes.

Lien entre montagne et agglomération : Non

Communication et diffusion :

Des dépliants ont été mis à disposition à l'office de tourisme d'Abriès-Ristollas. Les horaires peuvent aussi être trouvés à l'office de promotion du Queyras (04 92 46 76 18)

Contacts / Sources :

Office du Tourisme d'Abriès-Ristollas
Le Bourg, 05470 ABRIES
tél. 04.92.46.72.26 Fax : 04.92.46.80.64
Email : abries.ristolas@queyras.com
Site internet : www.abries-ristollas.com

Mairie de Ristollas
L'Oratoire 05460 RISTOLLAS
Tel : 04 92 46 76 32
Fax : 04 92 46 85 20



Lieu : PACA/Hautes Alpes /Gap Mode de déplacement : Le bus
(Châteauroux, Compiègne)

Acteurs : La ville de Gap

Date de mise en service : Le 2 Novembre
2005

Public visé : Tous les habitants

Description de l'initiative :

La ville a mis en place la gratuité des transports en commun pour tous les habitants. De plus, les 4 parkings municipaux sont gratuits pour les véhicules propres tels que les voitures électriques et celles fonctionnant au gaz ainsi qu'aux véhicules hybrides.

Origine de l'initiative :

Jusqu'à présent la gratuité existait déjà pour les élèves, les personnes de plus de 60 ans et les chômeurs. Dans le cadre de sa démarche de développement durable, la ville souhaite par cette action sensibiliser et motiver la population à utiliser les transports en commun.

Fonctionnement :

Le financement est assuré aux 2/3 par la taxe « transport » versée par les entreprises et le reste est à la charge de la commune.

Evaluation / Bilan :

Une enquête de fréquentation aura lieu fin 2007, mais il est certain que la démarche a porté ses fruits, puisque à certains moments les bus sont pleins, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Conditions de réussite ou d'échec - Points forts et points faibles :

La gratuité des transports en commun est loin de résoudre les problèmes du trafic automobile. En effet, cela entraîne généralement un réseau sous développé et donc une baisse de la qualité et de la quantité de l'offre. Ces critères semblent très importants aux yeux des utilisateurs, car d'après une étude de la FNAUT (Fédération des usagers des transports), les villes où il y a le plus d'utilisation par utilisateur sont celles où les tarifs sont attractifs, donc ni chers ni gratuits.

La gratuité engendre un autre problème qui se reporte sur le porte feuille des contribuables et des entreprises. Enfin, on s'est rendu compte que la gratuité des transports en commun malgré une augmentation de leur fréquentation ne permet en aucun cas une diminution du trafic automobile. Ceux sont donc les qui se déplaçaient à pied ou à vélo qui se sont rabatus sur les transports publics, et ce n'était biensûr pas l'objectif de la démarche.

Possibilité de transfert :

Oui, mais pour des villes de tailles moyennes et ayant la capacité de financer le réseau.

Lien entre montagne et agglomération : Non

Communication et diffusion :

La communication s'est réalisée sur les abris bus de la ville, dans les journaux locaux et le magazine « Transport ».

Contact / Source :

LINEA TRANSPORT URBAINS de GAP

31 rte de la justice

05 000 GAP

TEL : 04 92 53 18 58

Contact initiative : Linea@ville-gap.fr

www.alpemia.net (Auteur: Frau Beyrer, alpMedia)

<http://www.ville-gap.fr>



Lieu : Languedoc-Roussillon / Pyrénées-Orientales / Pays des Terres Romanes

la Maîtrise de l'Energie) / le CG66

Mode de déplacement : Bus

Public visés : La population locale

Acteurs : Le PNR des Pyrénées Catalanes /ADEME (Agence de l'Environnement et de

Origine de l'initiative :

Mise en place en 2007, ce projet a été initié par les intercommunalités du territoire. L'objectif de cette initiative est d'offrir à la population l'opportunité de rejoindre les bourgs centres du territoire desservis par le bus.

Description de l'initiative :

Ce TAD (Transport à la Demande) circule sur les territoires de Terres Romanes et du Pays Catalan. Les principales destinations sont : Prades, Olette, Bourg-Madame, Err, Osséja, Saillagousse, Fond-Romeu, Formiguères et Mont-Louis. Ce service circule sur une dizaine de lignes avec près de 50 localités desservies.

Fonctionnement de l'initiative : Pour accéder à ce service, il est nécessaire de réserver la veille du départ auprès de la centrale de réservation située à Olette, dont les horaires d'ouvertures sont 9h-12h et 13h-16h. La tarification pour les courts trajets (moins de 5 kms), est de 1,10 euro et 0,80 en tarif réduit. Pour les trajets supérieurs à 5 kms, le ticket coûte 1,50 euro et 1 euro en tarif réduit.

Financement :

Le département a participé à hauteur de 250 000 euros à ce projet.

Etat actuel :

Cette initiative semble plutôt bien fonctionner, ainsi elle pourrait être étendue aux cantons alentours puis au département.

Contact :

Centrale de réservation d'Olette

Tel : 04 68 05 95 77

Sources :

<http://www.terresromanes.fr/images/pressbook/transport-collectif.pdf>

http://www.terresromanes.fr/images/pressbook/transport-demande_indep051006.pdf



Lieu : Alsace / Bas Rhin / district de Saverne

Acteurs : La communauté de communes de la région de Saverne qui sont au nombre de 28 regroupées en un EPCI. Un comité de pilotage comprenant le maire d'Altenheim et des représentants de chaque commune a été créé pour la mise en place du système et le suivi.

Public visé : Les habitants des communes et le public extérieur.

Mode de déplacement : C'est un service de transports par minibus de 17 places pour des

transports réguliers et à la demande.

L'énergie utilisée est le combustible des minibus (essence ou gas-oil).

La longueur du parcours varie et correspond à un découpage en plusieurs zones de la communauté de communes.

Un service de rabattement vers les gares de Saverne et Dettwiller et un service régulier "marché" a fonctionné mais s'est arrêté en 1998. La fréquentation est estimée en moyenne à 35/40 personne/jour.

Origine de l'initiative : Une charte intercommunale du développement avait identifié le besoin en déplacement, ensuite un questionnaire fut adressé aux habitants par la société

"Cariane Est" en décembre 1993 pour préciser ce besoin. Une autre étude fut réalisée afin d'adapter les moyens de transport traditionnels au contexte local. Le résultat a abouti à la création de la navette en décembre 1994.

La communauté de communes, créée en 1992 et regroupant 28 communes, est à l'origine de cette initiative.

Description de l'initiative : La billetterie et l'encaissement se font auprès de la société "Cariane Est" et plus directement auprès du chauffeur avec lequel les clients sont en contact grâce à une ligne téléphonique spéciale reliée à un standard fixe ou directement au chauffeur par radio-téléphone. Les besoins en déplacement doivent être formulés par téléphone ou directement au chauffeur au moins 24 heures avant la date souhaitée.

Dans la mesure du possible les personnes sont prises en charge à leur domicile et amenées à leur destination finale.

Si besoin, un renfort en taxi peut être organisé.

La gestion revient elle à l'EPCI (le district de la région du Saverne).

Ce système fonctionne toute l'année, régulièrement et à la demande, cinq jours par semaine, du lundi au vendredi (sauf jours fériés). Il assure aussi un service de rabattement vers les gares de Saverne et Dettwiller;

Fonctionnement : la mise en place de la distrinavette bénéficie de l'appui financier du conseil général du Bas-Rhin.

L'exploitation du système a été confiée à un transporteur privé selon la règle de délégation de service public. La convention prévoit que la garantie de recettes est assurée par la communauté de communes qui peut donc être amenée à couvrir le déficit de fonctionnement. La convention a été signée en 1998 entre le transporteur et la communauté de communes, apportant à ce dernier une garantie au forfait et le motivant quant aux résultats.

En 1998, le coût d'exploitation de la Distrinavette, qui était de 60 980 euros, a été financé pour :

- 18% par les usagers (achat de titre de transport)
- 30% par le Conseil général
- 52% par la communauté de communes.

Le coût du titre de transport revient à 1,50 euros à l'unité ou 1,20 euros pour l'achat d'un carnet de 10 tickets.

Une des difficultés rencontrées est que la clientèle se compose surtout de personnes âgées, il fallait donc employer un chauffeur dialectophone.

Retombées positives : le système fonctionne toujours même si le service "marché" du jeudi est sorti du dispositif en 1998.

La fréquentation a augmenté, en 1998, 8 319 voyageurs ont utilisé la distriavette contre 7 900 en 1997. Pour la plupart, les trajets se font des communes en direction de Saverne (65%), 20% sont des trajets intra-muros à Saverne et 15 % sont des trajets entre communes hors Saverne. Le chauffeur du minibus est employé à plein temps.

D'autres communes du département étudient de près l'application du projet à leur territoire.

Communication et diffusion : Des outils de communication ont été réalisés (affiches, dépliants, fiche horaire spécifique à chaque commune) et sont disponibles dans les mairies et ont été distribués à chaque foyer.

Une inauguration officielle avec présentation du service a eu lieu et a fait l'objet d'articles de journaux. Le chauffeur, le minibus et le service ont été présentés.

Une attention particulière a été donnée aux personnes âgées au lancement du service.

Source -contact :

- Le transport à la demande, transport public, état de l'art et perspectives, 1997
- un site web: www.innovations-services-publics.gouv.fr
- Communauté de communes de la région de Saverne
10 rue des Murs, BP6, 67701 Saverne Cedex
tél: 03 88 71 12 29
03 88 71 29 73

TRANSPORT À LA DEMANDE DANS LE GRAND RIED N° IIF2



Lieu : Alsace / Bas-Rhin / Communauté de Communes du Grand Ried (CCGR) / Communauté de Commune de Sélestat (CCS)

Public visé : Habitants et visiteurs

Mode de déplacement : Transport à la demande

Acteurs : CCGR / CCS / Conseil Général du Bas-Rhin

Date de mise en service : Juin 2005

Description de l'initiative :

Depuis juin 2005, le service de transport à la demande « TIGR » (Transport Intercommunal du Grand Ried), fonctionne sur le territoire de la Communauté de Communes du Grand Ried, afin de permettre aux personnes âgées et autres de pouvoir se déplacer aisément.

Origine de l'initiative :

Une convention de délégation du Transport à la Demande (T.A.D.) a été signée avec le Conseil Général du Bas-Rhin et une autre, et une autre d'exploitation, a été passée avec les Ets Taxi RIDZON, transporteur à Bindernheim, désigné à cet effet, après mise en concurrence. Ce type de transport existe également dans la Communauté de Commune voisine, celle de Sélestat, mis en place en septembre 2004.

Fonctionnement :

Les T.A.D. sont cofinancés par leur Communauté de Commune et le Conseil Général du Bas-Rhin. Le T.A.D. est ouvert à toute personne sauf pour les trajets hors Communauté de Communes et ceux scolaires & professionnels. Le TPMP (Transport des Personnes à Mobilité Réduite) est aussi assuré par le T.I.G.R. Le ticket coût 2 pour le TIGR et 1 pour le TIS (Transport Intercommunal de Sélestat) par trajet, quelle que soit la distance parcourue, le surcoût étant pris en charge par les collectivités. Pour le TIS, 2 à 3 navettes sont affrétées pour le TAD à noter que le TIS est une AOTU et possède donc son réseau de transport en commun, ouvert en 2004 aussi. En Août 2006, le TIGR et le TIS ont mis en commun leur réseau. À noter que cette mise en commun fait office d'exception, car normalement le TAD ne doit pas sortir de la communauté de commune.

Evaluation / Bilan :

Concernant le TIS, une moyenne de 60 voyages par jour est réalisée (20 au début). En ce qui concerne le TIGR, 250 courses ont été réalisées la première année, et 373 la seconde, soit une évolution positive de 50 %.

Conditions de réussite ou d'échec - Points forts et points faibles :

Possibilité de transfert :

Lien entre montagne et agglomération : Non



Lieu : Alsace et Lorraine / Haut-Rhin et Vosges / Route des crêtes

Acteurs : Parc naturel régional des Ballons des Vosges

Mode de déplacement : navettes spécifiques

Public visé : habitants du Parc et habitants des villes situées aux portes du Parc soit 10 millions de personnes.

Origine de l'initiative :

Joyaux du Parc naturel régional des Ballons des Vosges, les Hautes-Vosges recensent une succession de milieux naturels peu communs ou rares et des points de vue remarquables. Dans cet environnement exceptionnel, les flux motorisés, de plus en plus nombreux, génèrent des pollutions sonores, visuelles et atmosphériques qui ternissent l'image et la quiétude des lieux.

Fonctionnement :

Les navettes sillonnent la grande crête les dimanche et jours fériés de début juin à fin septembre, soit environ 18 jours par an. Après 6 années de fonctionnement le tracé couvre désormais la totalité de la route des crêtes du col des Bagenelles au nord jusqu'au grand ballon au sud (voir schéma ci-joint). La navette, c'est désormais, 63 arrêts (signalés par un panneau jaune), dont 19 sur la crête, espacés de 3km desservis toutes les 30mn.

19 sites touristiques : col des Bagenelles, col du Bonhomme, col de Louchpach, col du Calvaire, Gazon du Faing, Dreieck Lac Vert - Tanet - Col de La Schlucht - Trois Fours-Jardin d'Altitude - Hohneck - Kastelberg - Rothenbachkopf - Col du Herrenberg - Col du Hahnenbrunnen - Steinlebach - Markstein - Hundskopf - Col du Haag - Grand Ballon.

9 liaisons depuis les vallées adjacentes : Vallées de Kaysersberg, de Munster, de Thann, de Guebwiller, Gérardmer.

Correspondances dans 9 gares SNCF et avec certains trains allemands et suisses.

Tarifs 2005 : forfait valable toute la journée. Gratuit pour les mineurs et usagers détenteurs de titre de transport en cours de validité (Pass TER, billet SNCF, Elsass Ticket) 1 € pour les liaisons vallées-crêtes et 2 € pour les tickets pris sur la crête.

Etat actuel :

Un questionnaire de satisfaction est proposé chaque année dans les navettes aux utilisateurs. Elle permet d'améliorer le fonctionnement de la navette, de dégager un profil type de l'utilisateur et de mesurer la pertinence des vecteurs de communication. En 2005, le taux de satisfaction des usagers a été de 98,6%.

Source et contacts :

Parc naturel régional des Ballons de Vosges – Stephan Zimmermann

1 cours de l'Abbaye - 68140 Munster - Tél. : 03.89.77.90.20. - Fax : 03.89.77.90.30.

Réseau « Transport et mobilité en montagne »

M. Grosjean, Grosjean.francois@free.fr



Communication et diffusion :

La CCGR a édité et distribué dans chaque boîte aux lettres une plaquette donnant toutes explications utiles sur le fonctionnement du TIGR.

Sources – Contacts :

CCGR

25 rue des Artisans

67920 SUNDHOUSE

Téléphone : 03 88 85 89 25 - Télécopie : 03 88 85 89 24

Courriel : contact@jcc-grand-ried.fr

<http://www.cc-grand-ried.fr/>

Communauté de Commune de Sélestat

1, rue Louis Lang

67604 Sélestat C_edex

Tel : 03 88 58 01 60

Fax : 03 88 82 99 30

Email : contact@cc-selestat.fr

Web : www.cc-selestat.fr

N° de réservation :

TIGR : 0 800 401 232

TIS : 0 800 100 948



Lieu : Franche Comté / Doubs / Pays Doubs Public visé : Habitants du territoire Central

Mode de déplacement : Taxis du secteur

Acteurs : Le GAL (Groupement d'Action Local) du Pays

Origine de l'initiative :

Le Pays Doubs Central connaît un manque d'infrastructure de transport public, et cela essentiellement à l'intérieur du territoire. Pour faire face à ce problème, une réflexion a été menée entre les élus et les professionnels des transports pour mettre en place un système de transport à la demande.

Descriptif de l'initiative :

Afin d'optimiser la qualité de ce service, une enquête a été menée auprès de la population afin de connaître leurs attentes (fréquences des déplacements, départs, destinations...). Le système mis en place se trouve dans une logique de petits flux, en adéquation avec la ruralité du territoire.

Fonctionnement :

Le transport sur mesure se fait autour de points fixes dans les villages du pays, les personnes désirant utiliser ces transports doivent réserver la veille (entre 8 h et 11 h) auprès d'une centrale téléphonique. Le « Tadou » est utilisable de 6 h à 19 h (sauf les jours fériés), et est destiné en priorité aux habitants, il est aussi important de signaler que les trajets ne vont pas en dehors du périmètre du pays.

Afin d'inciter les déplacements en groupe, une réduction de 50 % est proposée aux personnes se déplaçant à plusieurs. Le prix du transport varie selon la distance parcourue, allant de 2 euros (pour un trajet en dessous de 5 km) jusqu'à 12 euros au maximum (pour un voyage au-dessus de 80 km) voyage et personne.

Financement :

Le programme européen Leader porte le service et le salaire de la personne de la centrale de réservation.

Etat actuel:

Au début de l'année 2007, soit un an après sa mise en place, ce service a comptabilisé plus de 1 400 voyages, dont 575 déplacements à destination d'arrêts à l'intérieur de la Communauté de Communes du Pays Baumoïse et 465 pour la seule ville de Baume-les-Dames.

Contacts :

GAL du Pays du Doubs Central
2 Faubourg d'Anroz, BP 44095, 25114 Baumes-les-Dames
Tél : 03 81 84 42 48

III : Transports spécifiquement touristiques

NAVETTE ENTRE BOURG D'OISANS ET LA BÉRARDE N°IIIA1



Lieu :
Rhône-Alpes / Isère / Bourg d'Oisans – La Bérarde

Public visé :
La clientèle est constituée essentiellement par des randonneurs ou alpinistes.

Acteurs :
Entreprise VFD Grenoble.

Mode de déplacement : Service de transport touristique saisonnier sur ligne régulière.

Origine de l'initiative :
La navette a été instaurée pour permettre la desserte locale d'une région fréquentée essentiellement en voitures individuelles.

Description de l'initiative :
Cette navette saisonnière a été mise en place en 1965 sur une route départementale.

Fonctionnement :
Elle effectue un trajet 25 Km entre Bourg d'Oisans jusqu'à la Bérarde pendant une durée de 1h15. Deux départs sont assurés depuis la Bérarde : à 7h et à 17h et deux depuis Bourg d'Oisans : 9h et 19h entre le 1er juillet et le 31 août.
La fréquentation est d'environ 10 personnes en rotation soit 40 personnes par jour.
Cette navette est en correspondance avec les cars venant de Grenoble.

Effets induits :
Le chiffre d'affaire s'élève à 85 000 Francs environ.

Etat actuel :
En fonctionnement.
Ce type de navette est déficitaire mais utile.

Sources :
Fiche Leader Territoires Ecrins n°38, Gestion des flux touristiques sur sites sensibles.
Analyse des modes de gestion de flux par navette, étude de cas dans le Parc national des Ecrins- CEDAET 1998/1999 par Marie Soubrane.



Lieu :
Rhône-Alpes / Isère / Autrans

Public visé :
Les touristes d'Autrans venant de Lille, Paris, Nantes...

Acteurs :
L'auberge " les hirondelles " située à Autrans.

Mode de déplacement : Transport collectif touristique en navette.

Origine de l'initiative :
L'auberge " les hirondelles " est située à proximité (à 200 m) des pistes de ski.

Définition de l'initiative :
En partant de Lille, Nantes, Rennes, Paris, Londres, de la Belgique, de Hollande, l'auberge propose l'Euro Fuaj Skibus qui est une formule de Transport aller/retour en autocars à prix réduits.
Par exemple, en janvier, le trajet aller/retour entre Paris et Autrans s'élève à 380 euros.

Etat actuel :
L'auberge offre toujours ce service.
Le service Skibus existe dans d'autres stations : Auron, Isola 2000, Praz sur Arly, Serre Chevalier, les stations des 3 vallées...

Sources, Contact :
L'auberge " les hirondelles ", Les Gaillards, 38 880 Autrans.
www.autrans@fuaj.org.

UNE NAVETTE GRATUITE ENTRE LES CHAPIEUX ET LA VILLE DES GLACIERS

N°IIIA3



Lieu : Rhône-Alpes / Haute-Savoie / Les Chapieux Mode de déplacement : Transport collectif, en navette.

Acteurs : La commune de Bourg-St-Maurice Date de mise en service : Juin 2002

Public visé : Locaux et touristes.

Description de l'initiative :

En juin 2002, les élus ont informé le Club Alpin Français de Moûtiers, en Haute Tarentaise, de leur intention d'améliorer la circulation sur cette portion de route.

Durant l'été 2002, des navettes gratuites ont été mises en place à titre expérimental entre les Chapieux, au dessus de Bourg Saint Maurice, et la Ville des Glaciers.

Origine de l'initiative :

Depuis longtemps le trafic routier touristique entre les Chapieux et la Ville des Glaciers rend cette portion de route étroite, très dangereuse. De plus, la cohabitation devient difficile avec les randonneurs du Tour du Mont-Blanc.

Fonctionnement :

Les navettes ont rencontré des difficultés de fonctionnement durant l'été 2002 car le trafic était encore très important. Les navettes (au nombre de 2) fonctionnent en Juillet et Août et cela toutes les 30 min. Les navettes ont une capacité d'accueil restreinte à 18 places en raison de la difficulté de circulation (route étroite). La route a été entièrement refaite en 2005, ce qui incite encore plus les automobilistes à l'emprunter.

Evaluation / Bilan :

Depuis 2007, la navette est au prix de 1 euro entre Bourg-St-Maurice et Les Chapieux et de même entre Les Chapieux et Les Glaciers. En effet depuis cette année, Bourg-St-Maurice est desservie mais avec un aller le matin et un retour en fin d'après-midi. Entre temps la navette circule entre Les Chapieux et Les Glaciers.

Conditions de réussite ou d'échec - Points forts et points faibles :

Problèmes rencontrés :

- la route n'est pas interdite aux automobilistes. Les élus avaient pourtant proposés l'installation d'une barrière, fermée entre 10h et 16h, avec une personne à demeure pour contrôler et informer. Le CAF n'a observé aucun aménagement de ce genre, seules les navettes fonctionnaient.

- En 2004, il n'y avait qu'un panneau très sommaire pour marquer l'arrêt de la navette, sans indication d'horaires ni d'information quant à la gratuité pour les utilisateurs

Malgré un grand parking en bas, quasiment tout le monde monte en voiture, la circulation automobile importante et le stationnement anarchique gênent considérablement la progression des navettes souvent obligées de manœuvrer, reculer...

Possibilité de transfert :

Lien entre montagne et agglomération :

La navette permet la liaison entre Bourg-St-Maurice et les premiers villages touristiques de montagnes.

Communication et diffusion :

La communication s'est réalisée à l'office de tourisme de la ville avec des affiches ou des publications dans les livrets touristiques.

Source – Contact :

Mairie de Bourg Saint Maurice

Service des Marchés

Place Marcel Gaimard

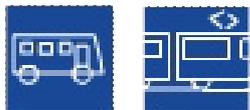
73700 BOURG SAINT MAURICE

Tél : 04 79 07 23 33 - Fax : 04 79 07 27 29

Courriel : mairie@bourgsaintmaurice.fr

Circulation Douce, guide de savoir-faire " Organiser des déplacements dans des sites touristiques ". Agence française de l'ingénierie touristique.

Article Dauphiné du 12 octobre 2002



Lieu : Rhône-Alpes / Haute-Savoie / Chamonix (cartes d'hôte dans 220 communes).

Acteurs : cartedhote.net (société de conseil et d'ingénierie spécialisée dans la gestion des relations touristiques. Elle a été créée en juillet 2001 et est à l'origine de nombreux projets territoriaux et de la mise en place de

Public visé : carte accessible à toutes les personnes résidant plus d'une nuit dans la vallée de Chamonix.

Mode de déplacement : Transport collectif.

Origine de l'initiative :

Description de l'initiative :

Cette carte est remise à tous les touristes résidant plus d'une nuit dans la vallée. Elle offre de nombreuses réductions sur des visites de musées ainsi que sur des activités sportives aux Houches, à Servoz, à Vallorcine Martigny, à Chamonix Mont Blanc et dans la vallée de Chamonix Mont Blanc.

Elle offre également au bénéficiaire la possibilité d'acheter à un prix réduit un forfait transport collectif, le Pass Express, valable 8 jours pour l'utilisation du réseau urbain Chamonix Bus et du train touristique de la SNCF entre Servoz et Vallorcine.

3 millions de dépliants et de cartes d'hôte sont distribués chaque année.

Fonctionnement :

La carte d'hôte est distribuée de façon gratuite et systématique à tous les touristes en séjour et donc redevables de la taxe de séjour.

Les porteurs de la carte bénéficient d'avantages sous formes de réductions et de gratuités au sein du territoire où ils ont choisi de séjourner.

Cette carte permet d'afficher la dimension globale de l'offre à travers la gestion de l'enseigne touristique.

Des groupes de travail sont définis au sein du comité de pilotage de la carte d'hôte afin de sélectionner les prestataires partenaires qui fourniront les avantages aux touristes. Ces avantages sont regroupés de façon thématique dans le dépliant accompagnant la carte d'hôte.

Communication et diffusion :

Source – Contact :

adresse : 7, rue des Beaux Tailleurs 38000 GRENOBLE

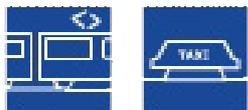
tel : 04.76.44.90.89

fax : 04.76.44.00.41

email : info@cartedhote.net

internet : www.cartedhote.net et www.taxedesejour.net

Circulations Douces, guide de savoir-faire " organiser des déplacements dans des sites touristiques ".



Lieu : Rhône-Alpes / Isère / CCC Clelles / PNR du Vercors

Publics visés : Touristes et habitants

Mode de déplacement : Train / Vélo / à pied

Acteurs : CCCC / SNCF / Syndicat d'Aménagement du Trièves / Région Rhône-Alpes / Conseil Général Isère/ OT de Mens

Date de mise en place : Mai 2007

Origine de l'initiative :

La SNCF avait pour volonté de valoriser la ligne Grenoble-Veynes-Gap et a proposé à la CCCC un partenariat.

Description de l'initiative :

L'opération a été lancée par la CCCC souhaitant faire connaître le Trièves avec la possibilité d'y accéder en train. Il s'agit de promouvoir la ligne SNCF « Paris-Grenoble » et le TER « Grenoble-Gap » qui traverse le Trièves en jouant sur le fait que ce territoire, avec ses paysages, sa faune et sa flore exceptionnelle, n'est qu'à 4 h de train de Paris et 1h de Grenoble. Il y a 3 objectifs, promouvoir le Trièves, attirer des personnes se déplaçant en transport en commun et développer le tourisme vert en proposant les transports doux (train, réseau de bus Transisère, transport à la demande, randonnée et vélo).

Fonctionnement :

Le TER "Grenoble-Veynes-Gap" est accessible de différentes grandes lignes françaises (Paris, Marseille, Lyon, Gap ...). En vous arrêtant à la gare de Clelles-Mens vous êtes à 5 km du Mont-Aiguille accessible par un sentier balisé. De plus, la gare met à votre disposition un service de transport à la demande pour rejoindre les différentes communes alentours, et cela en échange d'une somme forfaitaire de 2,44 euros par personne. A noter également que la réservation doit se faire la veille avant 18 h auprès de la gare de Clelles.

Depuis la gare SNCF de Veynes, des navettes en car déservent le Dévoluy toute l'année. Pour les horaires, contacter :

Dévoluy Voyages / Tel. : 04 92 58 80 46 / Web : www.devoly-voyages.fr

Evaluation - Bilan :

On note une non négligeable augmentation de visiteurs de plus de 10 %. La CCCC a eu des retours grâce à des questionnaires donnés dans les offices de tourisme ou chez les hébergeurs. Quant au transfert des visiteurs, de la voiture au train, il n'est pas encore évalué. Le Train des Alpes offre 6 allers/retours par jour, avec une augmentation le dimanche (pour la période de mai à septembre 2007). A partir de décembre 2007, les horaires seront réguliers et les gares de la ligne seront ainsi desservies toutes les deux heures (avec un train / heure aux heures de pointe et un train / 4h aux heures creuses).



En parallèle à ce projet, le SA du Trièves a mis en place en septembre 2006, un Agenda 21 avec un axe basé sur l'amélioration de la mobilité des habitants via les transports alternatifs. L'augmentation des trains intéresse également les habitants du Trièves. A noter également que pour la foire bio de Mens le 15 et 16 Septembre 2007, le CG38 a mis en place une navette gratuite entre Clelles et Mens, et le conseil régional a mis en place une tarification à 4 euros A/R pour le voyage en train entre Grenoble et Clelles. Le résultat est positif, puisque près de 200 personnes sont venus en train, dans lequel il y avait des animations (théâtre comique) le dimanche, appréciées par le public.

Conditions de réussite ou d'échec - Points forts et points faibles :

Plus de 300 personnes ont participé aux animations de septembre 2007 (en provenance de Grenoble, Lyon, Savoie et Haute Savoie). Le public est prêt à renouveler l'expérience. La communication a été efficace, mais un peu tardive. Amélioration à prévoir pour la concertation des multiples partenaires.

Possibilité de transfert :

Oui, de plus cette initiative a des effets multiplicateurs, notamment avec un développement touristique, qui à terme devrait se pérenniser. Le projet de promotion des nombreuses activités autour de la gare de Clelles en Septembre 2007 pourrait se poursuivre et s'étendre d'avril à octobre, avec de plus nombreux partenaires et aux d'autres gares en 2008.

Lien entre montagne et agglomération : Oui, elle permet de relier Grenoble et Gap au Trièves.

Communication et diffusion :

Afin de maintenir cette action et de lui permettre d'évoluer, des plaquettes d'informations (4000 exemplaires) et de promotions ont été réalisées et distribuées auprès des acteurs touristiques (offices de tourisme, comités départementaux de tourisme, maisons de la montagne, maison de l'Isère à Paris, guides et accompagnateurs de moyenne montagne, etc.) ainsi que dans les trains. Durant les 4 derniers week-ends de septembre 2007, le canton proposait de nombreuses animations gratuites depuis la gare de Clelles et la SNCF une réduction de 50 % sur le billet entre Grenoble et Clelles. L'offre d'animation devrait être reconduite l'année prochaine autour des différentes gares : Monestier de Clermont et Lus la Croix Haute.

Contacts / Source:

Communauté de communes du canton de Clelles

Email: cccclelles@wanadoo.fr

Tel: 04 76 34 46 61

Téléphone de la gare de Clelles : 04 76 34 42 42

Sources :

www.cipra.org/fr/avenir-dans-les-alpes

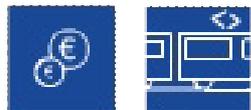
www.alpes-trieves.com/canton-clelles/index.html

www.alpes-trieves.com/agenda21/a21_7_axe_d.asp

www.trainstouristiques-ter.com/

PROJET TRAM-TRAIN ET AUTRES MODES DOUX À CHAMONIX

N° IIIA6



Lieu :
Rhône-Alpes / Haute-Savoie / Chamonix

Public visé : locaux et touristes.

Acteurs : ARSMB (Association pour le Respect du Site du Mont-Blanc) s'est investi dans le Collectif Franco Suisse pour la réalisation.

Mode de déplacement :
Transport collectif par Tram-Train.
Le Tram-Train équivaut à 100 voitures (= 3 bus = 1 tramway).

Origine de l'initiative :

Devant le constat alarmant des transports dans la vallée de Chamonix, l'objectif principal de ce projet est de développer les déplacements en diminuant les nuisances aux personnes et à l'environnement.

Il existe déjà des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle telles que des navettes publiques qui ont été proposées par le SIVOM de la haute vallée de l'Arve.

Description de l'initiative :

Le projet Tram-Train ou " train des neiges " a pour objectif de transformer l'actuelle ligne le Fayet-Vallorcine dans son parcours le moins accidenté à partir de Servoz. Il prévoit la suppression d'un 3ème rail latéral, du matériel adapté à des arrêts rapprochés et fréquents selon le principe de la desserte cadencée vers des lieux de vie et des remontées mécaniques (téléphérique de l'Aiguille du Midi, téléphérique de la Pointe Helbronner, téléphérique de la Flégère, télécabine et téléphérique des Houches...).

Cette solution de Tram-Train permettra de conserver le même réseau des trains classiques et des tramways dans des zones à forte densité du trafic.

Fonctionnement :

En projet : le PV du conseil municipal du 5 avril 2005 entérine la décision de financer une étude sur la modification de la ligne ferroviaire afin de vérifier la conformité avec les objectifs du PDU. Ce projet s'inscrit dans un large partenariat : SNCF, Compagnie du Mont-Blanc, mairie de Chamonix, Département, Région, Etat, Europe.

Coût : infrastructure = 2 à 6 millions € du km (réhabilitation tram-train), matériel = 6 millions € par rame.

Coût total : environ 120 millions € qui peuvent s'investir sur 10 ans et en partenariat.

Communication et diffusion :

Livret de 9 pages réalisé par Jean-Paul Trichet (ARSMB 02/2001) : " Tram-Train, une nouvelle voie pour la Vallée de Chamonix ".

Source – Contact :

Circulations Douces, guide de savoir-faire " organiser des déplacements dans des sites touristiques ".

Cartedhote.net, 8 rue Voltaire 38000 Grenoble.

Le versant noir du Mont-Blanc, présentation critique et proposition pour l'avenir du massif Mont-Blanc, pro Mont-Blanc. Valorisation des transports touristiques dans les espaces du Mont-Blanc à l'horizon 2005, Olivier Norer 2002. Association Mountain Wilderness.

Les sommets du tourisme Chamonix Mont-Blanc Genève, " le projet Tram-Train de Chamonix, une nouvelle voie pour la vallée de Chamonix ", 2ème prix de développement durable touristique, par Jean-Paul Trichet, ARSMB, février 2002.

www.sommets-tourisme.org





Lieu : Rhône-Alpes / Savoie / Val d'Isère

tous, touristes et habitants de la station.

Acteurs : Les navettes ont été mises en place par la STVI, la société des remontées mécaniques.

Mode de déplacement : Des navettes de transport collectif en station.

Public visé : L'usage des navettes est ouvert à

Date de mise en service : Début des années 40

Origine de l'initiative :

Lors des pics de fréquentation, en particulier au retour du ski le soir et devant l'importance des petits parcours, il a été nécessaire de recourir à des véhicules de grande capacité avec plusieurs portes d'accès.

Description de l'initiative :

Trois lignes de navettes ont été mises en places au coeur de la station afin de favoriser la circulation.

Fonctionnement :

Le service de navettes fonctionne entre fin novembre et début mai. Deux lignes complémentaires, mises en place en 2005, desservent les points de départ des remontées mécaniques. Le parc des navettes est constitué de 26 véhicules de type urbain et d'une capacité de 29 ou 42 places selon le type de navettes. Ces navettes sont ouvertes à tous, elles sont gratuites pour les possesseurs d'un forfait de ski. La mention " navette gratuite/free shuttle " figure en gros sur les véhicules. Pendant la saison d'hiver, ces navettes fonctionnent à la fréquence de 5 minutes de 8h30 à 17h30, puis du quart d'heure jusqu'à 2 heures du matin. Mais ne fonctionnent plus l'été depuis 2005.

Evaluation / Bilan :

Les navettes sont toujours en fonctionnement.

Conditions de réussite ou d'échec - Points forts et points faibles

Lien entre montagne et agglomération : Non

Communication et diffusion :

Pas de communication

Contact / Source :

STVI (Société des Téléphériques de Val d'Isère)

Gare Centrale, 73150 Val d'Isère

Tél : 04 79 06 00 35 / Fax : 04 79 06 20 87

Courriel : stvi@stvi-valdisere.com

Circulation Douces, guide de savoir faire " Organiser des déplacements dans des sites touristiques ". Agence française de l'ingénierie touristique. P 53

Sources :

Circulation Douces, guide de savoir faire " Organiser des déplacements dans des sites touristiques ". Agence française de l'ingénierie touristique. P 53

REGROUPEMENT DE L'OFFRE DE TRANSPORT ET NAVETTE À VILLAR D'ARÈNE

N°IIIA8



Lieu :
Rhône Alpes et Provence Alpes Côte d'Azur
/ Isère et Hautes Alpes / Villar d'Arène

Grave la Meije ainsi que du SIVOM de la
Grave Villar d'Arène.

Acteurs :
Le projet envisageait le partenariat du Parc
national des Ecrins, de la Commune de
Villar d'Arène, de l'office du tourisme la

Public visé :
Randonneurs et alpinistes.

Mode de déplacement : Projet de mise en
place de navettes spécifiques pour les
randonneurs et alpinistes.

Origine de l'initiative :

Le secteur de Villar d'Arène constitue un point stratégique d'un point de vue des itinéraires : traversé par le GR 54 en provenance du plateau d'Emparis et en direction du col d'Arsine, sur la trajectoire du Casset/Villar d'Arène, etc. Ces itinéraires nécessitent une organisation de voitures souvent complexe voire dissuasive qui contribue à la désaffectation de ces itinéraires.

Description de l'initiative :

Il existe déjà un service de navette, de taxi, de transport qui fonctionne de manière éparpillée et locale mais aucun document ne met en valeur cette offre auprès du public.

L'idée était de faire connaître cette offre au moyen d'un document.

Parallèlement l'objectif était de mettre en place un fonctionnement de navette différent des utilisations habituelles : faire fonctionner la navette non pas en retour de courses ou de randonnée mais en proposant au client de venir le chercher au point d'aboutissement de sa course et de l'amener au départ de sa course. De cette façon le client est plus libre de ses mouvements et ce système contribue à faire de Villar d'Arène un lieu plus central.

Etat actuel :

Les conditions de circulation dans le secteur du Lautaret pendant l'été 1999 n'ont pas permis de garantir des horaires et auraient mis en péril un système d'information/réservation pouvant nuire à la crédibilité de la profession et du service mis en place.

Ainsi, par manque d'enthousiasme des transporteurs à effectuer le trajet sur la Bérarde, par difficulté à coordonner des réservations et à cause des obligations et contraintes administratives, le projet a échoué.

Sources :

Fiche n°38 Leader, Gestion des flux touristiques sur sites sensibles, étude de cas, rapport final. 1999. Marie Soubrane. ATEN



Lieu : Rhône-Alpes / Haute-Savoie / Semnoz Mode de déplacement : Navette-Bus

Acteur : SIBRA (Société Intercommunale des Bus de la Région Annécienne) / Communauté d'agglomération d'Annecy Date de mise en place du service : 2003

Public visé : Touristes et vététistes

Origine de l'initiative :

Cette initiative s'est mise en place en 2003 sous l'impulsion des élus membres de la communauté d'agglomération d'Annecy.

Description de l'initiative :

La Sibra et les autocars Frossard offrent l'opportunité de mettre les VTT dans l'autocar spécialement aménagé pour redescendre le Semnoz par les itinéraires forestiers et ensuite reprendre le bus pour rentrer sur Annecy.

Fonctionnement :

Il existe 6 allers-retours par jour de 9H à 18H15 au départ d'Annecy (pôle d'échanges Gare quai Nord). Le tarif en 2007 est de 5 euros et ce ticket comprend l'aller-retour entre Annecy et le terminus « Alpages » (sur les hauteurs de la commune) et ceci avec ou sans vélo. La navette fonctionne tous les samedis et dimanches de juin, ainsi que tous les jours du 1er juillet au 31 août inclus. Pour profiter de la journée, l'utilisation de la ligne d'été est illimitée sur présentation du ticket oblitéré du jour entre les arrêts « station du Semnoz » et le terminus « les Alpages ». La capacité de la navette est 29 places assises et 25 VTT, à noter que pour les grands groupes, une deuxième navette est mise en place.

Pour les groupes de plus de 8 personnes, il est vivement conseillé de réserver la veille en envoyant un fax au 04 50 69 24 91.

A noter que les tickets ligne d'été ne peuvent être utilisés sur le réseau de bus Sibra.

Evaluation - Bilan : La navette fonctionne bien.

Conditions de réussite ou d'échec - Points forts et points faibles :

Possibilité de transfert :

Lien entre montagne et agglomération :

Cela permet de relier le cœur d'Annecy au sommet du Semnoz, soit 20 km.

Communication et diffusion :

Contact / Source :

Espace Sibra

21, rue de la Gare - BP 202 - 74005 Annecy Cedex

www.sibra.fr/site/tout_ligneete.htm - Email : sibra@sibra.fr

Tél : 04 50 10 04 04 Fax : 04 50 69 24 91





Lieu : Rhône-Alpes/ Isère

Public visé : les pratiquants des sports d'hiver en Isère

Mode de déplacement : bus

Date de mise en service : Milieu des années 90

Acteurs : Autocariste VFD / Transisère

Origine de l'initiative :

Cela fait plus de 10 ans que la VFD a mis en place le Skiligne, et depuis 2006 une collaboration s'est mise en place avec le CG38.

Descriptif de l'initiative :

Permettre aux pratiquants des sports d'hiver d'accéder sans voiture aux stations en leur proposant un pack transport+forfait.

Fonctionnement :

Il y a 13 stations iséroises qui sont accessibles par Skiligne (stations des massifs de Belledonne, Chartreuse, Oisans, Vercors, Sud-Isère et Matheysine).

Les clients intéressés peuvent se procurer les billets :

- à l'avance à l'agence VFD

- de préférence le matin au départ à la Gare routière de Grenoble ou à l'agence VFD

Le service fonctionne de Décembre à fin Avril.

Exemple de tarif :

Aller-retour Grenoble - les 2 alpes + forfait = 34 (tarif 2005)

Départ 8h05 de la gare routière de Grenoble, départ à 17h des 2 alpes.

Evaluation / Bilan :

En 2007, il y a eu 6750 personnes qui ont utilisé le skibus.

Possibilité de transfert :

Lien entre montagne et agglomération :

Le Skiligne permet de faire la liaison entre l'agglomération Grenobloise et les stations de ski Iséroises.

Contacts / Sources :

La SEM VFD

22 Avenue Doyen Louis Weil

38017 GRENOBLE CEDEX 1

Tel : 04 76 60 46 37 Fax : 04 76 50 95 19

Site web : www.vfd.fr

Transisère

11 place de la gare,

38024 Grenoble cedex 1

Tel : 04 38 02 27 55

<http://www.vfd.fr> puis Skiligne



Lieu : Rhône-Alpes / Isère / Communauté de communes du Pays de Corps

du Pays de Corps

Gestionnaire = Société d'économie mixte Obiou-Beaumont

Mode de déplacement : bateau passager électrosolaire

Public visé : les vacanciers du Sud Isère et du Nord des Hautes Alpes, public famille cherchant la tranquillité

Acteurs :

Investisseurs = communauté de communes

Origine de l'initiative :

Les élus de la Communauté de communes du Pays de Corps ont désiré développer l'offre touristique sur leur territoire. Pour cela, et en plus d'un réseau étoffé de sentiers de randonnées, ils ont choisi d'aménager la base nautique du Lac du Sautet et de la doter d'un bateau passager pour permettre aux touristes de « visiter » les gorges de la Souloise. Dans un souci de cohérence avec l'image tranquille et naturelle du territoire, le choix s'est porté sur un bateau électrosolaire de petite taille pouvant accueillir une vingtaine de passagers.

Pour 2006, le côté pédagogique va être développé avec mise à disposition des plaquettes de l'ADEME et éventuellement création d'un poster explicatif.

Fonctionnement :

La balade en bateau dure une heure : elle part de la base nautique pour aller jusqu'au fond des gorges (queue du lac du Sautet) ; elle permet d'admirer les Demoiselles Coiffées, les ruines de Pellafol, les héronnières dans les pins, les plissements géologiques... A son bord, le capitaine et le « mousse » apportent des commentaires sur des aspects géologiques, patrimoniaux et sur le fonctionnement du bateau.

La journée comprend 4 rotations : une le matin et trois entre 14h et 17h. Le tarif 2005 est de 7,50 /adulte, 6 /enfant.

La navigation est possible en juillet-août uniquement (problème de niveau du lac car c'est une retenue EDF dont les variations du niveau de l'eau sont constantes).

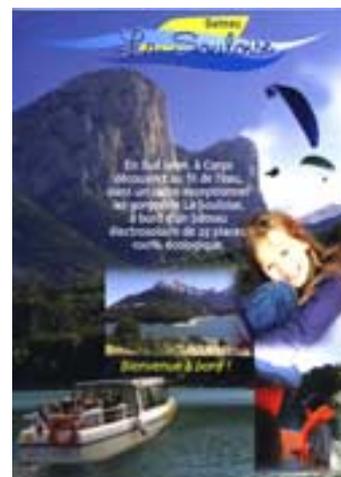
Etat actuel :

Le bateau navigue depuis l'été 2004 (année test). L'année 2005 a vu 1700 personnes profiter de notre bateau électrosolaire. La promotion se tourne cette année vers un public plus sensibilisé à l'environnement et des partenariats sont envisagés avec le Centre Terre Vivante.

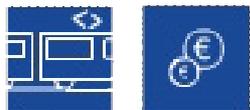
Contacts :

Communauté de communes du Pays de Corps – Grande Rue – 38970 CORPS – 04.76.30.05.71 – comcom.corps@wanadoo.fr

SEM Obiou Beaumont – M. RAGOUCY – 04.76.70.97.73



LE FUNICULAIRE ARC-EN-CIEL ENTRE BOURG- ST- MAURICE ET ARC PIERRE BLANCHE N° IIIA12



Lieu : Rhône-Alpes / Savoie / Bourg St-Maurice

Mode de déplacement : Transport collectif

Date de mise en service : 23 Février 1989

Acteur : SMA (Société des Remontées Mécaniques des Arcs).

Public visé : Touristes des Arcs.

Origine de l'initiative :

Au départ, il existait deux télésièges qui ont été remplacés par un téléphérique, mais le débit de la remontée n'était pas assez important, d'où la mise en place de ce funiculaire en 1989.

Description de l'initiative :

Ce funiculaire permet de relier en un peu plus de 10 min Bourg-Saint-Maurice à la station des Arcs (3 km). L'accès au funiculaire est payant ou inclu dans le forfait des remontées mécaniques qui sont en vente au départ du funiculaire, situé derrière la gare SNCF. Le funiculaire relie en 7 minutes Bourg Saint Maurice à Arc Pierre Blanche (1600m) avec arrêt à Montrigon et aux Granges.

Fonctionnement :

En été, le funiculaire fonctionne de début juillet à fin août, et de fin Septembre à fin avril en hiver. Celui-ci a une capacité de 276 places. Le tarif est de 7 euros l'aller-retour.

Il existe des navettes inter-stations entre les Arcs Pierre Blanche 1600-1800-2000 qui sont régulières et gratuites.

L'accès est gratuit pour les détenteurs de la Carte Club de l'Été et pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés de leurs parents de même que pour les détenteurs d'un forfait remontées mécaniques. Il est accessible aux piétons, vélos, parapentes et trottin'herbes.

Le petit train "l'Edelweiss " de Bourg Saint Maurice achemine gratuitement les touristes avec leurs bagages jusqu'au départ du funiculaire.

Evaluation – Bilan :

En moyenne, le funiculaire accueille entre 600 000 et 700 000 voyageurs par an à raison de 7000 à 8 000 par jour.

Conditions de réussite ou d'échec - Points forts et points faibles :

C'est une très grosse station qui accueille beaucoup de touristes, de plus ce moyen de transport est très pratique et fiable.

Possibilité de transfert : Oui

Lien entre montagne et agglomération : Non

Communication et diffusion :

La communication s'est faite sur le bord des routes avec des panneaux publicitaires, ainsi qu'au sein de la station.

Source – Contact :

SMA (Société de montagne des Arcs)

Chalet des Villards Arc 1800

73700 BOURG SAINT MAURICE

Tel : 04.79.04.24.00

Email : info@ski-lesarcs.com / Internet :

www.ski-lesarcs.com

LA NAVETTE HIVERNAL ENTRE VILLAR D'ARÈNE ET N°IIIA13 LE CHAZELET



Lieu : Lieu :
Rhône Alpes / Isère / Villar d'Arène

Publics visés : Habitants et visiteurs

Acteurs : Le SIVOM de La Grave

Mode de déplacement : Navette

Origine :
Cette navette a été mise en place en 2003 par le SIVOM de La Grave

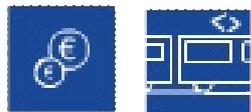
Descriptif :
Cette navette permet de relier Villar d'Arène à la station du Chazelet en passant par La Grave.

Fonctionnement :
Cette navette fonctionne entre décembre et mars à raison de huit A/R par jour. La navette a une capacité de 30 places et est totalement gratuite. Elle fonctionne entre 7 h et 19 h. C'est le SIVOM qui finance à 100 % la navette.

Etat actuel :
En fonctionnement

Source / Contact :
SIVOM de la Grave
Mairie de laGrave
05320 LA GRAVE

LES TRAINS À CRÉMAILLÈRE DANS LE MASSIF DU MONT-BLANC N°III A14



Lieu : Rhône-Alpes / Haute Savoie / Massif du Mont-Blanc

Acteur : Groupe Mont-Blanc & Cie

Mode de déplacement : Trains à crémaillère

Descriptif de l'initiative :

Le tramway du Mont-Blanc ou TMB est une ligne de chemin de fer à crémaillère du massif du Mont-Blanc qui relie la gare SNCF de Saint-Gervais-Le Fayet (altitude : 580 m) au glacier de Bionnassay (station du « Nid d'Aigle », altitude 2 372 m) en Haute-Savoie. Initialement la ligne devait atteindre le Mont Blanc. Elle est la plus haute ligne de chemin de fer de France. Le trajet dure une heure, sur une distance de 9,1 km.

Le chemin de fer du Montenvers est une ligne à crémaillère de 5,1 km, inaugurée en 1909, elle relie Chamonix (station de départ proche de la gare SNCF de Chamonix-Mont-Blanc) à la mer de Glace (Hôtel de Montenvers) en Haute-Savoie. L'ascension se faisait à dos de mulet, puis devant l'explosion du nombre de visiteurs, on traça la ligne de chemin de fer.

Fonctionnement de l'initiative :

En été, le TMB s'arrête à 6 gares différentes (Le Fayet, Saint-Gervais, Motivon, Col de Voza, Bellevue et le Nid de l'Aigle) ce qui permet une grande variété et de multiples combinaisons de trajets pour faire de la randonnée. En hiver, celui-ci fonctionne de mi-décembre à mi-avril. Les réservations doivent se faire sept jours à l'avance et uniquement dans le sens de la montée.

Le train de Montenvers fonctionne toute l'année et le trajet s'effectue en 20 min. En 2007, le billet aller coûte 20 euros pour les adultes, avec l'accès aux télécabines compris dans le billet. La réservation est obligatoire pour les groupes de plus de 20 personnes.

Contacts :

TMB

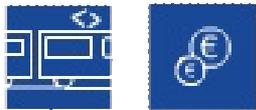
Tél : 04 50 53 22 75

http://www.compagniedumontblanc.fr/pages/reservation_benne_ete.html

Mer de Glace

Tél : 04 50 53 12 54

<http://www.lafrancevuedurail.fr/montenvers/>



Lieu : France / Rhône-Alpes / Haute-Savoie Mode de déplacement : Train

Acteurs : Région Rhône-Alpes / Réseaux Date de mise en service: 1908
Ferré de France / SNCF

Publics visés : Habitants et visiteurs

Descriptif de l'initiative :

Ce train permet une desserte de la Haute-Savoie entre St-Gervais et Vallorcine. La ligne se termine à Martigny (Suisse).

Origine de l'initiative:

L'interconnexion entre les réseaux français et Suisse a eu lieu en 1997. Mais les lignes Saint-Gervais-Vallorcine et Martigny-Châtelard existent depuis 1908.

Fonctionnement :

Ce train fonctionne toute l'année. Les gares desservies sont : St-Gervais, Servoz, Les Houches, Les Bossons, Les Pélerins, Chamonix, Les Praz, Les Tines, Argentières, Montroc, Le Buet, Vallorcine, Le Châtelard et Martigny. Il faut 40 min pour relier St Gervais à Chamonix et 35 min pour faire Chamonix-Vallorcine. Enfin, il existe trois A/R en St-Gervais et Martigny, également appelé « Mont-Blanc Express » (durée du trajet 3H15). Pour les personnes possédant la carte d'hôte, le train est gratuit entre Servoz et Vallorcine.

Evaluation-Bilan :

Pour la saison 2007/2008, de nombreuses modifications vont être apportées : amélioration du cadencement, donc des horaires plus réguliers - amélioration des correspondances. D'où une augmentation des A/R entre St Gervais et Chamonix mais, en revanche, il faudra s'attendre à une diminution des A/R entre Chamonix et Vallorcine. Le déploiement de la carte Oûra sur la ligne St-Gervais-Vallorcine devrait voir une nette progression. Enfin, une amélioration sur les services intermodaux comme la location de vélo au niveau des gares est à prévoir.

Conditions de réussite ou d'échec - Points forts et points faibles :

Possibilité de transfert :

Lien entre montagne et agglomération : Non

Communication et diffusion :

La communication s'est réalisée aux gares importantes de la ligne, et dans les offices de tourisme sous la forme de dépliants.

Contacts :

Gare de Chamonix

Place de la gare

74400 Chamonix Mont-Blanc

Tel : 3635 / Fax : 0450784579

Gare de Vallorcine

Tel: 04 50 54 62 37



Lieu : Rhône-Alpes / Isère / Deux-Alpes

Public visé : Touristes

Acteurs : CG de l'Isère / les communes de Mont-de-Lans et Venosc

Mode de déplacement : Bus / Navette / Téléporté

Origine de l'initiative :

Suite à un projet européen "Alpine Awareness", la station de Deux-Alpes mentionne, dorénavant, sur sa plaquette de présentation, l'accès en transports en commun.

Description de l'initiative :

La station des Deux-Alpes est accessible en transports en commun via le réseau Transisère (transport VFD). En effet, la ligne 3030 relie Grenoble à la station via Bourg-d'Oisans. La station est aussi reliée, au moyen de téléporté, aux communes de Venosc (télésiège de 2 personnes) et de Mont-de-Lans (télécabine de 6 personnes). L'été, il y a la possibilité de monter les vélos. Il existe également une navette gratuite entre Mont-de-Lans et Chambon, avec 23 arrêts sur la station des Deux-Alpes. Cette navette circule uniquement en saison hivernal. A noter également qu'il existe une navette entre la station des Deux-Alpes et celle de l'Alpe-d'Huez.

Un service de transfert à la demande entre l'aéroport de Grenoble et Les 2 Alpes est aussi envisageable, mais sur réservation (Société les Routes de l'Oisans). La station est aussi accessible en venant de l'aéroport de Lyon - St Exupéry par la ligne de bus Satobus Alpes.

Fonctionnement :

La navette interne de la station, qui est gratuite, est entièrement financée par le SIVOM des Deux-Alpes, ce service dépend donc tout particulièrement de l'offre touristique. La navette reliant la station de l'Alpe d'Huez et celle des Deux-Alpes, le prix du trajet A/R coûte 6 euros. A noter également que le télésiège de Mont-de-Lans coûte 6 euros par personne alors que celui de Venosc est gratuit car inclut dans le réseau de transport Transisère.

Contacts :

Maison des 2 Alpes - BP 7 - 38860 Les 2 Alpes - info@les2alpes.com

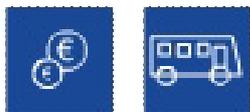
Tél : 04 76 79 22 00 - Fax : 04 76 79 01 38 - site : <http://www.les2alpes.com/>

www.satobus-alp.com / Email : satobus-alps@altibus.com

Transporteur VFD

112 avenue de la Muzelle - 38860 - LES-DEUX-ALPES - Tél : 04 76 80 51 22
2alpes@vfd.fr - <http://www.vfd.fr>

www.route-oisans.com



Lieu : Rhône-Alpes / Haute-Savoie / Massif des Aravis Mode de déplacement : Navettes-Bus

Date de mise en place : 1996

Acteurs : S.I.M.A. (Syndicat Intercommunal du Massif des Aravis) / CG de Haute-Savoie

Public visé : Habitants et visiteurs

Descriptif de l'initiative :

Les navettes inter-stations ont été mises en place en 1996, elles permettent de relier Saint Jean de Sixt aux stations du Grand-Bornand et de La Clusaz offrant ainsi la possibilité aux skieurs d'accéder aux stations sans utiliser leur voiture.

Origine de l'initiative :

La vocation du S.I.M.A. est la promotion touristique du massif mais également le développement et la promotion des transports en commun et des modes de déplacement doux.

Une centrale de mobilité nommée Mouv'Aravis a été réalisée avec l'appui de la Communauté Européenne dans le cadre du programme Interreg IIIB « Mobilalp » afin de développer une mobilité durable dans le massif. Le S.I.M.A. s'est engagé dans ce programme aux côtés de partenaires Italiens, Autrichiens et Français. Le Conseil Général de la Haute-Savoie est le porteur de ce projet.

Fonctionnement :

Les navettes des Aravis fonctionnent de mi-décembre à mi-avril. Il existe deux périodes de fonctionnement : entre la mi-Décembre et la mi-Mars, toutes les 30 min, deux navettes relient les stations et de la mi-Mars à la mi-Avril, les stations sont desservies toutes les heures avec une navette. D'une capacité de 75 places, elles sont gratuites pour les possesseurs du forfait de ski Aravis et à moitié prix avec la carte d'hôtes (le plein tarif est de 3,60 euros). Des navettes Skibus circulent dans les stations du Grand-Bornand et de La Clusaz.

Enfin, en ce qui concerne le financement des navettes inter-stations, il est réalisé par les remontées mécaniques des deux stations et par la commune de Saint Jean de Sixt.

Evaluation - Bilan : Les voyageurs n'étaient pas nombreux à la mise en place du service en 1997, mais à présent, la fréquentation est correcte. Pour la saison 2007-2008, une harmonisation des tarifs va avoir lieu entre les Skibus et les navettes inter-stations. En effet, tous les billets seront à 2 euros et gratuits pour les personnes possédant la carte d'hôte.

Conditions de réussite ou d'échec - Points forts et points faibles :

Cette initiative semble vouloir se pérenniser par le fait de l'harmonisation des tarifs des skibus.

Possibilité de transfert :

Oui

Lien entre montagne et agglomération : Oui

Communication et diffusion :

La communication s'est déroulée dans les offices de tourisme faisant parties de la SIMA (La Clusaz, Le Grand Bornand, Manigod, Saint Jean de Sixt), avec des affiches, ou alors dans les livrets touristiques ou encore dans les journaux locaux.

Contacts :

Maison des Aravis

74450 SAINT-JEAN-DE-SIXT

Téléphone : 04 50 02 70 14

Fax: 04 50 02 78 78

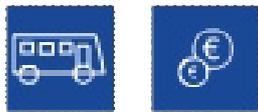
Email: infos@aravis.com

Web: www.mouv-aravis.com, Email: transport@aravis.com

Source :

Mathieu Vuillet, responsable des transports à la SIMA





Lieu : Rhône-Alpes

Date de mise en service : 1998

Acteurs : TransDev

Publics visés : Skieurs / Touristes

Mode de déplacement : Autocar

Description de l'initiative :

Ce site permet aux internautes de réserver et d'acheter à l'avance leur billet pour relier leur gare de destination, ou les aéroports de Genève, Lyon St Exupéry et Chambéry, à l'une des 60 stations de ski alpin Savoyardes, Haute-Savoyardes, Iséroises et Briançonnaises.

Origine de l'initiative :

Le site internet "Altibus" a été mis en service en 1998 par TransDev (opérateur international de transport), afin de moderniser le système de vente de billets d'autocar vers les stations de ski et de diffuser de l'information vers les clients avant leur départ.

Fonctionnement :

Le voyageur choisit l'horaire qui lui convient et paye en ligne ou téléphone au « call center » et paye par chèque. Une fois la réservation validée, les billets lui sont envoyés 48 heures plus tard. La réservation doit s'effectuer une semaine avant le départ. Financé par TransDev pour le développement du site, le site se rémunère aussi grâce au versement par les autocaristes d'un droit d'entrée fixe et d'une commission située entre 5 et 10 % sur chaque vente effectuée.

Evaluation - Bilan :

En fonctionnement. Le site connaît une fréquentation croissante régulière de son activité. Le site accueille près de 4000 visiteurs par jour en 2007.

Conditions de réussite ou d'échec - Points forts et points faibles :

Possibilité de transfert :

Lien entre montagne et agglomération :

Cela permet de relier les grandes villes Française aux stations alpines.

Communication et diffusion :

Contact / Source :

Service Altibus

926, avenue de la Houille Blanche 73000 CHAMBÉRY

0 820 320 368 (toute l'année)

www.altibus.com

admin@altibus.com

LIAISON ORELLE VAL THORENS

UN GAIN DE CO2 NON NÉGLIGEABLE

IIIA19



Lieu : Rhône Alpes/ Savoie/ Orelle
(Maurienne)
Acteurs : Commune d'Orelle

Public visé : tourisme d'été et d'hiver
Mode de déplacement : Télécabine
Date de mise en service : 1995

Descriptif de l'initiative :

Jusqu'à la mise en service de cette télécabine, l'accès à Val Thorens et aux glaciers qui l'entourent n'était possible qu'en voiture par la vallée de la Tarentaise, bien connue pour sa saturation chronique. La télécabine offre un accès hivernal à Val Thorens par la vallée de la Maurienne.

Origine de l'initiative : Mairie d' Orelle

Fonctionnement : Un grand parking est situé au pied de la télécabine, qui n'est pour l'instant conçue que pour monter les skieurs. La voir ferrée qui passe à coté ne comporte pas de gare d'arrêt et c'est une installation prévue pour le tout routier. On monte au sommet de Val Thorens en 15 minutes. Globalement on économise une heure par rapport à l'itinéraire par la Tarentaise.

Evaluation - Bilan : Cette voie d'accès à Val Thorens est bien utilisée, le parking étant très proche de la gare de départ de la télécabine.

Conditions de réussite ou d'échec - Points forts et points faibles : Par la diminution du trafic sur la Tarentaise, cette installation joue un rôle environnemental, sociétal et économique important

Possibilités de transfert : Ce type d'accès aux stations doit être encouragé. Plus efficace qu'une ligne de bus et sans émission de CO2, ce système est utilisé de manière assez systématique et depuis longtemps en Suisse pour la plus grande satisfaction de tous.

Lien entre montagne et agglomération : Rapproche Chambéry et Grenoble des Trois vallées. Temps d'accès réduit et moins de km parcourus en voiture sont les points forts de ce lien. Aucune ligne de bus ne semble desservir Orelle.

Communication et diffusion : Un site Internet donne quelques maigres informations, et une webcam permet de visualiser le site en temps réel. Mais aucun horaire n'est donné sur le site

Contacts :

Gare de départ de la télécabine : 04.79.56.88.01

Mairie - Chef Lieu 73140 ORELLE Tél : 04 79 56 55 76

Pierre Jaussaud

Mail : p.jaussaud@free.fr - Tel : 04 76 52 44 84 - Fax : 04 76 52 17 88 - Mob : 06 81 47 59 67



Lieu : Rhône-Alpes/ Savoie/ Brides les bains Public visé : utilisateurs multiples
Acteurs : commune, département et station Mode de déplacement : télécabine
de Méribel Date de mise en service : 1992

Descriptif de l'initiative : Brides les Bains était en 1990 une station thermale fonctionnant au mieux 3 mois par ans, l'été. Méribel était une station de ski fonctionnant 4 mois /an au mieux, en hiver. La liaison par télécabine, avec sa fréquence, sa régularité et sa rapidité ont entraîné une explosion de l'activité de ces deux pôles sur toute l'année. Le succès est tel que la télécabine, prévue pour un débit de 1200p/h est devenue très insuffisante, et qu'une liaison par car supplée à cette insuffisance dans l'attente d'un renforcement de la télécabine.

Origine de l'initiative : motivations de la mise en place de l'initiative (analyse de la situation critique sur le lieu) et qui en est à l'origine : le Maire de Brides les Bains a été le principal moteur de cette liaison. Il a du faire face à des oppositions aussi irraisonnées ou dont les raisons ne pouvaient convaincre personne.

Fonctionnement : Il y a une cabine de 6 places toutes les 18 secondes

Evaluation - Bilan : L'absence de mise en réseau est le point faible de cette liaison. Mais Savoie et Haute Savoie sont deux départements sans service de transports...

Conditions de réussite ou d'échec - Points forts et points faibles : Garantie du succès, la télécabine est très proche du centre ville de Brides. Fonctionnant depuis 1992, son succès éblouissant peut être jugé pérenne. Elle a permis aux permanents de Méribel de loger avec leur famille à Brides et d'avoir ainsi une vie de famille. Elle donne une liberté d'action aux curistes qu'ils n'avaient pas auparavant.

Possibilités de transfert :

Ce type de liaison existe en 308 exemplaires répertoriés dans l'indicateur officiel des CFF. Possibilité de transférabilité pour les stations de montagne, qu'elle rapproche des villes.

Lien entre montagne et agglomération

Cette télécabine est un exemple de ce qu'il faut faire pour renforcer, de manière écologiquement responsable, les liens entre ville et montagne

Communication et diffusion : Les habitants permanents ou temporaires de Brides et de Méribel connaissent son existence et son fonctionnement. Heureusement, car il n'y a pas la moindre allusion à cette télécabine sur le site Internet de Brides !

Contacts : Pierre Jaussaud Mail : p.jaussaud@free.fr

Tel : 04 76 52 44 84 / Fax : 04 76 52 17 88 / Mob : 06 81 47 59 67

Sources : Enquête pour les élus de l'Oisans auprès de la Mairie de Brides les Bains

Mairie / Pl. Centenaire 73570 BRIDES LES BAINS / Tél. : 04 79 55 21 55

<http://www.brides-les-bains.com>

TELECABINE DE VENOSC

UNE ÉCONOMIE POTENTIELLE DE CO2 À EXPLOITER

IIIA21



Lieu : Rhône-Alpes/ Isère / Venosc

Acteurs : Commune de Venosc / Deux Alpes

Public visé : utilisateurs multiples

Mode de déplacement : Télécabine 6 places

Date de mise en service : Rénovée en 1994, avec financement à 50% du Conseil général

Descriptif de l'initiative :

La TC est gérée par la station des deux Alpes dans le cadre d'un contrat qui a été critiqué par la Cour des Comptes. Elle utilisable par les salariés de Deux Alpes, et par les titulaires d'un abonnement mensuel Transisère (il n'y en a que 2 dans le secteur !). Les scolaires n'y ont pas droit. On peut donc considérer son exploitation comme indigente. Actuellement la commune de Venosc cherche à reprendre la main sur cette installation pour en faire un véritable outil de transport public.

Origine de l'initiative :

La commune de Venosc s'étale sur deux niveaux : fond de vallée du Vénéon et station des deux Alpes. La télécabine avait été conçue comme un ascenseur à skieurs au départ. Elle est gérée par la station des Deux Alpes qui l'a plus considérée comme un boulet que comme un outil de développement touristique et économique.

Fonctionnement :

La télécabine fonctionne en régime discontinu, et seulement les jours de pointe touristiques. De ce fait les résidents du secteur ne peuvent pas appuyer leur politique de déplacements sur cette télécabine. Il faut 8 minutes pour monter de Venosc aux Deux Alpes, plus 5 à 10 minutes de marche pour atteindre les remontées. Les résidents de Venosc bénéficient d'une réduction de 20% sur les forfaits des Deux Alpes. Il y a en aval un parking de dissuasion. Mais la TC fonctionne avec un régime tellement spartiate et irrégulier qu'elle est peu utilisée.

Evaluation - Bilan :

Il n'y a pas pour l'instant de plan de desserte bus de Venosc. On est donc réduit à la desserte du pauvre. Mais cela pourrait changer, un certain nombre d'élus ayant pris conscience de ce que la situation donnait une très mauvaise image de marque du secteur.

Conditions de réussite ou d'échec - Points forts et points faibles :

Pour l'instant l'expérience est un échec, non pas en raison du principe de la télécabine, mais par l'inconscience des dirigeants de DAL qui ne se sentent pas concernés par la notion d'intérêt général, ni n'ont conscience de ce que la télécabine peut leur apporter. Il est urgent de redéfinir la politique d'utilisation de la télécabine.

Possibilités de transfert :

Si cette télécabine avait été exploitée proprement, elle aurait sans doute été un succès, comme celle de brides les Bains, ou comme toutes les liaisons du même type en Suisse.

Lien entre montagne et agglomération :

L'agglomération la plus proche est Bourg d'Oisans (18 km), Grenoble est à 60 km. La rampe des commères est une route désagréable qu'il faut désengorger, ce que seule une utilisation rationnelle de la télécabine permettrait.

Communication et diffusion :

La commune avait placé sur la N90 un panneau indiquant la télécabine. Suite à une demande d'origine inconnue, la Gendarmerie à fait enlever ce panneau ! La commune est néanmoins passée outre.

Contacts : <http://www.venosc.com/> et <http://www.venosc.com/fr/hiver/faire.html#ski>

Mairie - Le Courtil 38520 VENOSC Tél : 04 76 80 06 75

Et annexe : Mairie Annexe / Place de l'Alpe de Venosc / 38860 DEUX ALPES

Tél : 04 76 80 57 22

Sources : Commune de Venosc



Lieu : Rhône-Alpes/ Isère / Vaujany Mode de déplacement : Bus
Acteurs : Office de Tourisme de Vaujany Date de mise en service : 15 décembre 2007
Public visé : Public Grenoblois (étudiants, au 20 avril 2008
skieurs, promeneurs...)

Descriptif de l'initiative : Mise en place d'un bus gratuit tous les samedis et dimanches au départ de la Gare routière de Grenoble à destination de Vaujany

Origine de l'initiative : Mutualiser les déplacements collectifs pour lutter contre l'engorgement des axes routiers et œuvrer pour la protection de l'environnement.
Limiter le budget « ski » en proposant un transport gratuit.

Fonctionnement : Nous savons tous que l'accessibilité à nos stations de sports d'hiver est un enjeu important pour tous nos clients skieurs. A l'heure où le baril de pétrole dépasse les 100 dollars, le coût d'un déplacement en voiture représente un budget non négligeable pour tous les automobilistes. De plus, l'utilisation de voitures personnelles notamment le week end a pour conséquence de générer un trafic important sur nos routes d'accès et de contribuer à faire augmenter la pollution atmosphérique. Pour pallier à ces différents inconvénients, la station de Vaujany a décidé depuis le début de la saison d'hiver 2007-2008 et jusqu'au 20 avril prochain de mettre en place un système de navettes gratuites depuis la gare routière de Grenoble. Tous les samedis et dimanches un bus régulier dessert donc gratuitement la station de Vaujany :

Départ 7 heures 45 de Grenoble pour une arrivée à 9 heures 15.

Retour de Vaujany à 17 heures pour une arrivée sur Grenoble à 18 heures 30.

Ce bus est largement fréquenté par les étudiants et toutes les personnes qui préfèrent utiliser un moyen de transport collectif, l'intérêt étant de faire des économies et de contribuer au respect de notre environnement montagnard, sans compter le confort que l'on peut trouver à se laisser conduire vers les cimes enneigées sans avoir de contraintes liées aux aléas de la circulation.

Evaluation - Bilan : Très positif. Très bon retour de la part de nos clients...

Conditions de réussite ou d'échec - Points forts et points faibles : Voir texte

Possibilités de transfert : Tous les transferts depuis la gare routière et SNCF de Grenoble.

Lien entre montagne et agglomération : Grenoble et station de Vaujany

Communication et diffusion : Presse régionale : Dauphiné Libéré, Affiches de Grenoble, Le Petit Bulletin, Spot.

Sites Internet : www.vaujany.com – www.actumontagne.com – www.skipass.com

Contacts :

Mr Dominique GINET- Directeur Office de Tourisme de Vaujany • Maison de Vaujany • 38114 Vaujany - 04 76 807 237 – dominique.ginet@vaujany.com

LA NAVETTE ENTRE SAINT VÉРАН À LA CHAPELLE DE CLAUSIS

N°IIIB1



Lieu : Provence Alpes Côte d'Azur / Hautes Alpes / Saint Véran et la Chapelle de Clausis

Mode de déplacement : Navettes saisonnières touristiques.

Acteurs : Le transporteur « Petit Mathieu » / Commune de St-Véran

Date de mise en place : 1989

Public visé : Ouvertes à tous. La fréquentation est essentiellement touristique : des randonneurs et des personnes allant pique-niquer.

Origine de l'initiative :

En 1989, face à la dégradation de la route menant à la Chapelle de Clausis et pour des raisons de sécurité (plus de 300 véhicules jour en période de pointe), cette route a été interdite à la circulation par arrêté municipal. La route est fermée du 1er juillet au 31 août de 6h à 18h.

Description de l'initiative :

Afin de pouvoir continuer à accéder facilement au site, une navette a été mise en place en 1989 au départ de Saint Véran. Les visiteurs y accèdent à pied depuis les parkings situés à l'entrée du village.

Fonctionnement :

Cette navette touristique classée " ligne régulière " se prend sans réservation. Les personnes peuvent l'emprunter en aller-retour ou en trajet simple. Elle fonctionne au même moment où la circulation sur la route est interdite, soit de début Juillet à fin Août.

Deux ou trois véhicules de 22 places sont mobilisés pour effectuer un trajet de 4 km en 20 minutes entre Saint Véran et la Chapelle de Clausis avec une périodicité de 30 minutes et une pause de 12h à 14h30. Le tarif des navettes est de 4,40 euros l'aller et 8,80 l'aller-retour, avec des tarifs préférentiels pour les moins de 10 ans, les professionnels de la montagne ainsi que pour les personnes résidants à St-Véran. Les navettes circulent entre 7H 30 et 18 H.

Evaluation / Bilan :

En fonctionnement. En 1998, 23 550 passages ont été comptés comprenant 10 000 personnes qui ont effectué des trajets aller-retour. En 2007, 10 000 personnes ont utilisé les navettes.

Conditions de réussite ou d'échec - Points forts et points faibles :

Possibilité de transfert :

Lien entre montagne et agglomération : Non

Communication et diffusion :

La communication s'est réalisée auprès des offices de tourisme du territoire.

Contact / Sources :
Mairie de St Véran
La Ville
05350 SAINT VERAN
Tel: 04.92.45.83.91 / Fax : 04.92.45.81.98

Transport Petit-Mathieu
Le Brasq
05470 Château-Ville-Vieille
Tél : 04 92 46 71 56 / Fax : 04 92 46 80 02
Mail : rmathieu@free.fr

Fiche Leader Territoires Ecrins n°38, Gestion des flux touristiques sur sites sensibles.
Analyse des modes de gestion de flux par navette, étude de cas dans le Parc National des Ecrins- CEDAET 1998/1999 par Marie Soubrane. ATEN



Lieu :

Provence Alpes Côte d'Azur / Hautes-Alpes /
Vallouise et Chambran

Public visé :

Randonneurs du GR54.

Acteurs :

Entreprise Engilberge.

Mode de déplacement : Transport touristique
saisonnier : navette en minibus.

Origine de l'initiative :

La navette a été mise en place en 1988 en liaison avec le GR54.
Face à la forte demande des navettes ont été instaurées.

Description de l'initiative :

Ces navettes touristiques saisonnières fonctionnent sur ligne régulière. Elle assure deux parcours : de Vallouise à Chambran et de Vallouise à Entre les Aigues. La navette de Chambran privilégie les randonneurs de fin d'après midi.

Fonctionnement :

Le parcours de 10 Kms est effectué en 20 minutes de la première semaine de juillet à la troisième semaine d'août.

Etat actuel :

En fonctionnement, la fréquentation chute depuis quelques années. Depuis 1995, une seule navette assure les trajets.

Sources :

Fiche Leader Territoires Ecrins n°38, Gestion des flux touristiques sur sites sensibles.
Analyse des modes de gestion de flux par navette, étude de cas dans le Parc National des Ecrins- CEDAET 1998/1999 par Marie Soubrane. ATEN



Lieu :
Provence Alpes Côte d'Azur / Hautes Alpes /
Vallouise et Entre les Aigues

Public visé :
Les randonneurs.

Mode de déplacement : Navette taxi.

Acteurs :
Entreprise Engilberge à Vallouise.

Origine de l'initiative :

La navette a été mise en place en 1988 en liaison avec le GR54. Celui-ci emprunte une portion d'itinéraire peu agréable pour les marcheurs, pour redémarrer sur le versant d'en face.

Description de l'initiative :

Face à la forte demande, des navettes ont été instaurées sur deux parcours : l'une (minibus) sur le parcours de descente Chambran/Vallouise, l'autre sur le parcours Vallouise/Entre les Aigues (en montée). Un sentier permet également d'accéder au site. Ce sont des navettes taxi d'une capacité de 9 places par véhicule, deux sont mises en place.

Le fonctionnement de ces navettes se fait par réservation auprès du transporteur, la veille avant 18 h.

Le parcours en navette entre Vallouise et Entre les Aigues s'étend sur 10 Km pour une durée de 30 minutes. Une navette assure le trajet entre 6h45 et 7h15 pour un tarif de 20 Francs.

Effets induits :

Le chiffre d'affaire est estimé à 9000 Francs par an.

Etat actuel :

En fonctionnement, la fréquentation a été régulière jusqu'en 1997 et connaît un fort déclin en 1998. Habituellement les navettes étaient doublées, en 1998 non.

Sources :

Fiche Leader Territoires Ecrins n°38, Gestion des flux touristiques sur sites sensibles.

Analyse des modes de gestion de flux par navette, étude de cas dans le Parc National des Ecrins- CEDAET 1998/1999 par Marie Soubrane. ATEN

NAVETTE POUR ACCÉDER AUX MINES D'ARGENT DU FURNEL

N°IIIB4



Lieu : Provence Alpes Côte d'Azur / Hautes Alpes / Entre Château Saint Jean et les mines du Fournel, secteur de Vallouise

Public visé : Les visiteurs des mines du Fournel.

Acteurs : Natura 2000 / Commune d'Argentière-la-Bessée / Communauté de Communes du Pays des Ecrins

Mode de déplacement : Mise en place d'une navette obligatoire.

Date de mise en service : 1999

Origine de l'initiative :

Le site du Fournel est classé Natura 2000, ce qui a incité à la mise en place d'une navette afin de préserver le paysage et l'environnement. Les objectifs sont de réduire le nombre de véhicules en stationnement au parking de la mine, de résoudre les problèmes de circulation et d'entamer une démarche vis-à-vis des véhicules individuels.

Description de l'initiative :

L'idée a été de mettre en place au départ de Château Saint Jean une navette obligatoire pour les mines d'argent. Elles ont été initiées pour la période du 15 juillet au 15 août 1999. Elles étaient utilisables par quiconque ayant acheté une entrée aux mines et laissant sa voiture au parking du château Saint Jean.

Fonctionnement :

Il existe une navette d'une capacité de 25 places effectuant 8 rotations par jour. En ce qui concerne le financement, les 3 premières années (durant l'expérimentation de l'initiative) ont été financées aux 2/3 par Natura 2000. Ensuite, c'est la Communauté de Communes du Pays des Ecrins qui a pris le relais. La navette circule entre avril et novembre, avec un service régulier entre avril et août puis à la demande entre septembre et novembre.

Evaluation - Bilan :

La fréquentation des navettes en 1999 a été de 2300 personnes. Ces dernières années, c'est près de 7000 personnes/an qui utilisent la navette pour aller aux mines d'argent.

Lien entre montagne et agglomération : Non

Communication et diffusion :

La communication a eu lieu sur le site des mines et également auprès de l'office de tourisme du pays des Ecrins.

Contact / Sources:

Communauté de Communes du Pays des Ecrins

Maison du Canton

404 Avenue du Général de Gaulle

BP 2 - 05120 L'ARGENTIÈRE LA BESSÉE

Site : cc-paysdesecrins.com

Email : comcom@paysdesecrins.com

Fiche n°38 Leader, Gestion des flux touristiques sur sites sensibles, étude de cas, rapport final. 1999. Marie Soubrane. ATEN

Nicolas PONS (Directeur des services des transports)

Tel : 04.92.23.20.58.

Mail : n.pons@paysdesecrins.com



Lieu : PACA/Hautes Alpes/Ecrins région.

Acteurs : Communauté de Communes du Pays des Ecrins Mode de déplacement : Navettes

Date de mise en service : 1988 et 2001

Publics visés : Touristes ou habitants de la

Origine de l'initiative :

Les navettes gratuites sont utilisées depuis 1988 pour desservir les grands sites de randonnées pédestres. En 2001, la CC du Pays des Ecrins a voulu poursuivre sa démarche de transports doux en mettant en place des navettes thématiques, afin de découvrir les Ecrins sans utiliser sa voiture personnelle.

Description de l'initiative :

Depuis 2001, deux services de navettes assurent le transport des touristes durant l'été :

1/ Les navettes gratuites à destination du Pré de madame Carle, du col de la Pousterle, de Dormillouse.

2/ Des navettes touristiques proposent des parcours thématiques : le patrimoine viticole, le vallon du Fournel, les cadrans solaires, le patrimoine religieux, la vie d'autrefois, les vaudois et la force de l'eau. Les parkings de stationnement destinés essentiellement aux touristes se situent en station.

Fonctionnement :

Les navettes thématiques sont au nombre de sept, pour une capacité de 19 places chacune. Ces navettes fonctionnent de début juillet à début août. Chaque navette circule à des dates et horaires précis. Le tarif de ces navettes est de 5 euros et 10 euros avec le Pass'navettes, ce qui permet de bénéficier des 7 navettes. En ce qui concerne les navettes à destination du Pré de madame Carle, du col de la Pousterle et de Dormillouse, elles sont gratuites et se font sur réservation au 04 92 23 36 12. Pour chacune des trois destinations, un mini-bus de 9 places circule. Une navette circule tout les jours en juillet et août, en plus de la navette gratuite, entre la gare de l'Argentière la Bessée et le pré de Madame Carle. Elle est payante (5 euros l'aller-retour). Renseignements auprès de la compagnie Pellegrin : 04 92 23 13 87 / www.autocars-pellegrin.com

Cette compagnie dessert aussi les stations de Pelvoux et Puy Saint Vincent

Evaluation – Bilan :

Diminution des flux et sensibilisation aux transports sur des sites sensibles.

En 2004, 500 utilisateurs soit près de 250 véhicules en moins qui ont circulé sur les sites sensibles. En 2005, 1000 utilisateurs soit 500 véhicules en moins. En 2007, 965 personnes ont circulé à bord des navettes thématiques. En ce qui concerne les navettes gratuites, 450 personnes les ont utilisées pour la saison 2007.

Lien entre montagne et agglomération :

Ces navettes permettent de relier certaines villes du territoire aux sites de randonnées.

Communication et diffusion :

La communication a eu lieu sur le site des mines et également auprès de l'office de tourisme du pays des Ecrins.

Contact / Sources :

Communauté de communes du pays des Ecrins

Service aménagement transport

Monsieur Nicolas PONS

404 Avenue Charles de Gaulle

05 120 L'Argentière la Bessée

Tel : 04 92 23 20 52

n.pons@paysdesecrins.com

<http://www.cc-paysdesecrins.com/IMG/pdf/Navette.pdf>

Site internet www.cipra.org

UNE NAVETTE TOURISTIQUE AU BELVÉDÈRE DU VISO

N°IIIB6



Lieu :
Provence Alpes Côte d'Azur / Hautes Alpes /
Entre La Roche Ecroulée et la Tour du Viso
(en Italie)

Public visé :
Touriste.

Mode de déplacement : Navette saisonnière
d'été.

Acteurs :
Association Détente et Loisirs.

Origine de l'initiative :

Suite à la fermeture de la route conduisant au belvédère pour des raisons de sécurité, une navette a été initiée par la commune de Ristolas et à la demande d'un prestataire intéressée. La création de la navette avait pour objectifs également de créer des emplois et des retombées économiques locales.

Description de l'initiative :

La route communale est fermée à la circulation depuis 1986, elle n'a pas été empruntée pendant une durée de 3 ans. Suite à la création de la navette en 1989 par une association locale, la route a été louée à cette dernière avec la charge pour elle de l'entretenir. La navette, d'une capacité comprise entre 9 et 17 places, partait du parking de la Roche Ecroulée pour atteindre le belvédère du Viso sur une route longue de 8 km. Elle fonctionnait sans interruption depuis le matin 6 h jusqu'au soir 19 h avec une fréquentation d'une demi heure et toutes les 20 minutes entre 10 h et 12 h ainsi qu'entre 16 h et 18 h. Ainsi 35 navettes aller retour circulaient en une journée entre le 15 juin et le 15 septembre.

Effets induits : Le chiffre d'affaire est estimé à 230 000 Francs.

L'association payait une location de 12 000 Francs pour la route pour la saison estivale (3 mois).

Etat actuel :

Ce service n'existe plus. Les navettes ont circulé depuis l'été 1989 jusqu'à la fin de l'été 1992. La Roche Ecroulée n'est plus un lieu de départ privilégié pour la tour du Viso à la vue de la longue marche d'approche sur la route goudronnée.

Sources :

Fiche Leader Territoires Ecrins n°38, Gestion des flux touristiques sur sites sensibles.

Analyse des modes de gestion de flux par navette, étude de cas dans le Parc National des Ecrins- CEDAET 1998/1999 par Marie Soubrane. ATEN



Lieu :
Provence Alpes Côte d'Azur / Hautes Alpes /
Station de ski Serre Chevalier dans le
Briançonnais

Public visé :
Les Touriste de Serre Chevalier.

Mode de déplacement : Transport collectif
touristique en navette.

Acteurs :
Le Grand Serre Che Express.

Description de l'initiative :

Sept navettes assurent les trajets aller/retour entre Briançon et Serre Chevalier 1350, Serre Chevalier 1400 et Serre Chevalier 1500.

Ce service est accessible à partir du 14 avril.

Ces navettes mises en service sont gratuites sur présentation d'un forfait de ski alpin en cours de validité ou d'une carte d'hôte. La carte est remise par l'hébergeur et donne droit à la libre circulation sur l'ensemble du réseau Skibus, excepté aux départs et retours en gare SNCF.

L'accès est payant pour les personnes avec des bagages ainsi qu'à certaines heures sur certains trajets. C'est le cas par exemple pour les trajets avant 7 h 30 et après 18 h 20 comme pour les trajets entre la gare SNCF et Serre Chevalier 1500 (où le coût est de 5.10 euros).

Etat actuel :

Ce service existe toujours.

Le service Skibus existe dans d'autres stations : Auron, Isola 2000, Praz sur Arly, Autrans, les stations des 3 vallées...

Communication et diffusion: Brochure " Carte d'hôte ", Office du tourisme de Serre-Chevalier

Sources :
www.serre-chevalier-ski.com
www.ot-serrechevalier.fr





Lieu :
Provence Alpes Côte d'Azur / Alpes-
Maritimes / Les stations Auron et Isola 2000

Acteurs :
Entreprise Santa Azur.

Public visé :
Les touristes des station Auron et Isola.

Mode de déplacement : Transport collectif
touristique en navette.

Description de l'initiative :

L'offre Skibus comprend le transport en autocars depuis Nice, Cannes ou Antibes et le forfait pour une journée de ski dans la station Auron ou la station Isola.

Les tarifs sont de :

26 euros au départ de Nice gare routière ou Nice parc des sports les samedis, dimanches et tous les jours de vacances scolaires,

23 euros les mercredis hors vacances scolaires,

30 euros au départ de Cannes et au départ d'Antibes.

Etat actuel :

Ce service existe toujours.

Le service Skibus existe dans d'autres stations : Praz sur Arly, Autrans, les stations des 3 vallées, Serre Chevalier...

Sources :
www.santa-azur.com

TRAIN DES NEIGES : TRAIN + NAVETTE VERS LES STATIONS DE SKI

N°IIIB9



Lieu : Provence Alpes Côte d'Azur / Hautes Alpes, Alpes de Haute Provence, Bouches du Rhône

Public visé : tout public désirant aller skier une journée, au départ de Marseille, Aix ou Manosque

Acteurs : la SNCF et la région PACA

Mode de déplacement : transport touristique en train + navette

Description de l'initiative

Chaque samedi ou dimanche il est possible de rallier une station au départ de Marseille, Aix en Provence ou Manosque à des prix très attractifs (15euros A/R). Les utilisateurs du train des neiges bénéficient également de tarifs préférentiels sur leur forfaits de ski

Stations desservies : Montgenevre, Serre Chevalier, Vars, Risoul, stations du Queyras, Orcières 1850, St Léger les Mélèzes, Ancelle, Pra Loup, Chaillols...

Achat et retrait des billets : gares sncf de Marseille St Charles, Marseille Blancarde

Aix en Provence Centre ville, Aubagne

Boutiques sncf de Bonneveine, Grand littoral, Grand Vitrolles

Tel au 04 42 37 14 08

Contacts : www.regionpac.fr ; www.ter-sncf.com/paca ; www.lepilote.com



LE SERVICE SKIBUS DANS LA VALLÉE DE L'UBAYE N°IIIB10



Lieu : Barcelonnette, Jausiers, Pra Loup, Sauze Super Sauze, St Anne, Larche, St Paul sur Ubaye

Acteurs :
Interlignes - centrale d'appel Ciao
Communauté de communes Vallée de l'Ubaye

Public visé : les touristes et résidents de la vallée de l'Ubaye et stations de skis alentours

Mode de déplacement : transport collectif en navette

Description de l'initiative :

Le service « skibus vallée » fonctionne durant la saison d'hiver de décembre à mi-avril. Mise en place de 5 lignes de bus gratuites et réservées à la clientèle individuelle au départ de Barcelonnette et à destination de Pra loup, Super Sauze, St Anne, St Paul et Larche.

Contact : Communauté de communes Vallée de l'Ubaye

Direction Tourisme
04 92 81 04 04
www.ubaye.com





Lieu :
Provence Alpes Côte d'Azur / Bouches-du-
Rhône / Pourtour de la Ste Victoire

Public visé :
Les touristes et locaux.

Acteurs :
La Communauté de communes du Pays
d'Aix.

Mode de déplacement : Transport touristique
en navettes.

Origine de l'initiative : Cette initiative est la première étape du Schéma d'Orientation du Transport Collectif qui doit réorganiser l'ensemble des déplacements dans le Pays d'Aix afin de préserver la qualité de vie. Ce secteur était jusqu'alors peu desservi par les transports en commun, alors qu'il regroupe des sites touristiques importants. L'initiative permettra de diminuer considérablement le nombre de véhicules aux abords de la Ste Victoire.

Description de l'initiative :

Les navettes ont été mises en place à titre expérimental en septembre 2003, fonctionnant pendant les mois de septembre, octobre, novembre et décembre. Ce sont deux minibus climatisés qui desservent les versants Nord et Sud de la Ste Victoire.

Fonctionnement :

Les deux navettes desservent les communes de : Vauvenargues, St Marc Jaumegarde, Aix-en-Provence, Le Tholonet, St Antonin sur Bayon et Puyloubier. Les arrêts sont facultatifs hormis le terminus à Puyloubier, Vauvenargues et Aix. Les arrêts sur les communes sont à la demande et correspondent aux parkings aménagés tout au long de l'itinéraire (point de départ des chemins de randonnée). Le prix du ticket est de 1,10 euros.

Etat actuel :

Depuis sa mise en place, 93 600 personnes ont utilisé la Victorine. Depuis peu de temps, les navettes circulent tous les jours et pas seulement les week-ends comme auparavant. Depuis février 2007, les navettes utilisent un agri-carburant. Enfin, depuis Juin 2007, il y a la possibilité de mettre 6 vélos à l'arrière des véhicules.

Communication et diffusion :

Brochure " La Victorine ", éditée par la Communauté du Pays d'Aix.

Contact / Sources :

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS D'AIX

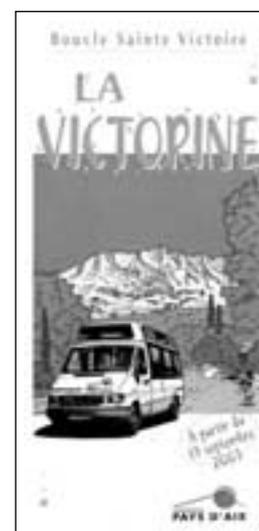
CS 40 868

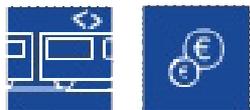
13 626 - Aix-en-Provence - Cedex 1

Tel : 04 42 93 85 85

<http://www.agglo-paysdaix.fr/>

Brochure " La Victorine ", éditée par la Communauté du Pays d'Aix.





Lieu :
Provence Alpes Côte d'Azur / Alpes de
Haute Provence et Alpes Maritimes / Sur la
section Puget-Théniers Annot de la ligne
Nice-Digne

Chemins de fer de Provence, SNCF.

Public visé :
Essentiellement des touristes.

Mode de déplacement : Train à vapeur.

Acteurs :
G.E.C.P : le Groupe d'Etude pour les

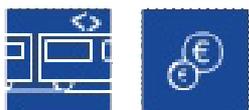
Origine de l'initiative :
En 1980, des amateurs bénévoles se sont regroupés au sein d'un Groupe d'Etude pour les
Chemins de fer de Provence (G.E.C.P) et ont mis en fonctionnement le Train des Pignes.

Description de l'initiative :
Ce train touristique à vapeur fonctionne sur la section Puget-Théniers - Annot de la ligne à
voie métrique Nice-Digne.
Depuis Digne ou Nice, le train est accessible par autorail ou par train spécial diesel.
Deux locomotives à vapeur sont en service, sept voitures transportent les voyageurs et une
dizaine de fourgons et wagons (construits entre 1888 et 1912) assurent des services divers.

Le coût du trajet entre Puget et Annot avec le train à vapeur s'élève à 16,80 EUR pour les
adultes et à 13,80 EUR pour les personnes en groupe et les enfants.

Etat actuel :
En fonctionnement.

Sources :
www.chez.com/gecp



Lieu : Lieu : Alpes du Sud

Mode de déplacement : Train et navettes

Acteurs : Région PACA / SNCF

Date de mise en service : Janvier 2002

Publics visés : Les touristes hivernaux

Descriptif de l'initiative : Un train en partance de Marseille fait la liaison avec Briançon afin de desservir les stations de ski qui sont partenaires de l'opération.

Origine de l'initiative : Lors de la période hivernale, les stations de skis sont souvent difficiles d'accès, en raison des embouteillages.

Fonctionnement de l'initiative :

Entre mi-janvier et fin-février et entre mi et fin-mars, il existe un A/R par jour les samedis et dimanches. Le forfait « Train des Neiges » d'un montant de 15 euros pour les adultes comprend l'aller retour en train ainsi que les transferts en navettes à destination de l'une des 23 stations des Alpes du Sud desservies. Le forfait « Train des Neiges » offre un tarif spécial pour les enfants de 4 à 12 ans à 7 euros 50. Il est gratuit pour les moins de 4 ans. Des tarifs préférentiels sont également accordés sur le prix des forfaits de remontées mécaniques, et pour les locations de skis. Les réservations sont obligatoires. Elles sont possibles au plus tôt 15 jours à l'avance et doivent se faire au plus tard le jeudi (avant 18h00) précédant le week-end. Il est important de noter que les 23 stations ne sont pas toutes desservies dans la journée, mais seulement 3 ou 4 par jour.

Evaluation – Bilan :

Au début de sa mise en place en 2002, 800 personnes avaient empruntées le train des neiges, mais en 2006, c'est près de 4200 personnes qui ont pris l'initiative de partir en train, soit cinq fois plus. Depuis sa mise en service, 6 autres stations sont desservies, le train ne circulait avant que le dimanche, mais de janvier à avril sans interruption.

Conditions de réussite ou d'échec - Points forts et points faibles :

Possibilité de transfert :

Lien entre montagne et agglomération :

Le train permet de relier les villes du sud Est aux station alpines en partant de Marseille.

Communication et diffusion :

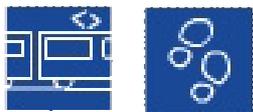
Contact :

Gare de Briançon : 04 92 21 07 41

Un seul numéro pour les réservations : 0 891 70 3000 (0.23 euros TTC/mn) du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00 (sauf fériés).

Source:

http://www.trainstouristiquester.com/region.asp?menu=3&train=hautes_alpes&lang=fr



Lieu : Alpes du Sud

Mode de déplacement : Train / Piéton

Acteurs : Citoyens

Date de mise en service : Été 2007

Public visé : Touristes, randonneurs

Description de l'initiative :

Il s'agit de mettre en place des séjours de randonnée, avec des départs au niveau des gares, afin d'inciter les gens à prendre les transports en commun. A l'heure actuelle, deux séjours d'une semaine et deux séjours de trois jours sont proposés.

Origine de l'initiative :

Cette initiative est née en été 2007, sous la casquette de deux professionnels de la montagne (Accompagnateurs de Moyenne Montagne et hôtesse d'Office de Tourisme pour l'une et agriculture pour l'autre).

Fonctionnement :

Il suffit de téléphoner aux accompagnateurs au 04 92 57 13 59, afin de convenir d'un rendez-vous.

Evaluation / Bilan :

En 2007, deux séjours ont été organisés avec l'aide de l'association Mountain Wilderness. Les participants ont rempli un bilan d'évaluation après les deux sorties. Ils sont tous entièrement satisfaits et pensent dorénavant utiliser les transports en commun pour leurs pratiques en montagne.

Un cinquième séjour devrait faire son apparition prochainement.

Conditions de réussite ou d'échec - Points forts et points faibles :

Possibilité de transfert :

Auprès de AMM et guides.

Lien entre montagne et agglomération :

Les clients parviennent au RDV facilement de différentes grandes villes (Grenoble, Gap ...).

Communication et diffusion :

Dépliant

Sources – Contacts :

Sylvain THEOBALD et Sylvène GALINIER

Le Villard

05140 LA FAURE

Tel : 04 92 57 13 59 / 06 83 43 33 40

Email : a.pied@yahoo.fr

Site internet : www.apied.fr (privilégier le navigateur Internet Explorer)



Lieu : Midi-Pyrénées / Auvergne / Alpes du Sud

Acteur : SNCF, Conseils régionaux

Mode de déplacement : Train et navette

Origine de l'initiative :

Les départs pour les stations de ski, engendrent souvent un trafic routier très dense. Ainsi la mise en place de ces trains des neiges permet à la fois de désengorger les autoroutes, mais aussi de faciliter la vie des voyageurs.

Description de l'initiative :

Il existe à l'heure actuelle cinq trains qui circulent à destination des stations Pyrénéennes, Alpines et Auvergnates.

Pour rejoindre les stations du Sud-Ouest il existe le train des neiges Midi-Pyrénées. Partant de Toulouse, il permet de desservir les grandes stations Pyrénéennes (Quzet, Caunteret, Ax, St Lary, Barèges, La Mongie, Porté-Puymorens, Piau-Engaly).

Les stations Auvergnates du Lioran et du Mont-Dore sont accessibles à partir de Clermont-Ferrand ou de Limoges.

Enfin, les stations du Sud-Est (stations de l'Ubaye, Serre-Chevalier, Névache, Vars, Risoul, Super Sauzes, Les Orres, Mont Genève, Orcières, Pra Loup, Crévoux) sont desservies par le train des neiges Alpes Sud (voir fiche page 54), mais aussi par celui de Castérino (dessert uniquement la station de Castérino). Le train de Castérino part de Nice, les navettes, de St Dalmas de Tende.

Fonctionnement :

Tous ces trains fonctionnent sous le même principe, les réservations se font auprès des gares SNCF desservies par les trains des neiges. Les billets donnent généralement droit à des offres sur les remontées mécaniques et les locations. Arrivé à la gare de destination, des navettes desservent les différentes stations de proximité. Pour les stations Auvergnates, le train s'arrête dans la commune des stations. Pour les stations Alpines, il faut descendre en gare de Briançon et prendre la navette pour accéder aux stations. Pour les stations Pyrénéennes, il faut descendre en gare d'Ax-les-Thermes, pour prendre les navettes.

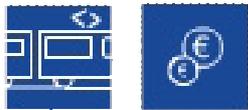
Etat actuel : Tous ces trains fonctionnent

Contacts :

<http://www.trainstouristiques-ter.com/index2.asp>

Tel de la gare de Briançon : 04 92 21 07 41

Tel de la gare d'Ax-les-Thermes : 05 61 64 20 72



Lieu :
Aquitaine / Pyrénées Atlantiques / Artouste
Fabrèges

Acteurs :
Le petit train est géré par EPSA
(Etablissement Public des Stations d'Altitude)
lié au Conseil Général depuis 1980 (avant

c'était la SNCF).

Public visé :
Touristes. L'objectif est également d'attirer la
population locale qui ne connaît pas le petit
train.

Mode de déplacement : Train touristique.

Origine de l'initiative :

Dans les années 60 un barrage permettant l'exploitation de la montagne à 2000m a été achevé. Les matériaux étaient acheminés par une voie de chemin de fer qui a été spécialement réalisée pour les travaux. Cette ligne a été ensuite exploitée à des fins touristiques.

Description de l'initiative :

La ligne fonctionne sur 9 km l'été et une partie du printemps et de l'automne. L'été deux trains, d'une capacité de 60 personnes, sont en service toutes les 20 minutes. Ce train payant fonctionne de 9 h à 17 h et est complet toute la journée en été.

Les personnes sont acheminées jusqu'au terminus où elles peuvent observer le point de vue sur le lac et repartir ensuite avec le train ou à pied. Devant le succès du train et la forte fréquentation un système de réservation a été mis en place. L'établissement cherche également à favoriser la vente de tickets par correspondance afin de pouvoir gérer les files d'attente, prévoir le nombre de visiteurs. Les passagers ont un petit livret de lecture du paysage leur permettant de se repérer pendant leur trajet qui dure environ 45 minutes.

La ligne est couplée avec la station de ski d'Artouste Fabrèges, un téléporté assure la liaison entre la station et le départ du petit train.

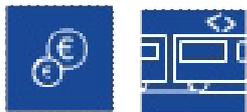
La fréquentation est estimée à 140 000 personnes en 3 mois.

Etat actuel :

En fonctionnement.

Sources :

Fiche n°38 Leader, Journée d'étude dans le Queyras et le Champsaur, voyage d'étude dans les Pyrénées, rapport d'étape. Parc National des Ecrins.1998. ATEN



Lieu : Midi-Pyrénées / Pyrénées Orientales l'Espagne

Acteur : Conseil Régional Midi-Pyrénées

Mode de déplacement : Train

Public visé : Touristes, voyageurs vers

Origine de l'initiative :

Ce train a été mis en service le 18 juillet 1910 afin de désenclaver les hauts plateaux. Aujourd'hui il est essentiellement utilisé à des fins touristiques, mais il peut également l'être en tant que service public.

Descriptif de l'initiative :

La ligne, d'une longueur de 62 kms, remonte les gorges de la Têt depuis Villefranche-de-Conflent (où elle relie le réseau SNCF), jusqu'à Mont-Louis, puis elle franchit le col de la Perche pour rentrer en Cerdagne. Après avoir longé Font-Romeu, elle descend vers Saillagouse, Osséja, Bourg-Madame, Ur, et finit à la gare Latour-de-Carol où passe le "Transpyrénéen".

Dans le cadre de ses attributions en matière de transport, la Région Languedoc-Roussillon s'emploie à renforcer le confort et la modernité du matériel roulant. Depuis 2005, elle offre désormais aux usagers du Train jaune, la possibilité de circuler sur deux nouvelles rames panoramiques et multi-fonctionnelle avec strapontins ou dégagements pour le transport des personnes handicapées, des vélos, des poussettes et des skis.

Fonctionnement :

Le train jaune part de Villefranche-de-Conflent, Font-Romeu et Latour-de-Carol. Les gares de la ligne sont desservies toutes les heures en heures de pointes et toutes les deux en heures creuses. Le Train Jaune est soumis aux tarifications TER habituelles en fonction de la distance. Ainsi un aller Villefranche-de-Conflent / Latour-de-Carol coûte 17 euros.

Financement :

Dans le cadre de sa politique de développement du TER, la Région Languedoc-Roussillon a investie 9 millions d'euros pour la rénovation et le confort de la ligne (achat de 2 voitures à vision panoramique).

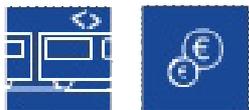
Etat actuel : En fonctionnement

Contact :

Office de Tourisme de Villefranche de Conflent, Place de l'Eglise
66500 - Villefranche de Conflent Tél. : 04 68 96 22 96 — Fax : 04 68 96 07 66

Sources :

<http://www.cr-languedocroussillon.fr/96-le-train-jaune.htm>



Lieu :
Franche-Comté / Doubs / Dijon-Métabief

Public visé :
Touristes, locaux.

Acteurs :
La station de Métabief, le Conseil régional et
le TER Franche-Comté (SNCF).

Mode de déplacement : Train TER.

Origine de l'initiative :

Soucieux d'offrir une prestation de qualité, la station de Métabief, le Conseil régional et le TER Franche-Comté ont décidé de faire circuler la Gentiane Bleue uniquement si les conditions d'enneigement permettent un ski de qualité (au moins 80 % du domaine ouvert). Si ce taux d'enneigement n'est pas garanti, la Gentiane ne sera pas mise en circulation.

[L'information sera communiquée par le répondeur de la station de Métabief (03 81 46 47 47), par affichage dans les gares de Dijon, Genlis, Auxonne, Dole et par le site Internet TER Franche-Comté le jeudi précédent le week-end de circulation.

Dans ce cas, les billets vous seront intégralement remboursés.]

Description de l'initiative :

Dates de circulation 2004 :

- Les samedis 07, 14, 21, 28 février 2004
- Les dimanches 01, 15, 22, 29 février et 07 Mars 2004

Fonctionnement :

Pour les adultes :

36 €, forfait comprenant train + forfait ski + assurance + navette entre la gare et la station + accès salle Paul Charlin

26 €, forfait ne comprenant que le train et la navette en bus

Pour les enfants :

25 €, forfait comprenant train + forfait ski + assurance + navette en bus + accès salle Paul Charlin

15 €, forfait ne comprenant que le train et la navette en bus

Cette tarification spéciale est accessible grâce à la carte " Visi'TER " (carte : 10 €, valable pour 5 personnes : le détenteur + 4 accompagnateurs)

Réductions proposées chez les partenaires munis de l'autocollant Gentiane Bleue : avantages pour la location de ski, restauration...

Possibilité de faire de la randonnée en raquettes avec un accompagnateur, uniquement sur réservation à l'Office de Tourisme (03 81 49 13 81)

Sources :

<http://www.ter-sncf.com/franche-comte/actus/gentianehtm.htm>



Lieu : Auvergne / Puy de Dôme

Mode de déplacement : Navette / A pied

Acteurs : CG du Puy de Dôme / Ministère de l'écologie

Public visé : Touristes

Origine de l'initiative :

La progression constante du nombre de visiteurs au sommet du puy de Dôme n'est pas sans incidence sur l'état de son paysage. C'est pourquoi, le conseil général, en partenariat avec le Ministère de l'Ecologie, a décidé de réhabiliter le puy de Dôme dans le cadre d'une Opération Grand Site.

Description de l'initiative :

L'accès au sommet du Puy de Dôme s'effectue désormais au moyen d'une navette payante. Lorsque cette dernière ne circule pas, il existe également un péage pour atteindre le sommet directement en voiture où un parking d'une centaine de places est aménagé. Il existe aussi une aire de stationnement de 110 places au Col de Ceyssat qui permet, par le chemin des Muletiers, d'accéder au sommet du puy de Dôme à pied.

Fonctionnement :

Les véhicules particuliers peuvent accéder au sommet pendant les périodes d'ouverture sauf les jours de mise en place des navettes ainsi que les jours de certaines manifestations. En revanche, les motos, les cars de tourisme et les transports de personnes handicapées, ne sont pas concernés par cette restriction, en revanche ils devront payer l'accès au sommet via le péage. Les navettes sont mises en place tous les jours du 1er juillet au 31 août, ainsi que les week-end et jours fériés des mois de mai, juin et septembre. Le tarif A/R de la navette est de 4 euros pour les adultes et 1 euro pour les enfants. A noter que les vélos ne sont autorisés à emprunter la route d'accès au sommet du puy de Dôme sous certaines conditions.

Etat actuel :

La fréquentation du site augmente de 1 % tous les ans, cependant les touristes trouvent les tarifs excessifs et l'accès en navette et en voiture (par le péage) ne cesse de chuter. Les acteurs de cette initiative cherchent une solution alternative à la navette car celle-ci n'est plus rentable (baisse de la redevance à la collectivité, baisse de la fréquentation de la navette, prix du carburant).

Contact :

Conseil général du Puy-de-Dôme / Téléphone : 04 73 42 20 20

Hôtel du Département / 24, rue Saint-Esprit / 63033 Clermont-Ferrand cedex 1

http://www.puydedome.com/Le_volcan_Puy_de_Dome/

Péage du puy de Dôme : 04 73 62 12 18 (1er mars au 31 décembre)

Centre d'accueil du sommet du puy de Dôme : 04 73 62 21 46 (15 avril au 1er Novembre)



Lieu : Pas de Peyrol, Puy Mary, Cantal

Public visé : 600000 visiteurs / an

Acteurs : Grands sites de France, Conseil général, Région Centre, Etat,

Mode de déplacement : Bus

Date de mise en service :

Descriptif de l'initiative :

Limitation volontaire des places de Parking au pas de Peyrol et mise en place de transports collectifs pour accéder au Grand Site de Puy Mary

Origine de l'initiative :

Ouverture de la Maison du Pas de Peyrol (centre d'interprétation)

Contacts :

www.puymary.fr

Sources :

IV : Covoiturage

ALLOSURF - LE COVOITURAGE DES SPORTS DE GLISSE

N°IV1



Lieu : France entière

Acteurs : allosurf.net

Mode de déplacement : la voiture

Public visé : les pratiquants des sports de glisse.

Origine de l'initiative :

Allosurf est un portail de rencontre des conducteurs et des passagers ne disposant pas de véhicule : le site permet aux premiers de rentabiliser un peu leur voyage, aux seconds de pouvoir se déplacer à moindre coût.

Fonctionnement :

Allosurf est un site totalement gratuit. Il suffit d'une inscription rapide pour pouvoir consulter les offres correspondant à sa zone géographique.

4 rubriques de recherche sont disponibles : montagne, plage (atlantique), mer et lac, skate-park.

Etat actuel :

Allosurf gère actuellement 52 000 covoiturages (trajets par an).

Contacts :

contact@allosurf.net Conseiller commercial au : 05.57.96.71.97

<http://www.allosurf.net>





Lieu : Toute la France

Mode de déplacement : Co-voiturage

Origine de l'initiative :

Créé en 2003, le site de covoiturage 123envoiture.com est né de la constatation suivante : tous les matins, les gens sont seuls dans leur voiture. Sachant qu'une partie de ces personnes font un trajet pratiquement identique, il suffirait de mettre 2 ou 3 personnes dans chaque voiture, pour supprimer les bouchons, diviser par 2 ou 3 la pollution liée aux transports, et réduire d'autant la consommation d'énergie.

Descriptif de l'initiative :

123envoiture.com est utilisé de multiples façons, pour se rendre au travail, pour partir en vacances, pour s'évader le temps d'un week-end, pour les études, pour assister à des festivals , pour aller skier pendant l'hiver, pour rejoindre les plages pendant l'été, pour découvrir les capitales européennes, pour assister aux grandes épreuves sportives et autres.

Fonctionnement de l'initiative :

Pour pouvoir covoiturer grâce au site, il faut tout d'abord s'inscrire, ensuite deux formules s'offre à vous, une gratuite et une à 12 euros par an avec laquelle vous bénéficiez de certains avantages. Ensuite, il suffit de regarder les offres proposées selon les villes d'où vous désirez partir.

Etat actuel :

Après plusieurs années d'existence, ce service regroupe près de 80.000 personnes actives, a enregistré plus de 160.000 trajets, et compte plus de 37.000 trajets mis à jours régulièrement par leurs ayant mis en place l'annonce. 123envoiture est le premier site à exploiter toutes les ficelles du covoiturage et reste leader en matière d'innovation.

Contact :

<http://www.123envoiture.com/>



Lieu : Rhône Alpes / Isère / De Grenoble aux station des 7 Laux.
7 Laux

Mode de déplacement : Covoiturage.

Acteurs : L'association Stop Plus et les particuliers.

Date de mise en place : 2001

Publics visés : Les touristes, clients de la

Origine de l'initiative :

Afin d'éviter la construction de parkings supplémentaires aux 7 Laux un système de covoiturage a été mis en place entre la station l'agglomération grenobloise.

Description de l'initiative :

Ce système de covoiturage a été mis en place en 2001.

Les personnes se contactaient par l'intermédiaire de l'association Stop Plus et s'organisaient entre elles pour les trajets et le financement.

Les personnes arrivant en covoiturage à la station des 7 Laux bénéficiaient d'une réduction d'environ 20% sur leur forfait ski.

Evaluation - Bilan :

Par manque de neige ces deux dernières années et par manque de communication l'opération de covoiturage pour les 7 Laux a été arrêtée.

Conditions de réussite ou d'échec - Points forts et points faibles :

Possibilité de transfert :

Lien entre montagne et agglomération : Oui

Communication et diffusion :

Sources, Contact :

www.covoiturage.net

Entretien téléphonique avec une personne d'Ecomobility de Chambéry

Contact avec le président de l'association Stop Plus : Nicolas Bricard, nbricard@wanadoo.fr



Lieu : Rhône-Alpes / Isère / Grenoble
Existe également à Lyon, Strasbourg, Marseille,
Paris, Bordeaux, Lille

Public visé : Tous les habitants

Mode de déplacement : Voiture

Acteur : Economiste / ADEME / CG38 / Conseil
Régional de Rhône-Alpes / la Métro de
Grenoble

Date de mise en service : 20 Mai 2005

Description de l'initiative :

L'autopartage vise à organiser un système de location de voitures à très courte durée (une heure minimum). Les utilisateurs éventuels doivent être abonnés au service. Les voitures doivent être réservées. L'objectif principal est double : compléter l'offre de transport en commun lorsque celle-ci ne peut pas répondre (horaires de soirée ou de nuit et trop grande dispersion de la clientèle) et minorer les dépenses de mobilité pour les utilisateurs en leur permettant de ne payer l'usage de la voiture individuelle que lorsqu'ils s'en servent.

Ce système contribue également à réduire les problèmes de circulation et de stationnement dans les villes. Les acteurs de l'initiative ont construit un réseau avec les autres villes françaises (Paris, Strasbourg, Lyon et Marseille) avec lesquelles ils ont créé France Autopartage.

Origine de l'initiative :

Initiative nouvelle en France mais pratiquée en Suisse depuis plus de 10 ans. Ce projet est porté et est soutenu par une équipe d'économistes urbanistes du CNRS et de militants d'associations de protection de l'environnement.

Fonctionnement :

Les voitures sont équipées d'un calculateur, d'un téléphone GSM et d'un GPS. Le téléphone sert aux communications entre le calculateur et le serveur qui gère les réservations ; il peut aussi servir à l'abonné à communiquer avec la centrale d'appels pour signaler un incident ou un retard.

- Les voitures sont stationnées en 9 points différents de la ville, généralement dans des parkings publics ou sur la voirie ; elles sont directement accessibles 24h/24h.

- Le service est réservé aux abonnés qui reçoivent une carte à lecture sans contact, au moment de leur inscription.

- L'abonné réserve par téléphone ou par Internet la voiture de son choix, à partir de la station de son choix et pour une durée déterminée (une heure minimum, le pas de temps est ensuite la demi-heure) : la centrale de réservation programme la voiture pour qu'elle ne soit accessible que par cet abonné et seulement pendant cette période.

- L'abonné ouvre la voiture avec sa carte ; son trajet fini, il la ramène ensuite à son point de départ.

- Le calculateur de bord enregistre les informations relatives au trajet effectué (kilométrage et durée), les transmet au centre de gestion de la flotte. Chaque mois, l'abonné reçoit une facture ; un prélèvement automatique peut être mis en place.

- Les tarifs s'entendent carburant compris, puisque les voitures ne sont pas contrôlées à chaque utilisation. Une carte de carburant au nom de l'association permet de faire le plein.

Le financement de l'initiative s'est fait à hauteur de 70 % lors la première année et 40 % les années suivantes. Les subventions viennent de l'ADEME, du Conseil Général de l'Isère, de la

Région Rhône-Alpes et de la Metro de Grenoble

Evaluation - Bilan :

Le système a commencé à fonctionner à Grenoble le 20 Mai 2005. Actuellement, il y a 200 abonnés et un parc automobiles de 14 voitures. Depuis 2006, l'abonnement d'Alpes Auto Partage est combiné à la TAG.

Conditions de réussite ou d'échec - Points forts et points faibles :

Les difficultés étaient essentiellement liées à la recherche de financement qui a duré 3 ans.

Possibilité de transfert : Oui

Lien entre montagne et agglomération : Non

Communication et diffusion :

Il y a eu une communication timide de la part de la TAG au lancement de l'initiative.

Contact :

Alpes Auto Partage

Maison du Tourisme

14 rue de la République, 38000 Grenoble

Monsieur Daniel Faudry - Tél. 04 76 24 57 25

contact@alpes-autopartage

Source :

www.alpes-autopartage.fr



Lieu :
Rhône-Alpes / Ardèche et Drôme

des collectifs de citoyens

Mode de déplacement : voiture

Public visé : La population locale

Acteurs : le G.R.A.A.L.L. (Groupement Rural d'Action Artistique de Libération Ludique), bureau d'étude INFLUX, des associations et

Origine de l'initiative :

La mise en place de ce projet fait suite à deux réelles envies: tout d'abord limiter les impacts environnementaux en réduisant la circulation automobile, et aussi recréer un contact humain. Cette initiative est l'oeuvre du bureau d'étude INFLUX, l'idée est apparue il y a deux ou trois ans, et le projet s'est réellement mis en place en 2006.

Descriptif de l'initiative

Le groupe d'acteur s'organise pour proposer un mode de déplacement simple et autogéré, qui permet de réduire le nombre de véhicules circulant sur les routes, tout en développant la convivialité et la solidarité.

Fonctionnement :

Quand un automobiliste transporte un stoppeur participatif, celui-ci participe financièrement aux frais du déplacement en payant une participation estimée selon le kilométrage parcouru.

Un petit livret orange contenant les explications, et les montants des participations, est distribué gratuitement. Ce livret est brandit aux Arrêts Stop repérés et permet de reconnaître les stoppeurs participatifs. Posé derrière le pare brise des automobilistes, il désigne les automobilistes participatifs. Ce projet, ne nécessite aucun investissement lourd, aucune infrastructure. Sa réussite dépend de la solidarité et de la convivialité des utilisateurs mais aussi du nombre de participants.

Etat actuel :

Aujourd'hui, cette initiative est mise en place dans la Drôme et en Ardèche, et semble plutôt bien fonctionner.

Contacts :

G . R . A . A . L . L .

rue des Redis, 26400 Puy st Martin, contact@graall.info, www.graall.info
contact@stopparticipatif.org

Source :

<http://stopparticipatif.free.fr/>

V : Vélo



Lieu : Rhône-Alpes / Rhône / Lyon

détentrice d'une assurance responsabilité civile et d'une carte Vélo'v.

Acteurs : Le Grand Lyon / JC Décaux
(Mobilier urbain : abris bus)

Mode de déplacement : Le vélo

Public visé : Le service Vélo'v est accessible à toute personne âgée de plus de 14 ans,

Date de mise en service : 19 Mai 2005

Description de l'initiative :

Depuis le 19 mai 2005, le Grand Lyon met à la disposition des habitants un parc de 2000 vélos baptisés Vélo'v, répartis sur 300 stations à Lyon et Villeurbanne.

Avec une gratuité d'utilisation de 30 minutes à 1 heure selon les modalités d'abonnement, chacun peut prendre un vélo pour aller d'un point à un autre, voire le conserver un peu plus longtemps pour une somme modique (24h max.).

Origine de l'initiative :

Communauté urbaine du Grand Lyon

Fonctionnement :

Réparties à Lyon et Villeurbanne, les stations vélos se trouvent principalement à proximité des gares et transports en commun, avec une densité renforcée dans la presqu'île et dans le centre de Villeurbanne. Le plan d'implantation a été conçu pour qu'il y ait une station vélo tous les 300 mètres en moyenne et à moins de 5 minutes à pied l'une de l'autre.

De 7h à 20h, une logistique est prévue avec 30 véhicules disponibles pour assurer la maintenance des vélos et leur redistribution entre les stations. Au total, 30 personnes sont affectées à ce service.

Il suffit de disposer d'une carte bancaire, d'accepter les conditions d'utilisation de Vélo'v indiquées sur chaque borne et de choisir un code personnel. La carte est alors remise et le vélo est accessible.

Le coût horaire est fixé comme suit :

Les 30 premières minutes : gratuites

De 30 minutes à 1H30 : 0,5 euro

Par heure suivante : 1 euro

Evaluation - Bilan :

Vélo'v rencontre un grand succès à Lyon, à tel point que 1000 vélos supplémentaires ont été mis à disposition à partir de 2006. Le système de prêt a rempli son rôle, en créant un effet d'entraînement dans l'utilisation du vélo dans l'agglomération : selon une étude menée par le Grand Lyon, le nombre de vélos, en une année, a augmenté de 44%. Aujourd'hui, 1 cycliste sur 4 utilise Vélo'V. Après avoir fait exploser les prévisions d'utilisation lors du lancement en mai 2005, les habitants se sont appropriés Vélo'V, qui compte désormais 70 000 abonnés et dont le record journalier de locations a été battu en octobre 2006 avec plus de 30 000 locations.

Conditions de réussite ou d'échec - Points forts et points faibles :

La société JCDecaux prévoit la mise en place « gratuite » de 4 000 vélo'v d'ici 2008. En contrepartie, JCDecaux se voit attribuer le marché du mobilier urbain pour 13 ans. L'opération est donc entièrement financée par la publicité, dont les panneaux vont germer au cœur de l'agglomération. Et cela aurait pu être pire. À l'origine, le large carénage rouge des vélo'v avait été envisagé comme support d'espace de pub.

Possibilité de transfert : Oui

Lien entre montagne et agglomération : Non

Communication et diffusion :

Large communication au niveau des transports en commun, à l'office du tourisme, sur le site internet de la ville ou de l'agglomération.

Contacts / Sources :

Vélo'v

2 rue de Savoie 69800 St-Priest

N° Vert : (0 800 08 35 68)

N° de télécopie : 04 78 90 75 16

Communauté urbaine de Lyon

20, rue du Lac BP 3103 69399 Lyon Cedex 03

Tél : 04 78 63 40 40

www.grandlyon.com - www.velov.grandlyon.com



Lieu : Rhône Alpes / Savoie / Chambéry

Mode de déplacement : A vélo, à pied, en rollers...

Acteurs : Le Conseil Général de la Savoie

Date de mise en service : 1993

Public visé : Ouvertes aux cyclistes, joggers, rollers, personnes à mobilité réduite.

Origine de l'initiative :

En 1993, le Conseil Général lance un programme d'aménagements cyclables favorisant toutes les pratiques : déplacements utilitaires en milieu urbain, vélo de loisirs et randonnées cyclotouristiques seul ou en famille.

Ces aménagements cyclables consistent en des bandes cyclables et surlargeurs, pistes cyclables, itinéraires cyclotouristiques balisés, itinéraires vélos, Véloroutes et Voies Vertes qui sont plus souvent dénommées "Avenues Vertes" en Savoie.

Description de l'initiative :

Il existe deux Avenues Verte au Nord et au Sud de Chambéry :

- L'Avenue Verte Nord

Elle relie Chambéry à la base de loisirs des Mottets en passant par le Bourget du Lac. Côté Chambéry, elle débute effectivement au pont. On peut joindre cette Avenue Verte depuis le centre ville (office du Tourisme) en suivant le fil vert direction avenue verte nord.

Elle est dotée de plusieurs portes d'accès tout au long de son itinéraire, et la longueur du tracé est de 11,5 km.

- L'Avenue Verte Sud

Elle relie actuellement Chambéry à Myans, soit environ 8 km. Le départ se situe au point info-vélo du parc de Buisson Rond. Il est prévu de prolonger cette avenue verte jusqu'à Montmélian, dans les prochaines années à venir.



La liaison entre ces deux avenues vertes est réalisée par un circuit balisé et 3 points verts collés sur la chaussée dans le centre ville de Chambéry intitulé "le Fil Vert". Ce circuit emprunte des pistes et des bandes cyclables, ainsi que le quartier piéton de Chambéry.

Il existe depuis le 2 mai 2002 une vélostation à la gare de Chambéry qui a été financée par la communauté d'Agglomération de Chambéry Métropole, par l'Etat et par la Région. L'investissement a été de 40 000 euros, le chiffre d'affaire est d'environ 100 000 euros.

Evaluation - Bilan :

En fonctionnement.

Il est prévu de prolonger l'Avenue Verte Sud jusqu'à Montmélian.

On compte en Savoie d'autres projets de Véloroute et de Voies Vertes, ou

Avenues Vertes :

- Le Tour du Lac du Bourget et d'Aiguebelette
- La boucle du Lac de Saint André
- La Voie Verte du Léman à la Méditerranée

- La Véloroute de la vallée de l'Isère d'Albertville à Grenoble et les liaisons Annecy - Chambéry - Grenoble - Valence

Lien entre montagne et agglomération :

Ces voies vertes permettent de sortir de Chambéry en vélo et de gagner les territoires ruraux.

Contacts / Sources :

Conseil général de la Savoie

Hôtel du Département (Service des routes)

Château des Ducs de Savoie

BP 1802 73018 Chambéry

Tel : 04.79.96.73.73

www.cg73.fr

Une mise à jour de la politique vélo a donné lieu en mai 2007 à une fiche de synthèse récapitulant l'ensemble des informations. Pour obtenir ces renseignements, contacter :

Olivier BORROT

Conseil général de la Savoie

Direction des routes

Chef du service programmation

L'adret, 1 rue des Cévennes BP 1802

73018 Chambéry Cedex

Tel : 04 79 96 75 25

Fax : 04 79 96 75 48

Mail : olivier.borrot@cg73.fr

" LE RHÔNE À VÉLO : DU LÉMAN À LA MÉDITERRANÉE "

N°VA3



Lieu : Rhône Alpes et Provence Alpes Côte d'Azur / Haute Savoie, Savoie, Ain, Loire, Rhône, Isère, Ardèche, Drôme, Vaucluse, Bouches-du-Rhône/ Le long du Rhône, du lac Léman à la mer Méditerranée

Acteurs : La Délégation Régionale Rhône-

Alpes de l'AF3V (Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes), Territoire Rhône.

Public visé : Les cyclistes.

Mode de déplacement : A vélo, rollers...

Origine de l'initiative :

Ce projet s'inscrit dans un réseau européen de 5 Véloroutes qui traverseront la France.

La Délégation Régionale Rhône-Alpes de l'AF3V, organisée en binôme à Saint Etienne et à Lyon, s'est vue confier par la Préfecture de Région une mission pour l'élaboration d'un réseau d'itinéraires Véloroutes et Voies Vertes.

Description de l'initiative :

Un itinéraire de Véloroute Voie Verte, long de 500 Km environ va bientôt être tracé entre le lac Léman et la mer Méditerranée. Il vise à offrir un parcours accessible à vélo le long du Rhône.

Ce projet fait partie du schéma d'intérêt national Véloroute Voie Verte. Il est assuré par un établissement public : Territoire Rhône.

Rejoint au Nord par le projet de l'itinéraire "la Voie Bleue" descendant le long de la Saône, la région Lyonnaise deviendra ainsi un carrefour majeur en matière de Véloroutes et Voies Vertes. Plus à l'Ouest, le fleuve Loire offre un autre grand tracé Nord-sud, avec l'ambitieux projet "la Loire à vélo" qui devrait rallier le Massif Central.

La plupart des huit départements rhônalpins ont engagé un schéma ou une politique cyclable incluant, pour certains, des projets Véloroutes et Voies Vertes.

Du côté des départements Savoyards, qui ont déjà montré leurs motivations en matière de Véloroutes et Voies Vertes, les possibilités sont très riches. Plusieurs itinéraires pourraient sillonner les vallées alpines, en reliant les lacs entre eux. En se raccordant au "Léman-mer", tracé limitrophe à ces deux départements, ils offriraient des possibilités de boucles très intéressantes. Sur la rive Ouest du Rhône, l'Ain se prête particulièrement bien au déplacement vélo et pourrait profiter ainsi de l'opportunité de ce tracé pour "irriguer" son territoire.

Les départements du Rhône et de la Loire comme leur nom l'indique, se doivent de permettre en priorité un tracé transversal reliant les deux fleuves.

Descendant plus au sud, l'Isère, l'Ardèche et la Drôme, évidemment concernés par le parcours de la vallée du Rhône, ont également tout intérêt à prolonger ces itinéraires Véloroutes et Voies Vertes au cœur de leur territoire.

Financement :

Le financement devrait être assuré en 4 parts égales entre l'Europe, l'Etat, la région et le département avec les communes traversées.

Etat actuel :

Le projet n'est pas encore opérationnel courant.

Source, Contact :

La Fédération des Usagers de la BICYclette : www.fubicy.org

ATEN (Atelier Technique des Espaces Naturels)

www.dulemanalamer.com

info@fubicy.org



Lieu : Rhône-Alpes/Savoie/Chambéry (Existe aussi à Grenoble, Clermont, Montpellier, Lyon)

Public visé : Tous les habitants, les touristes, ...

Mode de déplacement : Le vélo

Acteurs : Chambéry métropole / l'Agence Ecomobilité

Date de mise en service : Mai 2002

Description de l'initiative :

La Vélostation est un service créé par Chambéry métropole, géré par l'Agence Ecomobilité qui regroupe un ensemble de services ouverts à tous : gardiennage, location de vélos et accessoires, contrôles techniques ...

Prévus dans le Plan de déplacements urbains, ces services s'inscrivent dans la promotion des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle.

Fonctionnement :

La Vélostation est située à la gare de Chambéry, elle compte 300 vélos et 7 vélos électriques. D'avril à octobre : du lundi au vendredi de 6h30 à 19h / le samedi, dimanche et jours fériés de 9h à 19h. De novembre à mars : du lundi au vendredi de 6h30 à 19h / le samedi de 9h à 19h

Fermeture le dimanche et jours fériés

Les tarifs en 2007 : une demi-journée 3 euros - Une journée 5 euros - Cinq jours 10 euros - Un mois (-26 ans et "Solido") 15 euros - Un mois 25 euros

Tarif préférentiel pour les étudiants, les stagiaires.

Gardiennage

La Vélostation garde votre vélo jour et nuit pour que vous puissiez prendre le train en toute sérénité, et rejoindre votre lieu de travail ou domicile à vélo. Le gardiennage vous est proposé pour les vélos de la Vélostation mais aussi pour votre vélo personnel.

Tarifs : Journée : 1 euro ; mois : 10 euros ; 1 an (sans entretien) : 35 euros ; 1 an (avec entretien) : 65 euros

Contrôles techniques

La Vélostation propose des contrôles techniques gratuits pour le confort et la sécurité. A l'issue de ce contrôle, une fiche récapitulative est remise au propriétaire du vélo. Il s'effectue en 10 points (pneus, pignons, patins et câbles de freins,...). Durée : environ 10 minutes. Le contrôle à lieu les premiers mercredi du mois, et est également ouvert pour les vélos particuliers.

Les balades découvertes

Elles permettent de découvrir les nombreux aménagements cyclables de l'agglomération. Départ de la Vélostation ; durée : 2 heures. Ces balades d'un niveau très facile, sont accessibles à tous dès 6 ans. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte responsable.

Le financement est assuré par l'ADEME, Chambéry Metro, et bien sûr les recettes liées aux locations. L'investissement a été de 40 000 euros, le chiffre d'affaire est d'environ 100 000 euros.

Evaluation – Bilan :

L'Agence Ecomobilité développe beaucoup d'autres projets de mobilité douce. La fréquentation est de 60000 jours de locations à l'année pour environ 3000 personnes.

Conditions de réussite ou d'échec - Points forts et points faibles :

Possibilité de transfert :

Lien entre montagne et agglomération : Non

Communication et diffusion :

La communication est réalisée sur la base de dépliant mis en place à l'office du tourisme, et par voie de presse écrite et radio.

Contact / Source:

Agence Ecomobilité

217, place de la Gare, 73000 Chambéry

Tél : 04 79 96 34 13

Fax : 04 79 96 36 85

Email : agence.ecomobilite@laposte.net

Sources :

agence.ecomobilite.free.fr - www.chambéry-métropole.fr



Lieu : Rhône-Alpes / Isère / Grenoble / Centre ville (Existe à Lyon, Nice, Nantes, Paris, Annecy, Rennes)

Public visé : Participants colloques, hommes d'affaire, étudiants, couple de touristes...

Acteurs : Association Vélo Développement, CITE CYCLO

Mode de déplacement : Vélo

Date de mise en service : Octobre 2006

Description de l'initiative :

Tricycle avec assistance électrique qui peut transporter de 1 à deux personnes.

Il existe deux services, le cyclocourse (pour aller d'un point à un autre) et le cyclotour (visite de Grenoble à vélo).

Terrain : centre de Grenoble entre Europole – Musée esplanade – Parc Paul Mistral (2.5 km de long et 1 km de large) y compris dans la zone piétonne.

C'est un complément à l'offre de Transport en Commun existant.

Origine de l'initiative :

Cette initiative est née de l'association Vélo Développement, dans le but de favoriser les déplacements doux au sein de l'agglomération Lyonnaise, le cyclopolitain arrivera deux ans plus tard dans la capitale des Alpes. Le cyclopolitain de Grenoble est géré par la société CITE CYCLO.

Fonctionnement :

Il existe 5 cyclopolitains sur Grenoble

Possibilité d'aller faire des courses : Facturation 5 min d'attente = 1 Euro.

Tarif : 1Euro/personne/km + 1 Euro de prise en charge (pour une ou 2 pers).

Fonctionne toute l'année sauf 3 semaines en hiver et deux semaines en été.

Du mardi au samedi de 10 h à 19 h (horaires d'été)

Propose également un produit touristique et de découverte : le Cyclotour

La durée de la balade est de 25 à 30 min au coeur de ville: ville, places et parcs. Il fonctionne de 10 h à 18 h.

Tarif : coeur de ville 6 E pour une pers et 9 E pour deux pers.

Il est aussi important de noter que le cyclopolitain se finance par lui même et par la pub qui est affiché sur le cyclopolitain.

Le montant du projet s'élève à 80 000 euros.

Evaluation – Bilan :

Depuis sa mise en place, 30 000 km ont été réalisés, avec une moyenne de 1,3 personnes par course, pour un trajet moyen de 900 m. A noter que le cyclotour ne représente que 6 % de l'activité.

Ce type de dispositif existe également à Lyon et peut être développé en montagne, en stations par exemple. Le cyclopolitain devrait faire son apparition à Toulouse et à Strasbourg. D'ici peu de temps, un système de pré-vente va être mis en place chez les commerçants du centre-ville. Un chéquier multimodal devrait également être créé avant la fin de l'année 2007, qui inclurait du covoiturage (Rouverte), location de voiture (Alpes Autopartage) et de

vélos (H2Rent) et quelques autres partenaires.

Conditions de réussite ou d'échec - Points forts et points faibles :

Ce projet n'a pas été soutenu par la métro et la ville de Grenoble à hauteur des attentes des dirigeants. Une délocalisation vers Valence est envisagée où l'accueil serait plus favorable.

Possibilité de transfert :

Oui

Lien entre montagne et agglomération : Non

Communication et diffusion :

La communication s'est réalisée auprès de l'office de tourisme, des hôtels et des commerçants. Il y a eu aussi des communiqués de presse à la TV et à la radio, ainsi que la mise en place d'affiches et d'encarts publicitaires.

Réservation gratuite par téléphone : Allo Cyclo ou auprès de l'Office du Tourisme de Grenoble.

Contacts / Sources :

CITE CYCLE

Maison du Vélo

2, rue Raymond Bank

F - 38 000 Grenoble

Tel : 04 76 56 97 28

Tel : 06 81 32 67 48

Email : matthieulesieur@cyclopolitain.com

www.cyclopolitain.com/grenoble

Maison du tourisme de Grenoble

14, rue de la République

38 000 Grenoble

Tél : 04.76.42.41.41.

Fax : 04.76.00.18.98.

<http://www.grenoble-isere-tourisme.com/>

Allo Cyclo

04 76 569 682 .

www.maisonduveelo.com

www.velodeveloppement.com / velodeveloppement@laposte.net / 04 76 03 28 65



Lieu : Provence Alpes Côte d'Azur / Var / planche à roulette...
Toulon et le Lavandou

Acteurs : Conseil général du Var

Modes de déplacement : A vélo, rollers,
planche à roulette

Public visé : Les personnes à vélo, rollers,

Origine de l'initiative :

Cette véloroute est née peu après la mise en place par le CG83 du Schéma Départemental des Voies Cyclables en 1997.

Description de l'initiative :

Un aménagement cyclable a été réalisé sur une ancienne voie ferrée des Chemins de fer de Provence, sur 120 kilomètres, entre Six-Fours et St-Raphaël. Près de la moitié du tracé se trouve en site propre.

Fonctionnement :

Il existe ne nombreux problèmes fonciers, en effet le tracé empreinte des sols étatiques, départementaux et privés. Les deux premiers ne posent généralement pas de problème. En revanche, les propriétaires privés sont beaucoup plus réticent. Il y a souvent des enquêtes d'utilités publiques (faites par un commissaire enquêteur) qui engendrent généralement des titres d'expropriation. La SNCF pose souvent des difficultés même sur d'anciennes voies désaffectées.

La véloroute est entièrement financée par le CG83 soit en moyenne 500 000 euros / km.

Etat actuel :

De nombreux tronçons sont encore à réaliser afin de mettre en place une véritable continuité sur l'ensemble du tracé. Des enquêtes de satisfaction ont été réalisées en 2004 et 2006 avec des résultats positifs, le point noir qui émerge, est la discontinuité du tracé. A noter qu'il était question de mettre en place des parcours thématique sur le long de la véloroute, mais le projet semble s'effacer peu à peu pour des raisons foncière et financière.

Contact / Sources :

Conseil général du Var
390 avenue des Lices
BP 1303
83076 Toulon cedex
Tel : 04 94 18 60 60 (Demander Mr Santoz)

www.amisnature-colombes.org



Lieu : Provence Alpes Côte d'Azur /
Vaucluse / Parc Naturel Régional du Luberon

Mode de déplacement : A vélo, rollers...

Acteurs : Parc Naturel Régional du Lubéron.

Date de mise en place : Au milieu des années
90

Public visé : La Véloroute est ouverte à tous.

Origine de l'initiative :

Cette Véloroute est à l'initiative du Parc Naturel Régional du Luberon.

Description de l'initiative :

Un itinéraire de 236 km balisé dans les deux sens a été tracé autour du massif du Lubéron. Il emprunte des voies ouvertes à la circulation.

Le parc naturel régional a acquis l'ancienne voie ferrée Cavailhon - Apt, longue de 35 km, qui a été aménagée en piste cyclable.

Les "Ogres en vélo" est une boucle fléchée de 50 km au départ d'Apt dans le Luberon. De même, au départ de Forcalquier est tracée la boucle fléchée de 78 km "du pays de Forcalquier et de la montagne de Lure".

Evaluation - Bilan :

Elle existe toujours. Elle emprunte des voies ouvertes à la circulation automobile.
50 adhérents en 2007

Conditions de réussite ou d'échec - Points forts et points faibles :

La difficulté rencontrée réside dans l'obtention de l'ancienne voie ferrée, que la SNCF ne voulait pas céder.

Lien entre montagne et agglomération : Non

Communication et diffusion :

Brochures : "Autour du Lubéron en vélo" et "Tour du Luberon" PNR du Luberon

Publication : "France à vélo, France des voies vertes", ODIT France, Déc.2006

Sources / Contact :

Réseau vélo loisir en Lubéron

Siege social : 13 Boulevard des martyrs

F-04300 Forcalquier

Bureau : 203 rue Oscar Roulet

F-84440 Robion

Tél. : 04 92 79 05 82 / 04 90 76 48 05

Fax : 04 92 76 48 21

E-mail : info@veloloisirluberon.com

Animatrice : Sylvie Palpant



Sites Web :

www.veloloisirluberon.com / www.velopaysforcalquier.com / www.ocresenvelo.com



Lieu :
Midi Pyrénées et Languedoc-Roussillon /
Haute Garonne, Aude et Hérault / De
Toulouse à Port Lauraguais

Public visé :
Les cyclistes, marcheurs...

Mode de déplacement : A vélo, à pied,
rollers, planches à roulettes...

Acteurs :
Le Conseil Général de Haute Garonne.

Origine de l'initiative :
Cette Voie Verte s'inscrit dans un grand projet de Bordeaux à Sète.

Description de l'initiative :
Une piste cyclable est aménagée sur l'ancien chemin de halage du Canal du Midi entre
Toulouse et Port Lauraguais sur 47 kms.
Elle se situe en Haute Garonne et deux tronçons ont été aménagés dans l'Aude près de
Carcassonne et dans l'Hérault près de Béziers.
La piste est prolongée d'une Voie Verte le long du Canal latéral de Toulouse à Saint Rustice
sur 20 km.

Etat actuel :
Cette Voie Verte s'inscrit dans le cadre du " schéma des itinéraires cyclables d'intérêt natio-
nal ". Le contrat de Plan signé le 6 mars 1996 retient une action dans deux itinéraires cycla-
bles entre le canal des deux mers et la liaison Montauban-Souillac.
La ville de Toulouse poursuit l'aménagement de la piste cyclable pour traverser la ville.

Sources :
www.amisnature-colombes.org
www.aevv-eawa.org



Lieu : Midi Pyrénées / Gers / Vallée des Gaves

Public visé : Pour tous les promeneurs à pied, en rollers, à vélo et fauteuils roulants, l'accès est interdit à tout engin à moteur ainsi qu'aux cavaliers.

Acteurs : Le Syndicat Mixte pour le Développement Rural de l'arrondissement d'Argelès-Gazost / l'Europe / CG32 / la région Midi Pyrénées / le PN des Pyrénées Orientales / collectivité

Mode de déplacement : A pied, à cheval ou à vélo.

Origine de l'initiative :

La ligne ferroviaire Lourdes-Soulom a été fermée aux voyageurs par la SNCF en 1970 avant de l'être au trafic de marchandises en 1992.

A partir de la fermeture de cette voie, les élus locaux s'inquiètent de son état d'abandon et de son impact négatif. Etant située dans une vallée très touristique des Pyrénées, ils décident alors de la reconvertir en voie verte. Cette dernière a été inaugurée en Juillet 2000.

Les communes traversées sont : Adast, Agos-Vidalos, Argelès-Gazost, Ayzac-Ost, Bôo-Silhen, Ger, Geu, Lau-Balagnas, Lourdes, Lugagnan, Pierrefitte-Nestalas, Saint-Savin, Soulom. Elle relie Pierrefitte-Nestalas à Lourdes.

Description de l'initiative :

La Vallée des Gaves est dotée d'une structure chargée de mettre en oeuvre des projets de développement local avec l'appui de fonds européens : le Syndicat Mixte pour le Développement Rural de l'arrondissement d'Argelès-Gazost (S.M.D.R.A.)

Le 13 mars 1996, le S.M.D.R.A. devient la structure d'animation du projet en se portant Maître d'Ouvrage. Peuvent alors être entamées les négociations avec la S.N.C.F pour l'achat des terrains, et les réflexions techniques sont lancées. A noter que le SMDRA est le gestionnaire et le propriétaire de la voie.

Le 19 mai 1999, les pourparlers aboutissent avec la S.N.C.F. Le S.M.D.R.A. signe avec ses représentants la promesse de vente.

La voie ferrée désaffectée a été aménagée en Voie Verte le 1er juillet 2000.

Elle est située le long du Gaves de Pau et est accessible aux promeneurs à pied, en vélo ou en rollers. Elle est la voie privilégiée pour rallier les chemins pédestres.

Longueur : 17 kilomètres

Largeur minimale de la surface roulante : 2 mètres

Largeur minimale de la surface piétonne : 2 fois 1 mètre

Surface totale du terrain : 302 480 m²

Nombre d'aqueducs : 34

Nombre de ponts en pierre : 9

Nombre de ponts métalliques : 2 dont 1 long de 56 mètres sur la rivière.

Lourdes, le second lieu de pèlerinage après Rome, accueille chaque année plus de 80 000 malades et handicapés. La volonté des porteurs du projet a été de rendre accessible ce nouvel équipement aux personnes handicapées. En effet, depuis Décembre 2005, la voie est labellisée « Tourisme et Handicap ».

Le tiers du projet a été financé par l'Europe (Leader plus), 10 % par le SMDRA, 10% par l'état, 20% par le département et 20 % par les collectivités. Le reste ce partage entre la région et le parc.

Etat actuel :

La Voie Verte des Gaves existe toujours et devrait être prolongée jusqu'à Cauterets.

Les Vallées des Gaves ont engagé, avec l'appui de la Commission Européenne, un programme d'échanges entre trois pays d'Europe : Estella en Navarre, Soria en Castille pour l'Espagne, Tomar, région au centre du Portugal et les Vallées des Gaves, chef de file et représentant de la France. Il existe certains points noirs comme le manque de location de vélo et le manque de liaison en transport en commun.

Sources, Contacts:

www.valleesdesgaves.com

S.M.D.R.A.

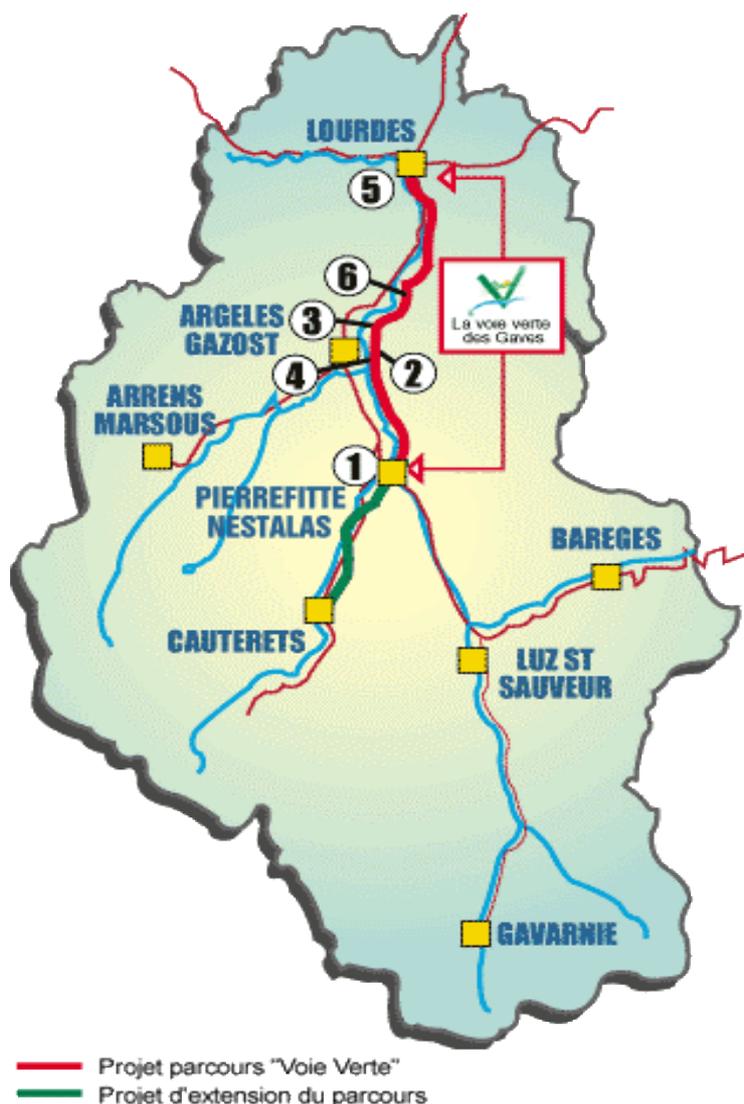
Siège social : rue du docteur Bergugnat - Mairie - 65 400 Argelès-Gazost.

Bureaux : Place Peyramale - BP 192 - 65104 Lourdes Cedex.

Tel : 05-62-42-77-50 - Fax : 05-62-42-77-59.

info@lavoieverte.org

contact@valleedesgaves





Lieu : Midi Pyrénées /Haute Garonne
/Toulouse

Public visé : Tous les habitants

Acteurs : Movimento / Mairie de Toulouse /
Tisséo

Mode de déplacement : Le vélo, Bus et
Métro

Origine de l'initiative :

C'est à la fin de l'année 2004 que Movimento à proposer aux transports urbains de Toulouse (Tisseo) ce type de ticket combiné.

Description de l'initiative.

Plutôt que d'inciter les gens à se déplacer totalement en vélo, la communauté Toulousaine propose d'associer bus, métro, vélo pour un seul ticket (1 .40 l'unité en 2007). Il y a aussi la possibilité de louer un vélo au mois avec le service Movimento.

Fonctionnement :

Location courte durée : La personne intéressée emprunte un vélo à la station de bus ou métro d'arrivée et peut le rendre dans une autre station (c'était le cas avant juin 2006).

Location longue durée : le locataire garde le vélo aussi longtemps qu'il le désire, Movimento assure la maintenance. Il est important de noter que les locations de longues durées ne fonctionnent pas avec le ticket de bus ou de métro. Avec ce ticket, le vélo doit être rendu dans les 45 min.

Etat actuel :

1300 vélos mis à disposition dans la ville sept jours sur sept.

En 2004, il y eut plus d'un million de déplacement sur 200 km de voie aménagée (Source : ADEME, SEMVAT). 500 locations /jour soit une toute les trois minutes dans chaque station.

Il y a deux stations de vélos, une au Capitole et l'autre à la gare, auparavant les vélos des deux stations appartenaient à Movimento, mais depuis Juin 2006, c'est désormais Vinci qui s'occupe de la station de la gare, ainsi les gens sont dans l'obligation de rendre le vélo dans la station où ils l'ont pris.

Sources / Contact :

Journal : L'âge de faire n°1 octobre 2005.

La Treille

04290 Salignac

TEL : 04 92 61 24 97 / FAX : 04 92 61 16 11

Movimento

5 Port Saint Sauveur, 31000 Toulouse

Tel : 05 61 41 70 70

www.movimento.coop

E-mail : contact@movimento.coop





Lieu : Midi-Pyrénées / Languedoc-Roussillon Mode de déplacement : Vélo, chevaux, à pieds

Acteurs : le conseil général de l'Ariège, de l'Aude, du Pays des Pyrénées Cathares, de la Communauté de Communes du Pays de Mirepoix, du Chalabrais et du pays d'Olmes

Origine de l'initiative :

En tant que Pôle touristique de moyenne montagne, les activités douces de pleine nature sont aujourd'hui la priorité dans le développement touristique du Pays d'Olmes.

Descriptif de l'initiative :

La voie verte des Pyrénées Cathares, qui est aussi baptisée la voie des filatiers, est aménagée sur près de 38 km. L'objectif est d'utiliser le tracé de l'ancienne voie ferrée des années 70 Bram - Mirepoix - Lavelanet (63 km) et relier deux sites majeurs que sont le Canal du Midi et le château de Montségur par un itinéraire de randonnée sécurisé sans véhicule à moteur. Cette voie verte traverse successivement les départements de l'Aude et de l'Ariège (propriétaires de l'emprise de la voie).

Un bâtiment d'accueil et d'orientation, des aires de pique-nique, des locaux de location de vélos, sont présents sur le tracé. Des panneaux incitant à rayonner pour visiter les villages alentour, sont également disposés le long de l'itinéraire afin de faire découvrir aux randonneurs toutes les richesses patrimoniales.

D'autres voies vertes existent dans le Sud-Ouest, près de Tarbes, dans la vallée des Gaves (cheminement sur une ancienne voie ferrée entre Lourdes et Soulom), du Lot, de la Garonne.

Etat actuel : En fonctionnement depuis fin 2006



Sources :

<http://www.ariegenews.com/news/news-1056.html>

http://www.paysdemirepoix.org/tourisme_amenagement.php



Lieu : Lorraine / les Vosges / Entre Remiremont, Cornimont et Bussang

pratiquant le roller, le vélo, le VTT, la trottinette et la randonnée.

Acteurs : Les syndicats intercommunaux de la vallée de la Moselotte et de la Moselle / CG des Vosges

Mode de déplacement : Il s'agit d'un parcours de 55 km faisant intervenir différents modes de déplacement : vélo, rollers, ski à roulette, trottinette, ski de fond.

Public visé : Tous publics, locaux et touristes

Origine de l'initiative :

Une réhabilitation de l'ancienne ligne de chemin de fer à usage touristique des vallées Moselle-Moselotte. Les deux syndicats intercommunaux des vallées de la Moselle et de la Moselotte sont à l'origine de l'initiative. Le premier tronçon date de 1999.

Description de l'initiative :

Le point d'organisation de la voie verte est double car il représente les deux syndicats intercommunaux qui fonctionnent chacun comme un conseil municipal. Ils s'occupent de la gestion, l'entretien, le développement et l'animation de la piste.

Elle est soumise aux règles du code de la route et son usage peut être limité par les syndicats surtout à l'occasion de manifestations. Chaque incident ou acte d'incivilité dépend du maire de la portion de piste concernée.

Les 55 km de voie ferrée ont été aménagés en une piste multi-activités, entourée de montagnes et d'air pur. Cette piste permet la cohabitation entre des disciplines différentes.

Elle fonctionne toute l'année, n'est pas déneigée et est interdite aux chevaux. Elle est aussi reliée aux différents sentiers de randonnée environnants.

Fonctionnement :

Chaque syndicat intercommunal prend en charge la gestion, l'entretien, le développement et l'animation de la piste, en partenariat avec l'office national des Forêts, sous forme de contrats. Pour l'instant le projet n'est pas achevé car certaines parties de la piste fonctionnent, d'autres sont en cours de réalisation et d'autres ne sont que des projets.

Les syndicats intercommunaux sont formés par des communes qui souhaitent y adhérer donc les possibilités de résiliation d'adhésion existent. Le conseil général a financé à hauteur de 90 %, les syndicats ont financé le reste.

Communication et diffusion :

Une plaquette sur la voie verte existe, elle est listée comme document n°10.

Source-contact :

- site internet: <http://www.lavoieverte.com/>

- e-mail: info@lavoieverte.com

- Syndicat intercommunal de la vallée de la Moselotte

12 place Caritey, 88120 Vagney

tél: 03 29 24 70 18 - fax: 03 29 24 86 50

- Syndicat intercommunal de la vallée de la Moselle : siège au Thillot

tél: 03 29 25 02 44 - fax: 03 29 25 39 57



PASSAGE DE LA VÉLOROUTE "NANTES-BUDAPEST" EN FRANCHE COMTÉ

N°VH1



Lieu :
Franche Comté / Doubs / Entre Nantes et Budapest

Le projet figure parmi les actions retenues dans le programme ATSR (Avenir du Territoire entre Saône et Rhin).

Acteurs :
VNF (Voie Navigable de France) porte l'étude de ce projet

Public visé :
Cyclistes, marcheurs...

Le Conseil Général du Doubs est le maître d'ouvrage de l'opération.

Mode de déplacement : A vélo, pied, rollers

Origine de l'initiative :

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un vaste projet européen, qui traverse l'Europe d'Est en Ouest, des bords de la Mer Noire à l'Atlantique. En France, cet itinéraire arrive à l'est par Mulhouse, travers Montbéliard, Besançon, passe par Avanne-Aveney avant de rejoindre Dole.

Description de l'initiative :

La Véloroute " Nantes-Budapest " pour son passage en Franche-Comté s'apparente à une piste cyclable qui jouxte le Doubs navigable.

La voie empruntera les chemins de halage qui bordent le Doubs et le vieux canal Freycinet.

La future véloroute Nantes-Budapest proposera 135 Kms d'itinéraire dans le Doubs.

La ville de Besançon s'est accordée avec le département du Doubs pour un tracé passant par le tunnel fluvial, plus simple et moins coûteux. L'ASE Besançon souhaite agrémente le tracé de trois trajets complémentaires. Ces tracés devront être éclairés et sécurisés.

Financements :

Le montage financier est évalué à 15 millions d'euros répartis entre le conseil général, le conseil régional, l'Etat et l'Europe.

Etat actuel :

En projet.

Il est prévu, à l'horizon 2011, un circuit de 12 Véloroutes en France.

Selon le département du Doubs, les travaux vont démarrer en 2003. La mise en service est espérée en 2007.

Sources :

www.aseb.info



Lieu : Auvergne / Haute-Loire / Vallée du Haut-Allier

Publics visés : Les professionnels du tourisme, les particuliers

Mode de déplacement : Vélo

Descriptif de l'initiative :

Neomobilitain, met en location des vélos électriques, des VTT, remorques pour enfants, casques ... Cela permet de découvrir le territoire en utilisant un moyen de locomotion propre. Il existe différentes formules, qui permettent d'utiliser les vélos tout en faisant du tourisme. Outre le fait de la simple location de vélo, Neomobilitain propose des circuits tout inclus (location de vélos et accessoires, topos du parcours, réservation de l'hébergement et restauration, transport de bagages, navette, livraison, combinaison avec d'autres activités ex : canoë, train touristique, étape gastronomique...). Il existe aussi un service de livraison, ainsi qu'une navette (16 places maximum et sur réservation) faisant la liaison entre Ally et Langeac. Pour les circuits de plusieurs jours, un service de transport des bagages est également assuré.

Fonctionnement de l'initiative :

Il existe deux points de locations, un dans la commune d'Ally (parking de la salle polyvalente) et le second à Langeac (place de la gare). Ce service fonctionne sur une période d'environ 3 mois, de la mi-juin à la mi-septembre.

Les tarifs restent cependant peu abordables. La location d'un vélo électrique coûte 8 euros l'heure et 90 euros la semaine. En revanche les groupes (10 personnes et plus) pourront bénéficier d'une réduction de 10 %.

Contacts :
NEOMOBILITAIN
Mr Chiaramello Laurent
20 rue Lafayette
43230 PAULHAGUET
contact@neomobilitain.com
Tél : 04 71 76 60 04 ou 06 86 37 46 12



<http://www.neomobilitain.com/>

http://www.neomobilitain.com/cariboost_files/tout_20tarifs.pdf

VI : Autres modes de déplacement doux

SE DÉPLACER AUTREMENT À CORRENÇON EN VERCORS N°VIA1



Lieu : Rhône-Alpes / Isère / Corrençon en Vercors station moyenne montagne / Parc Naturel Régional du Vercors

Public visé : Habitants – hébergeurs – touristes

Acteurs : La commune / CG38 / La région / Partenaires privés

Mode de déplacement : Voiturettes électriques

Date de mise en service : 2005

Description de l'initiative:

Projet « Expérimentons ensemble à Corrençon : Pratiquer son territoire autrement »

La commune, et ses habitants sont confrontés, malgré la position géographique en « cul de sac », à une fréquentation automobile importante et dangereuse.

Ce projet a donc abouti à une absence de salage des routes l'hiver et d'un déneigement des accès piétons ainsi que la restauration des sentiers pédestres. En parallèle les familles, hébergeurs de Corrençon se sont vus proposés par la mairie en été 2005 la location pour un euro symbolique de voiturettes électriques pour faire leurs courses, chercher les enfants à l'école, ainsi que les visiteurs.

Fonctionnement :

L'expérience s'est poursuivie fin 2006 avec l'arrivée d'un nouveau modèle de voiturettes équipées de portières et de chaînes pour conduite sur neige.

Un système de location en service depuis l'été 2006 avec un parc de 5 véhicules et réalisation d'une étude de satisfaction. Aujourd'hui, le parc compte 33 voiturettes (8 à la location, 3 pour la commune, le reste pour les habitants).

Evaluation - Bilan :

Aujourd'hui les locations se font essentiellement durant les périodes de vacances. Les voiturettes semblent être utilisées plutôt en tant que gadgets et non en tant qu'outil de déplacement. Il existe également l'idée d'aller vers une source d'énergie propre et renouvelable : l'énergie solaire.

Conditions de réussite ou d'échec :

Lien entre montagne et agglomération : Non

Communication et diffusion :

Elle s'est réalisée au sein de la commune sous la forme de dépliants, ainsi que par annonce dans les journaux locaux.

Contact :

OT de Corrençon

Place du Village, 38250 CORRENCON-EN-VERCORS Mairie

Tél. 04 76 95 81 75 Télécopie : 04.76.95.84.63

Courriel : ot.info@correncon.com

Site internet : www.correncon.com

Place du village,

38250 CORRENCON-EN-VERCORS

Tel : 04 76 95 82 88

Source : Tom Wallis, Chargé de la location des voiturettes

VILLARD DE LANS OPTÉ POUR LES TRANSPORTS DOUX

N°VIA2



Lieu : Rhône-Alpes / Isère

Publics visés : les habitants et les touristes

Acteurs : La commune

Mode de déplacement : Voitures électriques, vélo, à pied, navette

Origine de l'initiative :

La commune connaît une fréquentation touristique blanche et verte importante, ainsi afin d'inciter les habitants et les touristes à se déplacer autrement, dans et autour de la station, le déplacement doux a été privilégié.

Descriptif de l'initiative :

En 2005, la commune a inauguré le tronçon de départ de la première voie verte de montagne, réservée aux piétons, aux cyclistes et autres engins non motorisés (skates, rollers, trottinettes, poussettes...). Recouvert d'un revêtement végétal, cet itinéraire se dessine autour du village à un rythme de 1,5 km par an. A terme, il devrait atteindre les 8 km. En juillet 2007, une seconde voie va être mise en place.

Il existe également un parc de voitures, scooters et autres vélos électriques accessible aux habitants comme aux touristes. Ce système a également été mis en place à Corrençon en Vercors (voir page 71). Enfin, entre le 1er juillet et le 31 août 2007, la commune met en place une rue de la mobilité, avec un accès strictement interdit aux véhicules motorisés. Une navette dessert également les lieux importants du village

Fonctionnement :

La location de voiture se fait par le biais de la carte Multipass (en vente auprès des hébergeurs). Mais ces voiturettes peuvent aussi être achetées par les habitants avec une aide de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). A noter que ce type de transport est également présent sur la commune voisine de Corrençon-en-Vercors. La carte multi pass permet également de bénéficier d'une navette à la demande.

Contact :

Office de Tourisme de Villard de Lans

101 Pl. Mure-Ravaud - 38250 VILLARD-DE-LANS - Tél : 04 76 95 10 38

Office de Tourisme de Corrençon en Vercors

Le Village - 38250 CORRENCON EN VERCORS - Tél : 04 76 95 81 75

Sources :

http://www.ot-villard-de-lans.fr/www-deplacement_doux-547-ETE-FR-gen.html

http://villardelans.com/documents/mobilitedouce_villard.pdf

RANDONNÉES ET TRANSPORT À MULET DANS LE VERCORS

N°VIA3



Lieu :
Rhône Alpes / Isère / Villard de Lans

Acteurs :
Association " les muletiers ".

Public visé :
Les touristes. La plupart des clients sont des fidèles.

Mode de déplacement : Randonnées à pied avec des mulets.

Origine de l'initiative :
" Les muletiers " de Villard de Lans est une association (loi 1901) installée dans le Vercors depuis 20 ans et animée par Gérard Blanc.

Description de l'initiative :
Cette association travaille dans de nombreux espaces protégés.
En possession d'un petit nombre de mulets, cette structure loue les terrains.
Elle propose des stages de randonnées à mulet ce qui signifie des randonnées " sans sac sur le dos " de quelques jours à 2 semaines.

Etat actuel :
Cette association existe toujours.

Sources :
Fiche n°38 Leader, journée d'étude dans le Vercors, rapport de formation. Parc National des Ecrins.1999. ATEN



Lieu : Rhône-Alpes/ Isère/ Trièves et Mathésine

Public visé : tout public

Acteurs : Association la cabane/Syndicat d'Aménagement du Trièves/ Région RA/ CG 38

Mode de déplacement : train/bus/voiture

Date de mise en service : début mars 2008 pour le 1er site

Descriptif de l'initiative : développement d'un site web intégrant toutes les offres transports (train, covoiturage, bus, autostop organisé)

Origine de l'initiative : Association la cabane

Fonctionnement : Site proposant toutes les offres transports sans distinction. Correspondances possibles entre elles (bus<->train, bus<->voiture etc...), système de paiement simplifié et équitable pour le covoiturage, probabilités de passage pour l'autostop organisé.

Evaluation - Bilan : mise en service en mars 2008 pour la première version... L'évaluation se fera en fonction du nombre d'inscrits et surtout d'utilisateurs

Conditions de réussite... : utilisation du site régulière
...ou d'échec - non utilisation...

Points forts : innovant et répondant à une demande

Points faibles : manque de communication

Possibilités de transfert : oui

Lien entre montagne et agglomération : oui, possibilité de développer des fonctions particulières à partir du moteur de recherche initial.

Communication et diffusion : à améliorer

Contacts : Jean-Philippe Valla (conception)– Association La Cabane – 38450 Miribel Lanchâtre – 0687100702 – mail : jpvalla2000@yahoo.fr

Syndicat d'Aménagement du Trièves : Rodolphe Zimmerman -Mairie

38930 St Martin de Clelles - Tel 04 76 34 44 29 - Fax 04 76 34 45 70
r.zimmermann.sat@wanadoo.fr

Sources :

Visitez le site : www.transports.c.la

Site en cours d'installation, ne pas se focaliser sur la charte graphique, testez les fonctionnalités. Le site Internet devrait se nommer : Transtrièves

BALADE EN CALÈCHE À MOLINES EN CHAMPSAUR N°VIB1



Lieu :
Provence Alpes Côte d'Azur / Hautes Alpes /
Molines

Acteurs :
Un prestataire privé assure ce service qu'il agrmente d'un commentaire de découverte de l'environnement de Moines. Une fois par semaine un garde du Parc National des Ecrins accompagne le prestataire dans sa tournée et ses commentaires.
Dans la conception il a eu plusieurs partena-

riats : la société les Attelages des Alpes, le Parc national des Ecrins, la commune de la Motte en Champsaur, l'Office National des Forêts, l'office intercantonal du tourisme en Champsaur Valgaudemar, l'office du tourisme de Gap et le CEDAET.

Public visé :
Ouvert à tous, touristes.

Mode de déplacement : En calèche.

Origine de l'initiative :

Les objectifs de cette action étaient :

- fermer une route au sein d'une future réserve naturelle
- tester un mode de transport hippomobile de découverte,
- développer la fréquentation touristique à Molines en Champsaur sur la base d'une autre approche de la nature.

Description de l'initiative :

Le transport en calèche a lieu sur une piste forestière " la route du Roy ". Elle démarre depuis le village de Molines en Champsaur et aboutit à l'ancien hameau du Roy après environ 5 kilomètres de piste. Il y a 2 trajets par jours, 3 jours fixes par semaine. Le trajet dure environ 1h30. En 1998, 420 personnes ont été transportées dont la moitié sont des enfants et en 1999 la calèche a été fréquentée par 350 personnes. La connaissance du produit se fait de 75% grâce au dépliant, de 16% par la presse et de 10% par le bouche à oreille.

Effets induits : Les recettes en 1998 se sont élevées à 20 000 Francs. Il y a également des aides du programme Leader. En 1999 les recettes de 16 500 Francs sans compter les aides venant du programme Leader.

La conception et l'édition de 15 000 dépliants sont revenues à 9000 Francs. La réalisation de la signalétique a coûté 1000 Francs. Le coût total est revenu à 20 670 Francs.

Etat actuel :

A fonctionné de 2001 à 2003 et a pris fin pour cause de départ du prestataire.

L'initiative semblait pourtant bien fonctionner au niveau qualitatif et quantitatif, mais pas assez rentable pour le prestataire. La commune de la Motte en Champsaur n'ayant pas pu trouver un autre prestataire pour le remplacer, l'initiative n'a pas été reconduite à l'été 2004.

Sources :

Fiche n°38 Leader, gestion des flux touristiques sur sites sensibles, rapport final. Parc National des Ecrins. Marie Soubrane, 1999. ATEN



Lieu : Haut Queyras, Mont Viso

Acteurs : Accompagnateur Montagne diplômé d'État, spécialiste de la randonnée avec animal de bât., Chalet vie sauvage

Objectif de l'initiative :

Renouant avec la tradition montagnarde, proposition de randonnées itinérantes où le portage des affaires personnelles, est, comme au temps des colporteurs, réalisé par un animal de bât, cheval ou mule.

Découvrir et développer la fréquentation touristique du Queyras en faisant revivre un mode de transport traditionnel

Description de l'initiative :

- découverte des chemins de contrebande, ouverture des portes de la « vie sauvage » en permettant des étapes de pleine nature, contact avec les montagnards des régions traversées.
- 3 itinéraires d'une semaine sont proposés aux familles et enfants à partir de 7 ans
- Niveau : Dénivelé quotidien de 450m à 1100m, 5h à 7h de marche sur bons sentiers. Sac à dos léger (affaires de la journée, pique nique)
- Groupe : de 5 à 14 participants .
- Hébergement : 4 nuits en gîtes d'étapes , 1 nuit en refuge de montagne avec douches , 1 nuit en bivouac
- Transport des bagages : par animal de bât

Etat actuel:

Enquête en cours

Contact :

www.viesauvage.queyras.com

www.molinesenqueyras.com



Lieu : Midi Pyrénées / Pyrénées Orientales / Catalogne

Catalane et celui de Ripoles (son homologue Espagnol), le syndicat Mixte Canigou Grand Site

Mode de déplacement: Burros (Anes Catalans), fauteuils handicapés tout terrain

Public visé: Participants de la Trobada et touristes

Acteurs : Groupe d'Action Local Terre

Origine de l'initiative :

Tout les ans, la fête de la Trobada rassemble de nombreuses personnes sur le massif du Canigou. Mais depuis les années 90, cette fête est devenue beaucoup moins appréciée des amoureux de la tradition Catalane, cela ressemble plus à une rave-beuvrie !! Les deux pistes qui permettent d'accéder au refuge des Corderets sont pour l'occasion noyées de voitures en file indiennes. L'objectif de l'initiative est donc de limiter l'accès des véhicules, la redécouverte de la nature sans moyen motorisé y compris pour les handicapés. On utilise à cette occasion des ânes catalans et des fauteuils tout terrain.

Descriptif de l'initiative :

Le syndicat Mixte du Canigou, refusant cette fatalité, a obtenu de la part de la sous-préfecture de Prades, la fermeture partielle de la piste de Balatg ainsi qu'un filtrage des voitures sur l'autre piste. Afin d'appuyer cette démarche et surtout de la pérenniser, le Groupe d'Action Local Terre Catalane en partenariat avec celui de Ripolles (Espagne) ont décidé de mettre en place un projet destiné surtout aux personnes âgées et handicapées.

Etat actuel : En fonctionnement

Contact :

Syndicat Mixte Canigou Grand Site
Place de la République
Mairie Annexe
66500 PRADES
04 68 96 45 86



CIRCULATION RÉGLEMENTÉE À GAVARNIE, SITE ACCESSIBLE À PIED OU À CHEVAL

N°VID2



Lieu : Midi Pyrénées / Hautes Pyrénées / Gavarnie

parking mais pas la taxe de séjour.

Le chemin conduisant au cirque est accessible aux véhicules des ayants droits.

Acteurs : DDE, Préfet, Conseil Général, Conseil Régional, commune de Gavarnie.

Mode de déplacement : Circulation à pied ou à cheval (circulation interdite en voiture).

Public visé : Touristes. Les visiteurs paient le

Origine de l'initiative :

Ce village bénéficie de l'appellation " Grand Site " et est inscrit au patrimoine de l'UNESCO. Un des objectifs de cette opération " grand site " est de réduire la circulation automobile, les décisions étant prises par différents partenaires et acteurs sur le site (DDA, Préfet, Conseil Général, Conseil Régional).

Le cirque de Gavarnie est visible depuis le village et accessible en 2 heures à pied ou à cheval. Depuis 1985 le site fait l'objet d'une série de projets et conventions élaborés avec les partenaires et les acteurs du site.

Gavarnie est également une station de ski l'hiver depuis 1973 avec une dizaine de remontées mécaniques jouxtant la zone centrale du Parc national des Pyrénées.

Description de l'initiative :

Le site de Gavarnie est uniquement pédestre. La première démarche a consisté à interdire la circulation automobile au-delà du village. Les véhicules se garent dans le village où à l'entrée et les personnes se rendent à pied ou à cheval jusqu'au cirque. La cavalerie comprend 150 montures louées par des habitants.

Un parking a été initié par la municipalité pour régler les problèmes de sur fréquentation et d'anarchie automobile ainsi que pour répondre aux besoins d'entretien du site. Le parking est payant.

Quatre espaces publics sont réservés au stationnement à l'entrée du village et dans le village ainsi que des espaces privés à l'intérieur du village. Le prix de la place de parking est 3 euros. Les visiteurs reçoivent en échange un dépliant expliquant le site et la démarche. Le site fonctionne l'été et l'hiver. Gavarnie reçoit environ 1 million de visiteurs dans le village dont 500 000 accèdent au cirque.

La capacité des parkings est de 400/500 places. Quatre personnes sont embauchées pendant l'été, le coût de cette embauche est de 23 000 euros.

Effets induits :

Les recettes avoisinent 76 euros.

Etat actuel :

La réglementation de stationnement existe toujours.

Différents projets prévoient de résoudre les " points noirs ", d'interdire de circuler sur le chemin d'accès au site même pour les ayants droits...

La stratégie du Parc national des Pyrénées est la requalification du site en développant une stratégie périphérique : la découverte piétonne du site. Il y a environ 40 000 voitures qui stationnent par an. La communication s'est réalisée sous forme de dépliants et communiqués

de presse.

Contact / Sources :
Mairie de Gavarnie
Village
65120 GAVARNIE
Téléphone: 05.62.92.48.12
Télécopie: 05.62.92.41.19

Fiche n°38 Leader, journée d'étude dans le Queyras et le Champsaur, voyage d'étude dans les Pyrénées, rapport d'étape. Parc National des Ecrins, 1998. ATEN

Quelques expériences étrangères



Lieu : / Autriche

Public visé : Les visiteurs estivaux et hivernaux et les habitants de Werfenweng

Description : Werfenweng est une commune située à 1000 m d'altitude, composée de 3 hameaux. La principale activité économique est le tourisme hivernal (avec notamment une petite station de ski alpin) et estival. La commune se situe à 12 kms de la gare ferroviaire la plus proche.

Il y a dix ans, la commune de Werfenweng a fait le pari d'offrir à ses visiteurs des vacances sans voitures. Depuis, grâce à la volonté politique des élus, aux partenariats locaux, à la collaboration avec un bureau d'études et aux échanges avec d'autres communes, l'offre touristique de Werfenweng a en effet évolué pour réduire la place de la voiture. Les points clés du projet sont :

- Le développement de services permettant aux visiteurs d'être aussi mobiles pendant leurs vacances que si ils disposaient de leur véhicule personnel : une carte « clef écomobile » qui donne accès à divers services : transport à la demande, prêt/location de divers types de véhicules (bicyclettes, véhicules électriques...), navettes, traîneaux...
- Le partenariat local avec les acteurs touristiques (hôteliers, office du tourisme...). Les hébergeurs ont la possibilité de devenir partenaire du projet, notamment en reversant une taxe par nuitée à la commune. Leurs clients ont alors accès aux services de mobilité douce.
- L'aménagement de la voirie, notamment dans le cœur du village
- Communiquer largement, promouvoir la mobilité douce comme produit touristique

Fonctionnement : La carte « clef écomobile » est remise aux visiteurs qui viennent de chez eux sans voiture ou qui déposent leur clef de voiture à l'Office du tourisme et qui résident dans un établissement d'hébergement partenaire du projet « écomobile ». Cette carte donne accès aux divers services proposés en matière de mobilité douce.

Etat actuel : La vision et le courage politique qui ont amené les élus à se lancer dans ce chantier, font aujourd'hui de Werfenweng une destination touristique attractive, avec une identité forte. Une hausse des séjours touristiques a été constatée (sans augmentation de la capacité d'hébergement) et un lien direct avec l'offre de mobilité douce peut être fait, puisque ce sont les établissements partenaires qui ont principalement profité de cette offre. En effet, il existe une clientèle attirée par cette offre qui répond à des préoccupations environnementales et sociales croissantes.

Aujourd'hui, la voiture est toujours présente dans la commune, mais de façon beaucoup plus limitée. La municipalité a encore de nombreux projets pour se rapprocher toujours plus de son utopie de « vacances/village sans voiture » : orienter le projet pour qu'il concerne davantage les habitants de la commune, relier Werfenweng au réseau ferré autrement que par la route, créer un parking sous terrain à l'entrée du village pour sortir les voitures restantes du centre.

La commune est fortement impliquée dans divers réseaux de communes alpines dans le domaine de la mobilité et du développement durable en général : Perles des Alpes, Alliance dans les Alpes, Elle est active pour faire connaître son expérience et jouer un rôle de multiplicateur.

Source : <http://www.werfenweng.org> et <http://www.cipra.org/avenir>

Contact : Monsieur Brandauer, maire de Werfenweng

Relais d'information en France :

Claire Simon, chargée de mission CIPRA-France - MNEI, 5 place Bir Hakeim 38000 GRENOBLE - <http://www.cipra.org>



Lieu : Province de Belluno / Italie

Acteurs : Dolomiti Bus S.p.A., Province de Belluno

Mode de déplacement : bus

Public visé : les touristes et les habitants utilisant le vélo

Origine de l'initiative :
Faciliter le voyage des touristes utilisant le vélo.

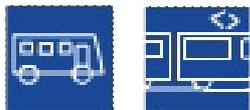
Fonctionnement :
Cette initiative, initiée en 2005, fonctionne pour l'instant uniquement de début Août à début Septembre.
Des remorques spécialement conçues sont utilisées pour le transport des vélos (capacité : 30 vélos).
Un système de planification et de réservation a été mis en place avec les associations intéressées.

Tarifs 2005 :
- 0 – 20 Km : 2.50 €
- 20.1 – 40 Km : 3.50 €
- 40.1 – 50 Km : 4.00 €
- Transport of bicycle : 2.00 €

Etat actuel :
Ce système attire beaucoup d'associations et groupes organisés originaires de la région.
L'initiative va être reconduite en 2006 pour les mêmes dates.

Contacts :
Dolomiti Bus S.p.A.
Dolomiti Bus est un prestataire de services de transport national et international, certifié UNIEN ISO 9001:2000 ("Vision 2000").
Il emploie quelque 234 personnes et exploite plus de 200 bus.
Dolomiti Bus T.P.L. dessert 67 districts municipaux de la province de Belluno, soit une zone de 3612 km². Ses 71 lignes couvrent un réseau de 2.200 km dans cette région. Chaque année, ses bus parcourent une distance de plus de 7,1 millions de km et transportent environ 8,1 millions de personnes.

www.dolomitibus.it



Lieu : France – Italie - Suisse

Public visé : Touristes et résidents

Acteurs : Espace Mont Blanc – SNCF –
RegionAlps – Chamonix Bus – SAT Voyages
– TMR - Savda

Mode de déplacement : Bus - Train

Date de mise en service : Juin 2007

Descriptif de l'initiative : L'espace Mont blanc propose en collaboration avec trois compagnies de transport un « Pass » valable 3 jours et utilisable sur le circuit « Chamonix – Courmayeur – Aoste – Martigny » (Haltes dans différentes gares intermédiaires et au col du Grand Saint Bernard : cf. www.montblanypass.com)

Fonctionnement : Le Mont Blanc Pass donne permet de voyager sur le circuit susmentionné et sur les lignes :

- Orsière – Champex
- Orsière – La Fouly
- Pré Saint Didier – La Thuile

Il permet aussi d'emprunter gratuitement les transports urbains de Courmayeur et de Chamonix.

Le Pass est en vente auprès des guichets des compagnies de transport sur le trajet et auprès des offices du tourisme de Chamonix et de Martigny. Le circuit commence et se termine à la gare d'émission située sur le parcours. Le Pass est valable dans les deux sens sans possibilité de retour.

Tarifs : Enfant -14ans 23 euros / Etudiant, Senior 40 euros / Adulte 45 euros

Contacts :

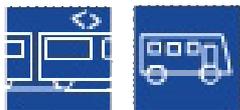
www.montblanypass.com

www.sat-montblanc.com / Tel : 04 50 53 01 15

www.tmr.ch / Tel : 0041 (0)27 721 68 40

www.svda.it / Tel : 0039 01 65 36 12 44

Sources : Brochure « Mont Blanc Pass »



Lieu : Suisse entière

Acteurs : RailAway

Mode de déplacement : train, bus

Public visé : les touristes pratiquant les sports d'hiver

Origine de l'initiative :

Rail Away diffuse un catalogue proposant l'accès aux sports d'hiver en transport en commun, à partir des principales villes suisses.

Fonctionnement :

Tous les produits proposés comprennent l'aller/retour en transport en commun à destination des stations proposées.

Deux types d'offre apparaissent dans le catalogue :

- L'accès aux domaines skiables par une carte de réduction valable 1, 2 ou 6 jours selon les stations ;
- Des activités plus ciblées sont proposées dans certaines stations : descente en luge, randonnée, chemin de fer panoramique, ...

Les tarifs varient en fonction des stations et des cartes de réduction normalement en vigueur sur le réseau ferroviaire suisse.

Rail Away propose également la prise en charge des bagages de la gare de départ jusqu'à la gare d'arrivée, ainsi que des réductions sur la location de matériel et l'hébergement (selon les stations).

Etat actuel :

36 stations suisses sont actuellement accessibles (Grisons, Suisse orientale et centrale, Oberland Bernois, Haut Valais, Suisse romande, Tessin).

Source :

www.myswitzerland.com

Catalogue RailAway : « Pause hivernale avec Snow'n'rail »

Contacts :

RailAway AG

Zentralstrasse 7

6002 Luzern

feedback@railaway.ch



Lieu : Suisse

Public visé : touristes et pratiquants d'activités sportives ou culturelles en montagne

Mode de transport : taxi, bus et car

Origine de l'initiative : Mountain Wilderness Suisse

Fonctionnement de l'initiative : depuis 1999, édition annuelle d'un guide recensant plus de 250 adresses de taxis et téléphériques qui couvrent l'ensemble du territoire des Alpes suisses, ainsi qu'une liste des bus sur appel (PubliCar).

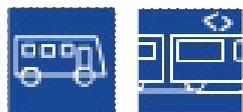
La recherche du taxi alpin peut s'effectuer de différentes manières :

- en utilisant la vue d'ensemble et les cartes régionales pour voir en un coup d'œil où se trouvent des entreprises de taxis ou téléphériques
- chercher à l'aide de l'index un lieu particulier qui renvoie à une page ou un numéro de bus sur la demande
- chercher une région dans l'index, qui donne alors plusieurs lieux et numéros de bus sur demande

Contact :

Mountain Wilderness Suisse
Postfach 1622, 8040 ZURICH
Tel : (+33) 01 461 39 00
Info@mountainwilderness.ch





Lieu : Alpes Suisses

Public visé : les skieurs de randonnée

Mode de déplacement : bus ou train

Origine de l'initiative : Mountain Wilderness Suisse, SA CFF

Objectif de l'initiative :

Varié les randonnées à ski grâce aux transports en commun, voyager plus agréablement sans le stress du volant et sans panne, afin que le monde fragile de la montagne profite des baisses des émissions de gaz et de bruit.

Description de l'initiative :

Les Alpes sont submergées week-end après week-end par une sur-fréquentation automobile. Or les transports publics peuvent être utilisés pour le tourisme alpin en été comme en hiver.

Edition des «guides de ski de randonnée avec les transports publics»

MW propose 5 guides pour les régions suivantes (désormais également disponibles online):

- Suisse centrale (en allemand)
- Alpes bernoises, vaudoises et fribourgeoises (en allemand)
- Grisons (en allemand)
- Suisse orientale (en allemand)
- Romandie (en français)

Ces brochures facilitent la préparation des randonnées à ski avec les transports publics. Ce ne sont pas seulement des idées de randonnées, mais aussi les horaires correspondants qui sont proposés. Les brochures pratiques contiennent des randonnées d'un ou deux jours couvrant tous les degrés de difficulté, notamment des randonnées attractives avec des points de départ et d'arrivée différents.

Contact

• Info@mountainwilderness.ch

Tel : +41 (0)1 461 39 00

• SA CFF

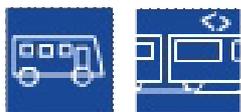
Hochschulstrasse 6

CH-3000 BERNE 65

Tel :(+33)05 12 20 41 11

Railinfo@sbb.ch





Lieu : Suisse

Mode de transport : train et car postal

Public visé : grimpeurs

Origine de l'initiative : Mountain Wilderness Suisse (Porjet Keepwild !), SA CFF

Objectifs de l'initiative : éviter les problèmes de bouchons, de stationnement et de pollutions sonore et atmosphérique liés à la circulation automobile à proximité des sites d'escalade.

Fonctionnement de l'initiative : édition d'un guide par Mountain Wilderness Suisse recensant plus de 120 sites d'escalade qui peuvent être atteints facilement et confortablement en train et en car dans les zones suivantes :

- Suisse orientale
- Schaffouse
- Suisse centrale
- Jura bâlois
- Jura méridional
- Tessin
- Oberland bernois
- Suisse occidentale et Valais

Pour les sites individuels sont également cités comme infos :

- Courte caractérisation ;
- Exposition ;
- Type de roche ;
- Difficulté des voies du site ;
- Point de départ, facile à rejoindre avec les transports en commun ;
- Lien direct avec les horaires de la SBB et le point de départ !
- Horaire de départ ;
- Estimation de la durée du trajet du centre au point de départ ;
- Indications sur les topo-guides, les chemins de fer de montagne, les taxis alpins, etc.

Contact :

- SA CFF
Hochschulstrasse 6
CH-3000 BERNE 65
Tel :(+33)05 12 20 41 11
Railinfo@sbb.ch
- Jan Gürke, responsable du projet keepwild!
Tel +41 (0)1 461 39 45, info@keepwild.ch





Lieu : Espagne / Montserrat

Publics visés : Touristes

Mode de déplacement : Train, funiculaire, téléphérique

Descriptif de l'initiative :

Le Montserrat se situe à une vingtaine de kilomètre de Barcelone. Différents moyens de transports permettent d'accéder au monastère de Montserrat. Tout d'abord, il y a le train qui fait la liaison entre Barcelone et la ville de Ministrol (50 kms). De là, le sommet est accessible soit en crémaillère soit par un téléphérique.

Fonctionnement de l'initiative :

Pour aller sur le site touristique à partir de Barcelone, il faut prendre la ligne de train R5 Barcelone-Montserra-Manresa. Il y a deux types de tickets pour le même train allant vers Montserrat. Un ticket vous permet de vous rendre au pied de Montserrat et de prendre ensuite un funiculaire qui monte jusqu'au monastère. L'autre ticket ne comprend que le train jusqu'au pied de la montagne. Si vous achetez le ticket combiné de train et funiculaire, il faudra changer avant le terminus. Le voyage dure environ une heure. Les billets sont en vente à la station Espanya. Le ticket combiné de train et funiculaire coûte 12 euros aller retour. Concernant le train à crémaillère, cinq rames climatisées d'une capacité de 200 passagers assurent une desserte relativement étoffée avec une circulation toutes les 20 ou 30 minutes suivant la saison sur le tronçon reliant le monastère de Montserrat à Monistrol. Le service fonctionne en de 8h à 20h environ. A noter également que le prix pour accéder au monastère de Montserrat est de 8 euros l'aller-retour et 5 euros l'aller.

Contact :

Centrale de Réservation de Montserrat

08199 Monastère de Montserrat

Tel. 93 877 77 01

Fax 93 877 77 24

informacio@larsa-montserrat.com



Lieu : Canton suisse : Berne, commune de Berthoud

Public visé : Tous les habitants
Mode de déplacement : Le vélo

Origine de l'initiative : Pour beaucoup de personnes, devoir porter leurs achats est un motif suffisant pour prendre la voiture lorsqu'elles vont faire leurs courses, même pour de courtes distances. Le service de livraison à domicile à vélo offre ici une alternative : les achats peuvent être déposés au magasin, qui prend contact avec le service de livraison à domicile afin qu'ils soient livrés rapidement à la porte du client.

Il est à noter que cette initiative s'inscrit au sein du programme « Cité modèle pour les piétons et les cyclistes » de la ville de Berthoud, projet visant à développer la mobilité douce.

Description : On fait ses achats et on les laisse au magasin : ils sont livrés à domicile un peu plus tard par vélo électrique avec remorque. Le service de livraison à domicile à vélo remplace donc le coffre de la voiture.

Fonctionnement : Le client remplit un bon de livraison dans le magasin affilié au service de livraison à domicile et dépose ses achats à la caisse ou à un guichet spécial. Le magasin contacte le service de livraison à domicile, à moins que celui-ci ne vienne à intervalles réguliers en raison du volume des livraisons. Un peu plus tard (quelques heures tout au plus), le service de livraison transporte les achats jusqu'au domicile du client par vélo avec remorque. Les commerces et les clients participent aux frais de ce service (paiement par livraison ou abonnement). Le cas échéant (marchandise lourde et/ou volumineuse), un véhicule à moteur pourra être utilisé. Pour les commerces, une possibilité d'étendre ce service consiste à offrir au client la possibilité de commander par téléphone et se faire livrer à la maison. Le service de livraison à domicile à vélo nécessitant toutefois un personnel important, il est pratiquement impossible de mettre sur pied une exploitation financièrement autonome. Il faut donc partir du principe qu'un service de ce type doit être mis sur pied et exploité en collaboration avec un programme d'aide sociale (p. ex. un programme d'insertion des chômeurs).

Etat actuel : Ce service mis en place à l'origine en tant qu'écobonus pour les personnes privilégiant des moyens de transport respectueux de l'environnement pour aller faire leurs achats a eu pour effet de modifier de manière importante le choix du mode de transport des utilisateurs. On observe un abandon de la voiture (-21 %) au profit du trafic lent (mobilité cycliste: +18%, mobilité piétonne: +3%), alors que l'utilisation des transports publics pour les trajets liés aux achats est restée stable. La fidélité et la satisfaction des clients sont aussi très élevées. Toutefois, il s'avère aussi qu'il ne faut pas s'attendre à une grande demande dans un premier temps. Il faut plusieurs années avant qu'un service de livraison à domicile à vélo soit adopté sur un plan relativement large.

Source : Site internet : www.mobilservice.ch - <http://www.modelcity.ch/>

Adresses de contact et fournisseurs: Canton de Berne - beco - Protection contre les immissions - Laupenstrasse 22 - 3011 Berne - Hotline: 031 633 58 61

Bewachte Velostation der IG Velo Burgdorf - Dan Ammon, chef d'entreprise - Bahnhof - 3400 Burgdorf - Tel: 034 423 23 80 - burgdorf@velostation.ch

Cité modèle pour les piétons et les cyclistes - Stadtbauamt Berthoud - Lyssachstrasse 92 - Case postale - 3401 Berthoud - Tél 034 429 42 11 - Fax 034 422 93 58 - baudirektion@burgdorf.ch



Lieu : Certains cantons suisses (Berne, Genève, Lausanne, Thune et Zurich) habitants qu'aux touristes.

Public visé : L'offre s'adresse aussi bien aux habitants qu'aux touristes. Mode de déplacement : Vélo, véhicules non motorisés.

Origine : Dans le contexte d'un trafic individuel motorisé en constante augmentation dans les villes et les agglomérations, « La Suisse roule » offre une alternative qui vise à promouvoir un trafic respectueux de l'environnement grâce au prêt gratuit de vélos et d'autres véhicules de « human-powered mobility » - en d'autres termes des véhicules actionnés (le plus souvent) uniquement par la force musculaire.

Description : Les postes de prêt sont généralement situés à des endroits centraux, très fréquentés. Il s'agit d'inciter les habitants et les touristes à opter pour un mode de transport sain, écologique et peu consommateur d'énergie. L'aspect social est également important : le projet offre aux requérants d'asile la possibilité d'effectuer un travail utile. « La Suisse roule » est soutenu par l'Office fédéral des migrations et par les contributions de sponsors (comme le Plan d'action environnement et santé, PAES).

Les touristes qui empruntent gratuitement des véhicules disposent d'un moyen de transport idéal pour visiter les attractions touristiques locales, ou pour faire des excursions. L'offre renforce l'image d'une ville dynamique, sportive et sensible aux problèmes environnementaux. Les espaces publicitaires sur les vélos et les conteneurs de prêt constituent d'excellents supports pour une publicité ciblant des groupes spécifiques.

Fonctionnement : En différents endroits centraux des villes « La Suisse roule » prête gratuitement des vélos de ville ainsi que des véhicules électriques (vélos, trottinettes et mini scooters). De mai à octobre, les véhicules sont prêtés à la journée, de 7h 30 à 21h30, contre le dépôt d'une pièce d'identité et d'une caution. Les vélos et autres véhicules similaires mis à disposition sont neufs en début de saison et sont vendus aux enchères en automne. On garantit ainsi un matériel irréprochable à l'utilisateur. Les postes de prêt et les vélos offrent en outre des espaces publicitaires attrayants qui peuvent être utilisées par les sponsors. Cette offre convient avant tout au trafic de loisirs et valorise l'offre touristique d'une localité.

Etat actuel : « La Suisse roule » est devenue une composante durable et importante de l'offre de mobilité citadine, comme le montrent l'indice élevé de satisfaction des clients (98%) selon une enquête effectuée en 2004 à Berne, Lausanne et Thune, ainsi que le grand écho médiatique que ce projet a suscité. L'été 2003, avec 76 000 véhicules mis à disposition sur l'ensemble du territoire suisse, a été une saison record dans toutes les villes. La principale difficulté pour « La Suisse roule » est de trouver des emplacements appropriés pour les postes de prêt.

Source : Site internet : www.mobilservice.ch

Contact : Rolf Marti - Tél.: 031 305 31 11 ou. 079 343 05 15 - marti@kommapr.ch
 Responsable de l'élaboration : Mobilservice Redaktion - c/o Büro für Mobilität AG - Hirschengraben 2 - 3011 Bern - 031 311 93 63 - redaktion@mobilservice.ch



Lieu : Suisse

bateau

Acteurs : La fondation « La Suisse à vélo »

Publics visés : Touristes et locaux

Mode de déplacement : Vélo, train, car,

Origine de l'initiative :

La fondation est créée en 1995 avec pour but de relier toute la Suisse par des itinéraires cyclables balisés selon les mêmes standards. En 1998, elle est officiellement enregistrée à Berne sous la forme d'un partenariat public-privé, ses buts étant par la même occasion élargis pour « inclure le développement d'offres durables en matière de loisirs et de tourisme, [...] en particulier en combinaison avec les moyens des transports publics ».

Descriptif de l'initiative :

En 2007, la fondation a balisé 9 itinéraires nationaux qui partent et se terminent tous dans une gare. De nombreuses possibilités de transport des vélos par train ou bus sur de courtes distances sont offerts. Elle prévoit d'ouvrir trois routes nationales supplémentaires et 14 routes régionales spécialement dédiées aux vélos tout terrains.

Fonctionnement :

Les coursiers de SwissTrails transportent vos bagages d'une étape à la prochaine, vous pouvez ainsi profiter de votre voyage sans bagages. Vous déposez vos bagages (1 valise ou 1 sac jusqu'à 20 kg maximum par personne) à la réception jusqu'à 9 heures au plus tard. Si vous commencez votre randonnée à pied ou à vélo sans dormir sur le lieu de départ, vous déposez vos bagages jusqu'à 10 heures à la gare du lieu de départ. En cas d'arrivée avec retard, veuillez impérativement contacter notre help-line la veille. Vous retrouverez vos bagages à 18 heures au plus tard dans votre prochain gîte.

Contact :

Fondation "La Suisse à vélo",
c/o Fédération suisse du tourisme,
Case postale 8275,
Finkenhubelweg 11,
CH-3001 Berne

Téléphone: +41 31 307 47 40,

Fax: +41 31 307 47 48

info@suisse-a-velo.ch,



Etude réalisée par :
BARBU Laetitia
FONFREDE Hélène
GENTIL Nelly
GIL Joan
LANDRY Guillaume
MACLE Loris
SAUDEMONT Mathieu

Inventaire des outils de sensibilisation en mobilité douce

Etude de cas dans
les Alpes, les Pyrénées, les Vosges et le Jura

Rhône Alpes, Provence Alpes Côte d'Azur, Languedoc Roussillon,
Midi Pyrénées, Aquitaine, Alsace, Lorraine, Franche Comté.



Rapport de recherches bibliographiques

Décembre 2007

Organisation du rapport	4
1ère partie : Les outils de sensibilisation par acteurs	5
A : La Fédération des Usagers de la BICYclette : FUBICY	6
B : L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie : ADEME	8
C : L'Agence Locale de l'Energie de Grenoble : ALE	11
D : Le Centre d'Etude des Réseaux, des Transports et de l'Urbanisme : CERTU	13
E : La Prévention routière	15
F : L'Association Nationale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public: ANATEEP	16
G : La Fédération Nationale des Usagers des Transports : FNAUT	17
H : Le projet MOBASTO	19
I : Covoiturage	20
J : La Fédération Française de CycloTourisme: FFCT	20
K : L'Association de Développement des Transports en Commun à Grenoble : ADTC	21
L : L'Association Française des 3 V : AF3V	22
M : Le Mouvement de Défense de la Bicyclette : MDB	23
N : Le réseau Ecole et Nature	24
O : La Commission Internationale pour la Protection des Alpes : CIPRA	25
P : Le Centre Régional de Documentation Pédagogique : CRDP	28
Q : Les éditions le Moutard	28
R : L'association Mille Feuille	29
S : Le Bureau d'Etudes pour les Transports Educatifs, Culturels et Scolaires : BETECS	29
T : Cartedhote.net	31
U : Rhône Alpes Energie Environnement	32
V : CCRE	32
W : L'association canadienne Vert l'action	33
X : L'Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies : ARENE	36
Y : Le Routard	38
Z : L'Association Française de l'Hydrogène : AFH2	38
AA: AFIT	39
AB : FNE	39
AC: Fiche de documents supplémentaires	39
I- Livres, livrets, guides, articles de presse	
II- Dépliants, brochures, tracts, affiches, ...	
III- Mallettes pédagogiques, Cédérom, vidéos, jeux	
IV- Manifestations, conférences	

2ème partie : Fiches par produits : Quelques exemples de mallettes et jeux	44
Mallette pédagogique : " un degré de plus "	45
Jeu sur plateau de l'ADTC	46
Jeu satirique de la FNAUT	47
Quiz de l'ARENE	50
Jeu " voyage de gone "	51
Livret pédagogique Alpine Awareness	52
Jeu mobilité 7 familles	53
3ème partie : Fiches par événements : Quelques exemples	54
Campagne nationale de la FUBICY : " respectez les cyclistes "	55
Semaine de Développement Durable	56
Semaine européenne de la mobilité et des transports publics	57
Journée " Marchons vers l'école "	58
Prix FUBICY : " Guidon d'or " et " Vélo rouillé "	59
17ème campagne nationale d'éducation et de sécurité des transports de jeunes (ANATEEP)	60
Journée " en ville sans ma voiture "	61
Assises Nationales de Développement Durable	62
Villes cyclables, villes plus sûres	63
La traversée de la Drôme à vélo	64
Sommet des enfants des Alpes	65
Slow Up	66
Rallye scolaire Phébus Pyrénées	67
Covoiturage : une journée d'action dans le Bas-Rhin	68
Vélo-Bus scolaire	69
Allons au travail et à l'école à vélo	70
Vélo école enfant adulte	71

L'inventaire des outils de sensibilisation en matière de mobilité douce est organisé en 5 parties :

- Les outils sont classés par acteurs puis par type d'outils ;
- En 2ème parties sont décrits quelques jeux, mallettes, etc.
- Enfin la dernière partie présente les événementiels.

Pour une meilleure lecture de ce rapport, les fiches et les tableaux sont reliés par un numéro explicatif : les lettres de A à AB correspondent aux 28 acteurs, les chiffres romains de I à IV aux types d'outils.

Le code " AC " représente des documents figurant dans la liste regroupant plusieurs acteurs.

Afin d'avoir plus de renseignement sur les initiatives recensées, les sources et les contacts pris sont précisés en haut de page de chacune des fiches.

Première partie :
Les outils de sensibilisation
par acteurs

A FÉDÉRATION FRANÇAISE DES USAGERS DE LA BICYCLETTE : FUBICY

www.fubicy.org, rubrique Boutique
Organisme : FUBICY, info@fubicy.org

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE, ÉTUDES

- Les contresens cyclables Réédition 2003

A destination des techniciens (villes, départements, CETE, DDE, bureaux d'études...), des élus des collectivités locales, des responsables d'associations de cyclistes ou du cadre de vie – 200 pages environ

Cette étude présente 73 cas français de contresens cyclables

L'objectif est d'expliquer le plus simplement et le plus concrètement possible pourquoi et comment réaliser des contresens cyclables
23 €, 11,50 € (sur justificatif)

- Actes de la journée d'étude 2001 "Pour un usage généralisé du vélo"

A destination des techniciens (villes, départements, CETE, DDE, bureaux d'études...), des élus des collectivités locales, des responsables d'associations de cyclistes ou du cadre de vie.

Rapport des débats :

Table ronde : réussir une politique cyclable : instaurer un système vélo

Atelier 1 : les aménagements cyclables simples et généralisables partout : contresens, by-pass, seuils zéro...

Atelier 2 : Réseau tram, réseau vélo

Atelier 3 : Le vélo dans les entreprises et les administrations : les Plans de Déplacement

Entreprise

12,5 € ou 6 €

- Actes de la journée d'étude "j'y vais à vélo", 2002

A destination des techniciens (villes, départements, CETE, DDE, bureaux d'études...), des élus des collectivités locales, des responsables d'associations de cyclistes ou du cadre de vie.

Rapport des débats :

Table ronde : Faciliter le choix du vélo comme mode de déplacement

Atelier 1 : Aller à l'école à vélo

Atelier 2 : Aller au travail à vélo

Atelier 3 : Faire ses courses à bicyclette:
liens entre vélo et commerce
12,5 €

- Livret : Le vélo et l'enfant 2001 Dossier du vélo urbain n° 4 - 2001

Livret destiné aux adultes

Présentation des bienfaits du vélo pour l'enfant

Plusieurs types d'exercices permettant de maîtriser peu à peu la pratique du vélo

Possibilités d'accompagner son enfant à vélo à l'école

Favoriser l'accès des enfants à l'école à vélo
1 : 2 € et 10 : 10 €

- Guide juridique du cycliste verbalisé Dossier du vélo urbain n° 2 - 1998

Pour les cyclistes qui viennent d'écopier d'une amende pour un franchissement de feu rouge, l'emprunt d'un couloir bus interdit aux cycles... et qui trouvent l'addition trop salée. Pour les cyclistes qui ont eu un accrochage avec un automobiliste et qui rencontrent des difficultés avec leur assureur

– 12 pages format A4 en noir et blanc
6 €

- Argumentaire pour le vélo en ville Dossier du vélo urbain n° 1 - 1998

A destination des techniciens (villes, départements, CETE, DDE, bureaux d'études...), des élus des collectivités locales, des responsables d'associations de cyclistes ou du cadre de vie – 52 pages noir et blanc

Les avantages et inconvénients du vélo – Brève histoire des politiques cyclables en France – Scénario de ville cyclable – les opinions sur le vélo en ville – les obstacles à l'usage du vélo en ville – les avantages et inconvénients du vélo en ville – vélos et transports en commun – test : savez-vous défendre le vélo en ville ?

12,5 €

- Guide de bonne conduite Dossier du vélo urbain n° 3 - 1999

Grand public – Livret de 40 pages – quadri-chromie

Conseils pratiques et informations pour circuler en sécurité à vélo en ville – Un outil pour démarrer en confiance

1 : 1,5 €, 50 : 60 €

- Fascicule "Fête du vélo 2002"

Grand public – 4 pages format A4 quadrichromie

Passer du vélo loisir au vélo transport – les bonnes raisons d'utiliser le vélo comme mode de déplacement

10 : 2 € gratuit

- Journal "Vélocité "

Le journal de la FUBicy

Pour tous, aussi bien grand public que techniciens, élus, chercheurs, militants associatifs.

1 an : 12,5 € individuel

1 an : 20 € collectivités

1 an : 12,5 € entreprises

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

- Cartes postales de la FUBICY

2003

Pour tous

Format 105 x 148 mm - Recto quadrichromie

- Panneau : " interdiction de dépasser les cyclistes "

2003

Pour tous

2 : 40 €, 5 : 80 €

- Dépliant : " Envie d'école à vélo ! "

2001

Dépliant destiné aux enfants de fin primaire, début collège

Comment convaincre ses parents d'aller à l'école à vélo – Un vélo bien équipé –

Rouler en sécurité

50 : 3 € / 200 : 11 €

- Affiche : " Envie d'école à vélo ! "

2001

Pour tous

10 : 8 €, 50 : 36 €

- Plaquette : " cyclistes, brillez ! "

2000

Pour tous

Sur la visibilité des cyclistes et l'éclairage des vélos ; L'éclairage passif et actif, l'éclairage obligatoire et conseillé – Un test

contrôle 50 : 3 € / 200 : 11 €

- Affiche : "A vélo, la lumière c'est la vie !"

2001

Pour tous

10 : 13 €, 20 : 20 €

- Faux PV en papier

2001

Pour tous

100 : 3 €

- Faux PV géants autocollant

2002

Pour tous

1 : 4 €, 5 : 15 €

- Pastilles vertes

2000

Pour tous

Autocollant rond diamètre 5 cm résistant à la pluie - 3 couleurs

10 : 5 €, 50 : 20 €

- Autocollant "respectez les cyclistes !"

- Plaquette : "vélos, bus, camions, cohabitons !"

2002

Pour les cyclistes

Conseils aux cyclistes, en particulier comment ne pas se trouver dans l'angle mort du poids lourd

100 : 12 €

- Plaquette : " respectez les cyclistes ! "

2000

Automobilistes et cyclistes

Conseils aux automobilistes pour faire attention aux cyclistes (respectez 1 m lors du dépassement, ne pas stationner sur les aménagements cyclables...)

50 : gratuites, 100 : 5 €

- Plaquette Vélocité

Tout public

Plaquette présentation de la revue nationale de la FUBicy : Vélocité.

Présentation des thèmes abordés, des publics potentiels

Gratuite

- Plaquette FUBICY

Pour tout

Présentation de la FUBicy, ses actions, ses revendications, ses publications, ses associations

Gratuite

III- MALLETES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- Exposition " Osez le vélo ! " 2002 2002

A destination du grand public

- 5 panneaux plastifiés souples

5 thèmes clés de promotion du vélo comme mode de déplacement : 9 bonnes raisons de pédaler – bien équiper sa monture – pédaler, c'est la santé – le vélo ami de l'environnement – les associations de cyclistes urbains et la FUBicy.

350 €

- Journée européenne sans voiture : 22 septembre

- Campagne nationale : " respectez les cyclistes ! "

Voir panneaux : " interdit de dépasser les cyclistes "

- Prix " Guidon d'Or " et " Vélo rouillé "

- Opération de sensibilisation des automobilistes à Chambéry

5 avril 2003

Destinée aux automobilistes

- Printemps du vélo

Chambéry 23 mai 2003

Destiné aux cyclistes

Sur la piste Verney à côté du Palais de Justice de Chambéry

B AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE ADEME

www.ademe.fr

ADEME, ademe.rhone-alpes@ademe.fr

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- La climatisation automobile

N° référent : 4343

Destiné aux constructeurs automobiles, aux équipementiers, au grand public.

Dés 1995, des actions d'évaluation des impacts énergétiques et environnementaux de ce système ont été mises en place.

Collection Données et Référence, Mai 2003
23€

- Les bus propres en France, filières actuelles

N° référent : 3518

Destiné aux autorités organisatrices de transport, aux collectivités locales, aux professionnels du transport.

Etude initiée par PREDIT en janvier 1998

Synthèse de l'offre technologique actuelle

Collection ADEME/CERTU, Novembre 1998
22.87€

- Les carburants : évolutions et perspectives

N° référent : 4024

Destiné aux pétroliers, aux professionnels de la chimie, aux constructeurs automobiles, aux bureaux d'études, aux responsables des flottes de véhicules, aux acteurs dans le domaine de la pollution atmosphérique.

Présentation du contexte et des enjeux d'une dépollution des transports, des voies d'améliorations du carburant.

Synthèse des connaissances actuelles sur les corrélations existantes entre la composition des carburants et les émissions polluantes des véhicules, sur les possibilités techniques du raffinage.

Collection Données et Références, Juin 2001
46€

- Véhicules : technologies actuelles et futures

N° référent 3876

Tout public

Panorama des technologies actuelles et exploration des voies d'avenir.
Collection Données et Références, Janvier 2001
15.24€

- Deux roues, émissions de polluants et consommation d'énergie
1er rapport d'essai
N° 3876

Destiné aux constructeurs de deux roues, aux équipementiers, aux vendeurs et utilisateurs de deux roues.

Rapport de synthèse des travaux réalisés. Une campagne d'essai des deux roues a été menée par l'ADEME en 2000 avec le concours de l'UTAC pour :

- Evaluer les niveaux d'émissions de polluants et de consommation d'énergie
- Analyser la sensibilité aux cycles de conduites pour les motocycles, à potentiel de vitesse important
- Connaître les gains en matière de pollution et de consommation, accessibles pour les premières technologies de dépollution et évaluer l'écart restant pour atteindre les futurs niveaux de normes.

Collection Données et Références, Juillet 2001
23€

- PDU, bilan de 1996 à 2001
Programme de Déplacement Urbain
N° 4161

Cet ouvrage fait le point sur 40 PDU approuvés à la date du 13 Juin 2001 et sur les aménagements nécessaires pour que les PDU soient en conformité avec les lois relatives à la solidarité et aux renouvellements urbains.

Collection Autres, co-édition du CERTU, Novembre 2001
55€

- Emissions de polluants et consommations liées à la circulation routière
Paramètres déterminants et méthode de quantification
N° 3214

Destiné aux services techniques de l'Etat et des collectivités locales, aux institutions et aux bureaux d'études.

Présentation des polluants du transport routier, rappel du contexte réglementaire (la

loi sur l'air), synthèse des connaissances sur les émissions réelles et la distribution réelle du parc des véhicules en France.
Présentation de la méthode de quantification retenue.

Présentation du logiciel Impact – ADEME qui permet de calculer les émissions polluantes.

Collection Connaître pour agir, Janvier 1999
18€

- Les charges critiques en France
N° 2586

Destiné aux laboratoires et universités, aux réseaux de mesures, aux administrations, aux bureaux d'études et aux industriels du secteur.

Cet ouvrage fournit un cadre scientifique aux politiques de réduction des polluants atmosphériques négociées dans le cadre de la convention de Genève.

Collection Données et Références, Juillet 1997
23€

- Série "les catalogues de gestion de flottes"

Destinés aux gestionnaires de flottes de véhicules, aux collectivités locales et aux bureaux d'études.

N°2113 : Catalogue des progiciels de gestion de parc 1995

N°2115 : Catalogue des produits d'informatique embarquée 1995

N°2117 : Catalogue des progiciels de transports de voyageurs 1995

N°2116 : Catalogue d'optimisation d'itinéraires et de tournées 1995

N°2114 : Catalogue des bornes de gestion de distribution de carburant en entreprise 1995

Afin de guider les transporteurs publics et privés dans leurs choix, ces cinq ouvrages présentent l'offre des progiciels commercialisés sur le marché français.

Collection Connaître pour agir, 1995
23€ chacun

- La climatisation automobile
Impacts énergétiques et environnementaux, premier constat
N° 2537

Destiné aux constructeurs automobiles, aux équipementiers et aux bureaux d'études.
Présentation des données internationales

relatives au marché de la climatisation.
Compte-rendu des résultats d'une campagne de mesures effectuée sur un panel de véhicules.

Collection Données et Références, Octobre 1996 - 18€

- Les arrêts de bus dans leur contexte urbain N°1916

Destiné aux élus, aux techniciens des villes et des réseaux de transports, des associations.

Présentation des enseignements tirés des succès et des échecs d'aménagements réalisés sur quelques réseaux.

Présentation des informations techniques relatives à l'insertion des arrêts de bus dans les villes.

Présentation des recommandations illustrées de cas concrets.

Collection Connaître et agir, Juillet 1996 27€

- Optitod, progiciels de gestion et du programme expérimental conduit sur cinq sites en Europe

Par ADEME Bretagne

Destiné aux collectivités locales

Document technique, 2001

Gratuit

- Actes du séminaire : l'informatique au service du transport à la demande Actes du séminaire du 5 avril 2001 à Sophia Antipolis portant sur la présentation d'un nouvel outil de gestion d'un service à la demande.

Par ADEME Bretagne

Documents techniques destinés aux collectivités locales.

Gratuit

- Taxibus : présentation de l'expérience Taxibus, solution de transport à la demande du District du pays de Saint-Brieuc

Par ADEME Bretagne

Document technique destiné aux collectivités locales.

- Réduction de la dépose en voiture des écoliers : initiatives en France et à l'étranger : évaluation des émissions de la qualité de l'air, Sophia-Antipolis, ADEME-PREDIT, juillet 2001.

- Inventons de nouveaux chemins vers l'école, www.preventionroutiere.asso.fr, Paris, Prévention routière septembre 2002.

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES ...

- Plaquettes et livrets à distribuer

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

- Cédérom : Les bus propres en France Evaluation des filières

N° référent : 4345

Destiné aux autorités organisatrices des transports, aux collectivités locales, aux professionnels du transport.

Résultats techniques et environnementaux du programme d'évaluation Bus Propres conduit entre 1999 et 2001.

Ce Cédérom sert de guide méthodologique pour le choix d'une filière " propre ".

Collection ADEME/CERTU, Juin 2002

20€

- Cédérom : Les bus propres en France Les minibus et les midibus électriques

Destiné aux autorités organisatrices de transports, aux gestionnaires de flottes de transports en commun, aux municipalités et aux bureaux d'étude.

Rapport d'une étude réalisée portant sur l'évaluation du marché potentiel français, l'offre des constructeurs et principales applications expérimentées, l'analyse technique d'une ligne de bus électriques.

Collection ADEME/CERTU/EDF, Juin 2001

15€

- Logiciel : Emissions de polluants et consommations liées à la circulation routière

Logiciel Impact – ADEME - N° 3215

Destiné aux autorités organisatrices de transports, aux gestionnaires de flottes de transports en commun, aux municipalités et aux bureaux d'étude.

Il permet de quantifier la consommation de carburants et les émissions de polluants liées à la circulation de véhicules.

Ouvrages et disquettes 3.5 pouces

Collection Connaître pour agir, Janvier 1999

360€

- «**Vélo...Bus, Pédi...Bus, tout le monde y gagne**» - 7 min - DVD, CDRom
Présentation des initiatives de pédibus et vélobus mises en place par 3 communes de Loire Atlantique (Nantes, Angers, La Montagne) pour les déplacements domicile-école primaire
Disponible auprès de l'ADEME

- **Mallette pédagogique : "Un degré de plus" Sur le changement climatique**
Destinée aux enfants de - 7 ans

- **Vidéos :**

- Taxibus : Transport à la demande de Saint-Brieuc 2000, BR VD TR 001 (10 min)
- Transport public pour mieux vivre en ville 1988, BR VD TR 002 (10 min)
- Peugeot 106 électrique : une nouvelle façon de vivre la ville 1994, BR VD TR 003 (21 min)
- Transport et diffusion des polluants 1993, BR VD AIR 005 (10 min)
- Pollution automobile 1994, BR VD AIR 008 (24 min)
- Ca roule : circulation automobile et polluants 1995, BR VD AIR 010 (15 min)
Pour emprunt : Chantal Rebours
0299858700

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- **Manifestation : Modélisation des émissions de polluants pour le transport routier**
Séminaire à Paris
1 avril 2003

- **Manifestation : " Villes cyclables, villes plus sûres "**
Dijon
11 avril 2003

- **Semaine du Développement Durable**
2 au 8 Juin 2003

Destinée à tous : public, collectivités locales, associations et entreprises...

- **Semaine européenne de la mobilité et des transports publics**

- **Premier Carrefour national «Management des déplacements», 16-17/11/2005, Grenoble**

Cette rencontre avait pour but de mutualiser bonnes pratiques et expériences, et également de permettre à différents types d'organismes (entreprises, collectivités) de découvrir les outils permettant la gestion de la mobilité (PDE, PDU, conseil en mobilité,...). Le 1er jour est consacré à des visites itinérantes axées sur trois thèmes (collectivité, entreprise individuelle et zone d'activité) permettant de visiter des réalisations concrètes en terme de management des déplacements.

Organisation : CCI Grenoble, ADEME, SMTIC, CERTU, CG Isère, la Métro
Actes du colloque disponible :
www.carrefour-deplacements.com

C. AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE DE GRENOBLE ALE

www.ale-grenoble.org
info@ale-grenoble.org

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- **Les véhicules propres**

Janvier 1999

Introduction - Monsieur COGERINO de RhôneAlpénergie-Environnement (La loi sur l'air ; les caractéristiques des différents " carburants " ; les aides financières disponibles en région Rhône-Alpes)

- Présentation de l'offre véhicules électriques – Monsieur FELT de EDF-GDF avec la collaboration de Madame l'HELGOUALC'H du Club véhicules électriques.

- Présentation de l'offre véhicules GPL – Monsieur ANICET Directeur général du Comité français du butane et du propane.

- Présentation de l'offre véhicules gaz naturel – Monsieur BRAUD et Monsieur MICHEL de GEG, pour les véhicules légers, et Monsieur FELT de EDF-GDF pour les bus.
- Présentation des stations services "véhicules propres" de l'agglomération grenobloise – Messieurs BRAUD, MICHEL de GEG et Monsieur FELT d'EDF-GDF.
Témoignages de communes de Grenoble Alpes Métropole
- pour le GNV Madame TESTA de Meylan
- pour le GPL Monsieur BOUDRAND d'Echirolles
- pour l'électricité Monsieur GALLET-LACHAISE de Grenoble.

- Energie et urbanisme

Décembre 1999

Interventions de Monsieur CABANES délégué de l'association AMORCE et de Monsieur GEORGE de l'ADEME.

- Comment intégrer les préoccupations environnementales et le développement durable dans les politiques d'aménagement et d'urbanisme des villes ?

- La prise en compte de l'énergie dans les documents contractuels : POS, règlement de ZAC... est-elle possible et sous quelle forme ?

Quels éléments ont pu être introduits par les communes qui ont déjà travaillé sur ce thème?

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- Colloque "Citoyenneté et développement durable"

23 mai 2003

Echirolles

Contact: mission environnement
04 76 20 63 00

- Journée de l'Environnement à Fontaine

14 juin 2003

Fontaine

Contact: ALE 04 76 00 19 09

- Rencontre du débat national sur les énergies "Energies renouvelables, alternatives ou complément ?"

5 mai 2003

Rennes

Internet : www.debat-energie.gouv.fr

- Journée "Energies: le Vrai Débat"

17 mai 2003

Lyon

Internet : www.vrai-debat.org

- Débat de clôture "Vers une politique énergétique durable ?"

23-24 mai 2003

Paris, Cité des Sciences et de l'Industrie

Internet : www.debat-energie.gouv.fr

- Colloque EDF "Bien connaître ses consommations d'électricité: une nécessité dans la perspective de l'ouverture du marché", dans le cadre des Assises Nationales des ingénieurs territoriaux.

11 juin 2003

Caen

Contact: Techni-Cités, Florence TRABALON,
04 76 93 12 34

- Assises Nationales du Développement Durable

Lille

Contact: Centre Ressource du
Développement Durable - 03 20 15 93 70

- Stage ENACT "Elaboration et mise en oeuvre d'une politique de gestion de l'énergie"

25 au 28 juin 2003

30 juin au 4 juillet 2003

Montpellier

Contact: Rémi Gaillard 04 67 99 76 32

- Des réunions d'information et de sensibilisation en partenariat avec les centres communaux d'action sociale (CCAS) ou les associations.

Destinées au grand public

- Des campagnes de sensibilisation, des réunions sur différents thèmes

Destinées aux occupants et aux gestionnaires des bâtiments communaux

- Des formations en association avec le CNFPT

Destinées aux techniciens

- Travail de mise en place d'un plan d'action " maîtrise des émissions de gaz à effet de serre sur l'agglomération grenobloise "

Il est la suite du bilan énergétique d'agglomération.

Des groupes de travail sur différents thèmes ont déjà été mis en place, le but étant de développer des actions en partenariat avec les différents acteurs impliqués.

- Réflexions actuelles sur les actions à menées dans le cadre de la semaine de la mobilité

Elle est prévue du 16 au 22 septembre 2003

D. CENTRE D'ÉTUDE DES RÉSEAUX, DES TRANSPORTS ET DE L'URBANISME CERTU

www.certu.fr

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- Système de transports à la demande

Enquête sur les caractéristiques et les modes d'exploitation

Juin 2003

Le présent document est une synthèse d'enquêtes et de visites conduites auprès de 19 services de transports à la demande. Les services rencontrés ont été choisis selon leur vocation : tout public, personnes à mobilité réduite, trajets domicile-travail ou domicile-école, en substitution ou rabattement sur le réseau de transports collectifs (TC) et selon leur localisation en France ainsi qu'en Suisse, en Suède et aux Pays-Bas.

- Les bus propres en France, filières actuelles

Destiné aux autorités organisatrices de transport, aux collectivités locales, aux professionnels du transport.

Etude initiée par PREDIT en janvier 1998

Synthèse de l'offre technologique actuelle

Collection ADEME/CERTU, Novembre 1998

22.87€

- Transports collectifs non urbains

Février 2003

Document d'analyse en évolution sur les transports départementaux réalisé à partir de deux sources statistiques :

- L'enquête annuelle d'entreprise transport est réalisée auprès d'un échantillon d'entreprises de transport routier de voyageurs de tous les départements (hors DOM - TOM).

- L'enquête TCNU est réalisée auprès des services Transports de tous les conseils généraux (hors DOM - TOM et région Île-de-France), soit 88 départements.

Collection Données et Références, 2002

En plus :

Transports collectifs non urbains (2002, 2001, 2000, 1999, 1998)

Transports collectifs urbains (2002, 2001, 1999, 1998, 1995)

- Télématique et sécurité routière

Le présent dossier CERTU fait le point sur les connaissances actuelles dans ce domaine, en s'appuyant sur les travaux d'un groupe de projet ATEC / ITS-France animé par Jacques NOUVIER, chef du groupe " Gestion du Trafic et Télématique " au CERTU.

Collection CERTU, Juin 2003

- Système d'aide à l'exploitation et à l'information des transports publics urbains de surface

Cet ouvrage, commandé par la Direction des Transports Terrestres, fait le point des évolutions et perspectives des Systèmes d'Aide à l'Exploitation et à l'Information (SAEI) des réseaux de surface urbain. Il s'appuie pour cela sur une analyse bibliographique et sur la visite de 15 réseaux de transport public, dont trois étrangers.

Collection CERTU, Avril 2003

20€

- Les Transports urbains en France : organisation institutionnelle

Collection CERTU, Janvier 2003

25€

- La billettique dans les transports en commun

Etat de l'art, enjeux et panorama

Après une description générale des systèmes billettiques ainsi que des fonctions attendues de ces systèmes pour les usagers, les autorités organisatrices et les exploitants, le guide présente les avantages et inconvénients de la télébillettique, et les enjeux associés.

Le dossier est complété par un panorama des réalisations françaises actuelles, ainsi qu'un aperçu de la situation en Europe et dans le reste du monde.

Collection CERTU, Février 2003

15€

- "Accessibilité des stations de sports d'hiver"

Etude d'amélioration des conditions d'accès aux stations de ski de la Tarentaise par les transports collectifs.

2003

- "DTA des Alpes du Sud " Groupe thématique déplacements

- "DTA des Alpes du Nord " accessibilité aux station touristiques

- Trans flash, Les piétons : au cœur des réflexions actuelles

N°273, juillet/août 2002

- Trans flash, TAPESTRY : sensibiliser les habitants pour promouvoir des modes de déplacements durables

N°277, décembre 2002

Voir le catalogue en Annexes

- Conseil en Mobilité : une nouvelle mission, un nouveau métier, Lyon, DTT, 2003.

- Management de la mobilité par le marketing individualisé – une approche innovante pour changer durablement les comportements

in « World transport policy and practice, volume 7, numéro 4, 2001

www.ecoplan.org

- Le roller, un mode de déplacement doux –

Etat des lieux et perspectives de développement, 2001

- Transflash – bulletin d'information des déplacements urbains départementaux et régionaux, mensuel électronique gratuit,

www.certu.fr et inscription :

michelle.simon@equipement.gouv.fr

- Transports publics urbains en France – organisation institutionnelle, Janvier 2003

- La lettre de la voiture en temps partagé, mensuel électronique gratuit,

www.certu.fr et inscription :

carsharing@equipement.gouv.fr

CERTU et CETE-Nord Picardie

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

- Plaquette : Le stationnement des vélos sur les espaces privés

Une condition essentielle de la pratique du vélo sur espace privé et espace public indispensables et complémentaires.

13/06/2003

Cette fiche aborde :

- les aspects réglementaires et juridiques

- les aspects financiers

- les solutions d'aménagement dans les logements, les établissements scolaires et sur le lieu de travail

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

- Cédérom : Les bus propres en France

Evaluation des filières

En partenariat avec l'ADEME, mars 2003

Destiné aux autorités organisatrices des transports, aux collectivités locales, aux professionnels du transport.

Résultats techniques et environnementaux du programme d'évaluation Bus Propres conduit entre 1999 et 2001.

Ce Cédérom sert de guide méthodologique pour le choix d'une filière " propre ".

Collection ADEME/CERTU, Juin 2002

20€

- Cédérom : Les bus propres en France

Les minibus et les midibus électriques
Destiné aux autorités organisatrices de transports, aux gestionnaires de flottes de transports en commun, aux municipalités et aux bureaux d'étude.

Rapport d'une étude réalisée portant sur l'évaluation du marché potentiel français, l'offre des constructeurs et principales applications expérimentées, l'analyse technique d'une ligne de bus électriques.

Collection ADEME/CERTU/EDF, Juin 2001
15€

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- Journée : " Piloter une campagne de communication en faveur des modes de déplacements durables "

Octobre 2003

E. LA PRÉVENTION ROUTIÈRE

www.preventionroutiere.asso.fr

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- Fiches bibliographiques de dossiers de la prévention routière

- Communication et sécurité routière, n°3, janvier 2002

- Bicyclette, n°2, janvier 2002

- Le roller, n°14, janvier 2002

- Les usagers vulnérables, piétons, enfants, personnes âgées, cyclistes, rollers n°15, janvier 2002

- Les actions de sécurité routière à l'école maternelle et primaire

- Fiches pédagogiques

- Entretien sa bicyclette, mai 2000, destinée aux élèves de collège (6° 5°)

- Le casque, février 1999, destinée aux élèves de collège (4° 3°)

- La vitesse, 1998, destinée aux élèves de lycée (2° 1°)

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

- La mallette "Bicyclette et sécurité"

Elle est notamment destinée à tous les enseignants qui veulent apprendre aux enfants de 10 à 14 ans les connaissances, compétences et attitudes nécessaires pour circuler à bicyclette.

La mallette "Bicyclette et sécurité" présente un programme de formation à l'apprentissage de la bicyclette : connaissance du vélo et de sa sécurité, maîtrise du véhicule, adaptation à l'environnement routier et détection des dangers de la circulation.

- La mallette "Cyclomoteurs et sécurité"

Destinée à tous les formateurs qui veulent préparer les jeunes de 14 à 16 ans au brevet de sécurité routière (BSR)

La mallette "Cyclomoteur et sécurité", conçue par les spécialistes de La Prévention Routière, est un programme complet de formation de douze heures pour la préparation au brevet de sécurité routière. Son objectif est de faire acquérir aux adolescents la maîtrise de leur véhicule et de leur permettre d'étudier les risques liés aux déplacements à cyclomoteur.

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

F. ASSOCIATION NATIONALE POUR LES TRANSPORTS EDUCATIFS DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC : ANATEEP

www.anateep.asso.fr
anateep@wanadoo.fr
Organisme contacté :

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- Pour tout savoir sur les transports scolaires, éducatifs et culturels

Actualités - Informations - Sécurité - Bancs d'essai - Interview - Enquêtes - Statistiques - International - Textes officiels - Techniques - Initiatives locales - Conseils juridiques... 32 pages tout en couleur.

- Transports scolaires : la sécurité aux aires d'arrêts

Publié par le CERTU, en collaboration avec l'ANATEEP

- Rapport de synthèse d'une étude européenne sur la sécurité des transports scolaires en Europe

- Transport en commun de personne sur route

Elaboré par le Conseil National des Transports, en collaboration avec l'ANATEEP
Destiné à tout acteur de transport scolaire
www.cnt.fr

- Dossier : " Sortir vite "

12 fiches
Comment organiser une campagne locale, départementale, " Sortir vite ".
Contenu des actions menées et propositions d'organisation et de démarches pédagogiques.

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

III- MALLETES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- 17e campagne nationale d'éducation à la sécurité dans les transports de jeunes

Du 15 au 22 octobre 2003

Destinée aux enfants

Thème : " notre comportement, c'est la sécurité "

- Fête de la sécurité

Destiné au grand public

Une journée d'action dans des établissements ou des lieux publics organisée par la préfecture, le conseil général.

G- FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS D'USAGERS DE TRANSPORT FNAUT

<http://perso.wanadoo.fr/fnaut>
www.chez.com/fnautpdd1/jeu1.html

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- Actes du Colloque de Lyon

Les Actes du colloque sur les lignes ferroviaires interrégionales, organisé par la FNAUT à Lyon en octobre 1999, reprennent tous les exposés des intervenants : responsables associatifs, expert ferroviaire (Gérard Guyon), exploitants (CGEA-Transports, SNCF), RFF, représentants des régions (Centre, Rhône-Alpes) et de l'Etat (DATAR et Direction des Transports Terrestres).

Malgré leur publication tardive, ces Actes restent d'actualité. En effet la situation a très peu évolué sur le terrain : quelques collaborations entre régions voisines (Centre et Rhône-Alpes) sont apparues depuis deux ans ; à l'inverse la qualité de certaines relations interrégionales (Nantes-Bordeaux, Grenoble-Marseille) s'est encore dégradée.

76 pages, illustrations cartographiques.

11,50 euros

- Dossier d'information n° 81

Spécial 12ème Congrès de la FNAUT (27-28 octobre 2000)

Sommaire :

Déroulement du congrès, discussion de la motion, travaux des commissions.

Prix Orange et Prix Citron, activités juridiques de la FNAUT.

Interventions d'experts, de Jean-Pierre LAPAIRE, de Jean-Pierre Sueur, et d'Hubert du Mesnil (DTT)

Prix : 35 F frais de port inclus (France)

- Lignes ferroviaires régionales : L'heure des choix

Actes du colloque du 14 et 15 octobre 1992 de Tours sur l'avenir des lignes ferroviaires régionales

Une bonne desserte des villes petites et moyennes constitue une condition indispensable à un aménagement équilibré du territoire.

Le chemin de fer a un rôle essentiel à jouer dans ce domaine. Lors du colloque de Tours, les principaux acteurs du monde des transports publics ont été invités à s'interroger sur les moyens institutionnels, économiques et techniques nécessaires à son maintien et à son développement.

100 F port compris France métropolitaine.

- Demain...Le tramway en Ile-de-France

Etude sur la faisabilité d'un réseau de tramways en Ile de France

Les solutions tendant à faire rouler coûte que coûte les voitures ont abouti à un échec global tant sur le plan de l'efficacité que sur celui de l'urbanisme. Les solutions à base de construction ou de prolongement de trains ou de métro ont leurs limites, notamment financières. L'autobus n'est pas suffisamment attrayant pour remplacer la voiture.

En Ile-de-France, reste un chaînon manquant : le tramway. Car il est possible de construire, tant à Paris qu'en banlieue, un véritable réseau. Les usagers proposent ici pour la première fois leur projet.

Prix : 100 F frais de port compris

- Rail et aménagement du territoire

Des héritages aux nouveaux défis par Jean François TROIN

Le chemin de fer est l'objet d'incompréhensions de la part de l'Etat qui fait la part belle à la route, de mouvements de désaffection des usagers, de règlements de comptes politiques ou corporatistes. Les Français semblent entretenir avec la SNCF des rapports tumultueux, exprimant des attentes exagérées, une réelle fierté pour l'outil ferroviaire national en même temps que des attaques parfois hargneuses et des sentiments de déception. Comprendre cette double attitude est l'un des objectifs de ce livre.

Face aux inquiétudes que suscite une augmentation incontrôlable de la circulation automobile et particulièrement des poids lourds, le débat récurrent sur les atouts écologiques, économiques et sociaux du rail est toujours d'actualité.

Cet ouvrage dresse le bilan des héritages et des défis ferroviaires de la France à l'orée du XXIème siècle. Au-delà du constat, ce livre propose des réflexions et suggestions pour une meilleure contribution du chemin de fer

à l'aménagement du territoire.
Editions EDISUD, Aix-en-Provence - 135 F

- Transports internationaux en montagne
Ouvrage publié par un collectif d'associations (Club Alpin Français, Amis de la Nature, ARSMB, FNE, CIPRA-France, FNAUT, ITE et Mountain Wilderness).
Ouvrage disponible auprès de la Fédération Nationale des Clubs Alpains Français
Centre national de documentation
24, rue de Laumière 75019 Paris
Tél : 01 53 72 87 13
prix : 100 F + 25F de port

- Bulletin mensuel de la FNAUT : FNAUT-infos
Destiné aux professionnels, administrations et au grand public
Thèmes des dossiers :
Politique générale des transports ; déplacements urbains, régionaux et interurbains ; conseils aux usagers ; sécurité routière ; transport des marchandises ; ...
Rubriques:
Edito ; forum des lecteurs ; bêtisier ; le coin du voyageur ; le coin du cycliste ; ...
individuels et associatifs : 95 F soit 15 euros les 10 numéros
professionnels, organismes, administrations et envois à l'étranger : 160 F soit 24 euros
Un index des principaux articles parus dans les anciens numéros du bulletin FNAUT-infos est à disposition.

- Articles parus dans les anciens numéros du FNAUT-infos

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

- Plaquette de présentation de la FNAUT
Présentation générale de la FNAUT : actions, services, adhésion

- Médiation dans les transports publics
La FNAUT défend et conseille les usagers victimes de mauvaises conditions de déplacement et de tarifications ou de pénalisations abusives.

- Médiation dans les transports aériens
La FNAUT peut intervenir auprès des différentes compagnies aériennes et agences de

voyage pour assurer la défense des voyageurs.

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

- Jeu satirique de la FNAUT

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

H. LE PROJET MOBASTO

Projet à Romans Bourg de Péage (26)
www.mobasto.org
contact@mobasto.org

- Développement par des rencontres directes de tous les supports utiles à l'information

Destinés aux élus, écoles, commerces, administrations...

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- Dossier présentant le projet MOBASTO

Présentation du programme de travail
Destiné aux villes, collectivités, grand public...

- Plan de Déplacement Urbain

Exemple de la ville de Romans
Destiné aux collectivités, villes, élus...

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

- Brochure MOBASTO

Améliorer l'environnement dans les petites villes pour la maîtrise de la mobilité

III- MALLETES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- Mise en place d'une agence de la mobilité

Dans une organisation démocratique et participative

Destinée au grand public, aux collectivités...
La réflexion sur les conditions de création d'une agence de mobilité constituait le second objectif du dossier MOBASTO.

Il s'agissait de proposer un certain nombre d'alternatives permettant à d'autres collectivités françaises ou étrangères de transposer les différentes propositions à leur cas particulier et ainsi aboutir à leur propre définition de la structure la plus adaptée à leur contexte.

La définition d'une agence de mobilité repose nécessairement sur une rencontre entre la collectivité et les utilisateurs des différents modes de déplacement. Sa localisation (institutionnelle ou indépendante), ses objectifs (de la simple information à l'évaluation et à la mise en œuvre) ses moyens (une mission transversale à faible budget ou un service bien doté) dépendent complètement du contexte local.

I. COVOITURAGE

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

III- MALLETES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX, SITES INTERNET

www.123envoiiture.com
www.covoiturez.org (île de France)
www.ecotrajet.com
www.allostop.net
www.aide-covoiturage.com
www.carstops.org
www.covoiturage.com
www.covoiturage-france.fr (site payant)
www.easycovoiturage.com
www.ecotrajet.com

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

J. FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

FFCT

www.ffct.org
info@ffct.org
pascal.diquet@velonin.net

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

III- MALLETES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

Destinées aux cyclistes

- Concentrations annuelles

Pâques en Provence est la plus importante de ces concentrations par la fréquentation (plus de 3 000 participants) et la plus symbolique.

Créée en hommage à Paul de Vivie, alias Vélocio, cette manifestation existe depuis 1930 et marque traditionnellement l'ouverture de la saison cyclotouriste

- La semaine fédérale internationale de cyclotourisme

Événement majeur de la FFCT et le plus important rassemblement de cyclistes d'Europe avec une moyenne de plus de 12 000 participants et 2 000 bénévoles mobilisés pour l'occasion, la Semaine de Cyclotourisme fait vivre depuis plus de 70 ans une région entière au rythme du vélo, la première semaine d'Août.

- Le tour cyclotouriste FFCT

Un tour complet de la France à allure libre pour 140 participants et 3 000 kilomètres à parcourir en 20 étapes sur 3 semaines.

- Brevets Cyclo-Montagnards Français (BCMF)

Trois formules sont proposées -touriste, randonneur, sportif- pour des parcours d'une distance comprise entre 180 et 220 Km, d'un dénivelé de 3 800 à 4 300 mètres avec 6 dates à retenir.

On compte plus de 5 500 participants à ces

manifestations, des classiques du cyclotourisme, qui permettent de franchir les cols les plus prestigieux.

- Finales nationales du critérium national du jeune cyclotouriste, route et VTT

Les critériums concernent 2 000 jeunes, de 12 à 18 ans qui s'engagent chaque année dans les premières qualifications locales, départementales et régionales pour parvenir à une finale nationale.

Jeux ludiques éducatifs, les critériums ont pour but d'encourager les jeunes à la pratique du cyclotourisme et de les initier progressivement à toutes les facettes de cette activité: orientation, lecture de carte, maîtrise de la bicyclette...

- Les organisations VTT de randonnée à label

La Fédération a établi une charte de qualité très rigoureuse selon laquelle elle attribue chaque année cinq labels à des manifestations répondant à des critères précis d'accueil, d'accompagnement et de sécurité.

K. ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN DANS L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE

ADTC

adtc@wanadoo.fr

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- Revue : " ADTC Infos "

Destiné au grand public

Juin 2003

1.5 €

- Livret : " Tram – Train, quand le tramway sort de Grenoble "

Destiné au grand public

Décembre 2001

12 €

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES, ...

- Dépliant de l'ADTC

Destiné au grand public

Présentation de l'association, de ses objectifs, de ses partenaires.

- Tract : " l'ADTC fête 10 ans de lutte associative, Travaux sur les pistes des digues du Drac et de l'Isère "

En collaboration avec FUBicy

Destiné au grand public

Information sur l'historique des digues

- Dépliant : " Transport et Environnement "

Destiné aux enseignants des écoles primaires

- Dépliant " modérez la circulation

- Panneau : " dépassement interdit, largeur insuffisante "

Utilisation lors de la campagne de la FUBicy : " respectez les cyclistes !" du 21 au 31 mars 2003

Destiné aux automobilistes

III- MALLETES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

- Jeu de piste à vélo: "en selle à Echirolles!"

24 mai 2003

Destiné aux enfants à vélo

Un trajet à vélo avec plusieurs questions à répondre une fois arrivé à chaque destination.

- Jeu, Quiz " Allons à vélo "

Destiné aux enfants

- Fiches et question sur l'air

- L'air, un mélange indispensable

- A la recherche de 4 affreux (dioxyde de carbone, particules, dioxyde d'azote, ozone)

- Les polluants de l'air et la santé

- Connaître la qualité de l'air

Destinées aux enfants

- Jeu de l'ADTC

Sur un plateau de jeu

Destiné aux enfants

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- Participation à plusieurs manifestations et expositions

Exemple : PDE

- Campagne de la FUBicy : " respectez les cyclistes ! "

Du 21 au 31 mars 2003

- Villes cyclables, villes plus sûres

- Prix " Guidon d'or " et " Vélo rouillé "

L. ASSOCIATION FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT DES 3V

(Véloroute, Voie Verte)

AF3V

www.af3v.org

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- Catalogue touristique

2000

Destiné aux touristes

Description des 16 principaux itinéraires " vélo-loisir " en France.

16 pages

- Catalogue touristique

2003

Destiné aux touristes

Description de 80 véloroutes et voies vertes en France.

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

- PLAQUETTE DE L'AF3V

2000

6 pages

- GUIDE N°1 TOULOUSE – SÈTE À VÉLO, LE LONG DU CANAL DU MIDI

Vélo-guide

Destiné aux cyclistes

- VOIES VERTES ACCESSIBLES EN TRAIN À PARTIR DE PARIS

16 randonnées

Destiné aux cyclistes

Description de 16 circuits, d'une journée à 10 jours empruntant les voies vertes et petites routes.

Diffusé par les associations Provélo et CyclotransEurope.

III- MALLETES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

M. MOUVEMENT DE DÉFENSE DE LA BICYCLETTE

MDB

courrier@mdb-idf.org

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- Article : utile...indispensable...obligatoire ?

Par Xavier CHAVANNE et Pierre TOULOUSE
Les printemps 2002 et 2003 un message publicitaire télévisé, commandé par l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé, proclamait que : " A vélo, le casque n'est pas obligatoire, il est simplement indispensable ".

- Congrès Vélocité 2003

Destiné aux cyclistes

En septembre 2003 se tiendra à Paris le congrès " Vélocity ", grand rassemblement de spécialistes du vélo venus de toute l'Europe et d'autres pays du monde. Le MDB est associé à son organisation.

Compte-rendu de la réunion de présentation du 20 avril 2003.

- Journal d'une maman à vélo

- Transporter un bébé à vélo : à quand la solution ?

- La sécurité des cyclistes à Paris

- Edito Roue libre

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,

...

III- MALLETES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- La bibliothèque Faidherbe fête la bicyclette

Juin 2003

- Opération " j'en ai pour deux minutes "

18 janvier 2003

Stationnement abusif : les automobilistes prennent les bandes cyclables pour des parkings ? Allons donc stationner nos vélos

sur la chaussée !

- Semaine du respect des cyclistes par la FUBicy :

Distance de dépassement d'un mètre
22-30 mars 2003

- Sortie de la carte des aménagements vélo à Paris par Média-Cartes.

Des adhérents du MDB ont participé à sa réalisation. Les adhérents du MDB la recevront gratuitement

- Les assises du stationnement des vélos

23 mai 2003

- Fête du vélo à Paris

Samedi 31 mai et dimanche 1er juin 2003

Une balade est prévue à Paris.

- Conférence-débat sur les réalisations du PDU Ile-de-France en Essonne par la fédération pour les circulations douces en Essonne.

Samedi 14 juin 2003 : de 16h à 18h à Ris-Orangis

- Promenade-étude à Vincennes pour voir la faisabilité de nouvelles pistes, en liaison avec les autres communes

Samedi 14 juin 2003

- La grande balade du MDB, Paris-Beauvais.

Participation d'élus. Ouverte à tous.

Dimanche 15 juin 2003

- Fête de l'été et des associations à Sevran près du canal de l'Ourcq.

Stand du MDB. Contact velopassion@free.fr.

Dimanche 22 juin 2003

- Piste avenue de l'hippodrome au Bois de Boulogne

- Sauvons la piste du canal de l'Ourcq : " on en remet une couche ! "

30 novembre 2002

Après l'interpellation d'un militant du MDB pris en flagrant délit de "dégradation de la voirie ", le MDB marque son soutien et manifeste contre la désaffection progressive de cette piste due en particulier à la pose récente de pavés.

- L'air des cycles (vélos danois)

5 octobre au 3 novembre 2002

Exposition d'une série de vélos au design original et pratique. Conférence débat le 22 octobre à partir de 18h30 autour de l'importance du vélo au Danemark.

- Journée en ville sans ma voiture

22 septembre 2002

Tours à vélo pour débutants et moins débutants, stands : le vélo à l'honneur.

Stand du MDB

- Opération : " j'en ai pour deux minutes "

21 septembre 2002

Stationnement abusif : les automobilistes prennent les bandes cyclables pour des parkings ? Allons donc stationner nos vélos sur la chaussée !

- Mobilisation contre l'amnistie présidentielle

9 juillet 2002

Le MDB marque son opposition à cette mesure dans le domaine des infractions au code de la route.

- Randonnée annuelle Paris-Chartres

23 juin 2002

Ce rendez-vous annuel est l'occasion de se retrouver tous ensemble, pratiquants réguliers des balades ou non.

N. LE RÉSEAU ÉCOLE ET NATURE ET ECOPÔLE

www.ecole-et-nature.org

GRAINE, info@graine-idf.org, graine-paca@educ-envir.org, graine.rhone-alpes@educ-envir.org,

info@ecole-et-nature.org

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- L'Hermine

Bulletin de liaison des adhérents des réseaux territoriaux d'éducation à l'environnement

Quatre fois par an.

- L'encre verte

Revue d'éducation à l'environnement

Quatre fois par an

Destinée aux enfants

- Catalogue : " Agir pour l'environnement "

EnvirhônAlpes 1992

Ce catalogue recense par fiches synthétiques les acteurs, ressources et outils.

Destiné aux collectivités (Région Rhône Alpes)

- " Pollution et protection de l'environnement "

Répertoire de 100 vidéos pour l'enseignement et la formation

Destiné aux enseignants et éducateurs

Dossier pédagogique n°11, mars 1994

- " Pédagogie de l'environnement "

Par GIOLITTO P.

Collection Educateur, PUF, 1992

Destiné aux enseignants et éducateurs

- Autres fiches pédagogiques, ouvrages, guides terrains

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

III- MALLETES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

- Les transports et la sécurité routière

Par Ecopôle

2002

Documentation sur le thème de la sécurité routière et l'apprentissage de la prudence.

- Malle : " Léa et l'air "

1999

Destinée aux enfants

Les activités proposées dans ce coffret permettent aux enfants d'acquérir des connaissances tout en les aidant à prendre soin d'eux-mêmes, à mieux vivre ensemble et à prendre des responsabilités.

- Malle : " La pollution atmosphérique "

Par Ecopôle, 2001

Destinée aux enfants

- Malle : " en ville sans ma voiture "

Destinée aux enfants

Malle sur les transports urbains et la pollution qui en découle

- Autres malles et valises pédagogiques, Cédérom, jeux....

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- Journée de l'environnement (internationale)

Autour du 5 juin

Pour mettre en valeur les projets personnels ou collectifs ayant trait à l'environnement.

Destinée au grand public

- " 1000 défis pour ma planète "

Opération interministérielle (Education, Jeunesse et sport, environnement...)

Destinée aux enfants de la maternelle à l'âge de 21 ans

Cette opération propose une aide aux projets de sensibilisation des jeunes à la nécessité de protéger et gérer l'environnement en favorisant la réalisation d'actions concrètes.

- Projet d'Action Environnement : PAE

Destiné aux enseignants

Ce dispositif permet la réalisation de projets pédagogiques en milieu scolaires, notamment en matière d'éducation à l'environnement.

O. COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES ALPES

CIPRA-France

CIPRA propose une plateforme d'information et d'échanges sur le développement durable dans les Alpes. La palette de thèmes traités est vaste et comprend notamment celui de la mobilité. L'ONG propose divers outils pour faire connaître les expériences innovantes et concluantes dans les différents pays alpins :

Outils accessibles gratuitement :

www.cipra.org :

site internet présentant l'ONG, ses représentations nationales, ses différents projets et réalisations.

CIPRA-Info :

bulletin trimestriel, 4 langues, 1 thème par numéro. Les numéros qui traitent en particulier de la question des transports et de la mobilité sont :

n°70, 12/2003, La voie est libre pour le protocole « Transports » ?!;

n°56, 04/2000, Le trafic augmente plus vite que la prise de conscience

n°41, 05/1996, Convention alpine – le point crucial reste le transport

n°38, 07/1995, De lourds nuages sur la politique des transports dans les Alpes – l'Europe ne veut-elle rien concéder ?

n°36, 12/1994, Trafic dans les Alpes : il n'y a pas que le transit

n°27, 07/1992, La desserte en montagne

Alpmédia :

bulletin d'information électronique bimensuel, 5 langues, les actualités du développement durable dans les Alpes. Tous les bulletins parus et des dossiers supplémentaires sont disponibles sur le site www.alpmedia.net. Le site comprend notamment la rubrique transports/trafic, dans laquelle on retrouve les actualités sur la question, mais également des dossiers réalisés par CIPRA et des références bibliographiques et internet. Dossier actuellement disponible :

Mobilité dans les loisirs, Elke Haubner, dernière mise à jour : 25.02.2005 : Ce dossier fait le point sur le trafic de loisirs, chiffres et faits à l'appui : "Quelles sont les

activités en cause ? Quels sont les moyens de transport choisis ? Que montre une comparaison entre les différents pays et quels sont les problèmes occasionnés par le trafic de loisirs ?". Dans sa partie centrale, le rapport présente des exemples de mise en œuvre dans l'espace alpin d'une mobilité durable pour les loisirs et met l'accent sur les offres spéciales proposées par les transports publics ainsi que sur des projets de transports durables dans le secteur touristique.

Dans le cadre de son projet Avenir dans les Alpes, CIPRA travaille particulièrement sur le thème de la mobilité pour le travail, les loisirs, le tourisme. Des informations, exemples de bonnes pratiques et contacts sont mis à disposition sous diverses formes : site internet, publications, séminaires, voyages d'études, contenus de formations, etc.

Contact en France :

CIPRA-France, 5 place Bir Hakeim, 38000 Grenoble, Tél./Fax : 04 76 48 17 46, cipra-france@wanadoo.fr

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- Mobilité dans les loisirs

Le rapport de synthèse du dossier "Mobilité dans les loisirs" fait le point sur le trafic de loisirs, chiffres et faits à l'appui : "Quelles sont les activités en cause ? Quels sont les moyens de transport choisis ? Que montre une comparaison entre les différents pays et quels sont les problèmes?"

- El protocolo sobre la aplicación del Convenio de los Alpes en el ámbito de los transportes y el Derecho Comunitario (en español)

- Le transport transalpin des marchandises par rail et par route : préoccupations écologiques et politique européenne des transports

La problématique du trafic transalpin a permis d'intégrer des préoccupations écologiques dans la politique européenne des transports. Ces préoccupations s'articulent différemment dans le

Protocole "transports" de la Convention alpine, prohibant la construction de nouvelles autoroutes ...

Janvier 2003

- Alpen- und grenzquerender Personenverkehr 2001

Le trafic de loisirs et de vacances à travers les Alpes est toujours très important. Tel est le résultat de la dernière enquête sur le trafic voyageurs (en 2001) à travers les Alpes et avec l'étranger, réalisée par l'Office fédéral suisse du développement territorial. Quatre déplacements ...

2003

- Rapport d'audit sur les grands projets d'infrastructures de transport

- UE Livre Blanc : Une stratégie pour revitaliser les chemins de fer communautaires

- 1er Rapport sur l'Etat des Alpes, 1998, 24,90 €.

Aux multiples questions qui se posent sur le massif des Alpes dans le domaine de la protection de la nature et des paysages, du tourisme et des transports, ce premier volume du Rapport sur l'état des Alpes apporte des réponses simples et une vue d'ensemble de la situation pour tout l'espace alpin. Cet ouvrage compile des contributions d'experts des divers pays alpins et de toutes les disciplines abordées. Le chapitre 9 est consacré au « Trafic et transports ». Un 2ème rapport sur l'Etat des Alpes est paru en 2002 ; aucun chapitre n'est spécifiquement dédié à la question des transports et de la mobilité, mais le sujet revient dans diverses contributions.

- Trafic de loisir dans les Alpes : rapport de fond, Schaan, février 2003, <http://www.cipra.org>

- Alliance dans les Alpes

Alliance dans les Alpes est un réseau de 200 communes à travers les Alpes qui s'engagent à mettre en œuvre la Convention alpine sur leur territoire. Le

thème de la mobilité est notamment abordé par :

Les projets menés par les communes dans le domaine de la mobilité. Voici quelques exemples de fiches d'expériences, Parmi la vingtaine de fiches disponibles sur le thème de la mobilité (www.alpenallianz.org) :

Werfenweng "Mobilité douce - tourisme sans voiture" (Autriche) ;

Programme de développement régional dans l'agglomération de Ljubljana (Slovénie) ;

Auerbergland - Donner forme à son avenir en harmonie avec la nature et la culture (Allemagne) ;

Des voyages d'études, séminaires et conférences : permettre aux communes des différents pays alpins de partager leurs expériences et de découvrir celles des autres. Ces manifestations sont prioritairement ouvertes aux communes membres du réseaux, mais d'autres collectivités peuvent également participer.

Liste des projets, fiches d'expériences et programme des manifestations sont disponibles sur les sites www.alpenallianz.org/ et www.dynalp.org.

Contact en France :

CIPRA-France, 5 place Bir Hakeim,
38000 Grenoble, Tél./Fax : 04 76 48 17
46, cipra-france@wanadoo.fr

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

- Brochures du CIPRA

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- Conférence annuelle 2003 de la CIPRA: "La voie est libre pour la Convention alpine Mise en œuvre dans le domaine des transports"

03.07.2003

La conférence 2003 de la CIPRA est consacrée à la mise en œuvre de la Convention alpine et se focalise plus particulièrement sur la problématique

des transports et du trafic de transit. Y participeront des politiciens et des experts de plusieurs pays, comme le ministre autrichien des transports, Hubert GORBASH, le secrétaire du secrétariat permanent de la Convention alpine, Noël Lebel, ou Peter HASSLA-CHER, responsable de la protection de la nature au Club alpin autrichien. Cette conférence aura lieu les 23 et 24 octobre à Salzbourg/A.

- Le développement des transports publics, une chance pour la vallée du Rhin alpin ?
(03.07.2003) Le Comité Stop transit A13 propose une alternative aux projets de constructions routières prévus dans le Vorarlberg autrichien, devisés à plusieurs centaines de millions d'euros, sous la forme d'un développement ciblé des infrastructures de transports publics dans la région du Rhin alpin. La Suisse, l'Autriche, l'Allemagne et le Liechtenstein devraient créer à cet effet un "Fonds transports publics".

- L'Arge Alp prend position sur la Convention alpine, les transports et l'agriculture de montagne

(03.07.2003) Lors de leur conférence du 27 juin, les chefs des gouvernements des membres de la Communauté de travail des pays alpins Arge Alp (Bade-Wurtemberg, Bavière/D; Vorarlberg, Tyrol, Salzbourg/A; Tyrol du Sud, Trentin, Lombardie/I; St-Gall, Grisons, Tessin/CH) ont adopté des résolutions politiques sur les thèmes de la mise en œuvre de la Convention alpine, de la durabilité dans la politique européenne des transports, des conséquences de la réforme agricole de l'UE pour l'agriculture de montagne et de la Conférence gouvernementale de 2004.

- La voie est libre pour la Convention alpine ?! Mise en œuvre dans le domaine des transports, Grande série documentaire, n°21/03, 2003, 10,30 €.

Cette publication correspond aux actes de la conférence annuelle de CIPRA, tenue à Salzbourg (A) en 2003. Outre des réflexions sur les effets du trafic et des infrastructures dans les Alpes, sur les politiques de trans-

ports, l'ouvrage présente des expériences concrètes telles que « Comment des Néerlandais en viennent à réserver des vacances sans voiture dans les Alpes : le projet Alpes 2005 » ; « A pied entre les nuages : mobilité touristique à l'intérieur du parc national du Gran Paradiso » ; « Mobilito – la centrale de mobilité de Salzbourg ».

- Tourisme et transports - Offres de mobilité douce dans le tourisme

Congrès
21-22/08/03

- "Traverser les Alpes"

Exposition
Du 25 décembre 2002 au 21 septembre 2003

P. CENTRE RÉGIONAL DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

CRDP

www.crdp.ac-grenoble.fr
Organisme contacté : CRDP,
espace.doc@ac-grenoble.fr
Réponse :

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

Voir le dossier " La sécurité routière " du CRDP du Haut-Rhin, 11 janvier 2002, mis à jour en octobre 2002

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

Voir le dossier " La sécurité routière " du CRDP du Haut-Rhin, 11 janvier 2002, mis à jour en octobre 2002

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

Voir le dossier " La sécurité routière " du CRDP du Haut-Rhin, 11 janvier 2002, mis à jour en octobre 2002

- Mallette pédagogique et Cédérom : " Regards sur la montagne "

Par Mountain Wilderness
Pour une approche responsable et respectueuse du milieu montagnard
17 ensembles de fiches et 1 Cédérom de 20 photos et 20 fiches explicatives.
CRDP de Grenoble
Collection Environnement
2000
Disponible à Mountain Wilderness, MNEI de Grenoble

IV- Manifestations, conférences

Q. EDITION LE MOUTARD

<http://moutard.ec-lyon.fr>
Edition Le Moutard
edm@wanadoo.fr

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

- Jeu : " voyage de gone "

En partenariat avec le Grand Lyon
Ce jeu a été mis en place grandeur nature et sous forme de jeu de société par l'association Mille Feuilles.
2002

- Jeu : " bouge ta ville "

En partenariat avec le Grand Lyon

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

R. MILLE FEUILLES

Association Mille Feuilles APIEU
0477259806, Sylvie BOUREE, Chef de
projet
apieumillefeuilles@wanadoo.fr

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES, JEUX

III- MALLETES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

- Jeu : " la clé des villes "

Un module d'animations destiné aux cycle 3 (CE2/CM1/CM2) composé d'une animation en classe " La Clef des villes " et d'une animation extérieure " Circul'en bus " (pratique des transports urbains), à St Etienne.

L'animation en classe traite de l'histoire des transports, des différents modes de déplacements, la pollution de l'air, des actions écocitoyennes. Cette animation se complète par une animation pratique, dans les transports urbains, où les enfants, à l'aide d'un plan et d'un parcours préalablement défini, se dirigent dans la ville en répondant à des questions et énigmes.
Destiné aux enfants

- Jeu : " voyage de gone "

Jeu pour le Grand Lyon, en partenariat avec les éditions le Moutard

Destiné aux enfants

Le but de ce jeu est de valoriser des modes de déplacements doux dans l'agglomération lyonnaise. Ce projet se compose également des deux animations, l'animation en classe et l'animation dans les transports urbains.

Une version grandeur nature, avec les enfants jouant les pions, a été mise en place en 2002.

Le jeu de société est sorti au printemps 2003.

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

S. BUREAUX D'ETUDES POUR LES TRANSPORTS EDUCATIFS, CULTURELS ET SCOLAIRES : BETECS

Crée par l'ANATEEP le 25 octobre 1981
betecs@betecs.com

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- Dossier : Comment organiser une campagne locale, départementale "Sortir Vite"

12 fiches sur des exercices d'évacuation de car

Destiné aux enseignants

Présentation du contenu des actions à mener, des propositions d'organisation, la démarche pédagogique.

Objectifs : Organisation d'une journée - Organisation d'exercices d'évacuation - Evacuation par / la porte avant / la porte arrière / les portes avant et arrière / les fenêtres - Connaissance des éléments de sécurité d'un car - Traverser mieux - Séquence information débat - Textes officiels - Documentation, matériel éducatif.

24 € TTC

- Bande Dessinée : " Edouard, roi du car " et " Edouard et Julie "

Destinée aux jeunes de l'école primaire et du collège

Livrets de 12 pages pouvant être personnalisés sur 2 pages (texte, logo). Un spécimen peut être adressé sur demande.

Elles reprennent de nombreux messages de la cassette : " R.mès et la Trans'Sécurité "

A partir de 0.65 € TTC l'unité

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES, ...

III- MALLETES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

- Ludocar : Jeu éducatif

Destiné aux enfants des écoles maternelles et élémentaires, à partir de 4 ans. Sensibilisation à la sécurité et à la

citoyenneté dans les autocars.
Composition : un plateau de jeu rigide de 40 x 60 cm, 24 cartes "danger", 24 cartes "sécurité" représentant les différents éléments de sécurité du car, 24 cartes "bonus" comportant des consignes de sécurité et de citoyenneté, 6 pions, un dé numéroté de 1 à 6 et un dé à trois couleurs
35 € TTC

- **Quizz-Pliage**

Destiné aux enfants du primaire
Jeu de pliage, puis de questions/réponses.
Gratuit

- **Cédérom : En car les lascars**

Sensibilisation à la sécurité et à la citoyenneté dans les transports scolaires
Destiné aux enfants de 8 à 14 ans
Présentation des transports scolaires en France,
Entraînement aux erreurs à ne pas commettre (4 scènes),
Un parcours de 25 mn environ, conclu par un diplôme à imprimer et un rappel des 7 règles d'or,
Un quiz sur les transports scolaires,
Un jeu pac-attack (pacman)
15 € TTC

- **Vidéo : R.mès et la Trans'Sécurité**

Destinée aux élèves de primaire et 6°
Vidéogramme d'environ 15 mn
Pour l'éducation à la Sécurité dans les transports de jeunes.
Le thème: un groupe de jeunes voyage à la fin de la nuit. Ils vont rencontrer un extra terrestre, R.mès. Télérêv'incrustation.... An-ti-ci-per. Jeu "Trouver l'erreur"
Flash-back.... Hermès est le patron des Voyageurs, un symbole !
35 € TTC

- **Vidéo : Transport'Attitude**

Destinée aux collégiens et aux lycéens
Sensibiliser les adolescents à la sécurité et à la citoyenneté dans les transports collectifs (autobus, autocars,...),
Savoir adapter son comportement à des situations accidentelles,
Anticiper sur les configurations à

risques,
Prévenir les comportements conflictuels : civisme, respect d'autrui,...
35 € TTC

- **Vidéo : mission accompagnateur**

Destinée aux accompagnateurs (enseignants...)
Vidéogramme de formation, de 35 minutes.
Elle permet de mieux définir concrètement et juridiquement la mission de l'accompagnateur lors des transports ou voyages scolaires, des transports dans le cadre des centres de vacances et de loisirs.
60 € TTC

- **Flip-Règle : Marque-pages avec animation, 5 images-vidéo**

Destinée aux enfants
Technologie réseau lenticulaire permettant la reconstitution d'une séquence vidéo. Verso : Règle + rappel des consignes à la montée dans le car et à la traversée de chaussée. Espace libre de 30x50mm pour personnalisation. Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.
0.4 € TTC l'unité

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- **Exposition**

Destinée aux enfants
Série de 4 affiches plastifiées avec fixation pour affichage vertical.
Thèmes abordés : Traverser mieux - Dans le car, jouons la sécurité - Sortir vite - Recule-toi, attends, monte calmement

- **Formations :**

- Conducteurs de transports scolaires
- Formation : Accompagnateurs
- Formation : Techniciens, sécurité, transport
- Formation : Animateurs, transport au collège
Destinées aux stagiaires dans les transports scolaires
Pour sensibiliser les stagiaires à leurs responsabilités : devoirs du conducteur,

devoirs de l'accompagnateur, place dans l'organisation du transport scolaire, étude de l'accidentologie...

- Séquence d'éducation à la sécurité

Destinée aux écoles maternelles et élémentaires, collèges et lycées de l'enseignement public.

Une demi-journée d'action pour sensibiliser les élèves aux transports publics.

T. CARTEDHOTE.NET

Cartedhote.net : info@cartedhote.net, Hervé DOULAT, 8, rue Voltaire, 38000 Grenoble 0476449089

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- Livret sur la carte d'hôte

Ce document présente les objectifs, le fonctionnement, les avantages de la carte d'hôte.

Destiné aux villes et stations de ski

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

- Carte d'hôte

Destinée à tous les touristes en séjour
Gratuite, distribuée par l'hébergeur

- Brochure d'accompagnement de la carte d'hôte

Destinée aux touristes

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

U. RHONALPENERGIE-ENVIRONNEMENT

www.rhonalpenergie-environnement.asso.fr

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- Dossier : " effet de serre, comment agir dans nos déplacements ? "

Février 2003

N°18

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

III- MALLETES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- Concours Energie d'aujourd'hui

En Rhône Alpes, 2003

En partenariat avec l'ADEME

Ce concours récompense des réalisations remarquables dans le domaine de l'utilisation des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie.

Ouvert à toute personne ou organisme désireux de faire connaître une ou plusieurs réalisations en Rhône Alpes dans un des domaines proposés :

- Solaire thermique
- Solaire photo voltaïque
- Architecture climatique
- Gestion de l'énergie, utilisation rationnelle de l'énergie et cogénération
- Utilisation du bois-énergie
- Pôle démonstration

- Assises Nationales du Développement Durable

Du 25 au 28 juin 2003 à Lille

Par Dedude

- Conférence européenne sur les transports

Du 8 au 10 octobre 2003

Par aetransport

V. CCRE

www.ccre.org

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

III- MALLETES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉO, JEUX

- Jeu PC/MAC: " Gérez vos transports public "

Le jeu de la Semaine verte

Ce jeu a été créé pour la " semaine verte " par la Commission transport du CCRE.

Destiné au public

Ce jeu permet au public de mieux comprendre les conséquences sur le tissu urbain de toutes décisions concernant les transports publics et l'amélioration de la mobilité.

Description :

" Vous êtes le Maire de Carville, une ville affligée par des bouchons de circulation, et des taux de pollution très élevés. Qu'allez-vous faire pour améliorer la situation ? " C'est le premier écran, le début du jeu. Le joueur a le choix entre trois options visant à résoudre les problèmes et améliorer la mobilité, chaque option comportant des avantages et des désavantages. Chaque écran suivant l'informe des conséquences du choix précédant et lui offre des options supplémentaires.

Le but du jeu est d'obtenir le plus de points possible en sachant que les points dépendent de nombreux facteurs tels le degré de satisfaction de la population, l'impact sur l'environnement, le coût financier des choix opérés etc.

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- Semaine verte

Du 2 au 5 juin 2003

- La cérémonie de remise des prix du Transport public européen

Organisé par le CCRE

Jedi 5 juin 2003 à 18h30 au Résidence

Palace, en présence de la Commissaire à l'environnement Margot WALL-STROM.

Le Prix récompense les collectivités territoriales ayant, par des initiatives originales, amélioré la mobilité durable, au prix de décisions parfois impopulaires, tout en mettant l'accent sur la participation des citoyens à ces politiques.

- Séminaire du CCRE et des partenaires du projet européen TAPESTRY

Vendredi 6 juin 2003

Les lauréats présentent leurs réalisations. Une conférence de presse a eu lieu à 13h.

W. VERT L'ACTION / GOFORGREEN

Association canadienne
www.vertlaction.ca
asrts@goforgreen.ca

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- Guides Vert l'action

- Pour l'école
- Pour le travail
- Pour la communauté
- Idées pour "Célébrez Vert l'action"

- Bulletin d'informations de Vert l'action

Publié environ 4 fois par année, le bulletin électronique Nouvelles en bref contient les plus récentes nouvelles, mises à jour sur nos programmes et informations de Vert l'action de partout au Canada. Pour vous abonner gratuitement, remplissez notre formulaire d'abonnement et vous serez ajouté à notre liste d'envoi automatiquement.

- Great Green Ideas: Linking the Environment, Recreation and Sport

25,00 \$

(Disponible en anglais seulement)

L'association des parcs de l'Ontario a développé cette publication d'activités vécues par des communautés canadiennes. Cet ouvrage est un dossier d'études de cas dans les domaines de la gestion communautaire, de l'éducation environnementale, de la création de sentiers et de l'implantation de modes de transport viables.

- Publications de : Aller-retour actif et sécuritaire pour l'école

ARASPE

Autobus scolaire pédestre/cycliste

Guide

Destiné aux écoles

Comment organiser un autobus scolaire pédestre/cycliste ?

Des trucs et conseils pratiques sur comment organiser un autobus scolaire pédestre/cycliste pour votre école.

- Trouver son chemin dans la jungle urbaine

Destiné aux enseignants

Cet outil pédagogique aide les élèves de la 3e à la 6e année à mieux connaître leur quartier et à élaborer un plan des routes sécuritaires pour se rendre à l'école.

- Comment organiser une Journée internationale Marchons vers l'école

Ce livret comprend des suggestions pour aider à organiser une Journée Internationale Marchons vers l'école amusante et intéressante.

Il comprend un exemple d'affiche à colorier pour les enfants et pour recruter des bénévoles, des exemples d'annonces publiques et de communiqué de presse ainsi qu'une feuille informative sur la marche et beaucoup plus. 5,00 \$/unité

- Le développement de collectivités favorisant le transport actif

Destiné aux collectivités

Ce guide examine les défis rencontrés lors du développement de collectivités qui favorisent le transport actif et offre des solutions spécifiques pour la sécurité des piétons et des cyclistes.

5,00 \$/unité

- Réaménager les collectivités en fonction de modes de déplacement actifs, sains et viables

Ce dossier donne les grandes lignes sur les mesures à prendre pour réaménager les environnements physiques des quartiers et communautés afin de les rendre plus favorables au transport actif (et permettre son incorporation au réseau du transport public). Parmi ses segments, on retrouve Surmonter les obstacles, Chacun peut contribuer, Stratégies de mise en oeuvre et Histoires à succès.

15,00 \$

Ça marche comme sur des roulettes

Guide sur les transports actifs pour la navette domicile-travail

Publié par le Conseil canadien de la santé et de la vie active au travail

Décrit les étapes du développement d'un plan pour le transport actif dans un

milieu de travail. Les "outils" comprennent un questionnaire à l'intention des employés, des formulaires d'évaluation de la situation actuelle, des critères d'évaluation et une liste d'organisations et de publications utiles.

24,55 \$

- Guide de conception et de planification communautaire de cyclisme

Développé en collaboration avec l'Institut canadien des urbanistes.

Il s'agit d'un guide de planification simple pour les aménagements destinés aux cyclistes, mettant l'emphase sur l'intégration de l'urbanisme, du génie, de l'éducation et de l'implantation. Les segments principaux traitent de la planification stratégique, de l'aménagement des installations et de l'entretien. Il y a également une bibliographie et un glossaire.

Recharges 15,00 \$ 25,00 \$

- Recueil d'arguments en faveur du transport actif

Fiches d'informations

Ce recueil présente de solides arguments qui démontrent les avantages du transport actif pour la santé, l'environnement et la communauté. Il comprend des faits et des chiffres détaillés, identifie les secteurs qui offrent les meilleures opportunités et souligne les principes généraux d'implantation et d'action.

- Étude nationale sur le transport actif en 1998

Ce document donne les résultats d'une étude faite par Environics. Il comprend des détails sur les habitudes de marche et du cyclisme des adultes et enfants d'âge scolaire, ainsi que les obstacles à - et les opportunités pour - une plus grande participation. Il s'agit d'un complément utile au Recueil d'arguments en faveur du transport actif.

- Rapport sur les groupes de discussion

Complément à l'Étude nationale sur le transport actif en 1998

Ce rapport aide à comprendre les avantages du - et les obstacles au - cyclisme exprimés parmi des cyclistes expé-

mentés et de loisir à travers le pays.
5,00 \$

- Urban Parks in Ontario, Part III

Il commence par les années folles des années 20 pour aller au " Shifting Context " (contexte du mouvement) des années 90, depuis l'introduction de l'automobile jusqu'aux efforts de naturalisation d'aujourd'hui, de la responsabilité publique jusqu'à l'utilisateur payeur et de la transformation des paysages ruraux vers des formes urbaines.

Il s'agit d'un récit historique avec des exemples et des illustrations du passé, et un sommaire des tendances et des impacts qu'il est nécessaire d'apprécier pour pouvoir planifier notre avenir avec sagesse.

- Les sentiers du 21e siècle

Cet ouvrage guide, étape par étape, de la planification à la réalisation et la gestion d'un sentier polyvalent. Il présente la petite histoire d'une dizaine de sentiers multi fonctionnels au Québec, au Canada et en Grande-Bretagne en faisant ressortir l'originalité de chacun d'eux en matière de planification, de réalisation et de gestion.

49,00 \$

- Info-Sentier : Avantages économiques des sentiers

Cette fiche d'informations contient des faits sur l'utilisation des sentiers, les sommes d'argent dépensées par les usagers, des statistiques sur le nombre d'emplois créés par le développement de sentiers, la valeur des propriétés adjacentes, ainsi que les retombées économiques qu'une communauté peut retirer du développement de sentiers. Gratuit

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

- Brochure : Aller-retour actif et sécuritaire pour l'école

Un dépliant facile à lire comprenant un résumé des éléments du programme, son importance ainsi qu'une liste d'acti-

vités que vous pourriez entreprendre au sein de votre communauté.

- Fiches d'information – Saviez-vous que...?

Institut canadien sur la santé infantile
Une fiche d'information expliquant l'influence qu'a le développement de l'enfant et ses perceptions sur sa capacité à juger les dangers potentiels en situation de trafic.

- Dépliant sur la Journée internationale Marchons vers l'école

Un dépliant facile à lire qui vous procure de l'information sur la Journée internationale : Marchons vers l'école et qui explique comment y inscrire votre école.

- Affiche de la Journée internationale Marchons vers l'école

Une affiche couleur de 18" par 24" arborant le logo de la Journée internationale : Marchons vers l'école, pour aider à faire la promotion de l'événement

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

- Vidéocassette ARASPÉ

Cette vidéocassette, d'une durée de 11 minutes, souligne plusieurs initiatives du programme Aller-retour actif et sécuritaire pour l'école dans des milieux urbains et ruraux du Canada.

- Cédérom : Transport actif

23,00 \$

Ce CD regroupe neuf différentes publications sur les sujets suivants : Réaménagement des collectivités afin d'encourager l'activité physique; Les bienfaits du transport actif dans les secteurs de la santé, de l'environnement et du transport; Comment créer un programme de transport actif pour le milieu de travail; ainsi qu'une étude d'opinions canadiennes sur la marche et le cyclisme.

- Vidéocassette sur le Réseau canadien des corridors verts

10,00 \$

Cette vidéocassette, d'une durée de 8 minutes, a été conçue pour vous aider à défendre les projets de corridors verts auprès des responsables de décisions de votre municipalité. Une présentation soignée aide à convaincre l'importance de transformer les voies ferrées abandonnées en sentiers pédestres et en corridors verts.

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- Journée internationale : " Marchons vers l'école "

- Défi transport

" Faire 10 Kms de vélo, 3 fois par semaine pendant 8 mois évite de produire 50 Kg d'émissions polluantes ". 2003

- Journée de l'air pur

La journée de l'air pur est une célébration d'activités écologiques qui fait la promotion de l'air pur et de la santé. Le gouvernement du Canada a déclaré la JAP comme faisant partie de la semaine de l'environnement pour sensibiliser l'opinion aux problèmes de la qualité de l'air et des changements climatiques.

La Journée de l'air pur est un événement populaire qui s'appuie sur des solides partenariats avec tous les secteurs de notre société.

Incitation des collectivités, du grand public et des écolo-navetteurs à agir dans le domaine de la santé et des transports pendant la semaine de l'Environnement.

La journée de l'air pur démontre que tous les canadiens peuvent faire une différence et s'engager à prendre des décisions écologiques toute l'année qui vont aider à créer des collectivités plus propres et plus saines pour aujourd'hui et demain.

X. AGENCE RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES NOUVELLES ENERGIE

ARENE

www.arenaidf.com

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- Guide : " la clé et le contact "

Destiné aux employeurs d'entreprises, de collectivités de la région Ile-de-France

Ce guide répond aux questions pour mettre en place le covoiturage au sein d'une entreprise.

- " Covoiturage de crise "

février 2000

- " Répertoire des centres de ressources d'éducation à l'environnement "

Décembre 1999, 335 pages

- Carburants : actes du Forum Transport Propres n°8

" Véhicules GNV-GPL,... " avril 2000

- Carburants : Actes du Forum Transports Propres : Synthèse des actes 1 à 8

Juin 2000

- Covoiturage : Covoiturage de dépannage "Soyez prêts !"

Février 2000

- Covoiturage : Actes du Forum Transports Propres n°7 : transports intermédiaires de personnes

Février 2000

- Station et Bus GNV (Gaz naturel pour Véhicules) - Juin 2000

- Actes du Forum Transports Propres n°6 : la loi sur l'air et les transports

Juin 1999

- Lettre d'information "Transports propres en Ile-de-France" n°4 (spécial PDU)

août 2000

- **Actes du Forum Transports Propres n°3 : les transports collectifs routiers**
décembre 1998

- **Lettre d'information N°8**
Spécial : Sollicitation des collectivités locales,
Gestion des déplacements domicile-école.
février 2002

- **Actes du Forum Transports Propres n°9 : Colloque de synthèse**
juin 2000

- **Bus écologiques (GPL, carburants désulfurés, filtres à particules, électricité)**

- **Actes du Forum Transports Propres n°1 : véhicule légers et petits utilitaires**
mars 98

- **Actes du Forum Transports Propres n°5 : le vélo en agglomération**
octobre 1999

- **Les aménagements cyclables en agglomération**
Cergy Pontoise 1999

- **Intermodalité, transports collectifs et vélo : l'exemple de deux pôles vélo**
2002

- **Actes du forum transports propres N°13**
Plans de déplacement d'entreprise
2001

- **Actes du forum transports propres N°14**
Information multimodale et serveur d'agglomération
2002

- **Les transports propres en Ile-de-France**
Lettre d'information N°9

- **Véhicules individuels à usage partagé : l'exemple de caisse-commune**
Paris, février 2002

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

- **Dépliant : " Permis de bien-être "**
Destiné aux jeunes conducteurs
Ce dépliant incite à adopter des comportements plus sûrs et plus respectueux de l'environnement.
12 pages
- Fiches : " comprendre l'environnement "
- L'air
- La circulation

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

- **Dossier pédagogique : " Atmosphère, Atmosph'air "**
Ce dossier comprend 17 fiches à thèmes et un Cédérom
Destiné aux enseignants et élèves
- Quiz :
- Transport
- Comprendre l'environnement

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- **Formation : Gestion et infrastructures**

Y. LE ROUTARD

www.alapage.com

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

- Cédérom : le jeu d'aventure du routard

Génie CEDEROM/CULTURE-
LOISIRS/ENCYCLOPADIE

Destiné aux enfants

Editeur : UBISOFT

31 octobre 2002

Référence : 36940077767

Description :

" Partez à la découverte du monde avec votre culture pour seul bagage. Intégrez le Club du routard et partez à l'aventure pour devenir l'As des routards !

Découvrez près de 38 destinations, de Washington à Sydney, du Mexique à l'Irlande et remplissez plus de 150 missions basées soit sur la réflexion, soit sur l'action.

Vous devrez ainsi répondre à des questions sur l'histoire et la culture des pays visités, retrouver et prendre des photos de monuments célèbres...

Mais aussi faire preuve d'adresse en remportant une course nautique à Hawaii ou encore en escaladant le Taj Mahal !

Gérez vos ressources ainsi que votre niveau d'énergie et évitez de nombreux dangers pour continuer votre périple ! Sur les cartes numérisées des villes et des pays, retrouvez votre chemin pour remplir vos missions.

Gagnez de l'argent en occupant des emplois variés et en répondant à plus de 5000 questions quiz. "

- Jeu de société : le jeu du routard de Hasbro

Destiné aux enfants à partir de 10 ans

Description :

" Après avoir fait vos sacs à dos, vous allez partir pour un périple au bout du

monde. Vous allez vivre des situations palpitantes, des grands moments de découvertes et de frissons. Malgré des événements qui bouleverseront votre parcours, vous devrez rapporter des reportages, des achats et des aventures. C'est à vous de choisir votre rythme, de mener votre route car il n'y a pas de dé pour se déplacer. Vous payez selon le nombre de cases choisi pour avancer. Mais attention à votre budget sinon vous serez obligés de vendre certains objets ou de faire des petits boulots. Au pire (ou par stratégie) vous aurez toujours la possibilité de faire du stop ! Le temps d'une partie, l'aventurier c'est vous ! "

45.50€

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

Z. ASSOCIATION FRANÇAISE DE L'HYDROGÈNE

AFH2

www.afh2.org

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- Première conférence européenne sur l'Hydrogène-Energie

Du 2 au 5 septembre 2003

AA. AGENCE FRANÇAISE D'INGÉNIEURIE TOURISTIQUE

AFIT

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- **8ème entretien de la montagne**, 21
Septembre 2001 : atelier tourisme en
montagne.

- **Circulations douces : organiser les
déplacements dans les lieux touris-
tiques**, Guide de savoir faire, AFIT, Paris,
2001.

- **Carnet de route de la montagne** - De
l'écoute des clients à l'action marketing
- les voies à explorer - les techniques de
progression – 2000

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

AB. FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

FNE

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- **PDU et développement durable** :
guide méthodologique, Paris, 2003

- **Transports et changements clima-
tiques : un carrefour à haut risque**,
2004 : [http://www.rac-
f.org/article.php3?id_article=366](http://www.rac-f.org/article.php3?id_article=366)

- **Effet de serre et dérèglements clima-
tiques**, 2002 [http://www.rac-
f.org/article.php3?id_article=365](http://www.rac-f.org/article.php3?id_article=365)

- **Inventaire des initiatives et outils de
sensibilisation en matière de mobilité
durable** : Etude de cas dans les Alpes,
les Pyrénées, les Vosges et le Jura,
Grenoble, 2003.

- **Transport routier et pollution dans les
Alpes : Le cas particulier de la vallée
de Chamonix**

[http://www.fne.asso.fr/PA/air/doc/Dossier
r_vallee_chamonix.pdf](http://www.fne.asso.fr/PA/air/doc/Dossier_vallee_chamonix.pdf)

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

AC. FICHES DE DOCUMENTS SUPPLÉMEN- TAIRES

Documents récoltés

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- **Eco-tourisme et déplacements**

Commune du Sappey en Chartreuse

Par EDF

Pour accéder aux sites touristiques de la
commune par des transports collectifs à
énergie propre.

Janvier 2002

- **Dossier Tram-Train : une nouvelle voie
pour la vallée de Chamonix**

Par Jean-Paul Trichet, Association pour
le Respect du Site du Mont Blanc

Février 2001

- **La mobilité en mouvement**

Par Dominique HARTMAN, Association
Transport et Environnement

Février 2002

www.ate.ch

- INSTITUT DE GEOGRAPHIE ALPINE,

- **Le bon air des Alpes** / The good alpine
air, La revue de géographie alpine /
Journal of alpine research, Bd. 93, N° 1,
03/2005

- **Tourisme et automobilisme : de la route
aux pistes**

N° 4, 2002

- **Politique des déplacements et du développement touristique**
N°1, 2002
- **Revue Aménagement et Montagne**
La métamorphose de Tignes
URBANET, février 2001
- **Les trains du ski : la mobilisation générale**
Revue : vie du Rail et des transports
- **Le tourisme doux : l'avenir des stations de sports d'hiver et d'été de Savoie**
Cas de 6 stations en Tarentaise
Juin 1997
- **Commissaire européen chargé de la Recherche : Moyens de transports alternatifs, le bus à hydrogène**
Pour la journée " en ville sans ma voiture "
- **Le projet européen PROVIDER : comment mobiliser sur la question des déplacements domicile-école ?**
Dossier de RAEE
- **Démographie et transport : villes du Nord et villes du Sud**
INRETS
Edition HARMATTAN, harmat@worldnet.fr
- **Villes d'enfants, villes d'avenir**
Publication de la Direction Générale de l'Environnement de la Commission Européenne
- **"Léovélo", ou comment utiliser le vélo en complément des transports collectifs à Clermont- Ferrant**
- **Organisation et gestion des flux touristiques**
Revue de Géographie Alpine
N°1, 2002
- **Transport de personnes de proximité, la gamme électrique**
EDF
Edition 2002
- **Deux roues, navettes et véhicules de loisirs, la gamme électrique**
- Spécial collectivités et entreprises
EDF, 2001
- **Cahier d'Ariena, Nature et Environnement à l'école**
Trans...portez-vous bien !
Destiné aux enfants
- BRITTON E. & WORLD CARSHARE ASSOCIATES, Carsharing 200 : **sustainable transport's missing link** ,
Lancaster, Eco-logica,
www.ecoplan.org/carshare
COMMISSION EUROPEENNE,
Programme save, Toolbox, www.mobilitymanagement.be
- COMMISSION EUROPEENNE – DG ENVIRONNEMENT, **Villes d'enfants, villes d'avenir**, Communautés européennes, 2002
- DEPARTMENT FOR TRANSPORT, **Making travel plans work : lessons from UK**, research and case study summaries, London, Dft, August 2002, www.local-transport.dft.gov.uk/travelplans/index.htm
- EGG Peter, Investigation into studies, research results, best practice models and a concept for an EU project on the: **Mobility of Youth in Europe** Institut für Lehrerinnenbildung und Schulforschung, Univeristät Innsbruck, contact: mit@tirol.com , 2004.
- MOMENTUM and MOSAIC Consortia, **Mobility Management**, janvier 1999.
- NATURE CENTRE, **Un seule solution : nous déplacer autrement**, Orléans, NC, 2004.
- OBSERVATOIRE EUROPEEN DES BONNES PRATIQUES, **Penser les déplacements pour une ville durable**, contact : claire.canault@ville.angers.fr, Angers, janvier 2005.
- O'BRIEN Catherine and GILBERT Richard, **Kids on the move in Halton and Peel**, The Centre for Sustainable Transportation Report dated October 1, 2003.

- ORSINI, **Off-ramp – students leading students: reducing car-trips to secondary school**, European Conference on Mobility Management, 15 – 17 May 2002, Gent.
- Rafael Matos-Wasem, **Le tourisme lent contre le bruit et la fureur des vacances**, La Revue Durable, 11/2004
- SES, **Impact des politiques de stationnement sur la mobilité locale**, Paris, 2004, www.equipement.gouv.fr/statistiques/analyses/etudes/bdcsom/somE146.pdf
- ZEL CETE DU SUD-OUEST, **Projet européen MobiServices** – Notes de synthèse, Toulouse, CETE du Sud Ouest, juin 2003, www.zelt-fr.org
- HOSEA Jaffe, "**Automobile, pétrole, impérialisme**", Ed. Paragon (Lyon), 2005 - 84 p. - 7Euros
- "**Mobilité et motilité. De l'intention à l'action**". Cahier du Lasur, n°4, Lausanne, 2004.
- L'OBSERVATOIRE DES POLITIQUES ET DES STRATEGIES EN EUROPE, L'observatoire édite périodiquement un **bulletin, Transports/Europe**, disponible en français et en anglais sur le site Internet du CNT : www.cnt.fr
- BORDESSOULE E., **Questions de géographie, les montagnes**, Ed. tu temps p. 190-197
- DAUMAS Jean, **Les records de la météo locale**, in Les affiches de Grenoble et du Dauphiné n°4202, vendredi 18 mars 2005.
- MOUNTAIN WILDERNESS SUISSE, **Ski de randonnée avec les transports en commun** : Chablais et Valais central, MW, Zurich, 2002.
- MOUNTAIN WILDERNESS SUISSE, **Taxi Alpin – Transport en voiture bus et car**, MW, Zurich, 2003.
- NORER Olivier, **Valorisation du transport des touristes dans l'Espace Mont-Blanc à l'horizon 2005**, Observatoire Universitaire de la Mobilité – Université de Genève, 2002.
- PETIT Jérôme, **Politique des déplacements et développement touristique : contraintes et innovation dans les vallées touristiques alpine**, in la Revue de Géographie alpine : organisation et gestion des flux touristiques, tome 90, 2002.
- OFEFP, ADEME, BMLFUW, MA, EST, **Transport soutenable pour l'environnement de la région alpine**, Paris, OCDE, 1999.
- RAFAEL MATOS-WASEM, **Can slow tourism bring new life to alpine regions?** , in K. Wermair & C. Mathis – The tourism and leisure industry, Shaping the future, The Haworth Hospitality press, 2004,
- RESEAU TERRITORIAL, **Le vélo part en campagne**, Techni.Cités n° 85, 03/2005
- **Manger local**
Hélène Norberg-Hodge, Todd Merrifield, Steven Gorelick
Edition Ecosociété (Montréal) – 2005
–170 p. – 15 euros
Les trois premiers chapitres de cet ouvrage rappellent comment l'agriculture s'est récemment mondialisée, comment on assiste à la concentration des grandes monocultures et les conséquences que cela entraîne en terme d'écologie (gaspillage d'énergie, multiplication des transports, uniformisation de la nourriture, biodiversité en péril, pollution par les pesticides...). La suite de l'ouvrage montre comment une relocalisation de nos sources d'alimentation peut avoir de multiples bénéfices : manger proche c'est manger de meilleure qualité, c'est favoriser une économie locale et protéger l'emploi, c'est recréer du lien social, c'est assurer une sécurité alimentaire ici et là-bas. Mais pour cela, il nous faut être capable

de nous faire entendre face à des multinationales qui ont tout intérêt au contraire à ce que tout dépende d'elles. Ce livre contribue à élargir la prise de conscience à laquelle nous assistons aujourd'hui. (FV. Silence n°333- Mars 2006)

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

- **L'air et les transports**
Livret de l'ADTC

- **Brochure : Vélo Parc Gare**
- " A vélo, prenez la ville du bon côté ! "
- " Cyclistes, évitez les risques ! "

- **Tract : Vélo Parc Gare**

- **Fiche : "covoiturage : voyagez sympa et pas cher !"**

- **Carte des itinéraires cyclables dans l'agglomération grenobloise**
" Circulez, il y a tout à voir ! "
Par la METRO

- MINISTERE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, **Bougez autrement** – le guide de l'éco-mobilité, MEDD, publié à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité 2005.

- ARPE, **Guide de sensibilisation à l'environnement des stations de sports d'hivers pyrénéennes**, Toulouse, 2003

- GROUPE PROSPECTIVE ET USAGE SOCIAUX DE L'AUTOMOBILE, **Temps libre, loisirs, tourisme, quels impacts sur l'automobile et la mobilité ?**, Paris, DRAST, 31 janvier 2001.

- IFEN, **L'environnement en France** – partie dédiée au tourisme, La découverte, 2002.

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

- **ECOMM**
<http://www.schoolway.it/Children%20to>

[%20schoolECOMM.htm](#)
ITER, Mobiter : un nouveau logiciel pour les centrales de mobilité locales, www.mobiter.iternet.org Toulouse, 2003.

- PAYS D AIX, **Apprenons à nous déplacer malin** : le PDU des jeunes, octobre 2004, www.pdu.agglo-paysdaix.fr

- **SMILE**, Portail des initiatives locales européennes en matière de mobilité durable, www.smile-europe.org

- FREITZEITVERKEHR, Présentation sur Internet du projet de recherche prioritaire sur la mobilité de loisirs du Ministère allemand de la formation et de la recherche BMBF: www.freizeitverkehr.de

- GESELLSCHAFT FÜR ÖKOLOGISCHE FORSCHUNG E.V., **Fonte des glaciers** www.gletscherarchiv.de
- KLIMABÜNDNIS ÖSTERREICH: www.klimabuendnis.at

- MOBILTOUR, **Informations sur des projets novateurs visant à modérer le trafic touristique en Suisse** : www.mobiltour.ch

- ÖSTERREICHISCHER KLIMABEIRAT: www.accc.gv.at

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- **La traversée de la Drôme à vélo**
Destinée aux élèves de CM1 et CM2 dromois.

- **Le sommet des enfants des Alpes**
Par kids for the alps

- **Colloque sur la mobilité durable dans les grands espaces protégés, Waren,(D), 21/09/2005**

Ce colloque a permis d'apprécier les derniers développements en matière de mobilité durable, présentés par des intervenants suisses et allemands : études sociologiques et exemples pratiques de planification des transports dans le domaine du tourisme ont été

développés, comme par exemple les tensions entre mobilité touristique et protection de la nature au sein du parc national suisse.

Toutes les contributions à ce colloque sont disponibles sur :
www.bahn.de

- Séminaire « Les amis de la nature » pour la réalisation de la véloroute de l'amitié, 4 et 5/06/2004

Le dernier congrès des Amis de la Nature avait adopté la proposition de réalisation d'une véloroute qui traverserait les différents pays européens et mettrait en valeur les idéaux de l'association.

La mise en oeuvre de cette décision a conduit à l'organisation d'un séminaire qui s'est tenu les 4 et 5 juin au Pays-Bas et a permis de définir les grandes lignes de ce projet :

- la véloroute reliera les différents Paysages de l'année. En cela, elle consacre 20 années de travail de l'IAN. Elle devra également mettre en valeur les maisons des Amis de la nature à proximité.

L'itinéraire devra être accessible au plus grand nombre, mais des variantes plus sportives pourront être proposées. Il ne s'agit pas de « créer » une véloroute, mais d'utiliser au maximum les itinéraires cyclables existants, l'important étant d'attirer l'attention sur les aspects écologiques, culturels, sociaux des régions traversées et de promouvoir une autre forme de tourisme

- Une description sera réalisée et publiée sur Internet et dans les publications AN. Elle fera aussi l'objet d'un ouvrage dans des conditions à déterminer.

- L'itinéraire retenu, à définir de façon plus précise par chaque fédération, est sensiblement le suivant. En partant de Oost-Duinkerke (Belgique), dans le Paysage de l'année « L'ancienne Flandre », il permet de découvrir en France la région de Saint Omer et Cassel avant de franchir à nouveau la frontière franco-belge et de rejoindre la Meuse à Maastricht. En suivant la Meuse, il gagne la région Ardennes-Eiffel, traverse

le Palatinat et pénètre à nouveau en France entre Wissembourg et Strasbourg, pour à travers l'Alsace, rejoindre le Jura. Il pénètre ensuite en Suisse et relie, dans l'ordre le lac de Constance, le Lesachtal dans les Alpes, le NeusiedlerSee, la Bohême-Sumova, le pays de Lebus et le pays de l'Oder. Une réunion au printemps 2005 a permis de définir l'itinéraire de manière plus précise, un budget ainsi qu'un calendrier de réalisation.

http://www.troisv.amis-nature.org/article.php3?id_article=59

- Colloque « Priorité aux transports publics », Berne

Partant du constat que le trafic en agglomération se trouve dans une impasse l'association transports et environnement (ATE) basée en Suisse a organisé ce colloque en janvier 2006 afin de contribuer au débat sur la mobilité douce par des rencontres de spécialistes et de politiciens. Il s'agit de poser les bonnes questions, mais également de proposer des solutions.

La position de l'ATE sur ce thème est la suivante :

1. La priorité doit être donnée aux transports publics, à la mobilité douce et à la mobilité combinée.
2. Le Parlement suisse doit, au moyen du fonds d'infrastructure, promouvoir une mobilité respectueuse de la santé et de l'environnement.
3. A elles seules, les infrastructures routières et ferroviaires ne suffisent pas. Pour qu'elles soient utilisées de manière optimale, une gestion de la mobilité est nécessaire.

Vous trouverez les actes du colloque sur internet :

http://www.ate.ch/default.cfm?frame-def=1&curr_navi=0311&curr_content=0311&curr_page=1

- Conférence à Ottawa

<http://www.cutaactu.ca/francais.asp?ID=416>

Deuxième partie :
Fiches par produits,
quelques exemples de mallettes
pédagogiques et de jeux

MALLETTE PÉDAGOGIQUE " UN DEGRÉ DE PLUS "

La mallette pédagogique sur le changement climatique

Par les Petits Débrouillards et l'ADEME

www.1ddp.org
www.lespetitsdebrouillards.org

Destinée aux enfants de – 7 ans.

Cette nouvelle mallette pédagogique sur le changement climatique a été conçue par Les Petits Débrouillards (association scientifique) avec le concours de l'ADEME. Elle permet la compréhension du phénomène de l'effet de serre par la découverte des concepts scientifiques sous-jacents, et propose des pistes pédagogiques pour agir ainsi que des points de vue actuels pour débattre.

Construite autour d'ateliers de recherche (expérimentations, posters illustrés, réflexions, débats...) et d'un jeu-plateau, la mallette aborde notamment les questions d'atmosphère et de rayonnements, les climats, les activités humaines et les gestes quotidiens...

Elle permet enfin une utilisation souple et différenciée selon les objectifs pédagogiques et le public. Enseignants et acteurs éducatifs apprécieront cet outil dans leur programme d'éducation à l'environnement.

La mallette est disponible au prix public de 129 euros.

Documents supplémentaires dans la partie " Annexes "

JEU DE L'ADTC

Entrevue avec une personne de l'ADTC

Destiné aux enfants

Règle du jeu :

La partie se déroule sur un plateau de jeu quadrillé.

Chaque joueur est munit d'un pion : voiture, vélo ou transport en commun. Chaque mode de déplacement détient son propre dé.

Au début de la partie chaque joueur tire une carte " parcours " pour connaître le trajet qu'il doit effectuer en avançant à l'aide du dé.

Les joueurs peuvent changer de moyens de locomotion dès qu'ils passent par une case " parking + relais ".

Chaque mode de déplacement présente des avantages et des inconvénients :

- la case rouge correspond à 2 cases pour la voiture,
- la case verte ne peut être empruntée que par le vélo,
- la case grise correspond à 3 cases pour la voiture et pour les transports en commun
- quand 2 joueurs ou plus choisissent la voiture, il y a des embouteillages.

Dès que les joueurs tombent sur une case grise, ils tirent une carte " événement " et exécutent les actions précisées sur la carte.

Ce jeu permet d'informer les enfants sur les modes de déplacements en ville : il existe différentes manières de se déplacer, le vélo peut aller aussi vite que la voiture...

Des variantes au jeu proposent l'utilisation de jetons accompagnants les cartes événement"

LE JEU SATIRIQUE DE LA FNAUT PAYS DE LA LOIRE

Etes-vous capable de devenir Abonné SNCF ?

www.chez.com/fnautpdd1/jeu1.html

Avant de choisir la solution ferroviaire pour vos trajets domicile-travail, nous vous proposons ce petit test afin de vous aider dans votre décision qui peut s'avérer lourde de conséquences. (Certains disent en effet ; "oh, de toute façon, je changerai de boulot dans quelques mois, alors, je paie mes billets plein pot et votre association...." et 10 ans après, ils font partie des piliers des abonnés de la ligne...).

QUESTION 1 : Au Mans, sur le quai A caniculaire, un TGV est à moitié plein. Sur le quai B, le TER, annoncé au départ avec un retard de 20 minutes, est bondé d'écoliers hurlants et s'amusant à ouvrir et fermer les portes intérieures avec une patience de métronome. Le TGV relie Angers en 36 minutes, le TER en plus d'une heure. Vous êtes l'heureux titulaire d'un "abonnement régional de travail" :

Réponse A : Vous montez dans le TGV en pensant : "vu la situation, le contrôleur aura pitié de moi !"

Réponse B : Vous lancez à qui veut l'entendre "privatisez la SNCF !"

Réponse C : Vous allez voir le chef de gare en levant le doigt pour avoir la parole et lui dites : "S'il te plaît, dessine-moi un TER climatisé".

Réponse D : Vous montez dans le TER et mettez vos boules "Quies". C'est l'heure de faire une bonne petite sieste !

QUESTION 2 : Vous êtes dans le TER, à l'arrêt dans une gare. Vous remarquez une traverse mal attachée sur la voie contiguë.

Réponse A : Vous vous dites : "à la SNCF, ils savent ce qu'ils font. D'ailleurs, en Picardie, ils construisent des gares TGV en rase campagne pour éviter les nuisances sonores aux riverains".

Réponse B : Vous ne remarquez pas la traverse mal attachée, ce n'est pas votre job.

Réponse C : vous descendez sur la voie et sortez le tube de colle Néoprène que vous avez toujours sur vous car vous êtes prévoyant.

Réponse D : cela fait 10 jours que vous envoyez un Mail quotidien à la SNCF pour signaler l'incident et attendez la réponse en vous disant qu'elle risque de bien vous faire rigoler, vu les antécédents. Certains cheminots au courant de votre démarche vous disent que "vous êtes contre la SNCF" (ah ?)

QUESTION 3 : Le TER est annulé sans raison ce matin en gare d'Angers pour le Mans (pas de grève, pas de neige, car on est en été) ; votre réaction ?

Réponse A : Mais où vont-ils chercher tout cela, sur ce site Web ?

Réponse B : je hurle un bon coup à voix basse et me précipite sur une voiture de location en ayant la ferme intention d'envoyer la facture à Louis Gallois, président de la SNCF.

Réponse C : Vous faites démarrer l'autorail qui dort sur la voie de garage contiguë et lui faites cracher un nuage de fumée diesel bien noire juste sous le nez du chef de gare, pour lui montrer votre agacement.

Réponse D : vous réunissez tous les abonnés présents et montez, comme au rugby, dans le TGV, sans RESA et en première qui plus est. Le contrôleur se fera tout petit, face à l'insurrection.

QUESTION 4 : Vous disposez d'un abonnement régional de travail SNCF, interdisant l'accès aux TGV. Votre chef vous retient 5 minutes de trop en vous demandant si "ce n'est pas trop dur de venir d'Angers au Mans chaque jour en train". Du coup, vous arrivez à 18h11 à la gare du Mans, et le dernier TER pour Angers est parti il y a deux minutes. Que faites-vous ?

Réponse A : Vous vous payez un billet de TGV, plein tarif, à plus de 80 francs. En pensant que votre chef ne vous fera pas ce coup chaque jour.

Réponse B : Vous hurlez un bon coup à voix basse et vous précipitez sur une voiture de location en ayant la ferme intention d'envoyer la facture à François Fillon, président de Région Pays de la Loire, pour l'inciter à développer les TER sur cet axe qui doit lui être cher, vu qu'il est attaché électoralement à l'une des localités se situant sur la ligne.

Réponse C : Vous prenez le TER suivant, qui a pour terminus Sablé, à mi-chemin, et faites du stop ensuite pour rejoindre Angers

Réponse D : Vous avez un copain (une copine) au Mans qui peut vous héberger pour la nuit. Vous appelez votre doux et tendre (douce et tendre) à Angers pour lui annoncer que ce soir, vous restez au Mans et en profitez pour faire la fête. A l'autre bout du fil, vous entendez vos gamins (le chien, le poisson rouge) qui hurlent et font les 400 coups...

QUESTION 5 : Aujourd'hui, j'ai décidé de prendre le train, non pour me rendre d'Angers au Mans, mais d'Angers à Nantes (pour le travail - les loisirs - la famille, rayer la mention inutile). Je décide de prendre le TER pour m'y rendre.

Réponse A : Vous prenez un billet en première, plein tarif, puisque les autres abonnés habituels ne sont pas là et n'iront pas "jaser" sur vos revenus, surtout que l'un d'entre eux est inspecteur des impôts...

Réponse B : vu que je suis abonné sur Angers Le Mans, j'ai droit à des réductions sur Nantes et prends sans hésiter, au distributeur automatique, un billet "50 % de réduction" (Si vous choisissez cette réponse, arrêtez sur le champ ce test et achetez une vieille voiture pour vos trajets domicile-travail...)

Réponse C : comme je connais le conducteur du train, je monte à ses côtés, comme ça, pas de contrôleur et voyage "à l'œil" (votre livre de chevet, c'est "Candide" ?)

Réponse D : Vous empruntez le bébé d'une copine pour "lui faire respirer l'air marin de Nantes", "mais non mais non ça me fait un bien fou de m'occuper de ton gosse". Grâce à sa carte Enfant +, dernière trouvaille des commerciaux de la SNCF, il voyage gratis et vous à -50 %, et en règle. A l'arrivée à Nantes, vous confiez le bébé et le paquet de couches à votre frangine, qui a le malheur d'habiter là-bas.

QUESTION 6 : ça y est, les vacances arrivent. Vous décidez de prendre le train. Vous souhaitez faire un trajet Angers Longwy via Limoges, Aurillac et Millau et Chartres. Vous vous rendez au guichet pour vous renseigner sur les horaires et les tarifs :

Réponse A : après 30 minutes d'attente au guichet 3 et l'agent SNCF charmant mais stagiaire qui commence par vous répondre "pour les trajets internationaux, c'est à seulement à l'espace préparation au voyage", vous renoncez et prenez ce que vous propose le distributeur automatique. Du coup, vous rajoutez 3 passages par Paris à votre programme, car "c'est plus rapide comme ça".

Réponse B : Le guichet ferme sous votre nez. Vous hurlez et décidez de louer un break, car il faut bien ça pour y loger toutes vos rancœurs de l'année vis à vis de la SNCF.

Réponse C : vous partez simplement avec un plan du réseau SNCF, sans les horaires, en vous disant qu'en vacances on a le temps, et que sur toutes les lignes, il y a au moins un train le matin, le midi et le soir. (Malheureux ! Là, on interrompt le test pour vous supplier de nous envoyer au plus vite un Mail pour qu'on vous indique les lignes maudites sur lesquelles il ne circule qu'un train par jour !!!!!).

Réponse D : Avec deux gosses, pour aller d'Angers à St Raphaël, vous prenez la voiture, et voyagez tranquillement par des routes qui pourraient encore inspirer des chansons à Trenet (il a pris son dernier train depuis l'époque à laquelle a été créé ce test). Une fois arrivé, vous vous éclatez en famille dans un train à vapeur, qui met une heure pour faire 20 Kms ! Quel plaisir somptueux !

QUESTION 7 : C'est le début du mois de mars, bientôt le printemps, les zoziaux et les amours couchées dans le foin... Manifestement, comme vous, le conducteur du TER a la tête ailleurs. Du coup, il loupe la gare de Tiercé (Maine et Loire). C'est parti pour un bon petit retard, vu la tuile (le contrôleur est reparti à pied à la gare avec les voyageurs, car un train, ce n'est pas comme une voiture... la marche arrière, connaît pas !) Votre chef vous attend impérativement à 9 h 00. Comment réagissez-vous ?

Réponse A : Votre chef vient en train lui aussi, en prenant la ligne Château du Loir-le Mans. Comme c'est le printemps là-bas aussi, sans doute ... Vous continuez votre rêve...

Réponse B : Vous brandissez votre abonnement au conducteur en lançant "c'est un détournement de train, démarrez !"

Réponse C : Vous descendez sur la voie et faites du stop pour arrêter le TGV qui suit. (Mal joué, entre Angers et Le Mans, pas d'installation de contresens et une seule voie à Sablé sur Sarthe pour qu'un train puisse en doubler un autre. En cas de panne, la SNCF sait réagir de manière très simple : au-to-car-de-sub-sti-tu-tion).

Réponse D : Vous rigolez intérieurement "P... le c..., il a loupé la gare. Encore une blague de son chef (le vôtre est très blagueur) ; ils lui ont mis la feuille de route d'un TGV ! ... Bon, faudrait pas qu'ils recommencent ça tous les jours quand même.

Solutions :

Si vous avez une majorité de A : Vous êtes bien parti pour devenir un abonné modèle, fidèle, aimant sortir son chéquier une fois par mois pour faire un gros chèque à la seuneuceufeu.

Si vous avez une majorité de B : Attention ! Votre mauvais esprit risque de vous faire repérer par un agent seuneuceufeu "pas-commode-c'est-le-règlement". Vous risquez d'avoir à sortir votre chéquier et d'en user plus que de raison.

Si vous avez une majorité de C : Faites vos trajets domicile-travail en jogging. Cela vaut mieux pour vous. Vous seriez malheureux en prenant un abonnement SNCF. Si, si !

Si vous avez une majorité de D : Vous êtes abonnés SNCF depuis au moins 10 ans, vous ! Donnez nous vos tuyaux par Mail, on est preneurs !!!

Si ce test vous a plu et fait sourire (une bonne partie des questions est malheureusement inspirée de faits réels), merci de nous le faire savoir ! Autres faits réels de votre cru et suggestions

QUIZ DE L'ARENE

" Circulation douce et transports propres, pour une meilleure qualité de vie "

www.arenidf.com

	Circulation douce et transports propres Vrai ou Faux ?	Vrai	Faux
1	Le budget automobile moyen d'un francilien est d'environ 100F par jour	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	1/3 des déplacements de moins de 3 Kms se font en voiture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	2% de trafic en moins permet de passer d'une circulation saturée à une circulation fluide	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Il y a plus de 700km de pistes cyclables en Ile-de-France	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Il y a 1000 Kms d'itinéraires de promenades et de randonnées en Ile-de-France	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Lors des épisodes de forte pollution on compte de 5 à 20% d'hospitalisations en plus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	Une voiture mal réglée consomme 10% en plus et pollue 20% en plus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	75% des voitures utilisées ont plus de 3 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	Les rejets de plomb ont pratiquement disparu grâce à l'essence sans plomb introduite en 1986	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	L'aquazole est un carburant composé de 84% de gazole, 13% d'eau et 3% d'additifs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Réponse sur le site de l'ARENE

LIVRET PÉDAGOGIQUE ALPINE AWARENESS

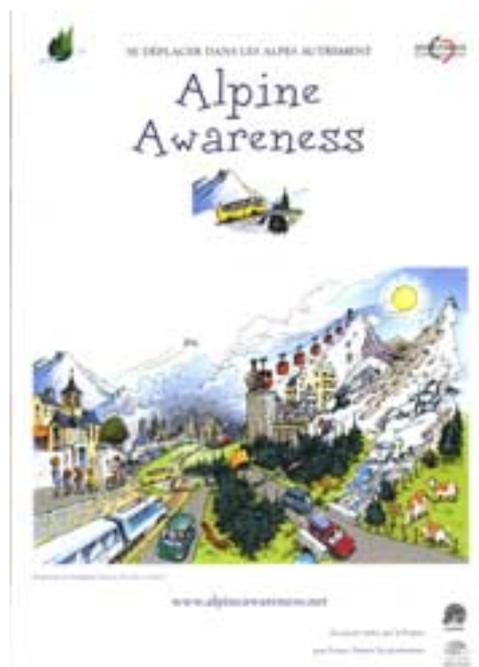
« Alpine Awareness », se déplacer dans les Alpes autrement.

Document de présentation du projet Alpine Awareness, réalisé par la FRAPNA Isère et financé par l'Europe, la Région Rhône-Alpes et le Conseil Général de l'Isère.

Contenu : pages d'information et propositions d'activités ludiques sur la thématique des modes de transports et des conséquences sur la biodiversité et la qualité de l'air, sur l'augmentation de l'effet de serre.

Pistes de réflexions pour « se déplacer autrement ».

Disponible auprès de la FRAPNA Isère :
Maison de la nature et de l'environnement
5 place Bir Hakeim
38 000 Grenoble
www.frapna.org



JEU DE MOBILITÉ - 7 FAMILLES

Pour un développement durable, choisissez le transport adapté !

A partir de 5 ans

2 à 6 joueurs

15 mn

Pics de pollution, couche d'ozone, embouteillages, sont les thèmes récurrents de l'actualité du transport. Le moyen choisi est-il le plus respectueux de l'environnement ? Mobilité douce, collective, individuelle ou publique, de loisirs, de marchandises et virtuelle (portable, GPS...) sont les sept familles de ce jeu.

Elles représentent l'ensemble des solutions à disposition pour éviter de causer des désagréments à notre planète et diminuer notre stress !

Deux niveaux de jeu, avec ou sans le Quiz

Imprimé en France sur du carton recyclé

Illustrations : Simon

Contenu : 42 cartes + une règle du jeu

Informations :

<http://www.arplay-editions.com/pages/frameset.htm>

LE JEU DE LA RESISTANCE À LA SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION

Ce jeu a pour objectif de faire prendre conscience au gens des enjeux écologiques auxquels nous sommes confrontés et surtout de l'impact de chaque citoyen sur la nature dans une société de consommation, ou plutôt de surconsommation. N'oublions pas que 20% de la population mondiale consomme 80% des ressources de la planète. Et en tant que français, belges, suisses, québécois, luxembourgeois, ne nous voilons pas la face, nous faisons partie de ces 20%.

Grandes ambitions et modestes moyens, un dessin de plateau de jeu du dessinateur Pierre Druilhe, des questions élaborées suite à la lecture de publications concernant la sauvegarde de la planète et de critiques sur la société de consommation.

Quand un joueur a des difficultés pour répondre à une question pour une raison x ou y, les joueurs discuteront ensemble par arbitrage pour aboutir à une décision.

Le jeu est basé sur le même principe que le jeu de l'oie. En effet, vous avancez en utilisant un dé multi-faces (dé cubique ou dé pyramidal) et, dès que vous arrivez sur une case, vous piochez une carte. En fonction des éléments écrits sur cette carte et de votre mode de vie, vous avancez ou vous reculez.

Pour toute observation ou question sur ce jeu, veuillez écrire à l'adresse email suivante: jfjaudon@voila.fr.

Ce jeu est téléchargeable sur le site : <http://www.jeu-resistance.com/>

Troisième partie :
Fiches par événements,
quelques exemples

CAMPAGNE NATIONALE DE LA FUBICY : "RESPECTEZ LES CYCLISTES !"

FUBICY : www.fubicy.org

ADTC: <http://perso.wanadoo.fr/adtc>

Article dans la revue : " ADTC Infos, se déplacer autrement " n°96, juin 2003

Action à Grenoble

La campagne " respectez les cyclistes ! " s'est déroulée du 21 au 31 Mars 2003 et avait pour objet les dépassements frôlant subis par les cyclistes urbains de la part des automobilistes.

L'ADTC a relayé cette campagne en posant une trentaine de panneaux spéciaux rouges à fond blanc de la FUBicy dans quelques rues de Grenoble : cours Bérriat, la rue d'Alembert, la rue Abbé Grégoire...

LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU 2 AU 8 JUIN 2003

www.ademe.fr (actualités)
www.environnement.gouv.fr
www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr

Destinée aux collectivités locales, aux associations, aux établissements publics, aux entreprises et citoyens

Cette semaine s'est déroulée dans toute la France du 2 au 8 juin 2003.

Cette opération, pilotée par le secrétaire d'Etat au développement durable, a pour vocation d'expliquer le développement durable au public.

En 2003, elle aura pour thème " le quotidien du citoyen durable ". Chacun doit prendre conscience des liens entre ses gestes quotidiens et leurs impacts sur des phénomènes globaux, comme le changement climatique, la pauvreté dans le monde, l'épuisement des ressources naturelles...

Des actions menées aux niveaux national et local sont regroupées durant la même période sous le parrainage du Secrétariat d'Etat au Développement Durable avec le label " Semaine du développement durable ".

En Aquitaine, le "Printemps de l'Environnement" et "1000 défis pour ma planète" s'intégreront dans cet événement national et se poursuivront jusqu'au 11 juin 2003.

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ, DU 16 AU 22/09/05

Autour du slogan « Bougez autrement, la meilleure énergie c'est la votre... », le ministère de l'écologie et du développement durable souhaite fédérer les collectivités, les autorités organisatrices de transport, les entreprises et les associations sur le thème de la mobilité durable et responsable. Ces acteurs auront pour mission de mettre en place des actions de sensibilisation en faveur de la « circulation douce ».

Le thème de la semaine varie selon les années afin d'encourager les initiatives dans différents secteurs.

Outre les actions de sensibilisation et les échanges d'expérience, 5 trophées sont décernés aux collectivités :

- Prix « Bougez autrement » : meilleure politique pérenne et meilleure coordination entre acteurs.
- Prix « Pâquerette du 22 septembre » : meilleure action lors de la journée du 22.
- Prix « Pâquerette de la mobilité responsable » : meilleure association de citoyens aux enjeux de la mobilité.
- Prix « Pâquerette de la communication » : meilleure campagne de sensibilisation à destination des citoyens

www.mobilityweek-europe.org/

http://www.ademe.fr/htdocs/actualite/manifestations/sem_mobilite.htm

JOURNÉE INTERNATIONALE : " MARCHONS VERS L'ÉCOLE "

www.goforgreen.ca

www.vertlaction.ca

Ouvertes à toutes les écoles

En 2003, elle aura lieu le 8 octobre.

Cette opération organisée par une association canadienne, appelle les élèves, les parents, les personnels d'écoles à se rendre à l'école à pied pour différentes raisons :

- pour augmenter leur niveau d'activité physique,
- pour réduire l'engorgement des routes,
- pour améliorer la qualité de l'air,
- pour lutter contre les changements climatiques...

L'association remettra un prix national à l'école ayant le plus haut pourcentage de participation étudiante durant la journée, incluant la somme de 500\$.

Cette année, un nouveau prix sera remis, il s'agit d'un prix incluant un lot de 3 jeux environnementaux, une bannière et d'autres prix reliés au transport actif et sécuritaire.

Pour plus de renseignement, voir dans le classeur les brochures sur la journée internationale " Marchons vers l'école ".

PRIX " GUIDON D'OR " ET " VÉLO ROUILLÉ " 2003

Décernés par l'assemblée générale de la FUBICY à Dijon le 13 Avril 2003

www.fubicy.org
dijon@fubicy.org

A l'occasion de son congrès annuel, réuni à Dijon sur le thème " Villes cyclables, villes plus sûres ", la FUBicy, Fédération française des Usagers de la Bicyclette, a décerné le 13 avril ses deux prix : le Guidon d'Or, et le Vieux Clou Rouillé.

Le Guidon d'Or 2003 est attribué à la " Traversée de la Drôme à Vélo " de l'Union Sportive Scolaire de l'Enseignement du Premier Degré.

La dixième édition rassemblera 950 élèves de 9 à 11 ans, avec leurs 300 accompagnateurs, pour des étapes d'une soixantaine de kilomètres.

Ce projet éducatif prépare les enfants, dès la rentrée scolaire, à la vie en collectivité et leur donne une formation à l'entretien du vélo et à sa conduite, dans le respect des règles de sécurité routière.

Une grande randonnée de découverte du patrimoine régional couronnera cette action en Juin 2003. Depuis la création de la " Traversée de la Drôme " en 1993, 6000 enfants ont parcouru au total 1 million et demi de kilomètres, sans accident notable, et ont pu acquérir une véritable " culture vélo ".

Le Vieux Clou Rouillé est attribué à la Préfecture de l'Isère, qui s'est pendant plusieurs mois opposée à d'importants travaux de remise en état des pistes cyclables sur les digues de l'Isère.

Cet itinéraire est très important : il permet aux cyclistes d'éviter une route nationale dangereuse, et est inscrit aux schémas directeurs de l'agglomération grenobloise et du département. Mais le revêtement est tellement défoncé par des racines ou des fondrières que plusieurs chutes, dont une mortelle, s'y sont produites. Au lieu de faciliter les travaux enfin programmés par le Conseil Général en automne 2002, la Préfecture s'est contentée de renforcer une signalisation " interdit à toute circulation ". Ce blocage est d'autant plus difficile à admettre que le Préfet, représentant l'Etat, aurait pu prendre des dispositions pour faciliter la sécurisation de cet itinéraire cyclable.

Autres nominés dans les 2 catégories

D'autres nominés ont retenu l'attention des associations de la FUBicy.

Parmi les candidats pour le Guidon d'Or, la FUBicy a particulièrement apprécié l'initiative de médecins du Centre Hospitalier Universitaire de Lille, qui préconisent de multiplier les aménagements cyclables pour lutter contre l'obésité des jeunes, une maladie dont le développement devient préoccupant.

La FUBicy est aussi très heureuse de saluer le candidat local, le " P'tit Tour à Vélo " de la Côte d'Or, et lui souhaite le même succès qu'à son homologue de la Drôme !

Signalons enfin la Communauté Urbaine de Bordeaux, classée seconde pour le " Vieux Clou Rouillé ", pour la deuxième année consécutive ! L'association Vélo-Cité Bordeaux lui reproche vivement de ne pas avoir pris en compte les cyclistes dans les aménagements jouxtant les nouvelles voies de tram, alors que ces travaux étaient l'occasion d'un véritable partage de la voirie.

Fédération française des Usagers de la Bicyclette
12 rue des Bouchers
67000 Strasbourg
Tél +33 (0) 3 88 75 71 90 - Fax +33 (0) 3 88 36 84 65
<http://www.fubicy.org/>

17ÈME CAMPAGNE NATIONALE D'ÉDUCATION À LA SÉCURITÉ DANS LES TRANSPORTS DES JEUNES

www.preventionroutiere.asso.fr

www.anateep.asso.fr

Destinée aux enfants

Le lancement de la campagne par la prévention routière et l'ANATEEP aura lieu du 15 au 22 octobre 2003.

Un document de 4 pages ainsi sera distribué tout au long de l'année scolaire.

Cette action est placée sous le haut patronage de :

- M. le Ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche,
- M. le Ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer,
- M. le Délégué interministériel à la sécurité routière.
- M. le Ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

Avec le soutien, la participation de : ADEIC, Assemblée des Départements de France, ANCE, APAJH, CEMEA, CNAFAL, CNT, CRS, DDEN, Entraide Universitaire, FCPE, FGTE/CFDT "union fédérale route", FNAUT, FNTV, FSU, GART, Gendarmerie Nationale, Indépendants-UNSA, JPA, les Francas, LFEEP, MAE, OCCE, les PEP, Police Nationale, Préfecture de Police de Paris, Prévention MAIF, Prévention Routière, SMI, SNES, SNUIPP, Syndicat des Enseignants, UNOSTRA, UNSA-Education.



JOURNÉE " EN VILLE SANS MA VOITURE "

Une journée qui s'inscrit dans un effort de reconquête de nos villes et de lutte contre la pollution de l'air

www.envillesansmavoiture.org

Ouvertes à toutes les villes désirant participer à l'action

Cette journée se déroule le 22 septembre, en général de 7h à 21h, et achève la semaine européenne de la mobilité et des transports publics

Elle se déroule dans de nombreuses villes européennes.

En 1998, par exemple, elle a eu lieu dans 35 villes de France, des villes de toutes tailles.

Une telle entreprise est née d'un constat : les Européens sont fortement préoccupés par la pollution et la mobilité urbaine.

En ville, beaucoup se plaignent d'une mauvaise qualité de vie : pollution de l'air, nuisances sonores, encombrements, etc.

C'est pourquoi la journée "En ville, sans ma voiture !" a pour objectif global de favoriser la prise de conscience collective quant à la nécessité d'agir contre les nuisances générées par la croissance du trafic motorisé en milieu urbain. De fait, il ne s'agit pas seulement de lutter contre la pollution atmosphérique ou contre le bruit mais aussi d'améliorer la qualité de vie en ville.

Une telle opération s'articule donc autour de trois types d'actions visant à :

- encourager l'usage des modes de transport et de déplacement alternatifs à la voiture particulière,
- sensibiliser et informer les citoyens sur les enjeux liés à la mobilité durable en ville et sur les risques liés à la pollution,
- montrer la ville sous un autre jour grâce notamment à un trafic motorisé réduit au sein de périmètres réservés.

L'opération permet aux villes participantes de s'exprimer sur le sujet et de donner l'occasion aux citoyens de témoigner, par leur intérêt et leur implication, de leur soutien en faveur de mesures pour une plus grande qualité de vie en milieu urbain.

Ainsi, "En ville, sans ma voiture !" est un moment unique dans l'année où les élus municipaux peuvent tester in situ leurs politiques de transport.

Une campagne nationale d'information (affiches, numéro vert...) sur la journée "En ville, sans ma voiture ?" est organisée par le ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. Ce dernier a mis à la disposition des villes partenaires ses services afin de les assister sur les aspects techniques et pédagogiques de cette opération.

En outre, les villes mettent en œuvre tous les moyens de démocratie locale, d'information et de communication pour associer les habitants à cette opération.

ASSISES NATIONALES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

www.dedude.net
assises@cerdd.org

Les assises ont été organisées à l'initiative du Conseil Régional Nord Pas de Calais et avec le soutien de Lille Métropole Communauté Urbaine.

Elles ont eu lieu du 25 au 28 juin 2003 à Lille

Accès au public sur réservation/invitation

Les Assises ont pour ambition de clarifier la situation et le concept de développement durable à partir d'une analyse des enjeux actuels (qui pour beaucoup d'entre eux présentent un caractère aigu de priorité). Mais il s'agit aussi de rendre le développement durable opérationnel, de favoriser le passage à l'acte.

Plusieurs objectifs sont poursuivis dans ces Assises :

- Ouvrir le développement durable à tous. Il est nécessaire de sortir l'idée du développement durable des sphères " d'initiés ". Ses perspectives doivent être comprises, appliquées et enrichies par le plus grand nombre d'intervenants et gagner le cœur de tout citoyen.
- la mobilisation de toutes les catégories d'acteurs (élus, fonctionnaires, représentants du monde de l'entreprise, des médias, du secteur associatif, (...))

Des ateliers, forum et festivals, des circuits découvertes... sont également organisés.

Organisation des Assises :

- Le 4 juin 2003

Le programme des ateliers

Durant quatre jours, une cinquantaine d'ateliers vous permettront de découvrir, d'échanger et de construire collectivement un développement plus durable. Vous pouvez ici télécharger le programme complet de ces ateliers et vous y inscrire.

- Le 15 mai 2003

Gratuit, participatif et pluriel

Durable et Désirable

Partie intégrante des Assises, le festival Durable et Désirable a été pensé pour offrir à tous une porte d'entrée vers les thèmes et valeurs du développement durable. Au programme, du local, de l'international, des créations tout azimut, de la création vivante, participative, populaire... et gratuite.

L'espace public est transformé en un espace de fête et de découverte mêlant installations, performances, créations, spectacles de rue, concerts, cinéma en plein air, conte et village associatif.

- Le 3 mars 2003

Les partenaires des Assises

A l'initiative du Conseil régional Nord Pas de Calais, dans la suite des premières Assises nationales en Midi-Pyrénées, ces Assises se dérouleront sous le haut parrainage du Ministère de l'Écologie et du développement Durable et du Secrétariat d'État

Déroulement des Assises :

Mercredi 25 Juin : Etat d'urgence

Jeudi 26 juin : Les leviers du changement

Vendredi 27 juin : Le temps de l'action !

CONGRÈS ANNUEL DES VILLES CYCLABLES

Le Club des villes cyclables, créé en 1989 par 10 villes pionnières, regroupe aujourd'hui plus de 550 communes représentant 14 millions d'habitants. Il est devenu, au fil des ans, un acteur majeur en matière de politiques et de réalisations cyclables. Il participe à tous les grands débats pour un meilleur partage de la rue, pour l'aménagement des zones 30 et des quartiers tranquilles et pour améliorer la sécurité des cyclistes et des piétons.

Le club des villes cyclables profite de ses congrès pour procéder à la promotion des solutions de mobilité alternative. Diverses activités sont proposées durant ces trois journées :

- Rencontre et échanges de bonnes pratiques et expériences
- Tables rondes sur des sujets d'actualité : l'obésité, ...
- Des ateliers conçus en fonction des préoccupations des aménageurs et décideurs : l'inter-modalité, la sécurité, ...
- Exposition des meilleurs produits

<http://www.villes-cyclables.org/2003b/news/2005/congres.htm>

Club des villes cyclables

33 rue du Faubourg Montmartre

75009 Paris

tél 01 56 03 92 14

fax 01 56 03 92 16 info@villes-cyclables.org

LA TRAVERSÉE DE LA DRÔME À VÉLO

www.ac-grenoble.fr

Action dans toute la Drôme

La Traversée de la Drôme à Vélo est une action scolaire qui concerne les classes de CM1 et CM2. Se déroulant du Mardi au Samedi, elle est l'aboutissement d'un travail pluri et transdisciplinaire d'une année.

Outre les apprentissages scolaires, elle est l'objet d'une synergie, en interne à l'école, entre parents, municipalités, enseignants et enfants. En externe, pour ce qui est de l'organisation générale de la semaine, ce sont l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré, l'Education Nationale et le Conseil Général de la Drôme qui permettent sa réalisation.

Les partenaires de cette action sont le CDDP de la Drôme, l'Académie de Grenoble et France Bleu Drôme Ardèche.

SOMMET DES ENFANTS DES ALPES

www.kids-for-the-alps.net

Des enfants de tous les pays alpins se sont retrouvés du 11 au 14 juin 2003 à Innsbruck pour le premier Sommet des enfants des Alpes. Le thème de cet événement est " les souhaits des enfants pour l'avenir des Alpes ".

Innsbruck héberge depuis cette année le siège de la Convention alpine.

Les discussions portaient sur différents problèmes : la destruction de la nature dans les Alpes, la protection des animaux et des plantes, la pollution ou encore la correction des cours d'eau.

Le jeudi 12 juin, les enfants se sont réunis en groupes (suivant la langue maternelle) pendant la journée. Le vendredi 13 juin s'est déroulée l'assemblée générale, qui sera traduite simultanément en français, italien, allemand et slovène.

Pendant les pauses de midi et du soir, les enfants se retrouvaient tous ensemble.

Avant et après le sommet, un forum de discussion était installé sur le site www.kids-for-the-alps.net.

Les participants ont élaboré ensemble des revendications destinées aux hommes et aux femmes politiques ainsi qu'à d'autres personnes importantes qui ont un rôle à jouer dans l'avenir de l'Arc alpin.

Leurs revendications seront ensuite transmises à des politiques ou envoyées par la poste aux gouvernements des pays alpins.

Destiné aux enfants de 12 ans

Personnes de contact :

Christine RADLER, (allemand/anglais/français) WWF Autriche-Tirol,

Email: christine.radler@wwf.at, Tél. 0043/512/57 35 34/24

Anja MEYER, (allemand/italien/anglais/français) WWF Suisse, email: anja.meyer@wwf.ch,

Tél. 0041/1/297 23 16

SLOWUP - LES JOURNÉES DÉCOUVERTES SANS VOITURES EN SUISSE

Les répondants nationaux de slowUp sont la fondation «La Suisse à vélo» et Suisse Tourisme. Ils coordonnent les slowUp existantes, assurent leur qualité et aident à lancer de nouvelles manifestations.

Les slowUp sont des journées découvertes pour tout un chacun. Dans une région d'intérêt touristique, la route principale est fermée aux véhicules à moteur et mise à disposition des cyclistes, patineuses et patineurs, marcheuses et marcheurs le temps d'une journée. Un programme culinaire, culturel et sportif varié invite à s'attarder le long du parcours.

slowUp est une marque protégée. La personne ou l'organisme qui désire organiser une slowUp doit présenter une requête accompagnée du descriptif de la manifestation au répondant national, et remplir certaines conditions garantissant la qualité de l'évènement.

www.slowup.ch



RALLYE SOLAIRE PHÉBUS PYRÉNÉES

En 2000, le premier Rallye a relié Mirepoix, Lavelanet et Toulouse ; en 2001 il est parti de Font Romeu, en 2002 de Mont-Louis, en 2004 de Puigcerda, en 2005 de Figueras et en 2006, il reliera Gérone à Toulouse.

Organisé conjointement par ENSEEIHT, Phébus Ariège, le CNRS et la Cité de l'espace, le Rallye solaire a pour but d'offrir au public une meilleure compréhension des enjeux et des immenses potentiels en énergie que représente pour nous le Soleil.

Phébus Ariège

6 rue Ploumail

09600 DUN

Tél : +33 (0)5.61.68.62.17 ou +33 (0)5.61.68.09.79

Fax : +33 (0)5.61.68.62.17

infoenergie09@aol.com ou phebusolis@aol.com

<http://www.phebus-ariege.org/>

<http://rallyesolaire.free.fr>

COVOITURAGE : UNE JOURNÉE D'ACTION DANS LE BAS-RHIN

Cette expérience s'inscrit dans une volonté à plus long terme de promouvoir le covoiturage, surtout dans les radiales d'accès à Strasbourg.

Description de l'initiative :

Le 13 novembre 1997 une journée d'action pour la pratique du covoiturage a été organisée dans le Bas-Rhin : " le Ruban Vert ".

En marge, le Conseil Général a ouvert un parking de regroupement pour le covoiturage à proximité d'un péage autoroutier.

Le trafic des voitures individuelles a baissé en moyenne de 2.6% avec une diminution de 5% sur la tranche horaire de 7h/9h.

Etat actuel :

Le conseil général du Bas-Rhin entend favoriser le covoiturage avec un programme d'aménagement de parkings de covoiturage à proximité des nœuds routiers importants.

Plusieurs actions ont été menées dans les grandes villes en 1999 : Aix-les-Bains, Lyon, Grenoble, Marseille, Montpellier, Toulouse, Strasbourg, Metz.

Sources :

Le covoiturage dans les déplacements pendulaires : Etat de l'art et stratégies d'intervention, mémoire d'IUP Aménagement et développement Territorial en 1999 par Emmanuelle Josnin.

VÉLO-BUS SCOLAIRE

L'association ADTC (Association pour le Développement des Transports en Commun, voies cyclables et piétonnes dans la région grenobloise)

Après un galop d'essais en 2003, l'association poursuit son action de développement des vélos-bus : les enfants se rendent en groupes à vélo à l'école, selon un itinéraire défini, encadrés par des parents volontaires.

Un diagnostic est réalisé au cas par cas pour définir les itinéraires, l'accessibilité, les dangers potentiels et les aménagements à prévoir. Les parents peuvent, s'ils le souhaitent, s'impliquer dans l'accompagnement des vélos-bus et participent, dans ce cas, à l'élaboration des parcours. Ils suivent également une formation à vocation pédagogique dispensée par l'ADTC, car le but est autant d'assurer la sécurité des enfants, que de les rendre autonomes. Parrainés la première année par l'ADTC, les vélos-bus sont voués à devenir progressivement autonomes grâce à l'implication des parents d'élèves. Dans certaines écoles ceux-ci sont organisés eux-mêmes.

Etat actuel

A partir de cette rentrée 2005, une dizaine d'écoles primaires accueilleront tous les samedis matins jusqu'à Noël, les écoliers à vélo.

Depuis une dizaine d'années, ces expériences existent en France mais aussi en Belgique et en Angleterre.

Contact

ADTC

(Association pour le Développement des Transports en Commun, voies cyclables et piétonnes dans la région grenobloise)

5 place Bir Hakeim

38000 GRENOBLE

TEL 04 76 63 80 55

Contact@adtc-grenoble.org

ALLONS AU TRAVAIL ET À L'ÉCOLE À VÉLO

Début juin de chaque année, pour la fête du vélo, l'ADTC (Association pour le Développement des Transports en commun, des voies cyclables et piétonnes dans la région grenobloise) organise les journées d'incitation à l'utilisation du vélo pour aller au travail ou à l'école à Grenoble. Entourée de montagnes, cette ville ressent particulièrement les méfaits de la circulation automobile. 4 actions types :

- animations ciblées
- challenge vélo inter-entreprises
- table ronde thématique
- challenge vélo inter-écoles

Cet événement s'adresse à deux publics distincts, dans une même réflexion sur les déplacements :

- 1- Les salariés et leurs employeurs pour les trajets quotidiens entre le domicile et le travail
- 2- Les enfants et leurs parents pour les trajets entre le domicile et l'école

www.adtc-grenoble.org

VÉLO ÉCOLE ENFANT ADULTE

Le CADR 67 (Comité d'Action Deux Roues) en partenariat avec le Centre socio-culturel de la Montagne Verte propose une Vélo-Ecole.

Des cours de vélo sont proposés régulièrement aux adultes qui ne se sentent pas à l'aise sur un vélo ou qui n'ont jamais eu l'occasion de pédaler.

La formation se déroule en cinq étapes : la première est axée sur la maîtrise de l'équilibre, du freinage, de la ligne droite et des virages ; la deuxième permet d'acquérir les réflexes nécessaires à la sécurité. A la troisième étape, les participants circulent sur des itinéraires cyclables protégés ; la quatrième étape aborde la théorie avec élément du code, explications sur les aménagements urbains pour cycliste et informations sur la mécanique du vélo (comment effectuer de petites réparations...). Enfin la cinquième et dernière étape se fait en circulation en milieu ouvert. Les participants apprennent à s'insérer dans le trafic et à réagir au comportement des autres usagers. Chaque étape se déroule au rythme du participant.

Contact

CADR 67

Le Comité d'Action Deux Roues 67 (Bas-Rhin)

12 rue des Bouchers

67 000 STRASBOURG

TEL 03 88 75 17 50

Site internet : www.fubicy.org

Contact : cadr67@fubicy.org

Contact initiative : Chantal Krafft au 03 88 30 14 77

Mail : ph.krafft@libertysurf.fr

JOURNÉE DU TRANSPORT PUBLIC

Cette initiative se déroule en France et a été mise en place par le GIE Objectif transport public, le MEDAD (Ministère de l'environnement, du Développement et de l'Aménagement Durable) ainsi que les réseaux de transports participants.

Cette initiative rentre dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité qui se déroulera du 16 au 22 septembre 2007.

Le 19 septembre 2007, il est proposé à tous les réseaux de transport public en France de mettre en place un tarif journée à 1 € pour que chacun puisse se déplacer librement et découvrir ce jour-là les avantages de son réseau de transport en ville comme sur les réseaux régionaux. Il s'agit de montrer au public, en particulier aux voyageurs occasionnels, tous les services offerts par le transport collectif, mais aussi les économies qu'il permet de réaliser dans le budget des ménages et les bénéfices pour l'environnement.

En accompagnement, les réseaux pourront proposer une réduction sur tout nouvel abonnement pris pendant la semaine dans le but de fidéliser les voyageurs. Pendant la Journée, la mise en place de personnel d'accueil dédié à l'information des voyageurs permettra d'informer le public sur les services rendus par chaque réseau.

Des outils de communication seront proposés gratuitement aux réseaux participants : affiches de mobilier urbain, affiches sur les lieux de vente, signalétique pour le personnel d'accueil, documents de presse...

Un spot radio sera également diffusé sur les antennes nationales avant et pendant l'opération.

Contact :

Claire Girard, Chargée de communication

GIE Objectif transport public

48, avenue du Général Leclerc

75014 Paris - France

Tel. : 01 48 74 04 82

Fax : 01 48 74 08 54

claire.girard@objectiftransportpublic.com

Web : <http://www.journeedutransportpublic.fr/>

LES CRÊTES DU VERDON SANS VOITURES

La route des crêtes du Verdon connaît un afflux touristique important lors de la saison estivale. L'objectif de cette initiative vise à améliorer la gestion de la fréquentation des gorges du Verdon, en effet, 500 à 1000 véhicules parcourent la route des crêtes tout les jours de la saison estivale. Mais il s'agit également de redynamiser l'économie locale.

Piloté par la commune de La Palud sur Verdon et par le Parc Naturel Régional du Verdon, le projet s'articule autour d'une zone d'accueil et de stationnement saisonnière au niveau du village, à partir de laquelle des bus prennent en charge les touristes pour une visite du site. Un arrêté préfectoral permet la fermeture de la route aux engins motorisés individuels, et la route ne devient accessible qu'en navette ou engins non motorisés. Une démonstration vélos à assistance électrique et scooters électriques est également prévue.

Les navettes effectuent des rotations toutes les 15 à 30 minutes. A bord, un animateur commente la visite. Les touristes sont libres de descendre à l'un des quinze arrêts signalés afin de pouvoir faire une petite marche à pied, puis de reprendre la navette suivante. Depuis 2006, chaque navette effectue trois arrêts obligatoires de cinq minutes, répondant ainsi à la volonté de certains d'effectuer le circuit dans la même navette. Depuis 2003, le tarif de la navette a évolué, au début elle était gratuite, un an après elle est passée à 1 euro puis à 3 euros en 2006. A noter qu'au début de l'expérimentation, il existait des animations, mais ces dernières ont été supprimées afin d'éviter que l'initiative ne soit identifiée à un événement festif mais plutôt à une expérimentation. Les réactions sont diverses vis à vis de cette initiative, mais après une explication par le service d'accueil, les visiteurs acceptent de jouer le jeu. A noter qu'une communication est effectuée avant d'arriver sur le site afin d'éviter l'effet de surprise.

L'autre avantage de cette journée concerne la fréquentation des commerces du village, en effet les touristes passent trois fois plus de temps dans le village qu'auparavant.

Le 12 juillet 2006, afin de sensibiliser les visiteurs, une comparaison a été réalisée, concernant les émissions de CO₂, entre 700 voitures (moyenne journalière à la mi-juillet) et 8 bus. Il en résulte que le gain d'émissions pour les transports en commun est de 1755 kg. La voiture émet trois fois plus de CO₂ que le bus.

La commune de la Palud est accessible en transport en commun, au départ des villes de Castellanes, Riez, Marseille, Nice et Grenoble, via des Lignes Express Régionales.

Contact :

<http://www.lapaludsurverdon.com/p1032001.htm>

<http://www.parcduverdon.fr/>

LA NAVETTE DU BOIS FRANÇAIS

Durant toute la période estivale, la base de loisirs du Bois français se rapproche de l'agglomération Grenobloise !

Du 30 juin au 2 septembre 2007, une navette assure en effet une liaison directe entre la place Victor Hugo (centre de Grenoble) et la base de loisirs située sur les communes de Saint-Ismier et du Versoud.

Accessible avec un titre de transport TAG ou Transisère zone A, ce service fonctionne tous les jours y compris les dimanches et jours fériés.

Il existe deux départs de Victor Hugo, à 10 h et 14 h et des retours de la base à 15 h et 17 h 30. A noter que trajet dure environ 30 min entre ces deux points.

Contact :

Allotag
0820 48 6000

VOIE DE BUS SUR AUTOROUTES

AD. L'Association des
Départements Cyclables

www.departements-cyclables.org /
info@departements-cyclable.org /
04 72 61 36 26

Cette association est composée de 57 départements et souhaite accueillir des régions pour une meilleure cohérence territoriale. Les objectifs de cette association, sont de promouvoir les déplacements à bicyclette, être un lieu d'échange d'idées et d'expériences, être une force de proposition et enfin être un interlocuteur de l'état et des institutions. Ses actions passe par la production de documents de réflexion et d'information, par l'organisation de rencontres et colloques et enfin par la contribution au développement des véloroutes et voies vertes.

AE. La SEMITAG et sa calculette
écologique

<http://www.semitag.com/index.php?id=123>

Le syndicat mixte des transport en commun de l'agglomération grenobloise a mis en ligne sur son site internet, un outils permettant de calculer la quantité de CO2 émise en fonction du transport utilisé. Il en ressort que bien évidemment, il est préférable d'utiliser les transports en commun et si possible le vélo ou la marche plutôt que son véhicule personnel. De plus, il y a également la possibilité de calculer le coût du trajet domicile-travail en euros/an.

AF. L'association Réseau Eco-
mobilité

[http://perso.orange.fr/eco-
mobilite/index.html](http://perso.orange.fr/eco-mobilite/index.html)

Il s'agit d'une association de loi 1901, qui existe depuis Juin 2002.

Cette association a pour objectif d'œuvrer en faveur de l'éco-mobilité, c'est-à-dire la recherche et le développement de mesures et de moyens en faveur de déplacements silencieux, non polluants et les plus économes possibles . En cela, l'Association est à vocation mondiale : elle se veut être un collectif chargé de regrouper toutes les organisations, les associations, les inventeurs ou les personnes individuelles qui voudraient bien adhérer à ses statuts et elle souhaite créer autour d'elle, un réseau de compétences et mettre en place des partenariats institutionnels et industriels pour valider l'éco-mobilité et favoriser son implantation dans les villes adhérentes. En second lieu, l'association oeuvre également en faveur de l'implantation, en Villeneuvois (47), d'un institut de recherche, théorique et appliquée, sur l'éco-mobilité.

AG. La mobilité douce dans les
projets d'agglomérations (Office
Fédérale des Routes) Suisse

[http://www.astra.admin.ch/themen/
angsamverkehr/00483/index.html?
ang=fr](http://www.astra.admin.ch/themen/angsamverkehr/00483/index.html?lang=fr)

En décembre 2002, le département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication a mis en consultation un projet de "Plan directeur de la locomotivité douce". Ce plan fait de la mobilité douce un pilier du transport des

personnes au même titre que l'automobile. La confédération veut améliorer les dans toute la Suisse l'infrastructure destinée à la locomotion douce.

AH. L'Ecocomparateur de la SNCF

<http://www.voyages-sncf.com/>

La SNCF a lancé sur son site de vente de billet, un EcoComparateur pour permettre aux internautes de trouver le moyen de transport le moins cher, le plus rapide ou le moins polluant.

AI. Voyager écologique en Europe

Un congrès sur le thème "Voyager écologique en Europe" a eu lieu les 30 et 31 janvier 2006 à Vienne (Autriche), dans le cadre de la présidence autrichienne de l'UE. Il a été notamment question du traitement des conclusions fournies par des projets européens novateurs réalisés à l'interface entre environnement, transport et tourisme (Mobility II, Alpine Pearls, Mobilalp).

AJ. 1er salon national de la mobilité

Le 26 et 27 avril 2007 à Neuchâtel (Suisse).

AK. Enquête nationale sur les déplacements

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques réalise en 2007 et 2008, pour le compte du ministère des Transports, une importante enquête sur les déplacements des personnes résidants en France métropolitaine et sur leur usage des moyens de transport collectifs et individuels.

AL. SuperAlp

Dans le cadre du programme Européen Interreg IIIB Espace Alpin dont les projets regroupent notamment l'Association Alpine Pearls, Mobil'Alp et Alpine Awareness, une opération baptisée « SuperAlp » fut organisée entre le 10 et le 19 Juin 2007. Il s'agissait d'une traversée des Alpes en 10 jours à l'aide de moyens de transport durables comme le bus, le train, le vélo, le téléphérique ou la marche à pied.

AM. Colloque « Priorité aux transports publics », Berne

http://www.ate.ch/default.cfm?frame=def=1&curr_navi=0311&curr_content=0311&curr_page=1

Partant du constat que le trafic en agglomération se trouve dans une impasse l'association transports et environnement (ATE) basée en Suisse a organisé ce colloque en janvier 2006 afin de contribuer au débat sur la mobilité douce par des rencontres de spécialistes et de politiciens. Il s'agit de poser les bonnes questions, mais également de proposer des solutions.

AN. Colloque sur la mobilité durable dans les grands espaces protégés, Waren,(D), 21/09/2005

Ce colloque a permis d'apprécier les derniers développements en matière de mobilité durable, présentés par des intervenants suisses et allemands : études sociologiques et exemples pratiques de planification des transports dans le domaine du tourisme ont été développés, comme par exemple les tensions entre mobilité touristique et protection de la

nature au sein du parc national suisse.

Toutes les contributions à ce colloque sont disponibles sur : www.bahn.de

AM. Le guide vert de Mountain Rider

Dans ce guide, chacun (OT, mairies, remontées, ...) a été invité à communiquer ses démarches de développement durable concernant l'eau, l'énergie, les déchets, et les transports.

75 grandes stations des Alpes et des Pyrénées ont été sondées et 45 sont présentes dans cette première édition du Guide. Tri, covoiturage, navettes, eaux usées, énergies renouvelables... les alternatives sont nombreuses, mais souvent méconnues du grand public, voire même des stations elles-mêmes.

Sur chaque fiche on trouve :

- Qui communique les informations de la fiche (Mairie, OT, Remontées, etc.)
- La taille de la station.
- Les logos liés à la page d'explications
- Les efforts pour chacune des 5 grandes thématiques
- Sur les transports : comment venir en transport en commun (prix, horaires, gares) ?
- Les associations qui se bougent dans la station, et le téléphone de l'OT.
- Par ce guide, Mountain Riders souhaite informer les vacanciers et permettre à chacun de s'engager dans une pratique des loisirs en accord avec notre environnement.



**Commission Internationale pour la
Protection des Alpes**

5 place Bir Hakeim
38 000 Grenoble
04 76 48 17 46
cipra-france@wanadoo.fr
www.cipra.org



France Nature Environnement

6, rue Dupanloup
45000 ORLEANS
02 38 62 44 48
information@fne.asso.fr
www.fne.asso.fr



Mountain Wilderness

5 place Bir Hakeim
38 000 Grenoble
04 76 01 89 08
contact@mountainwilderness.fr
www.mountainwilderness.fr